

[p. I] Abrégé chronologique de l'histoire de Pologne

[p. V] A Son Excellence Monseigneur le Comte d'Ocieszyno-Brühl, premier Ministre et General de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

Monseigneur,

Voir un Royaume, malgré une longue suite des Diètes infructueuses, malgré une guerre sanglante, qui pendant plus de six ans l'a environné de toutes parts, malgré enfin des intrigues les plus compliquées, jouir d'une paix et d'une félicité constante, c'est un de ces phénomènes que l'histoire ne nous offre que très-rarement. Quel esprit ne doit-ce pas être qui en même tems sait prévoir le mal, le prévenir et le réparer ?

[p. VI] En traçant, Monseigneur, les évènements remarquables de Pologne, ne méconnaîtrais-je point sa situation actuelle, si je pouvais ignorer, avec combien de soin Vous travaillez à son bonheur ? quelques grandes donc que soient les obligations que j'ai à Votre Excellence, je ne Lui rends point, en Lui présentant ces annales, un hommage mais un[e]¹ justice. Comblé moins de Ses bienfaits je n'ambitionnerois pas moins de voir le nom de Votre Excellence orner le commencement de cette histoire.

C'est l'admiration due aux talens superieus d'un Ministre toujours citoien, qui m'engage comme auteur et comme patriote à Lui dédier les fastes d'une Nation dont Elle mérite les suffrages unanimes.

Mais c'est par un zèle infatigable, par un attachement sans borne, et par mes très humbles services, que je tâcherai de me rendre digne de la gratuite protection dont Votre Excellence a bien voulu jusqu'ici m'honorer.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

de Votre Excellence

le très-humble, très-obeissant et

¹ *ms. un.*

très soumis Serviteur.

[p. VII] Preface

La presse, dit l'auteur des Memoires de M^r de Maintenon, après avoir parlé de l'excellent ouvrage de M^r du Henault, n'enfantera que des abrégés chronologiques. – Cette prédiction si bien accomplie ne tenoit rien du miraculeux. De tout tems on a vu les grands originaux, pères involontaires de copies foibles et souvent mauvaises. Qu'il naisse des génies superieurs, qu'ils tracent une route nouvelle, les hommes ordinaires n'hésiteront point de la suivre avec assurance, quelque fois avec présomption et toujours dans l'espoir flatteur de s'associer à la gloire que leurs prédécesseurs se sont acquise. C'est au moins l'illusion commune : mais ce n'est point la mienne. Quand d'un côté j'ai réfléchi sur la décision de M^r Bayle, juge le plus compétant en tout genre de littérature, que bien abrégé est de tous les ouvrages de plume de plus difficile, quand de l'autre j'ai jetté le regard sur les graces inimitables de mon original, j'ai tremblé pour l'entreprise où j'allois m'engager.

Une seule réflexion me soutint. Peut-être, me suis-je dit, en faveur de ma qualité d'un etranger qui n'a choisi la langue françoise qu'à cause de son universalité, en² faveur de mon sujet qui n'a pas encore été traité dans le gout, comme je le traite, me pardonnera-t-on la secheresse et les négligences [p. VIII] de mon stile. Aussi sont-ce les seuls titres, aux quels je me crois fondé de meriter excuse de mes lecteurs. Il est fort rare qu'on sçache allier la briéveté et le gout, mais il est plus ordinaire qu'on sacrifie la verité à un bon mot. Je ne suis ni dans le premier cas, ni dans le second. Tout ce que je me suis efforcé, c'est d'apporter toute la diligence et tous mes soins possibles pour l'exactitude de l'histoire. Ainsi cet ouvrage n'amusera surement point, mais il pourra instruire, et c'est de [ce] coté³ là, qu'on doit le juger.

Pour ce qui regarde la forme de cet abrégé, on s'apercevra aisement que je l'ai empruntée de celui de M^r de Hénault. Cette forme ne permet point les citations. Il fallut donc me soumettre à cette règle, mais j'ai cru pouvoir m'en dispenser en quelques endroits, où je touchois des points importants, litigieux ou inconnus. Ce n'est pas pourtant, qu'il me seroit difficile de nommer les garants de chaque fait, que j'ai avancé et peut-être un jour, lorsque j'y

² *ms.* en en.

³ *ms.* de coté.

devrais être appelé par les vœux du public, en publiant⁴ et alléguant toutes les preuves de cette histoire, j'en constaterai la soli[d]ité⁵.

Ditmar, Kadlubko, Dlugoss, Cromer, Wapowski, Orzechowski, Gornicki, Heidenstein, Piasecki, Kochowski, Rudawski, Hartknoch, A. C. Zaluski et les compilateurs des constitutions du Rojaume ont été les auteurs principaux que j'ai suivis. S'il m'a été impossible de parcourir par rapport à la race des Piastes tous les chronique[ur]s⁶ allemands, je m'en suis réposé en partie sur l'autorité de M^r Lengnich, et j'avoue sans peine qu[e]⁷ dans la suite de cet abrégé, je me suis toujours fait la loi de consulter les excellents [p. IX] ouvrages de ce savant.

Conduit par ces guides, j'ai tâché de faire de mon ouvrage non un amas stérile des dates et des faits inutiles, mais pour ainsi dire, une échelle graduée, au moyen de laquelle on peut voir par quels degrés le gouvernement de la Pologne a pris la forme sous laquelle il paroît actuellement. Dans ce dessein j'ai cru ne devoir omettre aucun événement et aucune loi remarquable qui put éclairer le lecteur sur le culte, les mœurs et le droit public de la Pologne, ou qui put le mettre en état de juger d'une forme de gouvernement si singulière, si unique et digne à tant d'égards, aussi bien des réflexions de l'historien que des observations du philosophe. Je me suis plus étendu à mesure que j'ai approché à notre temps et au risque même d'être uniforme et ennuyant j'ai eu soin de détailler amplement les élections, depuis qu'après la mort de Sigismond Auguste elles devinrent le seul titre légitime au quel on pouvoit parvenir au trône de Pologne ; j'ai fini chaque règne par le précis du caractère du Roi qui l'avoit illustré ou flétri, j'ai senti enfin que le goût de cet ouvrage demandoit un style qui sans être recherché ou fleuri, fut clair et serré ; je ne sais que trop, que le mien est devenu en beaucoup d'endroits commun et dur, mais du moins la connoissance que j'ai de mes obligations, ne m'a pas aveuglé sur mes fautes.

Qu'on ne cherche point dans cet ouvrage ces réflexions brillantes, ces anecdotes remarquables, qu'un génie si grand comme M^r de Hénault sçavoit développer avec art. Une quantité de mémoires, de lettres et d'autres ouvrages historiques, écrits avec liberté par [p. X] des contemporains, souvent même par les intéressés, répandent sur l'histoire de France une lumière dont celle de Pologne ne jouit point. Moins relative à l'histoire des autres nations, elle ne devient peut-être moins intéressante. De là dans une histoire d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Angleterre, une narration succincte des événements dans les autres états est à sa

⁴ *ms.* publicant.

⁵ *ms.* solitité.

⁶ *ms.* chroniqueurs.

⁷ *ms.* qu.

place, parce qu'elle tient de près à l'objet principal, mais elle seroit inutile dans une histoire de Pologne, que ces digressions serviroient plus à embarrasser qu'à éclaircir⁸.

Les Polonois, jaloux de maintenir leur liberté et sans désir d'attaquer celle des autres nations, ont laissé aux nations du midi de⁹ l'Europe la gloire inhumaine de fouler leurs égaux.

Toutes leurs guerres ne se faisoient que contre leurs voisins. Pour se convaincre de la justice des raisons que les Polonois eurent à s'opposer à leurs entreprises, on n'a qu'à se rappeler les demembrements considérables, que ce Royaume si dissemblable de ce qu'il étoit sous le Roi Etienne, a soufferts. Si par des vues particulières de quelques esprits remuans et intriguans on voioit quelques fois s'élever une guerre civile, ce n'étoit point une revolte contre le Roi, mais la querelle de deux familles qui avoient eu l'art de faire de leur haine reciproque une affaire d'état.

Les confédérations des armées si frequentes pendant quelque tems n'avoient d'autre source que la mauvaise volonté de ceux qui rétardoient la paie des soldats, rarement [p. XI] l'impuissance où l'on étoit à y satisfaire. Pour prévenir ce mal, on n'avoit qu'à remédier à l'inconvenient, dont il étoit la suite. Les sages réglemens qui assurèrent aux soldats leur subsistance, affermirent en même tems la tranquillité publique. Depuis l'a. 1717, les troupes furent païées régulièrement et les confédérations cessèrent. De toutes ces preuves de la fidélité, de la modération et de l'attachement à ses Rois de la nation polonoise, il s'ensuit une conclusion également vraie et naturelle, que l'histoire de Pologne, quoique moins brillante que celle des autres païs de l'Europe, n'en est point pourtant moins instructive, ni moins honorable au peuple qui en est l'objet.

Le Royaume de Pologne est censé une Republique dont le Roi est le chef. Conjointement avec lui, mais sous son autorité le sénat et la noblesse tiennent les rênes du gouvernement. Pour m'approcher de mon modèle j'ai arrangé par colonnes sur une page folio recto les hommes illustres qui ont pris une part particulière aux affaires de l'état. La première colonne contient les Archevêques de Gnesne ou les Primats, comme les premiers Senateurs et les interrois du Royaume ; les Arch[ev]êques¹⁰ de Leopold qui tiennent rang au dessus de tous les évêques de Pologne, et les Evêques de Cracovie, aux quels l'étendue de leur diocèse et les richesses de leurs revenus ont donné de tous tems une autorité éminente ; et qui dans les

⁸ *ms.* éclaircir.

⁹ *ms.* du midi de midi de.

¹⁰ *ms.* Archêques.

premiers [p. XII] siècles jusqu'au regne de Casimir le Grand furent, pour ainsi dire, les premiers Ministres des Rois.

Je place dans la seconde colonne les Ministres d'Etat. Ce sont en conformité des loix les derniers des Senateurs et un Castellan du second ordre n'a point la voix moins libre et moins délibérative dans le Sénat, qu'un grand Chancelier. Cependant, quand la forme de cet ouvrage ne me permit point de donner la suite de tous les Senateurs, j'ai choisi préférentiellement ceux que la République charge du détail et de l'exécution de ses arrêts.

On s'apercevra aisément que je n'ai pu ramasser sans beaucoup de la peine et de travail les endroits dispersés des auteurs qui faisoient mention des Prélats, des Ministres et des Guerriers dans les siècles reculés. Dans les tems plus modernes j'ai trouvé la besogne faite par Niesiecki, que j'ai et éclairci quelques fois par des remarques utiles.

Le chiffre de chacune de ces colonnes marque la date de la mort ou de la translation à une autre dignité. La quatrième colonne comprend les Savans et les Illustres. Il y en aura beaucoup parmi ces Illustres, qui paroîtront très obscurs à la plupart des étrangers : c'est la faute de ceux-ci et ce n'est point la leur. Un orgueil malplacé [p. XIII] qui engendre le mépris, dont on affecte en quelques païs la littérature polonoise, est la cause de l'ignorance où l'on reste à son égard. Les Savans de la Pologne n'ambitionnent que l'honneur d'instruire leurs citoyens et d'éclairer leur patrie, et dédaignent le frivole [a]vantage¹¹ de briller dans les gazettes étrangères ; et peut-être sont-ils plus solides à raison qu'ils sont moins bruyans.

Dans la forme du Gouvernement Republicain, dit l'auteur de l'excellent livre de l'esprit, l'éloquence ouvre la carrière des richesses et des grandeurs. Or l'amour et le respect, que tous les hommes ont pour l'or et les dignités, doit nécessairement se réfléchir sur les moyens propres à les acquérir. Voilà pour quoi dans les Républiques on honore non seulement l'éloquence, mais encore toutes les sciences qui, telles que la Politique, la Morale, la Poésie ou la Philosophie peuvent servir à former des Orateurs.

Ce sont effectivement les sciences qu'on cultive le plus en Pologne. Il faut y ajouter encore la Théologie qui doit nécessairement former un grand objet des études dans un païs si devot, celui de l'Europe, où il y a eu peut-être le moins de controverses et où l'on sçait le mieux captiver son esprit pour l'assujettir à la foi.

¹¹ *ms.* avantage.

Le Christianisme établi en Pologne l'a. 96[6]¹² y in[p. XIV]troduisit les belles lettres et les ténèbres de l'ignorance furent dissipées avec celles de la superstition. Des Prêtres et des Moines se débordèrent de l'Italie en Pologne pour y prêcher les mystères d'une religion divine et pour exposer les principes de la sagesse humaine. Ce même flambeau céleste qui éclaira les coeurs des Polonois, éclaira en même tems leurs esprits. Il est vrai cependant que jusqu'au 14^eme siècle ils sçavaient mieux manier les armes que cultiver les arts. Casimir le Grand eut le courage de sentir que sa nation étoit encore barbare. Il fonda l'Accademie de Cracovie, qui devint le berceau des sciences en Pologne. On y vit sous Jean Albert des imprimeries, depuis ce tems jusqu'à celui de Sigismond III les savans Polonois prenoient un rang distingué dans la republique des lettres. Jean II étoit trop malheureux, Michel Wiszniowiecki trop méprisé et Jean III trop avare pour que les muses auroient dû espérer quelque accueil de ces Princes. Tristes et égarées elles erraient encore sans appui pendant les premières années du regne d'Auguste II mais sitôt que ce Prince eut procuré la paix à ses états, il tâcha à la leur rendre utile. En protegeant et animant le[s]¹³ beaux arts avec cette ardeur et cette générosité qui immortaliseront à jamais sa mémoire, il leur prépara cet état heureux dont ils jouissent aujourd'hui et qui fait du siècle d'or des lettres en Pologne, et du siècle d'Auguste III des mots synonymes. C'est de nos jours que la Philosophie scholastique a été [p. XV] releguée de¹⁴ plusieurs écoles de la Pologne, que l'histoire, le droit public et la diplomatie de ce Royaume ont été traitées avec plus d'industrie et d'intelligence ; qu'on s'est approprié par des traductions heureuses les meilleurs livres des étrangers et que les noms célèbres de Janotzki, de Kola, de Konarski, de Sliwicki, de Wisniewski ont vengé l'honneur de la nation et détruit l'injurieuse opinion où presque tous les autres peuples de l'Europe avoient demeuré si long-tems à l'égard de sa littérature.

C'est aujourd'hui qu'on voit les premiers seigneurs du Royaume être par un exemple des plus rare[s]¹⁵ et grands Mécènes et grands savans. Enfin, ils étoient dûs au siècle d'Auguste III ces deux illustres Prélats qui ont ouvert à Varsovie une des plus superbes et des plus nombreuses bibliothèques pour la consacrer à l'usage public. Qu'il me soit permis de temoigner ici ma reconnoissance à un de ces seigneurs, qui après la mort d'un frère cheri, qui fut un des plus grands hommes de son tems, ne semble posséder ni avoir amassé avec des fraix immenses ce trésor précieux qu'a l'avantage des gens de lettres. Que le Lecteur soit instruit que S. E. M. le Comte Zaluski, Evêque de Kiovie, m'a communiqué pour cet ouvrage

¹² *ms.* 964.

¹³ *ms.* le.

¹⁴ *ms.* des.

¹⁵ *ms.* rare.

non seulement quantité des auteurs, mais encore ses lumières qui m'ont aidé à [p. XVI] éviter plusieurs fautes dans lesquelles j'avois pû tomber. Pour que cette production fut parfaite, il auroit fallu qu'elle fut sortie de la plume sçavante de ce seigneur, je sens suffisamment qu'elle ne peut être que médiocre, en sortant de la mienne. Aussi l'accueil que le public pourroit lui faire, loin de m'enorgueillir, ne servira qu'à m'engager à reconnoître cette indulgence par une attention continuelle à coriger les imperfections et les négligences de l'essai que je m'en vais lui présenter.

[p. 1] Exposer les contes frivoles des deux freres Lech et Czech, et narrer les prétendus exploits de leurs successeurs, ce seroit débiter par un tissu de fables qui pour être adoptées de la plupart des historiens, n'en sont pas moins fausses. Les auteurs des siècles passés aimoient à supposer à leurs compatriotes une origine ancienne et merveilleuse. Il étoit rare de ne pas les voir remonter jusqu'au tems de Noé et font ordinairement de trouver la tige de leurs généalogies parmi les héros de l'Olimpe. La Pologne pouvoit se passer d'une gloire si imaginaire ; elle jouissoit de la réelle, de tenir de bonne heure un rang distingué parmi les puissances du Nord. Boleslas I fut Roi victorieux et estimé de l'Empereur, quand la Suède avoit encore jusqu'à deux siècles à rester dans l'obscurité, que les Danois n'étoient presque connus que par leurs pirateries, et que les Russes gémissoient dans la barbarie et sous les oppressions, la veng[e]ance¹⁶ et les fureurs de leurs Princes. D'ailleurs, l'ancienneté et la réputation peu dans les prérogatives d'une nation. Des forces suffisantes au dehors et une bonne forme de Gouvernement au dedans, établie avec sagesse et soutenue avec fermeté, rendent seuls un état puissant, [p. 2] respecté et pour quelques siècles d'antiquité de plus il n'en est ni plus heureux ni plus formidable.

La conjecture la plus vraisemblable qu'on¹⁷ puisse hasarder, c'est qu'une nation esclavonne nommée Lazi, qui demouroit vers le Bosp[h]ore¹⁸ Cimmerien, ayant envoyé au commencement du sixième siècle des colonies du côté de l'Europe, celles-ci s'établirent d'abord dans la Pannonie que les Czechs occupèrent le país vers l'Elbe, et les Lechi celui près de la Varte, rivière de la grande Pologne ; qu'ensuite les Lechi se confondirent avec les anciens Sarmates, h[a]bitans¹⁹ originaires du país, et que ce sont eux dont parle Vitichind. Wigmannus longius de gentes barbaros crebris præliis contrivit. Miscam regem, cuius

¹⁶ *ms.* vengeance.

¹⁷ *ms.* one.

¹⁸ *ms.* Bospore.

¹⁹ *ms.* habitans.

potestatis erant Slavi, qui dicuntur Licicaviki, duabus vicibus superavit, fratremque ipsius interfecit, prædam magnam ab eo extorsit ; qu'enfin ils vivoient à la manière des nations septentrionales dans des guerres continuelles, et sous un chef qui devait son rang à sa valeur et aux suffrages de la nation.

Elle étoit assemblée l'a. 840 à Kruswik pour procéder à l'élection d'un duc, quand Piaste, dit-on, s'acquit l'autorité souveraine par un acte de charité. [p. 3] Le²⁰ concours de tant d'hommes qui prétendoient tous avoir part au choix de leur maitre, ne pouvoit manquer de causer une grande disette. Piaste, habitant de Kruswik, qui peut-être s'y étoit attendu, y remédia, en distribuant les vivres dont il avoit fait provision. Les nobles crurent qu'un homme qui avoit sçu les nourrir, pourroit bien aussi sçavoir les gouverner, et recompensèrent sa libéralité par l'élévation à la puissance suprême. C'est de lui qu'on nomme Piastes les Nationaux qui aspirent à la Royauté. Tout ce qu'on raconte de sa postérité jusqu'à l'a. 964 est si obscur et rempli de tant de faussetés, qu'il ne mérite point de trouver place dans une histoire.

[p. 4, col. a] 964. Avénement à la Souveraineté.

Miecislav I, Duc de Pologne.

[p. 4, col. b] Evénemens remarquables.

964.

Miecislav obtient en mariage la Princesse de Bohême, à condition de se faire chrétien. Zywoť, Pogoda, Jessem /: Jupiter :/, Lelum-Polelum /: Castor et Pollux :/, Ladon /: Mars :/ furent les noms des divinités adorées par les Polonais, et l'abolition du paganisme fut en même tems le terme de la poligamie.

965.

²⁰ *ms.* Les.

Miecislav est bătisė. Il ordonne à ses sujets de briser toutes les idoles le septième de Mars, ce qui a donné l'origine à des coutumes pratiquées en quelques endroits d'Allemagne et de Pologne le dimanche Lætare. Il fonda des églises et les enrichit.

968.

Fondation de l'Evêché de Posnanie, le plus ancien de Pologne, suffragant d'abord à l'Archevêché de Magdebourg.

974.

Le pape Benoit VI refuse de conférer au Duc la dignité Roiale.

992.

Mort de Miecislav. Les historiens allemands prétendent qu'il fut vassal de l'Empire.

[p. 5, col. a] Femmes. Dambrowka, fille de Boleslas, Duc de Bohême, mort[e]²¹ en 977, enterré[e]²² à Gnesne.

[p. 5, col. b] Enfants. Boleslas qui regna. Trois fils /: selon Ditm. Merseb :/. Adleide, mariée à Geisa, Duc d'Hongrie.

[p. 5, col. c] 992. mort.

Miecislav I meurt en 992. /selon Ditm. Merseb./. Les historiens polonais mettent sa mort en 999. Il est enterré dans l'église catédrale de Posnanie.

[p. 5, col. d] Princes contemporains

Papes

Leon VIII 965.

Jean XIII 972.

²¹ *ms.* mort.

²² *ms.* enterré.

Domnus II	972.
Benoit VI	974.
Benoit VII	984.
Jean XIV	985.
Jean XV	996.

Empereurs d'Orient

Niceph Phocas	969.
Jean Zemisce	975.
Basile III	1025.
Constantin X	1028.

Empereurs d'Occident

Othon I	973.
Othon II	983.
Othon III	1002.

Rois de France

Lothaire	986.
Louis V	987.
Hugues Capet	996.

Rois d'Espagne

Sanche	967.
Ramire III	982.
Veremond II	999.

Rois d'Angleterre

Edgard 975.

Edouard II 978.

Etelrede 1016.

[p. 5, col. c] Rois de Dannemarc

Herold VI 980.

Suénon 1014.

Rois de Suède

Eric VIII 980.

Olaus I 1019.

[p. 6, col. a] 992. Avènement à la Souveraineté.

Boleslas I, surnommé Chrobri ou l'héroïque, fils de Miecislav I. Roi de Pologne, parvient à la Souverain[e]té²³ l'an 992, âgé de 21 ans, prend le titre de Roi en 1024.

[p. 6, col. b] Evenemens remarquables

993. 994. 995.

Boleslas I se met en possession de l'héritage de son Père au préjudice de ses frères avec lesquels, suivant la coutume de ces tems, il auroit dû le partager. Guerres avec les Allemands, les Bohêmes, les Russes et les Prussiens.

996.

²³ *ms.* Souveraineté.

Ceux-ci ayant assassiné S^t Adalbert, qui leur avoit prêché l'évangile, Boleslas fait transférer le corps de se S^t à Gnesne.

1000. 1001.

L'Empereur Othon III y va sur le bruit répandu des miracles opérés par ce corps. Ce fut alors, selon quelques auteurs, qu'il donna au Duc Boleslas le titre de Roi.

Fondation de l'Archevêché de Gnesne et de l'Evêché de Cracovie. Ordonnance de chanter avant les batailles un hymne qui commence par ces mots : Boga rodzica dziewica ; la plus ancienne des loix de la Pologne, qui soit connue /a/²⁴

1004.

Guerres entre l'Empereur Henri et Boleslas. Paix de Posnanie dont vraisemblablement les conditions étoient, que Boleslas seroit vassal de l'Empereur, qu'il rendroit la Lusace et la ville de Bautzen, et qu'il renonceroit à ses prétentions sur la Bohême. L'Archevêque de Magdebourg fut mediateur de cette paix.

Fondation de l'Evêché de Plocko, qu'on nomma d'abord l'Evêché de Masovie.

[p. 7, col. a] Femmes. 1. Hemilde, fille de Ridague, margrave de Misnie. 2. Judith, fille de Geisa, Prince d'Hongrie. 3. Erminilde. 4. Oda, fille d'Eccard I, margrave de Thuringe et de Misnie.

[p. 7, col. b] Enfants. 2. Miecislav qui régna, Otton. Trois filles. Fillias tres, quarum una Abbatissa, secunda nupsit Hermanno Comiti, tertia filio Regis Vlodomiri. /Ditm. Merseb./

[p. 7, col. c] 1025. mort. Boleslas I mort en 1025, fut enterré dans l'église catédrale de Posnanie.

[p. 7, col. d] Princes contemporains

Papes

²⁴ a. Dans tous les païs du monde, les premières loix regardent le culte ; et comment ne devoient-elles pas le regarder dans un tems où ce culte même fit partie du gouvernement, où la puissance temporelle tint à honneur d'exécuter les loix, que la spirituelle voulut bien dicter, et où l'on craignoit beaucoup plus d'être excommunié par le prêtre, que d'être puni par le souverain ?

Jean XV	996.
Gregoire V	999.
Silvestre II	1003.
Jean XVI dit XVIII	1003.
Jean XVII dit XIX	1009.
Serge IV	1012.
Benoit VIII	1024.
Jean XX	1033.

Empereurs d'Orient

Basile III	1025.
Constantin X	1028.

Empereurs d'Occident

Othon III	1002.
Henri II	1024.
Conrad II	1039.

Rois de France

Hugues Capet	996.
Robert	1031.

Rois d'Espagne

Veremond II	999.
Alphonse V	1028.

Rois d'Angleterre

Etelrede	1016.
Edmond	1016.
Canut le Grand	1036.

Rois de Dannemarc

Suénon	1014.
Canut le Grand	1036.

Rois de Suède

Olaus	1019.
Amund	1035.

[p. 8] Evenemens remarquables sous Boleslas I

1013.

Nouveaux démêlés entre Henri II et Boleslas, terminés par un traité qui portoit que Boleslas seroit vassal de l'Empire et qu'il accompagneroit l'Empereur en Italie. Les auteurs allemands et polonois attribuent des sens differens à ces paroles de Ditmar de Mersebourg : « Bolislaus in die sancto manibus applicatis miles efficitur et post Sacrament[a]²⁵ regi ad ecclesiam ornato incedenti armiger habetur. » Selon les derniers, Boleslas fut fait chevalier, selon les autres il prêta hommage lige et rendit à l'Empereur des services Palatins /services de Cour/. Peut-être le Prince de Pologne reçut à titre de fief une partie de la Lusace et prêta hommage pour la Silesie qui étoit alors sous la mouvance et directe de l'Empire.

1017.

²⁵ *ms.* Sacramenti.

Henri II est obligé de prendre de nouveau les armes contre Boleslas. Il assiège Niémtsch. Ce petit bourg résista à toutes les forces de l'Empereur qui fut contraint de lever le siège.

1018.

Paix de Bautzen peu avantageuse à l'Empire.

1024.

Boleslas prend le titre de Roi. Il est bien difficile de décider s'il lui avoit été conféré par l'Empereur ou non. Ceux qui l'assurent, prétendent le prouver par son épitaphe qu'on trouve dans les oeuvres de Stan. Lubieński /: In serie Episcoporum Plocensium p. 315. *Ob famam bonam tibi contulit Otto coronam* :/, lequel, quoique conçu en vers léonins, pourroit néanmoins être contempo[rain], Muratorio ayant démontré que cette sorte de vers étoit déjà connue dans ces tems là.

Ceux qui avancent que Boleslas usurpa ce titre, s'appuient sur l'endroit de Wippon /sous l'année 1024/ : *Boleslaus insignia regalia et regium nomen in injuriam Regis Conradi sibi aptavit* ; confirmé par *Annal. Quedlinb. ad a. 1025*, *Otto Frising, L. VI* et *Annal. Sax. ad a. 1025* et sur le silence de *Ditmar de Mersebourg*. Ce silence ne prouve pourtant rien. Peut-on croire que cet historien aura voulu perpetuer le souvenir de l'élévation d'un Prince qui avoit désolé si souvent les couvens de la Misnie ?

[p. 10, col. a] 1025. Avénement à la Couronne.

Miecislav II, fils de Boleslas I, parvient à la Couronne âgé de 35 ans.

[p. 10, col. b] Evenemens remarquables

1025. 26. 27. 28.

Miecislav II continue le titre de Roi que son père avait pris, mais la vie molle et oisive qu'il mena, l'empêche d'en soutenir l'autorité. Il fut toujours malheureux dans les guerres qu'il entreprit.

1029.

Ses exploits dans l'Allemagne se réduisoient à ruiner et à piller le païs entre la Sale et l'Elbe. Zeitz fut si exposée à ses incursions que le siège épiscopal en fut transféré à Naumbourg. La Reine Richenza se retire avec son fils Casimir en Allemagne.

1032.

Paix ingominieuse à Mer[s]ebourg²⁶, par laquelle Miecislav rend à l'Empereur la partie de la Lusace, que son père avait obtenuë en fief. Il fonda l'evêché de Cujavie.

[p. 11, col. a] Femmes. Richenza, fille d'Ezzon, Comte Palatin du Rhin, et de Mathilde, fille de l'Empereur Othon II, mariée en 1013, morte à Salfeld en 1063.

[p. 11, col. b] Enfants. Casimir qui régna. Une fille mariée à Bela, Duc d'Hongrie, en 1032. Boleslas mort en bas âge.

[p. 11, col. c] 1034. mort. Miecislav II tomba en délire et fut enterré dans l'église cathédrale de Posnanie 1034.

[p. 11, col. d] Princes contemporains

Papes.

Jean XX 1033.

Benoit IX 1044.

²⁶ *ms.* Merebourg.

Empereurs d'Orient

Constantin X 1028.

Romain Argyre 1034.

Empereur d'Occident

Conrad II 1039.

Rois de France

Robert 1031.

Henri I 1060.

Rois d'Espagne

Alphonse V 1026.

Veremond III 1037.

Roi d'Angleterre

Canut le Grand 1036.

Roi de Dannemarc

Canut le Grand 1036.

Roi de Suède

Amund 1035

[p. 12, col. a] 1034. Avènement à la Couronne.

Casimir I, fils de Miecislav II, parvient à la Couronne âgé de 18 ans.

[.....]²⁷

[p. 12, col. b] Evenemens remarquables

1034.

Interregne dont les nations voisines profitent pour ravager la Pologne. La Masovie se rend indépendante et le Duc de Bohême conquiert la Silesie.

1039.

Casimir s'étoit fait moine en France dans l'Abbaye de Clugny. La nation qui l'appelle au trône, trouve de l'opposition de la part de l'Abbé et du Pape. Benoit IX se laisse enfin persuader que le caractère ineffaçable de moine pourroit bien être effacé en faveur du caractère sacré de Roi. Ce n'étoit pourtant pas, dit-on, sans se faire acheter cette grace, ni sans l'accorder qu'à condition que les Polonois payeroient un tribut annuel d'une obole par personne au S^t Siège, qu'aux principales fêtes de l'année ils porteroient une ceinture de toile blanche et qu'ils se raseroient la tête jusqu'aux oreilles. L'on sait que ce dernier point est encore pratiqué, mais on ignore s'il tire son origine de cette disposition du Pape ou s'il n'étoit déjà usité parmi les Polonois. Il l'étoit au moins parmi tous les peuples Scythes, témoin cet endroit de Priscus le Rheteur /in exc. de legatt./ où il parle d'un seigneur Scythe, capite in rotundum raso.

On nomma le tribut, qu'on envoya à Rome, le denier de S^t Pierre. Ce denier n'est plus payé, sans qu'on sçache déterminer précisément l'époque de sa cessation.

1050.

Recouvrement de la Masovie et de la Silesie. Fondation de la riche Abbaye de Tynieck.

²⁷ Suit un passage en toutes minuscules, très difficile à lire.

[p. 13, col. a] Femmes. Marie, fille de Jaroslaus, Duc de Russie, mariée en 1039, morte en 1089, enterrée dans l'église Cathédrale de Cracovie.

[p. 13, col. b] Enfants. Boleslas qui regna. Ladislas qui regna. Miecislav, né en 1046, mort en 1066. Otton, né en 1048, mort quelques mois après. Swientochna, née en 1055, mariée à Vratislas, Duc de Bohême, morte 1125.

[p. 13, col. c] 1058. mort. Casimir meurt sur la fin de l'a. 1058, âgé de 42 ans. Il est enterré dans l'église cathédrale de Posnanie.

[p. 13, col. d] Princes contemporains

Papes

Benoit IX	1044
Gregoire VI	1046
Clement II	1047.
Damase II	1048.
S. Leon IX	1054.
Victor II	1057.
Etienne X	1058.

Empereurs d'Orient

Michel IV	1041.
Michel Calaphates	1042.
Constantin XI	1054.
Zoé et Theodora	1056.
Michel VI	1057.
Isaac Comnene	1059.

Empereurs d'Occident

Conrad II	1039.
-----------------	-------

Henri III 1056.

Henri IV 1106.

Roi de France

Henri I 1060.

Rois d'Espagne

Veremond III 1037.

Ferdinand le Grand 1065.

Rois d'Angleterre

Canut le Grand 1036.

Haralde 1040.

Harde Canut 1042.

Alfréde 1043.

S. Eduard 1066.

Rois de Dannemarc

Canut le Grand 1036.

Haralde son frère 1040.

Harde Canutagnus 1048.

Suénon 1074.

[p. 13, col. c] Rois de Suède

Amund 1035.

Emundslemme 1041.

Haquin 1059.

[p. 14, col. a] 1058. Avènement à la Couronne.

Boleslas II surnommé l'Intrépide, fils de Casimir I, parvient à la Couronne âgé de 16 ans.

[p. 14, col. b] Evenemens remarquables

1058-1067.

Beaucoup de courage et encore plus de bonheur acquirent à Boleslas le surnom d'Intrépide. De tous les démêlés qu'il eut avec les Russes, les Hongrois, les Bohêmes, les Prussiens et les Pomeraniens, il sortit victorieux ; les avantages qu'il en retira, furent pourtant fort médiocre[s]²⁸. Alors les guerres dans ces païs étoient moins meurtrières que lucratives. Le butin étoit tout le fruit d'une invasion, comme il étoit objet, et toutes les conquêtes qu'on pouvoit faire, n'étoient assurées que tant que les armées du conquerant les maintenoient.

1068.

Les auteurs commencent à faire mention de l'argent monnoyé en Pologne.

1077.

Boleslas se fit couronner.

1078.

D'une longue suite de prosperités et de travaux militaires il avoit contracté un caractère si débauché et si féroce qu'il s'oublia au point de tuer de sa main Stanislas, Evêque de Cracovie, qui avoit osé lui faire des rémontrances. Une action si inhumaine lui fit perdre l'affection de ses sujets ; et peu après abhorré de ses peuples, agité des remords de sa

²⁸ *ms.* médiocre.

conscience et plein de désespoir, il se retira en Hongrie et y mourut. Le titre de Roi cessa avec lui et ne fut repris que par Prémislas vers la fin du 13ème siècle.

[p. 15, col. a] Femmes. Wiczeslawa, Princesse de Russie, mariée en 1067, mort 1089.

[p. 15, col. b] Enfants. Miecislav, mort fort jeune en 1069.

[p. 15, col. c] 1079. mort. Boleslas II meurt 1079, en Carinthie, dans le couvent d'Ossiak, où il étoit allé faire pénitence ; d'autres historiens marquent 1090.

[p. 15, col. d] Princes contemporains

Papes

Nicolas II 1061.

Alexandre II 1073.

Gregoire VII 1085.

Empereurs d'Orient

Isaac Comméne 1059.

Constantin Ducas 1067.

Romain²⁹ Diogéne 1071.

Michel VII 1078.

Nicephore 1080.

Empereur d'Occident

Henri IV 1106.

Rois de France

Henri I 1060.

²⁹ *ms.* Romaine.

Philippe I 1108.

Rois d'Espagne

Ferdinand le Grand 1065.

Sanche II 1073.

Alphonse VI 1109.

Rois d'Angleterre

S. Edouard 1066.

Eralde 1066.

Guillaume 1087.

Rois de Dannemarc

Suénon II 1074.

Herold VII 1085.

Rois de Suède

Haquin 1059.

Hinkill 1061.

Ingo III 1064.

Haldstan 1080.

[p. 16, col. a] 1079. Avènement à la Souveraineté.

Ladislav I, Duc de Pologne, fils de Casimir I, parvient à la Souveraineté âgé de 36 ans.

[p. 16, col. b] Evenemens remarquables

Regne 1082 1086.

L'Empereur Henri IV donne le titre de Roi de Pologne à Vratislas, nouveau Roi de Bohême ; son fils Bretislas fonde là dessus ses prétentions à la couronne et tâche de les faire valoir.

1093.

Paix avec Bretislas, les anciens traités touchant la Silesie sont renouvelés.

1094-1098.

Ladislas défait les Prussiens et les Pomeraniens. Siège de Miedzyrzecz.

1102.

Il partage la Pologne entre son fils légitime et son fils naturel.

[p. 17, col. a] Femmes. 1. Judith, fille de Vratislas, Roi de Bohême, morte en 1087.

2. Sophie Judith, fille de l'Empereur Henri III et veuve de Salomon, Roi d'Hongrie, mariée en 1088.

[p. 17, col. b] Enfants. 1. Boleslas II, né en 1087, qui regna. 1086.

2. trois filles

[p. 17, col. c] 1102. mort.

Ladislas I meurt en 1102, il est enterré dans l'église cathédrale de Plocko. Son fils Boleslas en porta le deuil pendant cinq ans.

Sbigné, fils naturel, tué 1116.

[p. 17, col. d] Princes contemporains

Papes

Gregoire VII 1085.

Victor III 1087.
Urbain II 1099.
Paschal II 1117.

Empereurs d'Orient

Nicephore déposé 1080.
Alexis Comnène 1118.

Empereur d'Occident

Henri IV 1106.

Roi de France

Philippe I 1108.

Roi d'Espagne

Alphonse VI 1109.

Rois d'Angleterre

Guillaume I 1087.
Guillaume le Roux 1100.
Henri I 1135.

Rois de Dannemarc

Herold VII 1085.
S. Canut 1086.

Olaus III 1086.

Eric II 1102.

Rois de Suède

Haldstan 1080.

Philippe 1110.

[p. 18, col. a] 1102. Avènement à la Souveraineté.

Boleslas III Krzywousty, Duc de Pologne, fils de Ladislas I, parvient à la Souveraineté âgé de 15 ans. On lui donna le surnom de bouche torte, à cause d'une petite difformité à la bouche, laquelle pourtant, disent les auteurs, ajoutoit plus à sa bonne mine, qu'elle ne le défiguroit /ad gratiam magis, quam ad deformitatem producta difformitas/.

[p. 18, col. b] Evenemens remarquables

1102.

Boleslas exile son frère naturel qui avoit cabalé contre lui.

1108.

Invasion dans la Bohême pendant l'absence du duc Suentopelque en faveur de Colomann, allié de Boleslas.

1109.

L'Empereur Henri résolut de faire la guerre contre les Polonois, renforcé ensuite des troupes de Suentopelke, il entra dans la Silesie et fit le siège de Glogau. Boleslas l'oblige de le lever et le Duc de Bohême est tué lâchement par un soldat polonois, au quel ce meurtre valut de richesses et de marques d'honneur. Defait des Allemands près de Breslau. Paix de

Bamberg, par laquelle l'Empereur renonce aux droits de la directe, qu'il pouvoit avoir sur la Pologne.

1115.

Sbigné revient en Pologne et est assassiné malgré le sauf-conduit qu'on lui avoit donné. Courses réitérées dans la Prusse et la Masovie. Suantibor, Duc de Pomeranie, détenu par ses sujets, achète de Boleslas la délivrance de sa personne par la soumission de son Duché, et Otton, Evêque de Bamberg, aidé des troupes Polonoises, persuade aux Poméraniens de se faire Chrétiens.

1135.

Nouvelle guerre avec la Bohême, apaisée par la médiation de l'Empereur Lothaire à Mersebourg.

[p. 19, col. a] Femmes. 1. Sobieslaw, fille de Suentopelque, Duc de Kiovie, morte en 1108.

2. S[a]lomée³⁰, fille d'Henri le vieux, Comte de Bergue, morte en 1144.

[p. 19, col. b] Enfants. 1. Casimir, mort en bas âge.

2. Ladislas, Boleslas, Miecislav qui régnerent.

Henri, Duc de Sendomir et de Lublin.

Casimir qui regna.

[p. 19, col. c] 1138 mort. Boleslas III meurt en 1138 /selon d'autres, en 1140/, âgé d'environ 54 ans ; il fut enterré dans l'église cathédrale de Plocko.

[p. 19, col. d] Princes contemporains

Papes

Paschal II 1117.

³⁰ *ms.* Solomée.

Gelase II	1119.
Calixte II	1124.
Honoré II	1130.
Innocent II	1143.

Empereurs d'Orient

Alexis Comméne	1118.
Jean Comméne	1143.

Empereurs d'Occident

Henri IV	1106.
Henri V	1125.
Lothaire II	1138.

Rois de France

Philippe I	1108.
Louis VI	1137.
Louis VII	1180.

Rois d'Espagne

Alphonse VI	1109.
Alphonse VII	1137.
Alphonse VIII	1157.

Rois d'Angleterre

Henri I 1135.

Etienne 1154.

Rois de Dannemarc

Alexandre 1114.

David I 1143.

Rois de Suède

Philippe 1110.

Ingo IV 1129.

Raguald 1140.

[p. 20] Evenemens remarquables sous Boleslas III

1136.

Guerre contre les Russes. Les Polonois sont battus, parce qu'un Palatin de Cracovie, qui commandoit un corps de leur armée, ne fit pas son devoir. On prétend que Boleslas l'en punit en dégradant les Palatins de Cracovie sous leurs Castellans ; mais il faut avouer que nous ignorons la véritable origine de cette préseance qui, à la verité, subsiste de nos jours.

Les historiens polonois racontent des prodiges de valeur de Boleslas III. Il est constant que s'il ne fut pas un héros, il fut brave, bon soldat et assés habile en ce qui faisoit alors l'art militaire. Il l'étoit beaucoup moins en politique. Le partage qu'il fit entre ses fils, fut la source des troubles continuels qui divisèrent son Royaume et sa famille pendant cinquante années après sa mort. Suivant ce partage, Ladislas obtint les duchés de Cracovie, de Siradie, de Silesie et de Lencicz ; Boleslas fut duc de Masovie ; Miecislav regna dans l[e]³¹ reste de la Grande Pologne ; et Henri eut les districts de Lublin et de Sendomir. Tous ces duchés devinrent indépendans l'un de l'autre. Les prérogatives de l'ainé de sa famille devoient consister dans un plus grand degré d'autorité et dans la possession du discript de Cracovie.

³¹ *ms. la.*

[p. 21, col. a] Archevêques de Gnesne et Evêques de Cracovie.

depuis l'a. 1000 jusqu'en 1138

Archevêques de Gnesne

Radzyn Gaudentius, frère du S ^t Adalbert	1006.
Hippolite Ursinus	1027.
Bosuta Wieniawa	1038.
Etienne Pobog.	1059.
Pierre Lezszczyk	1092.
Martin Zabawa	1118.
Jacques de Znin	1147.

Evêques de Cracovie

Poppo	1023.
Gompo	1032.
Rachelin	1046.
Aaron	1059.
Lambert Zula	1071.
S ^t Stanislas Szczepanowski	1079.
Lambert II	1101.
Baudouin	1108.
Maurus	1118.
Gaudentius	1142.

[p. 21, col. b] Ministres d'Etat

depuis l'a. 964 jusqu'en 1138

Les ecclésiastiques avoient alors en Pologne, comme dans tous les états chrétiens de l'Europe, le plus d'autorité. Ils ne s'adonnaient pas si entiers à la conduite spirituelle des âmes, qu'ils ne pussent se laisser prendre aux appas séduisants des Royaumes de ce monde. Comme dans l'ignorance de ces tems ils étoient, en effet³², les seuls sçavans, il n'y auroit pas eû grand mal de les admettre au gouvernement, s'ils n'avoient abusé quelquesfois de leur pouvoir ecclésiastique pour empieter sur les droits de leurs Souverains.

Les Palatins, principalement ceux de Cracovie, prenoient aussi grande part aux affaires d'état.

[p. 21, col. c] Guerriers

depuis l'a. 964 jusqu'en 1138

Setegius, Palatin de Cracovie, dirigeoit le siège de Miedzyrzecz en 1096.

Selislaus, Palatin de Cracovie, perdit une main en combattant en 1104.

Scarbimir, Palatin de Cracovie, 1117.

Les Palatins commandoient alors les armées et en furent nommés Woiewody. Elles n'étoient point composées de troupes régulières ni recevoient aucune paye. Le butin qu'elles pouvoient faire sur les ennemis étoient la récompense de leurs services. Ce fut proprement le privilège de Nobles de prodiguer leur sang pour leur patrie. Mais les bourgeois et les païsans suivoient leurs seigneurs ; semblables aux anciens Germains, ils aimoient mieux appeller l'ennemi et recevoir des blessures, que de labourer la terre et d'attendre l'année ; et ils dédaignoient d'acquiescer par la sueur, ce qu'ils pouvoient obtenir par le sang /a/³³.

[p. 21, col. d] Savans et Illustres

Si Mr. le President de Henault dans son abrégé de l'histoire de France /p. 82, edit. de l'a. 1747/ nomme ces tems le siècle d'ignorance, que pourra-t-on dire de la Pologne où les sciences ont pénétré beaucoup plus tard ?

[p. 22, col. a] 1138. Avénement à la Souveraineté.

³² *ms.* effets.

³³ /a/ L'arrière ban de la noblesse usité dans les tems plus récents peut donner une idée de la discipline militaire de ces siècles réculés.

Ladislav II, Duc de Pologne, fils aîné de Boleslav III, parvient à la Souveraineté âgé d'environ 29 ans, est déposé en 1146.

[p. 22, col. b] Evenemens remarquables

Christine souffroit à regret la diminution de l'autorité de son mari. Elle lui faisoit souvent entendre qu'elle avoit prétendu régner sur toute la Pologne et nullement sur la petite partie qu'il en possédoit. Ladislav pour faire sa paix avec sa femme, fait la guerre à ses frères.

1145.

Il les assiége à Posnanie, y est battu et obligé³⁴ de se retirer avec sa famille chez l'Empereur Conrad III, son beau frère.

[p. 23, col. a] Femmes. Adelaïde, autrement Christine, fille de l'Empereur Henri IV, morte à Altenbourg en 1159.

[p. 23, col. b] Enfants. 1. Boleslav ; 2. Conrad ; 3. Miecislav.

[p. 23, col. c] 1159. mort.

Ladislav II est déposé en 1146, meurt 1159 en Allemagne, étant en chemin pour s'en retourner en Pologne. Il est la souche des anciens Ducs Piastes de Silesie, dont la race fut éteinte en 1672, avec le Duc Guillaume Frédéric de Lignitz.

[p. 23, col. d] Princes contemporains

Papes

Innocent II 1143.

Celestin II 1144.

Luce II 1145.

Eugene III 1153.

³⁴ *ms.* obliger.

Empereurs d'Orient

Jean Comnène 1143.

Emanuel Comnène 1180.

Empereur d'Occident

Conrad III 1152.

Roi de France

Louis VII 1180.

Roi d'Espagne

Sanche III 1158.

Roi de Portugal

Alphonse I, proclamé en 1139.

Roi d'Angleterre

Etienne 1154.

Roi de Danemarck

Eric IV 1147.

Rois de Suède

Ragnald 1140.

Suercher 1160.

[p. 24, col. a] 1146. Avènement à la Souveraineté.

Boleslas IV, Duc de Pologne, dit le Crepu, fils de Boleslas III, parvient à la Souveraineté, âgé d'environ 40 ans.

[p. 24, col. b] Evenemens remarquables

1146.

Après la defaite de Ladislas, son frère Boleslas s'arrogea les terres de Cracovie et les prérogatives jointes à la qualité d'ainé.

1154.

Henri, Duc de Sendomir et frère de Boleslas, refuse de se marier et prend la croix, dans l'intention de s'acquérir la couronne du martire. Il n'est pas assez heureux pour la gagner, et s'en retourne chez lui.

1157.

Traité de Kruswik, par lequel³⁵ on convient de remettre les différens entre les deux frères Ladislas et Boleslas à la decision³⁶ d'arbitres moitié polonois et moitié Bohêmes. On adjuge à Ladislas la Silesie que ses fils commencent à posséder après sa mort.

1171.

Gédeon, Evêque de Cracovie, fonde l'église de Kielce, ville qui est aujourd'hui la résidence ordinaire de ses successeurs.

³⁵ *ms.* laquel.

³⁶ *ms.* decission.

1173.

Les Ducs de Pologne sont ardens convertisseurs. Boleslas employe ses troupes pour faire embrasser la religion Chrétienne aux Prussiens.

[p. 25, col. a] Femmes.

1. Anastasie, fille de Wszevoldimir, Duc de Russie, regnant à Halicz, mariée en 1151 à Cracovie, morte en 1159.

2. Helene, fille de Roscislas, Duc de Premislie.

[p. 25, col. b] Enfants.

1. Boleslas, né en 1155, mort en 1172.

2. Lesque, né en 1158. Duc de Masovie.

[p. 25, col. c] 1173. mort.

Boleslas IV meurt³⁷ 1173 et est enterré dans l'église cathédrale de Cracovie.

[p. 25, col. d] Princes contemporains

Papes

Eugene III 1153.

Anastase IV 1155.

Adrien IV 1159.

Alexandre III 1181.

Empereur d'Orient

³⁷ *ms. meut.*

Emanuel Comnène 1180.

Empereurs d'Occident

Conrad III 1152.

Frederic I 1190.

Roi de France

Louis VII 1180.

Rois d'Espagne

Sanche III 1158.

Ferdinand II 1175.

Roi de Portugal

Alphonse I 1185.

Rois d'Angleterre

Etienne 1154.

Henri II 1189.

Rois de Danemarck

Eric IV 1147.

Suénon et Canut 1155.

Waldemar I 1182.

Rois de Suède

Suercher 1160.

Eric IX 1161.

Charles VII 1168.

Canut 1192.

[p. 26, col. a] 1178. Avènement à la Souveraineté.

Casimir II le Juste, Duc de Pologne, fils cadet de Boleslas III, parvient à la Souveraineté l'a. 1178, âgé d'environ 37 ans.

[p. 26, col. b] Evenemens remarquables

1173.

Miecislav III se prévalut d'abord du testament de son père et de son droit d'aînesse pour gouverner la Petite Pologne. Mais il traita si durement ses nouveaux sujets qu'ils se donnerent à Casimir II, lequel à la mort de son frère Henri avoit obtenu les districts de Sendomir et de Lublin.

1186.

A la mort du Duc Lesque, il lui échût encore la Masovie.

1189.

Le pape Clement III envoie un Nonce en Pologne, qui tient un Synode pour imposer la dixme saladine.

1192.

Revolte dans la Petite Pologne. Miecislav III est reconnu à son tour Duc de Cracovie. Casimir y vole et retient ces provinces dans l'obéissance.

[p. 27, col. a] Femmes. Helene, fille de Vszeboldus, Duc de Russie, regnant à Belz, l'an 1168.

[p. 27, col. b] Enfants. 1. Boleslas mort 1184. 3. Lesque qui regna. 2. Conrad, souche des Ducs de Masovie ; sa postérité fut éteinte en 1526.

[p. 27, col. c] 1194. mort. Casimir II meurt 1194 subitement, étant à table. On soupçonna une Dame de lui avoir fait boire un philtre. Il fut enterré dans l'église catedrale de Cracovie.

[p. 27, col. d] Princes contemporains

Papes

Alexandre III 1181.

Luce III 1185.

Urbain III 1187.

Grégoire VIII 1187.

Clement III 1191.

Celestin III 1198.

Empereurs d'Orient

Emanuel Comnène 1180.

Alexis Comnène 1183.

Andronec I 1185.

Isaac l'Ange 1204.

Empereurs d'Occident

Frederic I 1190.

Henri VI 1198.

Rois de France

Louis VII 1180.

Philippe II 1223.

Rois d'Espagne

Ferdinand II 1175.

Alphonse IX 1214.

Rois de Portugal

Alphonse I 1185.

Sanche I 1212.

Rois d'Angleterre

Henri II 1189.

Richard I 1199.

Rois de Danemarck

Valdemar I 1182.

Canut VI 1202.

[p. 27, col. c] Rois de Suède

Canut 1192.

Suercher 1211.

[p. 28, col. a] 1194. 1196. Avènement à la Souveraineté.

Miecislav III, Duc de Pologne, fils de Boleslas III, parvient à la Souveraineté l'a. 1196. Il y avait déjà succédé à Boleslas IV mais ses sujets l'en avoient dépossédé à cause de sa dureté.

Ladislav, fils de Miecislav II, régna depuis 1202 jusqu'en 1205.

Il fut surnommé Laskonogi, comme si l'on disoit pied de baton, parce qu'il avoit les jambes minces.

[p. 28, col. b] Evenemens remarquables

1195.

Après la mort de Casimir II, son fils Lesque lui succéda à l'exclusion de tous les autres descendans de Boleslas III, dans les districts de Lublin et de Sandomir et dans celui de Cracovie. Pendant sa minorité, sa mère fut tutrice, et l'Evêque et le Palatin de Cracovie, aussi bien que Goworekius, Palatin de Sandomir, furent Régens. Miecislav se fondant sur le testament de son père, dispute à Lesque le district de Cracovie et est battu à Mosgawa.

1196.

Malgré cette défaite, il sut menager si bien Hélène, mère de Lesque, qu'il parvint par ses intrigues à la possession du duché qu'il n'avoit pu occuper par les armes.

1197.

Le pape Celestin fait visiter l'état de l'Eglise de Pologne. Le Nonce trouve que beaucoup de prêtres sont mariés et leur ordonne l'observation du Célibat.

1202.

Mort de Miecislav. Nicolas, Palatin de Cracovie, offre ce duché à Lesque, à condition qu'il exilerait Goworekius, Palatin de Sendomir, rival et ennemi de celui de Cracovie. Lesque hésite. Goworekius est prêt de sacrifier sa fortune à la gloire et à l'accroissement de la puissance de son maître. Le Duc touché de la fidélité de son ministre, se détermine de renoncer plutôt à une riche et éclatante succession, qu'à un homme qui lui étoit si attaché. Il rejette donc l'offre de Nicolas et consent que Ladislav, fils de Miecislav, profite de son refus.

[p. 29, col. a] Femmes. 1. Eudoxia, fille de Wszevoldimir, Duc de Russie.

2. Gertrude, fille de Bella, Roi de Hongrie.

3. Adélaïde, fille de Geofroy II, Comte de Louvain.

[p. 29, col. b] Enfants. 2. Ladislav qui regna depuis 1202 jusqu'en 1205.

2. Otton.

[p. 29, col. c] 1202. mort.

Miecislav III mourut 1202, fort âgé ; surnommé de là Senex par les historiens. Il fut enterré à Kalisz.

[p. 29, col. d] Princes contemporains

Papes

Celestin III 1198.

Innocent III 1217.

Empereurs d'Orient

Isaac l'Ange 1201.

Alexis III 1203.

Alexis IV 1204.

Murtzulphe 1204.

Empire de Latins

Baudouin 1205.

Empereurs d'Occident

Henri VI 1198.

Philippe 1208.

Roi de France

Philippe II 1223.

Roi d'Espagne

Alphonse IX 1214.

Roi de Portugal

Sanche I 1212.

Roi[s]³⁸ d'Angleterre

Richard I 1199.

Jean Sans-Terre 1216.

Rois de Dannemarc

Canut VI 1202.

Valdemar II 1241.

Roi de Suède

Suercher 1211.

³⁸ *ms.* Roi.

[p. 30, col. a] 1205. Avènement à la Souveraineté.

Lesque I, surnommé le Blanc, de la couleur de ses cheveux, succéda à son père Casimir II, l'a. 1194, dans les districts de Lublin et de Sendomir, et obtint celui de Cracovie, l'a 1205.

[p. 30, col. b] Evenemens remarquables

1205.

Après la mort de Ladislas et du Palatin Nicolas, Lesque fut reconnu Duc de Cracovie. Démêlés avec les Russes.

1207.

Traité en vertu duquel Lesque cède à son frère Conrad la Masovie, la Cujavie, les districts de Culme et de Dobrin. Fulco, Evêque de Cracovie, obtient du pape que ses successeurs auroient toujours préséance et suffrage devant les autres Evêques et qu'ils imposeroient la main les premiers à la consécration d'un Archevêque de Gnesne.

Albert, Evêque de Riga, pour contenir les Livoniens rebelles, fonde l'ordre des Chevaliers porte-glaives et lui donne une partie de la Livonie en fief mouvant de son Evêché. Cet ordre fut confirmé par le pape Innocent III.

1212.

Victoire mémorable remportée sur les Russes. Lesque se rend maître de la Pomerelle et en donne le gouvernement à Suentopelque.

1215.

Fondation de l'Evêché de Culm. Les Evêques de Culm furent alors Archevêques de Prusse, et les autres Evêques de Prusse, [aussi]³⁹ bien que ceux d'Esthonie et de Livonie, étoient leurs suffragans jusqu'en 1255, que le pape Alexandre IV leur ordonna de reconnoître pour Métropolitain l'Archevêque de Riga.

1222.

Conrad, Duc de Masovie, appelle les Chevaliers Teutoniques pour défendre⁴⁰ les limites de ses provinces contre le[s]⁴¹ courses des Prussiens idolâtres, et leur permet d'abord la possession de la province de Culm pour vingt ans.

[p. 31, col. a] Femmes. Grzimislaw, fille de Jaroslas, Duc de Russie, morte en 1238. Par son entremise le Rit armenien s'établit et fut permis en Pologne.

[p. 31, col. b] Enfans. Boleslas, né en 1221, qui regna.

[p. 31, col. c] 1227. mort.

Lesque I fut tué 1227 par les troupes de Suentopelque. Il est enterré à Cracovie.

[p. 31, col. d] Princes contemporains

Papes

Innocent III 1227.

Honoré III 1227.

Empereurs d'Orient

Henri 1216.

Pierre de Courtenai 1220.

Robert de Courtenai 1229.

³⁹ *ms.* ainsi.

⁴⁰ *ms.* défendre.

⁴¹ *ms.* le.

Empereurs d'Occident

Philippe 1208.
Othon IV 1218.
Frédéric II 1250.

Rois de France

Philippe II 1223.
Louis VIII 1226.
Louis IX 1270.

Rois d'Espagne

Alphonse IX 1214.
Henri I 1217.
Ferdinand III 1252.

Rois de Portugal

Sanche I 1212.
Alphonse II 1223.
Sanche II 1246.

Rois d'Angleterre

Jean Sans-Terre 1216.
Henri III 1273.

Roi de Dannemarc

Valdemar II 1241.

[p. 31, col. c] Rois de Suède

Suercher 1211.

Eric X 1218.

Jean I 1223.

Eric XI 1250.

[p. 32, col. a] Avènement à la Souveraineté.

Boleslas V, surnommé le Pudique, fils de Lesque I, parvient à la Souveraineté, âgé de 6 ans, est sous la tutelle des ducs de Silesie jusqu'en 1241 où il commençoit de regner lui même.

[p. 32, col. b] Evenemens remarquables

1227.

Suentopelque, duc de Poméranie, refuse de payer [le]⁴² tribut qu'il devoit à la Pologne. Lesque tient, à ce sujet, des assises à Gansava, en présence d'Henri, duc de Breslau. Ces assises /nommées colloquia generalia et en polonois Wieca/ étoient alors fort en usage : elles décidoient des causes en dernier ressort, et on y appelloit des cours inférieures. Gansava est surprise par les Pomeraniens, Henri est blessé et Lesque tué.

1227.

Boleslas n'avoit que six ans, quand son père mourut. Conrad, Duc de Masovie, et Henri, Duc de Breslau, se disputent la tutéle et la regence du Duché de Cracovie. Conrad tient le jeune Prince en prison, qui s'échape et occupe avec l'aide d'Henri les districts de Sendomir et de Lublin.

⁴² *ms. de.*

1230.

Traité d'alliance entre le Duc de Masovie et les Chevaliers Teutoniques, où il s'engage de leur céder en propriété la ville et la province de Culm. Ce traité fut confirmé par l'Empereur Frédéric II.

1232.

Ladislas, Duc de la Grande Pologne, donne aux Archevêques de Gnesne et aux Evêques de Posnanie le droit de battre monnaie et de chasser sur leurs terres, et affranchit leurs sujets de toutes taxes et impôts, aussi bien que de la juridiction des Palatins, des Castellans et des autres juges séculiers. Ces privilèges gagnèrent à Ladislas les coeurs du Clergé et lui aliénèrent ceux de ses autres sujets qui appellèrent Henri, Duc de Silesie, dans la Grande Pologne. Henri vient en prendre possession, sans que Ladislas qui n'avoit de son coté que des prêtres, pût s'y opposer.

[p. 33, col. a] Femmes. Kinga, fille de Bela VI, Roi d'Hongrie, née en 1024, mariée en 1238. Elle fit voeu de chasteté, prit l'habit de l'Ordre de S^{te} Claire et fonda le Couvent de Sandek, après la mort de son mari.

[p. 33, col. b] Enfants.

[p. 33, col. c] 1279. mort.

Boleslas V meurt en 1279. Il fut enterré à Cracovie.

[p. 33, col. d] Princes contemporains

Papes

Grégoire VI 1241.

Celestin IV 1241

Innocent IV 1254.

Alexandre IV	1261.
Urbain IV	1264.
Clement II	1268.
Grégoire X	1276.
Innocent V	1276.
Adrien	1276.
Jean XXI	1277.
Nicolas III	1280.

Empereurs d'Orient

Robert de Courtenai	1209.
Baudouin II	1261.

Rétablissement de l'Empire des Grecs

Michel Paléologue	1283.
-------------------------	-------

Empereurs d'Occident

Frédéric II	1250.
Conrad	1254.

Interregne

Henri de Turingue	1246.
Guillaume, Comte d'Hollande	1255.
Richard I	1272.
Rodolphe	1291.

Rois de France

Louis IX 1270.
Philippe III 1285.

Rois d'Espagne

Ferdinand III 1252.
Alphonse X 1284.

[p. 33, col. c] Rois de Portugal

Sanche II 1246.
Alphonse III 1279.

Rois d'Angleterre

Henri III 1273.
Edouard I 1308.

Rois de Danemarck

Valdemar II 1241.
Eric VI 1250.
Abel 1252.
Christophe 1259.
Eric VII 1286.

Rois de Suède

Eric XI 1250.
Valdemar 1276.

Magnus 1290.

[p. 34] Evenemens remarquables sous Boleslas V

On peut remarquer que les Archevêques de Gnesne et les Evêques de Posnanie n'ont jamais usé du droit de battre monnoye, ni en peuvent user maintenant, que ce droit appartient au Roi et à la République, et que la liberté de chasser sur leurs terres n'est plus une prérogative, à présent que tous les Nobles en jouissent.

1237.

Henri prend le titre de Duc de Cracovie. Ce fut, dit Dlugosz, pour empêcher le jeune Boleslas de prodiguer ses domaines à ses favoris et pour être en droit de révoquer ces donations, en cas qu'il s'avisât d'en faire. Ce titre et la puissance sans bornes, avec laquelle Henri gouvernoit, ont séduit quelques historiens au point de le compter parmi les Ducs de Pologne. Il est vrai qu'il en avoit tout le pouvoir, mais il ne l'exerçoit point de son chef, et il y a quantité de preuves qui constatent la souveraineté de Boleslas et la dépendance du Régent. D'ailleurs, toute considérable que peut avoir été son autorité, elle n'a pû l'être plus que [celle]⁴³ de Philippe, Duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XV, et qui a jamais mis le Prince Régent au nombre des Rois de France ?

Découverte des célèbres Salines de Vielicza, dont Boleslas assigne les revenus à Henri.

Les Chevaliers Teutoniques, de l'aveu et du consentement du Pape Grégoire IX, réunissent leurs forces à celles de l'Ordre des Porte-glaives pour subjuguier la Prusse, et ceux-ci profitent de l'occasion pour se soustraire à la Suzeraineté de

[p. 35, col. a] Archevêques de Gnesne et Evêques de Cracovie

Depuis 1138 jusqu'en 1279.

Archevêques de Gnesne

Jacques z Znina 1147.

⁴³ *ms.* cette.

Pierre II Srzeniawa	1152.
Jean Gryf	1167.
Bogumil Poray	1173.
Pierre III	1184.
Zdzislaw Kozlarog	1199.
Henri Kietlicz, Prince de Bréme	1219.
Vincent Nalencz	1230.
Fulco Lis	1258.
Jean II Tarnawa	1271.
Philippe Gozdawa	1278.
Martin II Bodula	1279.

Evêques de Cracovie

Gaudentius	1142.
Robert	1144.
Mathieu	1166.
Getko	1186.
Fulko	1207.
Vincent Kadlubko	1218.
Iwo	1229.
Wislimir Koscielecki	1242.
Prandota z Bialaczowa	1266.
Paul Przemankowski	1293.

[p. 35, col. b] Ministres d'Etat.

Depuis 1138 jusqu'en 1279.

v. les remarques p. 21.

Etienne, Palatin de Cracovie 1177 et Gédeon, Evêque de Cracovie, furent les principaux auteurs de la déposition de Miecislav III.

Nicolas, Palatin de Cracovie, fut Tuteur de Lesque et Regent de ses provinces conjointement avec Fulko, Evêque de Cracovie 1194.

Goworekius, Palatin de Sendomir, devint premier Ministre de Lesque en 1200.

[p. 35, col. c] Guerriers.

Depuis 1138 jusqu'en 1279.

Goworekius, Palatin de Sendomir, contribua beaucoup au gain de la bataille de Mosgawa 1195.

[p. 35, col. d] Savans et Illustres

Depuis 1138 jusqu'en 1279.

Vincent Kadlubko, le père⁴⁴ des historiens Polonois, mort en 1223.

Martin Strzempski, surnommé Polonus, Scotus Carsulanus, Cartulanus, Corsulanus, Bohemus, Strepus ou Strepori.

Penitencier du Pape Nicolas III et moine Dominicain, a fleuri au XIII siècle, devint Archevêque de Gnesne 1278. Auteur d'une Chronique où il doit avoir fait le premier mention de l'histoire de la papesse : cependant plusieurs savans ne croient point que cet endroit là soit de lui. v. Bayle art. Polonois. J'ai vû deux Msts de S. E. Mgr J. A. Zaluski, Evêque de Kiovie : dans le plus ancien il n'est pas fait mention de la papesse ; le second, posterieur en datte, contient cette histoire.

Ceslaus Odrowonz, Théologien, mort en 1242.

⁴⁴ *ms.* les pères.

Hiacinte Odrowonz, Théologien, mort en 1257.

[p. 36] Evenemens remarquables sous Boleslas V

l'Archevêque de Riga.

1238.

Mort d'Henri, Duc de Silesie. Son fils Henri II lui succéda dans la Régence.

1240.

Conrad, Duc de Masovie, fait prendre son Chancelier Czapla, qui est Ecolâtre de Cujavie et de Plocko. L'Archevêque de Gnesne excommunie le diocèse de Plocko et ne l'absout qu'à la prière du Duc, et à la charge que Conrad donnât à l'Archevêché de Gnesne, la ville de Lowicz et un Canoniat de Plocko avec les revenus y appartenans. De là, les Archevêques de Gnesne se nomment Chanoines nés de Plocko.

1241.

Les Tartares inondent toute la Pologne et la Russie. Bataille près de Lignitz où Henri II est tué et les Polonois sont défaits totalement. Dans l'absence de Boleslas, qui pendant cette invasion s'étoit retiré en Hongrie et, de là, en Moravie, Conrad, Duc de Masovie, prend possession des districts de Cracovie, de Sendomir et de Lublin, mais il est forcé de les abandonner au retour du premier.

[p. 37] 1250.

Les auteurs commencent à faire mention du Grand-Juge qu'on nomme aujourd'hui Staroste Général de la Grande Pologne /General Wielko-Polski/.

1251.

Découverte des Salines de Bochnia.

1254.

Première mention des Evêques de Varmie, qui dans ces tems dépendoient des Archevêques de Riga, comme tous les Evêques en Prusse, et qui ne devinrent immédiats que dans le siècle suivant.

1257.

Boleslas introduit le droit Saxon /ou de Magdebourg/ à Cracovie, les loix polonoises ne suffisant pas pour mettre cette ville dans un état florissant /Dlugosz/.

1258.

Fondation du couvent de Zawichost, le premier monastère de filles en Pologne /a/⁴⁵.

[p. 38] 1264.

Guerre avec les Russes.

Privilèges accordé[s]⁴⁶ aux Juifs par Boleslas, Duc de la Grande Pologne, confirmés par Casimir le Grand et insérés dans les Statuts du Royaume par le Roi Alexandre.

1265.

Boleslas V adopte son neveu Lesque II et le désigne son successeur.

1267.

Canonisation de S. Hedvige, femme du Duc Henri de Breslau.

⁴⁵ /a/ Il fut transferé à Kamien, près de Cracovie, et depuis par S. Salomé, Reine d'Halicz, à Cracovie, sous le titre de St. André.

⁴⁶ *ms.* accordér (?)

1270.

Etienne, Roi d'Hongrie, vient à Cracovie. Les anciens traités entre la Pologne et la Hongrie sont renouvelés.

1279.

Mort de Boleslas. Il avoit fait voeu de chasteté. Il est vrai que ce voeu le priva de la satisfaction de voir passer ses provinces à sa posterité, mais en récompense il lui acquit le surnom de pudique et à sa femme une place entre les Saintes. Il réunit tous ces Duchés que Boleslas III avoit possédés, et qu'il avoit séparés malheureusement par le partage, qu'il en fit en 1138.

[p. 39] Opinion des auteurs allemands combattue par les Polonois, que la Pologne jusqu'alors tributaire de l'Empire, avoit sécoué ce joug à la faveur des troubles de l'Interregne en Allemagne. Quel que fondée que puisse être cette opinion, elle ne déroge point à la gloire du Royaume. Un tribut n'est pas toujours une marque de sujétion. La France donnoit une pension aux Anglois, que ceux-ci du tems de Louis XI exigeoient comme un tribut et les Anglois en payoient un aux Danois pour se mettre à l'abri de leurs incursions.

[p. 40, col. a] 1279. Avénement à la Souveraineté.

Lesque II, fils de Casimir, Prince d[e]⁴⁷ Cujavie, et arriere petit fils de Casimir II, fut surnommé le Noir, à cause de la couleur de son teint.

[p. 40, col. b] Evenemens remarquables

1279.

Conrad II, Prince de Masovie, dispute la souveraineté à Lesque II, son neveu.

⁴⁷ *ms.* du.

1282.

Les Lithuaniens ravagent la Pologne et sont défaits par Lesque. Il envahit les terres de Conrad qui tâchoit de se rendre maître du Duché de Sendomir, mais il en est chassé à son tour et obligé de s'enfuir en Hongrie.

1285.

Il s'en retourne en Pologne et lève des nouvelles troupes pour conquérir la Masovie. Ces troupes sont heureuses en butin et malheureuses dans le combat. Conrad s'empare de tous les états de Lesque, à l'exception du château de Cracovie, que les Allemands défendent et maintiennent. Lesque les en récompense par de grands privilèges, par le gouvernement de Cracovie et par l'honneur qu'il leur fit de s'habiller lui-même à l'allemande.

1287.

Invasion des Tartares. Ils en lèvent 21,000 filles et un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants.

[p. 41, col. a] Femmes. Griphine, fille de Roscislas, Duc de Russie. Elle accusa son mari d'impuissance en 1271. Celui-ci entendit ces plaintes et le vérifia par son silence. Griphine, au désespoir d'être mariée infructueusement⁴⁸, se retira dans un couvent. Elle fut pourtant réconciliée avec son époux par l'entremise de Boleslas, l'a. 1275. Lesque crût adoucir le chagrin qu'elle ressentoit de ne pouvoir pas devenir mère, en la déclarant héritière de ses domaines en Pologne, mais elle transféra les droits acquis par cette déclaration à Venceslas, Roi de Bohême.

[p. 41, col. b] Enfants.

⁴⁸ *ms.* infructusement.

[p. 41, col. c] 128[8]⁴⁹. mort.

Lesque II meurt en 128[8]⁵⁰, enterré à Cracovie.

[p. 41, col. d] Princes contemporains

Papes

Nicolas III 1280.

Martin IV 1285.

Honoré IV 1289.

Empereurs d'Orient

Michel Paléologue 1283.

Andronic II 1332.

Empereurs d'Occident

Rodolphe, Comte d'Habsbourg 1291.

Rois de France

Philippe III 1285.

Philippe IV 1314.

Rois d'Espagne

Alphonse X 1284.

Sanche IV 1295.

Roi de Portugal

⁴⁹ *ms.* 1280.

⁵⁰ *ms.* 1289.

Denis 1325.

Roi d'Angleterre

Edouard I 1308.

Rois de Dannemarc

Eric VII 1286.

Eric VIII 1321.

Roi de Suède

Magnus 1290.

[p. 42, col. a] 1290. Avènement à la Souveraineté

Premislas, Duc de la Grande Pologne, fils de Premislas, Duc de Posnanie, et arrière petit fils de Miecislas II.

[p. 42, col. b] Evenemens remarquables

1289.

Après la mort de Lesque, les districts de Cracovie, de Sendomir et de Lublin se donnent à Boleslas, frère de Conrad, Duc de Masovie. Revolte dans la Petite Pologne, en faveur d'Henri IV, Duc de Breslau. Casimir, Duc d'Oppeln, reconnoit le premier entre les Ducs de Silesie la Suzerain[e]té⁵¹ des Rois de Bohême.

1290-1293.

⁵¹ *ms.* Suzerainté.

Henri meurt empoisonné et institue Premislas héritier du Duché de Cracovie. Celui-ci [se] sentant⁵² trop faible pour faire valoir ses droits, les cède à Venceslas, Roi de Bohême. Guerre entre Venceslas et Ladislas Lokietek qui regna alors dans les provinces de Sendomir, de Lublin et de Siradie, et qui prétendit que le district de Cracovie lui appartenait en vertu des anciens traités et par le droit du sang. Venceslas loin de s'en dessaisir, demande les terres que ci devant les Ducs de Cracovie avoient possédées conjointement avec ce Duché.

1294.

Premislas hérite de la Pomerelle après Msczuguis qui decède sans posterité.

1295.

La Pologne étoit alors déchirée et partagée par tant de factions que pour les réunir et pour rétablir la tranquillité publique, on conseilla à Premislas de reprendre le titre de Roi. Il y consentit et fut sacré à Gnesne avec sa femme Richenza, par l'Archevêque Swinka. Il fit faire le sceau de la Majesté /sigillum majestatis/ dont la devise étoit en aigle avec ces mots : Reddidit ipse suis victricia signa Polonis.

[p. 43, col. a] Femmes. 1. Luccardis, fille d'Henri, Duc de Vindau, est soupçonné[e]⁵³ d'un commerce criminel et étranglée en 1293.

2. Richenza, fille de Valdemar I, Roi de Suède, morte en 1335.

[p. 43, col. b] Enfants. 2. Richsa ou Elisabeth, mariée à Venceslas, Roi de Pologne⁵⁴ et de Bohême.

[p. 43, col. c] 1296. mort. Premislas est assassiné l'a. 1296 par des soldats Brandebourgeois à Rogozno, âgé de 38 ans. Les Margraves de Brandebourg eurent recours à cet expédient pour empêcher qu'il ne leur fit rendre les possessions qu'ils usurpoient.

⁵² *ms.* Celui-ci sentant.

⁵³ *ms.* soupçonné.

⁵⁴ *ms.* Polongne.

/Dlug. ad h. a./

Il fut enterré dans l'église cathédrale de Posnanie.

[p. 43, col. d] Princes contemporains

Papes

Nicolas IV 1292.

Celestin V 1294.

Boniface⁵⁵ VIII 1303.

Empereur d'Orient

Andronic II 1332.

Empereurs d'Occident

Rodolphe 1291.

Adolphe de Nassau 1298.

Roi de France

Philippe IV 1314.

Rois d'Espagne

Sanche IV 1295.

Ferdinand IV 1312.

Roi de Portugal

Denis 1325.

⁵⁵ *ms.* Bonifance.

Roi d'Angleterre

Edouard I 1308.

Roi de Danemarck

Eric VIII 1321.

Rois de Suède

Magnus 1260.

Birger 1326.

[p. 44, col. a] 1300. Avénement à la Couronne.

Venceslas, Roi de Bohême, fils d'Ottocare et gendre de Premislas, son Prédecesseur, couronné Roi de Pologne en 1300.

[p. 44, col. b] Evenemens remarquables

1296-1300.

Interregne. Ladislas Lokietek, Duc de la Grande Pologne et de Pomeranie, traite si durement ses sujets qu'ils se revoltent et se soumettent à Venceslas qui tenoit la Petite Pologne.

1300.

Venceslas se fait couronner par l'Archevêque de Gnesne et épouse Richenza, fille de Premislas.

1304.

Après avoir couru pendant trois ans les païs étrangers, Ladislas Lokietek essaye de recouvrer quelques unes des provinces qu'il avoit possédées ci devant.

1305.

Mort de Venceslas. La résidence continuelle qu'il faisoit en Bohême, ne l'empêchoit point de régner sagement en Pologne, et cette nation peu encore accoutumée à obéir à des Princes étrangers et absens, convint unanimement de l'impartialité et de la justice avec laquelle Venceslas la gouverna. Il introduisit les gros de Bohême, qui ont eu depuis grand cours à Cracovie.

[p. 45, col. a] Femmes. 1. Judith, fille de l'Empereur Rodolphe, morte en 1295.

2. Richsa, fille de Prémislas, Roi de Pologne, couronnée Reine de Bohême 1303, morte en 1307. Elle étoit, suivant les auteurs polonois, la véritable et l'unique héritière du Royaume de Pologne /vera ac unica Poloniae regni haeres. Dlug. L. IX./

[p. 45, col. b] Enfans. Venceslas, élu Roi de Hongrie en 1301. Roi de Bohême en 1305, meurt en 1306.

[p. 45, col. c] 1305. mort. Venceslas, Roi de Pologne et de Bohême, meurt, l'a. 1305, de phthisie à Prague et y est enterré.

[p. 45, col. d] Princes contemporains

Papes

Boniface VIII 1303.

Benoit X 1304.

Clement V 1314.

Empereur d'Orient

Andronic II 1332.

Empereurs d'Occident

Adolphe de Nassau 1298.

Albert I 1308.

Roi de France

Philippe IV 1314.

Roi d'Espagne

Ferdinand IV 1312.

Roi de Portugal

Denis 1325.

Rois d'Angleterre

Edouard I 1308.

Edouard II 1326.

Roi de Dannemarc

Eric VIII 1321.

Roi de Suède

Birger 1326.

[p. 46, col. a] 1306. Avènement à la Couronne.

Ladislav I, surnommé Lokietek /Cubitalis ou le Nain/ à cause de sa petite taille, frère de Lesque II le Noir.

[p. 46, col. b] Evenemens remarquables

1306.

Venceslas, fils du Roi précédant, forme des prétentions à la Petite Pologne et à la Pomerelle, que Ladislav avoit obtenues. Ladislav s'en débarasse en le faisant assassiner. La Grande Pologne reconnoit Henri, Duc de Glogau.

1308.

Les Marggraves de Brandebourg envahissent la Pomerelle, prennent la ville de Dantzic et en assiègent la Citadelle. Les Chevaliers Teutoniques les obligent de lever ce siège, mais sur la difficulté que Ladislav fit de leur payer les fraix de la guerre, ils prennent Dantzic et toute la Pomeranie Citérieure en hipotèque.

1309.

Après la mort d'Henri, Duc de Glogau, Ladislav se rend maitre de la Grande Pologne.

1320.

Ce Prince et Hedvige, sa femme, se font couronner par l'Archevêque de Gnesne dans l'église catedrale de Cracovie, laquelle depuis ce tems a toujours été le lieu du sacre des rois de Pologne, qui se faisoit⁵⁶ auparavant dans l'église métropolitaine. Dès lors, la dignité Royale fut continuée sans interruption. Ladislav en demanda la confirmation au Pape qui la lui accorda, incessamment charmé d'avoir trouvé une occasion de chagriner les Allemands. Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche se dispuoient alors le premier trône du monde ; et le Roi

⁵⁶ *ms.* faisoient.

qui craignoit qu'on ne prit une marque de son respect pour un aveu de sa dépendance, crût ne devoir pas rechercher le consentement de l'Empereur, particulièrement dans un tems où Jean XXII ne s'étoit encore déclaré pour aucun des deux concurrens.

[p. 47, col. a] Femmes. Hedvige, fille de Boleslas, Duc de Posnanie, morte en 1340.

[p. 47, col. b] Enfans. Casimir, né en 1310, qui regna.

Elisabeth, mariée à Carobert, Roi d'Hongrie, et mère de Louis, depuis Roi de Pologne et d'Hongrie.

[p. 47, col. c] 1333. mort.

Ladislav mort à Cracovie en 1333, y fut enterré dans l'église cathédrale qui fut toujours depuis la sépulture des Rois de Pologne.

[p. 47, col. d] Princes contemporains

Papes

Clement V 1314.

Jean XI 1334

Empereurs d'Orient

Andronic II 1332.

Andronic le Jeune 1347.

Empereurs d'Occident

Albert I 1308.

Henri de Luxembourg 1313.

Louis V, Duc de Bavière 1347.

Maison Othomane

Othoman 1326.

Orchan 1357.

Rois de France

Philippe IV 1314.

Louis X 1316.

Philippe V 1322.

Charles IV 1328.

Philippe VI 1350.

Rois d'Espagne

Ferdinand IV 1312.

Alphonse XI 1350.

Roi de Portugal

Denis 1325.

Alphonse IV 1357.

Rois d'Angleterre

Edouard I 1308.

Edouard II 1326.

Edouard III 1377.

Eric VIII 1321.

Christophe II 1333.

Rois de Suède

Birger 1326.

Magnus 1363.

[p. 48] Evenemens remarquables sous Ladislas

1321-1332.

Venceslas, Duc de Masovie, reconnoit Jean, Roi de Bohême, son suzerain.

Le Pape ordonne aux Chevaliers Teutoniques de restituer la Pomerelle à la Pologne. Ils n'en font rien. Guerre entre eux et le Roi Ladislas. Victoire sur les Chevaliers d'autant plus remarquable qu'elle fut la première d'importance, que les Polonois méprisés jusqu'alors de l'ordre en eussent remporté. Projet de l'institution d'un ordre militaire pour le recouvrement de la Terre Sainte sous le titre de l'aigle blanc ; lequel pourtant ne fut point exécuté.

1333.

Mort de Ladislas Lokietek, Prince inquiet, ambitieux, fier et courageux. Il avoit passé toute sa vie dans des troubles et dans des efforts continuels pour faire valoir ses droits. Rien ne lui tenoit plus au coeur que de sçavoir la Pomerelle entre les mains des Chevaliers Teutoniques. Avant que de mourir, il recommanda avec instance à son fils de faire tout son possible pour la recouvrer et de ne la leur céder jamais pour quelque raison ou sous quelque titre que ce pût être. Sa taille étoit au dessous des médiocres, mais son ame, disent les auteurs, étoit d'autant plus élevée et son corps d'autant plus robuste /truncatam habitudinem augustioribus viribus compensans/.

[p. 49, col. a] Archevêques de Gnesne et Evêques de Cracovie

depuis 1279 jusqu'en 1333.

Archevêques de Gnesne

Wlostyborz Pomian 1283.

Jaques II Swinka 1312.

Boryslaw Belina 1314.

Jean III Kotficz 1341.

Evêques de Cracovie

Paul Przemankowski 1293.

Procopie 1295.

Jean II Muscata 1320.

Nanker 1326.

Jean III Grot 1347.

[p. 49, col. b] Ministres d'Etat

depuis 1279 jusqu'en 1333.

Grand[s]⁵⁷ Chanceliers

Philippe, vivant en 1320.

Otton, en 1326.

Chancelier

Sbigné, en 1320.

[p. 49, col. c] Guerriers

depuis 1279 jusqu'en 1333.

⁵⁷ *ms.* Grand.

Vincent Szamotuli, grand Juge de la Grande Pologne. Le Roi Ladislas lui ôta cette charge en 1331. Szamotuli servit après l'ordre Teutonique contre sa patrie, le quitta et entra dans le service du Roi qu'il aida à remporter une victoire considerable sur les Chevaliers.

[p. 49, col. d] Savans et Illustres

depuis 1279 jusqu'en 1333.

Michalo ou Michel, historien vers la fin du treizième siècle.

Thomas Zaremba, Théologien en 1290.

Jean Romka, mort en 1301, Théologien.

Peregrinus, Dominicain vivant en 1322.

[p. 50, col. a] 1333. Avènement à la Couronne.

Casimir le Grand, fils de Ladislas le Nain, parvient à la couronne, âgé de 23 ans.

[p. 50, col. b] Evenemens remarquables

1333.

Casimir se fait couronner à Cracovie avec sa femme, Anne. Hedvige, sa mère, s'étoit d'abord opposée au sacre de sa brû, elle avoit prétendu qu'il prejudicioit à ses droits et qu'il n'y pouvoit pas avoir deux Reines de Pologne. Elle sauve au Royaume cette indécence et va dans un couvent. Jaques de Melstin, Castellan de Cracovie, aide le jeune Roi à supporter le poids du gouvernement.

1334-1339.

Casimir entre en négociation avec l'ordre Teutonique et lui offre la cession de la Pomerelle et des territoires de Culm et de Mscislaw, mais les Grands du Royaume refusent d'y consentir. Benoit XII sur les instances de Jean Grot de Stupcza, Evêque de Cracovie,

envoyé à Rome pour obtenir une bulle contre les Chevaliers, fait examiner ces différends à Varsovie par ses Commissaires qui en décident à l'avantage du Roi, mais les Chevaliers n'y font point d'attention.

1339.

Diète à Cracovie. Le Roi, âgé de 29 ans et ayant quelques fils naturels, y propose que de crainte de décéder sans postérité et d'exposer par là le Royaume à des troubles, qui lui avoi[en]t⁵⁸ été déjà si funestes, il étoit déterminé de se donner un successeur. On convint d'abord de faire choix d'un prince qui fut en état de défendre le Royaume et de recouvrer les provinces qui en étoient demembrées. Les Ducs de Silesie furent exclus du trône puisque sans nécessité ils avoient reconnus la Suzeraineté des Rois de Bohême,

[p. 51, col. a] Femmes. 1. Anne, fille de Gedimin, Grand Duc de Lithuanie, morte 1339.

2. Adelaïde, fille d'Henri, Landgrave d'Hesse, mariée en 1341. Casimir la confina dans le château de Zarnowiecz, d'où son père la ramena l'a. 1356, en Hesse où elle mourût⁵⁹ peu après.

3. Hedvige, fille d'Henri, Duc de Glogau, mariée en 1357, morte en 1390. Les Reines percevoient alors des revenus⁶⁰ des Salines, la valeur de cinquante ducats par an, en guise de présent des noces ; cette somme a été augmentée, depuis, jusqu'à 2000 ducats.

Maitresses

1. Rokicziana, une Bohême.
2. Esther, une Juive.

Les Juifs doivent à son entremise les privilèges dont ils jouissent jusqu'aujourd'hui dans la Pologne.

[p. 51, col. b] Enfants. 1. Elisabeth, mariée en 1343, à Boguslas, Duc de Stettin.

⁵⁸ *ms.* avoit.

⁵⁹ *ms.* mourûte (?)

⁶⁰ *ms.* revenues.

3. Anne, mariée au Comte de Cilley et, en secondes noces, au Comte de Dek.

3. Hedvige.

Fils naturels

2. Niemierza Pelka

[p. 51, col. c] 1370. mort.

Casimir le Grand mourut en 1370, âgé de 60 ans, et fut enterré à Cracovie, deux jours après sa mort. Mais on fit encore la cérémonie de ses funérailles après le couronnement de Louis. Il y assista douze Porte-Enseignes qui rompirent autant de bannières des provinces de Pologne.

[p. 51, col. d] Princes contemporains

Papes

Jean XXII 1334.

Benoît XI ou XII 1342.

Clement VI 1352.

Innocent VI 1362.

Urbain V 1370.

Empereurs d'Orient

Andronic le Juste 1341

Jean Cantacusene 1357.

Jean Paléologue 1384.

Empereurs d'Occident

Louis V, Duc de Bavière 1347.

Charles IV 1378.

Maison Othomane

Orchan 1357.

Amurat I 1388.

Rois de France

Philippe VI 1350.

Jean 1364.

Charles V 1380.

Rois d'Espagne

Alphonse XI 1350.

Pierre le Cruel 1369.

Henri II 1379.

Rois de Portugal

Alphonse IV 1357.

Pierre le Justicier 1367.

Ferdinand I 1[3]82⁶¹.

Roi d'Angleterre

Edouard III 1377.

⁶¹ *ms.* 1282.

Rois de Dannemarc

Christophe II 1333.

Valdemar III 1375.

[p. 51, col. c] Rois de Suède

Magnus 1363.

Albert 1387.

Ducs de Russie

George Danielowicz 1330.

Demetrius Michaelowicz 1330.

Iwan Danielowicz 1336.

Iwan Iwanowicz 1336.

Demetrius Iwanowicz 1381.

[p. 52] Evenemens remarquables sous Casimir le Grand

et on passa les Ducs de Masovie, puisqu'ils venoient aussi de recevoir leur duché en fief de cette couronne, et qu'ils étoient trop faibles pour contribuer à la gloire et à l'accroissement du Royaume. Nul Prince ne paroissant plus propre à Casimir pour remplir les vues de la nation, que son neveu Louis, fils d'Elisabeth et de Charles, Roi de Hongrie, il le nomma son successeur.

Traité avec Jean, Roi de Bohême, en vertu du quel il rénonce au titre de Roi de Pologne, dont les Rois de Bohême s'étoient servis depuis Venceslas, et aux prétentions qu'il formoit sur ce Royaume du chef de sa belle-mère, Richsa ; en revanche, Casimir se désiste de ses droits sur la Silesie, sous peine d'être excommunié, en cas de contravention.

Boleslas, Duc de la Russie rouge, etant mort empoisonné, le Roi entre dans cette province pour la réunir à la Couronne. Ses troupes etoient composées de soldats de Cour /Curienses/, dans la place desquels ont succédé aujourd'hui les Gardes et des Nobles. Les plus riches entre les Grands avoient alors coutume de rassembler les hommes qui leur étoient attachés, de les joindre aux armées du Roi et de les entretenir. C'est un des paradoxes de Mr. de Montesquieu, que chez les Germains il y avoit des vassaux, parce qu'il y avoit des hommes fidèles liés par leur parole et engagés pour la guerre ; et qu'on pouvoit appeller fiefs des chevaux, de bataille, des armes, des repas, parce que tout cela étoit la récompense de ces vassaux. Suivant une telle explication, il n'y aurait aucun païs au monde, où l'on ne trouveroit des

[p. 53, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Jean III Kotficz 1341.

Jaroslaw Skotnicki 1376.

Archevêques de Léopol

Chrétien d'Ostrowa 1364.

Antoine 1375.

Evêques de Cracovie

Jean III 1347.

Pierre Falkowski 1348.

Bodzenta Jankowski 1366.

Florien Mokrski 1378.

[p. 53, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux

Dobislaw Fredro 1366.

Jean Szof 1378.

Maréchal de la Cour

Pelka 1364.

Grand Chancelier

Jean de Strzelec Suchywilk

Chanceliers

Jean de Czarnkowa 1368.

Simon 1380.

Grand Thrésorier

Demetrius Bozydar 1399.

[p. 53, col. c] Guerriers.

Prandota Galka de Niedzwiedz combattit avec succès contre les Bohêmes, en 1345.

[p. 53, col. d] Savans et Illustres

Jean Chroniqueur en 1359.

Nanker d'Oxe, Jurisconsulte en 1340.

Stanislas de Cracovie, vivant au milieu du siècle 14eme, Théologien.

[p. 54] Evenemens remarquables sous Casimir le Grand

fiefs et des vassaux ; la Pologne seroit celui où l'on en trouveroit le plus. Les fiefs, ce seront des emplois, des pensions, des répas ; et une brochure intitulée *l'Etat actuel de la Pologne* pourroit passer pour le code féodal. Casimir promet que l'exercice de la religion grecque, établie alors dans la Russie rouge, resteroit libre et c'est dès lors que ce rit est privilégié en Pologne.

1343-1346.

Le Roi faisoit la guerre contre les Russes et les Lithuaniens. Craignant que les Chevaliers Teutoniques ne se joignissent à ses ennemis déjà assez puissans par eux mêmes, il conclût avec l'ordre la paix fameuse, par laquelle il lui céda la Pomerelle et les territoires de Culm et de Mscislaw, ne se réservant que ceux de Cujavie et de Dobrin. Cette paix étoit signée des Barons du Royaume et des villes de Cracovie, Posnanie, Sendomir, Sandek, Kalisz, Vladislaw et Brzest. L'Archevêque de Gnesne et les Evêques y refusèrent leur signature, comme leur approbation.

Henri, Duc de Silesie, regnant à Sagan, meurt en s'efforçant de recouvrer le district de Fraustadt, ville de la Grande Pologne.

1347.

Célébre assemblée tenue à Vislice, à la quelle tous les Prélats, Palatins, Castellans, Officiers et Dignitaires de la Petite et de la Grande Pologne assistoient. Casimir y reforma les abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la justice, et publia de nouvelles loix. Il ordonna que les Juges Généraux⁶² [p. 55] des provinces prendroient connoissance des causes relatives aux héritages terrestres, qu'il déciderait lui-même, assisté de quelques barons ; ou bien, en cas d'absence il nommeroit six ou quatre barons qui, présidés par le Juge Général, référoient de la cause, la jugeroient en dernier ressort. Ce reglement paroît avoir donné l'origine aux tribunaux auliques des Relations et des Jugemens assessoriaux. Les Chambellans terrestres avoient le droit de juger dans toutes les actions pour les bornes des biens et de choisir un Sous-Chambellan /Komornik graniczny/ et un greffier : droit dont ils jouissent encore.

⁶² *ms.* Génereaux.

Ce fut à la même assemblée que Casimir publia cette fameuse loi qui évalue l'assassinat d'un Noble à 30 marcs d'argent. Il est assez surprenant qu'on se soit récrié si généralement contre cette ordonnance. Un auteur célèbre a fait l'impossible pour l'excuser /v. Diss. praem. vol. 1 Constitt./. Cependant on n'a qu'à se ressouvenir que les Polonois suivoient les loix allemandes, qu'un ancien usage chez les Germains étoit d'expier toute espèce de délit par une amende pécuniaire et de ne punir de mort que les crimes d'Etat, que cet usage adopté même en France, sept siècles auparavant, y avoit été autorisé par la loi Salique /Tit. 43, 44, 45/ et pratiqué constamment jusqu'en 1356 où l'on défendit toutes compositions en matière criminelle.

1349.

Le Roi conquiert les districts de Luczko, de Brzescie et de Culm, les incorpore au Royaume et fait une entrée triomphale à Cracovie.

[p. 56] 1355.

L'Empereur Charles IV, ayant cédé, en 1353, à Casimir les droits qu'il avoit comme Roi de Bohême sur le Duché de Masovie et ayant reçu en échange les villes et les Seigneuries de Beuthen et de Creutzenberg, Siemovite est contraint d'en reconnoître la mouvance de la Pologne.

1356.

Casimir abroge les appellations qui s'étoient faites jusqu'alors à Magdebourg, et institue un Tribunal suprême à Cracovie, en réglant que le Procureur Général de Cracovie choisiroit sept échévins auxquels le Roi préposeroit un avoué, que quiconque se croiroit lésé par la sentence prononcée par ces juges, pourroit en appeller au Roi, qui nommeroit des Commissaires pour juger la cause en dernier ressort. Ce tribunal suprême est aboli et les appels vont à présent au Tribunal Assessorial. Le Procureur Général de Cracovie, dont les historiens font ici mention la première fois, dirigeoit cette procuracy /Wielkorzondy Krakowskie/, qui de tout tems a fait partie des revenus du Roi.

1362.

Fondation de l'Archevêché de Léopol, qui fut transféré 1375 à Halicz, ville dans la Russie rouge. C'est dès lors qu'on nomma ces Prelats Archevêques d'Halicz, jusqu'en 1411, que le siège en fut de nouveau fixé à Leopold où il est demeuré.

1363.

Casimir fait les honneurs des noces de sa nièce Elisabeth, fille de Bogislas, Duc de Pomeranie, avec l'Empereur Charles IV, avec beaucoup de magnificence. Les Rois d'Hongrie, [p. 57] de Danemarck, de Chypre et d'autres Princes y assistoient. La dignité et la fonction de Maréchal de la Cour étoit encore inconnue, et Wierzinek, Consul de Cracovie, faisoit alors les arrangemens nécessaires pour cette fête, et étaloit lui même les richesses et sa somptuosité.

1370.

Mort de Casimir, un des plus grands Rois qui aient gouverné la Pologne. Il la trouva à son avènement à la couronne troublée par les incursions fréquentes de ses voisins et par les vexations des gens qui tenoient les places de judicature. Il lui rendit la paix, en concluant ce traité nécessaire avec les Chevaliers Teutoniques, lequel en le débarassant de ses ennemis les plus redoutables, le mit en état de faire tête aux autres moins puissans, et en établissant ces sages ordonnances qui épargnèrent à la nation l'humiliante nécessité de se faire juger par des loix étrangères. Il ne vit pas sitôt son Royaume dans un état paisible, qu'il tâcha de lui procurer un état florissant. Beaucoup de villes et de bâtimens durent leur existence à son attention. Les lettres même entrèrent dans le projet qu'il forma de civiliser la Pologne. Il conçut le premier le dessein de fonder une Accademie à Cracovie et en avoit déjà obtenu la bulle de concession du Pape Urbain V, par laquelle les Evêques de Cracovie en sont constitués Chanceliers perpétuels. Le petit peuple et les laboureurs, cette partie si précieuse d'une nation ne fut jamais opprimée impunément par ses seigneurs. Casimir écouta ses griefs et la soulagea. Les Nobles lui donnèrent le sobriquet de Roi des paisans ; l'histoire lui donne avec raison le surnom de Grand, surnom qu'il n'aquit point par des injustices bruyantes, comme Alexandre et ses émules modernes, mais à ces titres si glorieux qui le méritèrent au Czar Pierre, car il étoit, comme lui, le père et Réformateur de ses sujets.

[p. 58, col. a] 1370. Avènement à la Couronne.

Louis, Roi d'Hongrie, fils de Carobert, Roi d'Hongrie, et d'Elisabeth, soeur de Casimir le Grand, né en 1326.

[p. 58, col. b] Evenemens remarquables

1370.

Louis commença son règne par tout ce qu'il crût propre pour diminuer les regrets que la nation ressentoit d'avoir perdu Casimir le Grand et de voir passer le Royaume à des princes étrangers. Il confirma d'abord tous les droits de recouvrer les provinces démembrées et nommément la Pomeranie, et abolit les impôts intro[d]uits⁶³ par son oncle. Cette assurance que Louis donna à la nation, est regardée comme la première capitulation prescrite aux Rois de Pologne. Cependant, ce n'étoit encore qu'une promesse simple, qui gêna moins l'autorité du Prince, qu'elle ne servit à lever la méfiance et la crainte de ses sujets ; et Henri de Valois fut le premier dont les pacta conventa furent plus étendus et qui les confirma par un serment solennel.

Le Roi est couronné à Cracovie, malgré les raisons que l'Archevêque de Gnesne allégua pour que cette cérémonie se fit dans la métropolitaine.

Louis s'en retourne en Hongrie, y emporte les marques de la Royauté et commet la régence à sa mere.

1372.

Le Roi renonce à ses droits sur la Silesie, en faveur de Charles IV, Roi de Bohême, et de ces successeurs à ce Royaume.

⁶³ *ms.* introuits.

1373.

Troubles excités par Ladislas, un de descendans des Ducs de Masovie, qui prétendoit à la couronne ; on l'appaisa par une somme d'argent et par une abbaye dans la Hongrie.

[p. 59, col. a] Femmes. 1. Marguerite, fille de l'Empereur Charles V, morte en 13[4]9⁶⁴.

2. Elisabeth, fille d'Etienne, Gouverneur de Bosnie, fut pendue par les Hongrois rebelles en 1387.

[p. 59, col. b] Enfans. 2. Marie, femme de Sigismond, Margrave de Brandebourg, qui fut élu Roi d'Hongrie en 1387 et ensuite Empereur.

2. Hedvige, née en 1371, qui regna.

[p. 59, col. c] 1382. mort.

Louis meurt à Tarnava, en 1382, enterré à Weissenbourg.

[p. 59, col. d] Princes contemporains

Papes

Grégoire XI 1378.

Urbain VI 1389.

Empereurs d'Orient

Jean Paléologue 1384.

Emanuel II 1418.

⁶⁴ *ms.* 1389.

Empereurs d'Occident

Charles IV 1378.

Venceslas 1400.

Maison Othomane

Amurat I 1388.

Rois de France

Charles V 1380.

Charles VI 1422.

Rois d'Espagne

Henri II 1379.

Jean I 1390.

Rois de Portugal

Ferdinand I 1383.

Jean 1433.

Rois d'Angleterre

Edouard III 1377.

Richard II 1399.

Rois de Danemarck

Valdemar III 1375.

Olaus V 1387.

[p. 59, col. c] Roi de Suède

Albert 1387.

Ducs de Russie

Demetrius Iwanowicz 1381.

Basile Demétrowicz 1399.

[p. 60] Evenemens remarquables sous Louis et Hedvige

1374.

Les Polonois refusent de payer les impôts sur les terres /nommés Poradlne/. Louis les modera jusqu'à deux gros par chaque arpent, après que les Grands du Royaume eussent déclaré ses filles habilles à lui succéder au défaut d'hoirs masculins.

Loi par laquelle il n'est permis qu'aux Gentilshommes polonois d'occuper les charges du Royaume.

1375.

Fondation des Evêchés de Kamieniec, de Lucéorie et de Przemislie.

1378.

La Reine-mere ayant abdiqué la regence, Louis la veut conférer à Ladislas, Duc d'Oppeln, mais la nation s'y oppose.

1381.

Le Roi donne la régence à l'Evêque de Cracovie, au Castellan de Cracovie et au Palatin de Kalisz ; mais à l'Evêque seul le pouvoir de conférer toutes les charges vacantes, excepté celles de Castellan et de Palatin de Cracovie. On a crû long tems que cet arrangement avoit été précédé d'une confédération /Rokosz/ de la noblesse à Gliniani. Mais on est revenu de cette erreur après la solide réfutation qu'en a faite Msgr Joseph André Zaluski, actuellement Evêque de Kiovie, qui a publié à ce sujet : Specimen historiae Polonae criticae, imprimé à Varsovie / Dantzig 1733 – in 4to.

[p. 61, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne.

Jaroslaw Skotnicki 1376.

Jean IV Suchywilk 1382.

Bodzenda 1389.

Archevêques d'Halicz

Mathieu 1377.

Bernard 1391.

Evêques de Kracovie.

Florien Mokrski 1378.

Zawisza z Kurozwenk 1380.

Jean IV Radlicki 1392.

Il fut docteur en médecine.

[p. 61, col. b] Ministres d'Etat.

Grands Maréchaux

Jean Szof 1378.

Nicolas z Brzezia 1389.

Maréchal de la Cour.

Jean z Moskorzowa 1395.

Grands Chancéliers

Nicolas Zaklika z Miedzygorza 1378.

Jean Radlicki

Docteur en médecine 1381.

Zaklika z Miedzygorza 1389.

Chancéliers.

Simon 1380.

Nicolas z Moskorzowa 1387.

Thrésorier.

Demetrius Bozydar 1399.

[p. 61, col. c] Guerriers.

[p. 61, col. d] Savans et Illustres.

[p. 62] Evenemens remarquables sous Louis et Hedvige

1382.

Mort de Louis qui avoit designé pour son suc[c]esseur⁶⁵ son⁶⁶ gendre Sigismond, margrave de Brandenbourg. Confédération des Etats, appelée Kaptur, pour maintenir la tranquillité publique ; elle a donné l'origine à cette Justice temporaire qui pendant un interregne est seule en activité. Sigismond refuse de satisfaire aux demandes des Polonois qui, à leur tour, refusent de le reconnoître Roi. Il[s]⁶⁷ déclarent qu'ils donneront la couronne à une fille de Louis, à condition qu'elle s'oblige à demeurer en Pologne. La Reine douairiere promet que Hedvige observera cette condition. On projette de lui faire epouser Siemovite, Duc de Masovie, qui est même déjà proclamé Roi par l'Archevêque de Gnesne, mais qui n'est point reconnu universellement.

1384.

Hedvige se fait couronner au grand contentement de la nation. Elle étoit, selon les historiens polonois, la plus belle Princesse de son tems et douée de mille brillantes qualités.

1385.

Ambassade solemnelle envoyée de Jagellon, Grand Duc de Lithuanie, pour rechercher en mariage la Reine Hedvige. Les conditions qu'il faisoit offrir, étoient d'embrasser la religion chrétienne, d'unir tous ses états à la Pologne et de reconquerir ceux qui ci devant y avoient appartenû. Les Grands du Royaume y donnent [p. 63] leur consentement sans consulter le coeur de la Reine qui s'étoit déclaré depuis long tems en faveur de Guillaume d'Autriche, auquel elle avoit été promise dès le vivant du Roi Louis, son père, et qui avoit même, dit Dlugoss, ratifié le contrat par la consommation. Ce Prince vient à Cracovie dans la résolution d'epouser la Reine. On le contraint de sortir du chateau et en barricade les portes. La Reine tente inutilement à les forcer et Guillaume d'Autriche sort secrètement du Royaume. Hedvige effrayée des fausses relations qu'on lui avoit faites de son futur et qui laissoient à peine à ce Prince la figure humaine, charge un homme de confiance de l'examiner de plus près. Jagellon se montre à cet Envoyé tout nud dans un bain. Celui-ci s'en retourne et fait un rapport très propre à calmer entièrement l'esprit de la Reine et à dissiper toutes ses

⁶⁵ *ms.* sucesseur.

⁶⁶ *ms.* sont.

⁶⁷ *ms.* Il.

frayeurs. Tant il étoit difficile de lui persuader qu'un payen pût être aimable ; on croyait alors qu'avec des dogmes pervers on ne pouvoit pas avoir bonne mine et que la différence des religions en mettoit aussi dans la figure.

Remarques particulieres

Sous la race des Piastes le pouvoir des Princes de Pologne étoit souverain et illimité. Les premiers Ducs l'exerçoient d'une manière despotique. Quand Boleslas III avoit ouvert le chemin par son partage funeste [p. 64] de l'a. 1138, à tant de guerres intestines, qui le suivirent, et que ses descendans jaloux l'un de l'autre se disputoient sans cesse le territoire de Cracovie et les prerogatives qui en étoient insép[arables]⁶⁸, les Seigneurs de la Petite Pologne furent recherch[és]⁶⁹ avec empressement des Concurrens, puisqu'il leur étoit aisé de faire pancher la balance en faveur de celui qui les avoit mis de son côté. C'est de là qu'ils s'arrogerent ce pouvoir presque égal à celui des maîtres de palais en France, et qu'on voioit disposer les Evêques et les Palatins de Cracovie à leur gré de l'autorité suprême.

Nicolas, Palatin de Cracovie, y mit des conditions, comme il voulût, et Lesque, malgré son droit du sang, manqua la Petite Pologne, parce qu'il refusa d'assouvir la haine de ce Palatin.

La réunion de toutes les provinces de Pologne sous Boleslas V rabaissa de nouveau l'autorité des prélats et des Barons /ou Seigneurs séculiers/. Ils furent consultés, mais il dépendoit toujours des Rois de suivre leurs avis ou de les rejeter. Casimir désigna Louis son successeur, malgré les Senateurs /car ils prirent ce nom qui ne signifia alors que Conseillers/ et fit la paix avec l'ordre Teutonique contre la volonté des Evêques. Les Senateurs n'étoient pas non plus seuls, qui eurent influence dans les affaires. la Diète de Vislice étoit composée des Prélats, des Palatins, des Castellans, des Officiers et des Dignitaires de la Grande et de la Petite Pologne.

[p. 65] Les Roturiers meme prirent part aux délibérations et ils donnerent leurs voix l'a. 1356 pour l'institution d'un Tribunal suprême à Cracovie.

Les Palatins étoient les Généraux des armées /Woiewody/ et quand, après la mort de Boleslas III, il y eut dans la Pologne une quantité de petits souverains, chacun d'eux avoit son Palatin qui étoit à la fois à la tête des troupes et de la cour. Après l'a. 1170, les Palatins

⁶⁸ *ms.* inséperables.

⁶⁹ *ms.* recherché.

devinrent gouverneurs de certaines provinces qu'on trouve désignées plus tard par le nom de Palatinats. Dans les tems plus anciens, la Pologne étoit divisée en châtelanies, et les Castellans étoient en même tems les Gouverneurs de leur château et les grands Juges de leur châtelanie.

On peut dire que l'autorité royale reçut le premier échec sous le regne de Louis. Ce Prince sentoit bien les prétentions que les descendans mâles de Piastes pouvoient former sur la couronne de Pologne, et fit tout son possible pour se concilier les coeurs de la nation et pour l'obliger de demeurer attachée à sa maison. Ce furent les raisons pour lesquelles il l'affranchit de tous les impôts à l'exception d'un seul qui ne pouvoit nullement suffire dans les besoins. Demarche dangereuse qui doit être regardée comme la source du pouvoir des Etats !

Ces faits semblent l'emporter sur les raisons par lesquelles un des plus savans Polonois de nos jours s'est [p. 66] efforcé de prouver que les Principaux du Royaume avoient déjà concouru au gouvernement en 1140. – Il conste plutôt que les Seigneurs assemblés⁷⁰ dans cette année à Cracovie, ne firent qu'exécuter les ordres que Boleslas III leur avoit donné avant sa mort, touchant le partage de sa succession. C'étoit une précaution bien nécessaire pour la tranquillité publique, que ce partage se fit par des gens desintéressés, instruits parfaitement de la volonté du Testateur et quasi sous les yeux de la nation. Cependant, si les seigneurs avoient eu le droit de s'y opposer, il seroit fort étonnant qu'ils ne s'en étoient pas servis, parce que rien n'étoit si aisé à prévoir, que les suites facheuses de ce demembrement. Si donc un Prince peut disposer librement de ses états comme de ses domaines, s'il en peut régler le partage meme après sa mort, si ses dispositions sont reconnues obligatoires et reçues universellement par la nation immédiatement après son décès, peut-on douter que ce Prince ne fut pas souverain ? Il est vrai que les Seigneurs, profitant dans la suite des troubles qui agitoient la famille de Boleslas III, augmentèrent leur puissance aux dépens de celle des Ducs. Mais ces entreprises étoient illégitimes et criminelles, et on ne peut nom[p. 67]mer qu'usurpation la part qu'ils s'arrogerent alors au gouvernement, parce qu'ils n'y étoient pas encore appelés par les loix fondamentales du Royaume, comme ils [le]⁷¹ sont de nos tems.

[p. 68, col. a] 1386. Avénement à la couronne.

Ladislas Jagellon, Grand Duc de Lithuanie.

⁷⁰ *ms.* assemblées.

⁷¹ *ms.* se.

1386.

Jagellon arrive à Cracovie au ravissement des Polonois et à la douleur de la Reine dont le coeur préferoit toujours le prince d'Autriche. Elle se rend enfin aux prières de la nation et consent de sacrifier la passion aux interêts et à la tranquillité de ses sujets. Jagellon est batisé, marié à Hedvige et reconnu Roi dans un meme jour : il avoit exigé que ces cérémonies se fissent sans intervalle, car il craignoit qu'il ne fut la dupe des Polonois et qu'il ne se fit Chrétien pour rien.

1387.

Le Roi qui avoit reçu au batême le nom de Ladislas, accomplit les promesses qu'il avoit faites. Il va dans la Lithuanie, y établit la religion chrétienne, fonde l'Evêché de Vilna et constitue son frère Casimir grand Duc de Lithuanie.

1389.

Cette préférence donnée à Casimir, choque les autres parens de Ladislas, qui prétendoient à la même dignité. Ils prennent les armes pour l'obtenir. Alexandre ou Vitolde demeure vainqueur dans ces démêlés et Ladislas le fait grand Duc de Lithuanie, en se réservant le nom de Duc suprême.

1390.

La Reine conquiert à la Pologne la Russie rouge que son père avoit donnée aux Hongrois.

[p. 69, col. a] Femmes. Hedvige, Reine de Pologne, par le droit de succession, née en 1371, mariée en 1386. Il y eu[t]⁷² souvent des démêlés entre elle et le Roi qui soupçonnoit toujours sa passion envers Guillaume d'Autriche pas entièrement éteinte. Gnievossius Damalewicz qui étoit l'auteur principal de ces dissensions et qui avoit accusé la Reine d'un commerce criminel, fut cité à Vislice pour vérifier ses accusations à ce jugement. La Reine avoit douze champions de son coté, prêts à defendre la justice de sa cause, les armes à la main : preuve du combat judicia[i]re⁷³ établi alors aussi en Pologne. Le calomniateur fut condamné de révoquer les faussetés qu'il avoit avancées et d'aboyer à la ma-

[p. 69, col. b] Enfants. 1. Elisabeth Bonifacie, née en 1399, morte trois jours après.

[p. 69, col. c] 1434. mort.

Ladislav Jagellon mourut en 1434, à Grodek, petite ville de Podlachie, et fut enterré à Cracovie. On fit aussi la cérémonie de ses obsèques à Bâle où se tenoit alors le concile.

[p. 69, col. d] Princes contemporains

Papes

Urbain VI	1389.
Boniface IX	1404.
Innocent VII	1406.
Alexandre V	1410.
Jean XXIII	1415.
Martin V	1431.
Eugene IV	1447.

Empereurs d'Orient

Emanuel II	1418.
------------------	-------

⁷² *ms. eu.*

⁷³ *ms. judiciare.*

Jean Paléologue 1444.

Empereurs d'Occident

Venceslas 1400.

Robert 1410.

Sigismond 1437.

Maison Othomane

Amurat I 1388.

Bajazet I 1401.

Soliman 1409.

Moise 1413.

Mahomet I 1421.

Amurat II 1451.

Rois de France

Charles VI 1422.

Charles VII 1461.

Rois d'Espagne

Jean I 1390.

Henri III 1406.

Jean II 1454.

1395.

Ladislas, Duc d'Oppeln, refuse de reconnaître la directe de la Pologne sur les terres qu'il avoit reçues en présent du Roi Louis. Les Polonois s'emparent de ces terres. Le Duc d'Oppeln appelle au secours les Chevaliers Teutoniques et se determine à leur engage le district de Dobrin pour une somme d'argent.

1399.

Le Roi se trouve extrêmement embarrassé par la mort de la Reine Hedvige. Déjà il étoit pret de quitter la Pologne et de s'en retourner en Lithuanie, déjà il avoit déclaré qu'il n'avoit point à rester dans le Royaume après la mort de celle qui en étoit l'héritière, quand quelques uns de ses conseillers lui proposèrent la petite fille de Casimir le Grand, dont les droits étoient même mieux fondés, que ne l'avoient été ceux d'Hedvige. Ladislas saisit ce projet avec empressement et envoie incessamment demander cette princesse en mariage.

1401.

Noces du Roi avec Anne dont la laideur diminueoit considerablement la joie qu'il ressentoit de se voir raffermi par elle sur le trône.

L'union de la Pologne et de Lithuanie est confirmée à la diète de Vilna. Les Valaques font des incursions dans la Podolie et sont battus. On fait prisonnier leur Palatin et on ne l'élargit qu'à condition que lui et ses successeurs seroient vassaux des Rois de Pologne ; ils l'étoient auparavant des Rois d'Hongrie.

[p. 71, col. a] -nière d'un chien, couché sous un banc /sub scamno judicialiter latrare, ut canis/. La Reine mourut en couches 1399, en odeur de sainteté.

2. Anne, fille du Comte de Cilley, petite fille par sa mère de Casimir le Grand, mariée en 1400, morte en 1416.

3. Elisabeth, fille d'Otton Pilecki, Palatin de Sendomir, veuve d'un Comte Granowski, mariée en 1417, morte en 1420.

4. Sophie, fille d'André⁷⁴ Iwanowicz, Duc de Kiovie, mariée en 1422, couronnée en 1424, en présence de l'Empereur Sigismond, d'Eric, Roi de Danemarck, et de beaucoup d'autres princes. Sa fécondité la rendit suspecte de l'adultère ; elle fut obligée de s'en purger par serment en 1427, morte en 1461.

[p. 71, col. b] Enfants. 2. Hedvige, née en 1408, mariée en 1421, à Frédéric, Margrave de Brandebourg. Elle fut reconnue héritière du Royaume, en cas que le Roi décedât sans posterité masculine ; et elle mourut⁷⁵ en 1431, empoisonnée, comme l'on soupçonna, par sa belle mère.

3. Ladislas, né en 1424, qui régna.

4. Casimir, né en 1426, mort 1427.

4. Casimir, né en 1427, qui régna.

4. Une fille, mariée à Eric, Duc de Pomeranie.

[p. 71, col. c] 1434. mort.

[p. 71, col. d] Princes contemporains

Rois de Portugal

Jean 1433.

Edouard 1438.

Rois d'Angleterre

Richard II 1399.

Henri IV 1413.

Henri V 1422.

Henri VI 1461.

⁷⁴ *ms.* Andrée.

⁷⁵ *ms.* mourute.

Rois de Danemarc

- Olaus 1387.
Margueritte 1412.
Eric IX 1438.

Rois de Suède

- Margueritte 1412.
Eric IX 1438.

Ducs de Russie

- Basile Demitrowicz 1399.
Greg. Demitrowicz 1406.
Basile Basilowicz 1413.
Iwan Basilowicz 1505.

[p. 72] Evenemens remarquables sous Ladislas Jagellon

1404.

Traité avec les Chevaliers Teutoniques, par lequel le Roi et le grand Duc s'obligent à leur céder la Samogitie et de payer quarante mille florins pour lesquels le Duc d'Oppeln leur avoit⁷⁶ engagé le territoire de Dobrin.

Diète à Korczin, composée des Senateurs et des Nobles pour délibérer sur les moyens de lever cette somme. Il y fut arrêté qu'on payeroit de chaque arpent douze gros, y compris les deux qu'on étoit obligé d'en payer au Roi, suivant les anciennes coutumes. On ajusta la clause que ce consentement ne préjudicieroit point aux droits des Nobles et que les impôts ne seroient point exigés à l'avenir, comme de droit. Cette diète peut être regardée comme

⁷⁶ *ms.* avoient.

l'époque du commencement des diétines et du droit des Nobles de prendre part aux deliberations publiques. Ce droit ne s'étendoit pourtant que sur celles qui regardoient l'imposition des taxes que les Rois n'étoient plus maitres de lever à leur gré, après la déclaration de Louis.

Congrés de Breslau : l'Empereur Venceslas, comme Roi de Bohême, y proposa à Ladislas une alliance offensive et deffensive perpetuelle, et offrit de lui restituer la Silesie et d'autres terres. Mais les Polonois craignoient trop de se voir impliqués dans des guerres ruineuses, pour agréer un tel traité.

Autre Congrès de Gniewków. Les Chevaliers Teutoniques se fondant sur une chartre de Casimir II, par laquelle ils prétendoient que ce prince avoit renoncé aux armes et au titre de Duc de Pomeranie, exigent que Ladislas s'en abstint

[p. 73, col. a] Archevêques de Gnesne et Evêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Bodzenta 1389.

Jean Kropidlo, Duc d'Oppeln 1394.

Drobogost Nowodworski 1402.

Nicolas Kurozwenk 1411.

Nicolas II Tronba 1422.

Albert II 1436.

de Halicz

Bernard 1391.

Jacques 1411.

Nicolas Tronba 1411.

de Léopol

Jean Rzeszowski 1435.

Le siège archiepiscopal fut transféré à Léopol en 1416.

Evêques de Cracovie

Jean IV Radlicki 1392.

Pierre II Wisz 1412.

Albert 1423.

Sbigné Olesnicki 1455.

[p. 73, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux

Raphael Tarnowski 1391.

Demetrius z Goraia 1399.

Sbigné z Brzezia 1425.

Jean Glowacz d'Oleśnica 1440.

Grands Chanceliers

Zaklika z Miedzygorza 1387.

Nicolas z Kurowa 1400.

Albert, Evêque de Cracovie 1423.

Jean Szafranec 1433.

Chancéliers

Nicolas Tronba 1405.
Pierre Dunin 1415.
Jean Szafraniec 1423.
Stanislas 1427.
Ladislas z Oporowa 1439.

Grands Thrésoriers

Demetr. Bozydar 1399.
Hincza z Przemankowa
Tomas z Czarnki 1428.
André z Lubienia 1436.

Maréchaux de la Cour

Jean z Moskorzowa 1397.
Laurent z Kalinowy 1425.
Nicolas z Zakrzowa 1444.
Spithko /Rogatianus/

de Melstin etoit en grande autorité à la cour, parce que le roi attribuoit principalement à ses soins son avènement à la couronne de Pologne.

[p. 73, col. c] Guerriers.

Chrétien d'Ostrów, Castellan de Sendomir, commandoit un corps d'armée dans l'expédition du Roi contre le Duc d'Oppeln en 1396.

Zindran de Maschcowycze, Miecznik Krakowski, commandoit l'armée polonoise dans la guerre avec les Chevaliers Teutoniques en 1410.

Nicolas de Michalow, Castellan de Cracovie, fut fait Général des troupes polonoises en 1433, le Roi étant trop âgé pour pouvoir soutenir les fatigues de la guerre.

[p. 73, col. d] Savans et Illustres.

Nicolas de Blonie, vivant en 1415, Théologien. Ses ouvrages sont imprimés sous le nom de Nicolaus Polonus ; d'autres – sous celui de Nicolaus a Plove.

Mathieu de Cracovie, Evêque à Worms, Cardinal du titre de S. Cyriaque, mort en 1410.

Albert de Brudzewo, Théologien à la cour du grand-Duc Alexandre.

André Lascharius, vivant en 1414, Théologien et politique.

[p. 74] Evenemens remarquables sous Ladislas Jagellon

de même ; mais le Roi ne trouve point à propos de s'y conformer.

1410.

Le grand Duc de Lithuanie, exposé aux incursions continuelles de l'ordre, engage le Roi de l'aider à faire la guerre aux Chevaliers. Grands préparatifs pour cette guerre. On leva des troupes étrangères /oti pendiarios/ auxquelles on paya la solde, et dès lors il y eut toujours, en cas de guerre, des soldats qui recevoient leur paye. Les Grands du Royaume joignoient aux troupes du Roi, celles qu'ils avoient levé et qu'ils entretenoient. Toute l'armée polonoise fut arrangée sous 50 bannières. Il y eut deux Quartier-maitre[s]⁷⁷ de Camp /Oboznych/, et Zindran de Maschcowycze la commanda. Le Roi envahit la Prusse. Célèbre bataille près de Tannenberg, où les Chevaliers Teutoniques sont défaits totalement et le Grand Maitre Ulric de Jungingen tué.

1411.

Henri de Plauen qui le remplaça, retablit les affaires de l'ordre. Ses succès et les instances du Grand Duc, qui souhaitoit l'acquisition de la Samogitie, déterminèrent le Roi à faire la paix de Thorn. Ladislas y restitua aux Chevaliers toutes les conquêtes qu'il avoit faites

⁷⁷ *ms.* Quartier-maitre.

dans la Prusse, leur assura la Samogitie après sa mort et celle d'Alexandre, Grand Duc de Lithuanie, et l'ordre lui paya une somme d'argent.

[p. 75] 1412.

Alliance entre le Roi et l'Empereur, dont les articles sont fort captieux. Ladislas en fut la dupe. Sigismond rend au Roi les marques de la Royauté de Pologne, que Louis avoit emporté en Hongrie, et lui engage la terre de Zips, en promettant que passé le terme fixé pour le rachat, il en payeroit le double. Il est passé tant de ces termes qu'il faudroit aux Rois d'Hongrie une somme si prodigieuse, suivant la teneur du contrat, pour ravoir ce territoire, qu'ils n'ont pu faire mieux qu'en le laissant à la Pologne. De plus, il y a quantités de traités posterieurs qui dérogent à la stipulation du retrait /v. Zaluski, Epist., T. I, p. 469/.

1413.

Diète à Hrodlo, qui resserra l'union entre la Pologne et la Lithuanie. On constitua que les Lithuaniens jouiroient des même[s]⁷⁸ prèrogatives et privilèges que les Polonois ; qu'ils recevraient leur grand Duc des mains des Rois de Pologne ; qu'en cas que Ladislas dût mourir sans héritiers et successeurs légitimes, ils concourroient avec les Polonois à l'élection d'un nouveau Roi ; et qu'enfin les deux nations tiendroient leurs délibérations conjointement à Lublin ou à Parczów, du consentement du Roi.

La Samogitie embrasse la religion chrétienne. Cette conversion fut d'autant plus remarquable qu'au défaut des ecclésiastiques qui sçavoient la langue du païs, le Roi étoit obligé de prêcher lui-même l'évangile.

[p. 76] 1414.

Commencement de la guerre avec les Chevaliers Teutoniques, faite par intervalles.

⁷⁸ *ms.* même.

1416.

L'Empereur Sigismond va de Constance à Paris, accompagné de Nicolas Tronba, Archevêque de Gnesne, qui avoit soutenu au concile la dignité de son rang avec beaucoup de magnificence, et avoit enchéri même sur les Cardinaux. Trêve avec l'ordre Teutonique par la médiation de Charles VI, Roi de France.

1417.

Le Roi épouse contre l'avis des senateurs, Elisabeth de Pilcza, qui avoit eu déjà trois maris dont le dernier étoit Granowski, Castellan de Naklo. Elle fut couronnée par l'Archevêque de Leopol, dans l'absence de celui de Gnesne. Nicolas Tronba s'en offense, il prétend que ce sacre n'auroit dû se faire que par lui, et pour empêcher qu'on n'empietât pas sur ses droits, il demande et obtient au concile de Constance le titre de Primat de Pologne et de Lithuanie pour lui et pour ses successeurs.

1418.

Le grand Duc de Lithuanie prend part aux différends qui s'élevent entre les concurrens au trône des Tartares. Geray-Ferden en devient l'Empereur.

1420.

La Reine s'efforce en vain pour fair[e]⁷⁹ créer son fils des troisièmes noces Comte de Pologne. Le Chancelier refuse le sceau comme une chose prejudic[i]able⁸⁰ à la Noblesse.

[p. 77] 1421.

Les Bohêmes qui s'étoient révoltés contre Sigismond, offrent ce Royaume à Ladislas, lequel craignant de se compromettre avec l'Empereur et tenant la conquête d'un païs tout plein encore de trouble et de confusion pour très peu assurée, leur repondit qu'il ne trouvoit point à propos d'aller regner sur des sujets si attachés à une religion différente à la sienne.

⁷⁹ *ms.* fair.

⁸⁰ *ms.* prejudicable.

1422.

Frédéric, Margrave de Brandenbourg, époux de Hedvige, âgé de 8 ans, vient à Cracovie pour y être élevé sous les yeux de la nation, comme successeur éventuel à la couronne.

Nitolda, avide d'un Royaume, envoie Sigismond Coributh, neveu du Roi, du consentement de son oncle, pour conquérir celui de Bohême, mais ce projet échoua bientôt par une alliance que l'Empereur conclût avec Ladislas, en vertu de la quelle Coributh fut rappelé.

Guerre avec l'ordre Teutonique de peu de durée. Après qu'elle fut terminée par la paix de Culm, les porte-enseignes rendirent leurs étendarts au Roi, et les armées furent congédiées ; ce qui prouve qu'il n'y avoit pas encore alors des troupes entretenues perpétuellement.

1425.

Les Senateurs s'engagent d'assurer au Prince Royal la succession à la couronne, à condition que son père confirmeroit les droits et les privilèges de la nation. Ladislas persuadé que sans cela le Royaume ne sortiroit point de sa famille, fuit peu de cas de cette promesse et ne se presse point d'accomplir la condition qu'on y avoit mis.

1429.

Congrès de Lucéorie. L'Empereur Sigismond y tente de semer la discorde entre le Roi et le Grand Duc, dont [p. 78] l'amitié ne lui paroissoit guerres convenable à ses intérêts. Il entreprend⁸¹ de flatter l'ambition d'Alexandre, en s'offrant de le reconnoître Roi, le Grand Duc saisit avec empressement des ouvertures si conformes à ses désirs. Ladislas même préfere l'amitié pour son oncle au bien de ses états. Mais les Polonois résistent fermement. Sbigné Olesnicki, Evêque de Cracovie, s'etoit mis à leur tête. Digne Prélat qui auroit été sans défaut, s'il n'avoit poussé un peu trop loin l'autorité que lui donnoient son sang et ses vertus !

Alexandre, aidé de l'Empereur, fait des nouveaux efforts pour s'imposer la couronne, malgré les Polonois et malgré le Pape qui l'en avoit fortement dissuadé.

⁸¹ *ms.* entreprend.

1430.

La mort du grand Duc, Prince sage, généreux, brave, actif, sobre et jaloux de son autorité qu'il exerçoit en despote sur les Lithuaniens, prévient les troubles qu'il alloit exciter.

Diète à Jedlna. La nation promet à Ladislas de reconnoître Roi après sa mort un de ses fils ; le Roi confirme les droits et les privilèges de la nation.

Boleslas Suidrigello, frère du Roi, obtient le grand Duché de Lithuanie. Il étoit si peu habile à le gouverner, qu'il étoit à se gouverner lui-même. Colère, inconstant, impetueux, il perdit souvent par un usage immodéré des liqueurs fortes le peu de raison qui lui restoit. Ladislas l'avoit fait Grand Duc à condition qu'il restitueroit la Podolie à la Pologne, il le refuse, les Polonois s'en emparent de force. Boleslas prend les armes, est battu, déposé et contraint de [p. 79] céder sa dignité à Sigismond, frère d'Alexandre et oncle du Roi.

1431.

Il s'efforce de s'y maintenir avec l'aide des Chevaliers Teutoniques.

1433.

Les Chevaliers font une trêve avec le Roi pour douze ans et Boleslas demeure seul chargé du soin de faire valoir ses droits. Fondation des Evêchés de Chelm et de Kiovie.

1434.

Ladislas Jagellon avoit toutes les qualités d'un honnête homme et peu de celles d'un grand Roi. L'Empereur Sigismond abusa de sa droiture, Vitolde – de son amitié et les Grands du Royaume – de sa libéralité. Il commença par ses donations de diminuer les domaines des Rois de Pologne. Il est étrange que le Pape Martin V ayant déclaré ces donations injustes et nuisibles au Royaume, donna la faculté à l'Archevêque de Léopol de les révoquer ; comme si les successeurs de St. Pierre étoient en même tems les directeurs des finances des Rois /v. Dlug. L. XI pag. 489 ad a. 1425/.

[p. 80, col. a] 1434. Avènement à la Couronne.

Ladislas III, fils de Ladislas Jagellonn, est couronné, âgé de 10 ans, à Cracovie, en 1434, devient majeur vers la fin de l'a. 1438, ayant 14 ans accomplis, et couronné Roi d'Hongrie à Stul-Weissembourg, en 1440.

[p. 80, col. b] Evenemens remarquables sous Ladislas III

1434.

Diète à Posnanie où il est dit qu'il ne convenoit point de négliger l'hér[i]tier⁸² juste et légitime de la couronne. Ladislas III est sacré, malgré les avis de trois barons qui faisoient de sa minorité un obstacle à son couronnement. On cita l'exemple de Casimir le Grand, et le jeune Roi confirma même par serment les privilèges de la nation. La régence fut réglée de sorte que chaque district du Royaume auroit son régent, les terres de Cracovie en auroient deux.

Boleslas Suidrigello envahit la Lithuanie, est défait totalement et réduit à se soumettre au Roi qui ayant tenté inutilement de le réconcilier au Grand Duc, l'exile en Transilvanie.

1435.

Paix dite perpétuelle, conclue à Brzescie en Cujavie, entre le Roi et les Chevaliers Teutoniques.

1436.

Suivant la décision du Roi sur les différends qui s'étoient élevés entre les deux fils d'Alexandre, Palatin de Valachie, au sujet de la succession dans ces terres, elles furent partagées en deux Palatinats. Elie qui obtint celui de Moldavie, et Etienne qui reçut celui de Valachie, en prêtent hommage au Roi.

1438.

⁸² *ms.* hérétier.

La Bohême est troublée par deux partis, dont l'un offre la couronne à Albert d'Autriche, l'autre à Casimir, frère du Roi. Les Polonois marchent dans ce país pour maintenir leur Prince contre son concurrent.

[p. 81, col. a] Femmes.

[p. 81, col. b] Enfants.

[p. 81, col. c] 1444. mort.

Ladislas II[I]⁸³ fut tué en 1444, à la bataille de Varne, donnée contre les Turcs.

[p. 81, col. d] Princes contemporains

[p. 82] Evenemens remarquables sous Ladislas III

1439.

Tréve de Breslau au sujet des affaires de Bohême. Albert en demeure en pos[s]ession⁸⁴.

1440-1443.

Casimir succède à Sigismond, Grand Duc de Lithuanie, qui avoit été massacré par des conjurés, à cause de sa cr[u]auté⁸⁵. Mort de l'Empereur Albert qui laissa deux filles et son épouse enceinte. Le Roi consent aux demandes des Hongrois mécontents, qui lui avoient député pour lui offrir la couronne et le mariage avec la Reine douairière. Elisabeth accoucha d'un Prince qu'on nomma Ladislas, et crût plus juste de conserver le Royaume à son fils que de le transmettre aux Rois de Pologne. Ces differends sont composés de sorte que le jeune Ladislas seroit Roi d'Hongrie et que pendant sa minorité le Roi de Pologne en seroit le regent.

⁸³ *ms.* II.

⁸⁴ *ms.* possession.

⁸⁵ *ms.* crauté.

Le Cardinal Julien est envoyé du Pape Eugene IV pour procurer la paix à la Hongrie et pour exciter le Roi régent à la guerre contre les Turcs.

1444.

Celui-ci embrasse avec avidité cette occasion pour signaler son courage. La guerre est faite avec beaucoup de succès, attribué pour la plûpart à la valeur du Roi, de Jean Corvin et de George Castriote, surnommé Scanderberg ; et les Turcs sont contraints de faire une paix désavantageuse à Ségedin.

[p. 83, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne.

Albert II Jastrzenbiec 1436.

Vincent II Doliwa 1448.

de Léopol

Jean Rzeszowski 1435.

Jean II Odrowonz 1450.

Evêques de Cracovie

Sbigné Olesnicki 1455.

Il fut fait Cardinal et achèta en 1443, du Duc de Teschen, en Silesie, le Duché de Séverie, qu'il unit à l'Evêché de Cracovie. Depuis, ces Evêques se nomment Ducs de Séverie.

[p. 83, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux

Jean Glowacz d'Olesnice 1440.

Nicolas z Brzezia 1458.

Grand Chancelier

Jean z Koniecpola 1455.

Chancéliers

Vincent Kot z Donbna 1437.

Pierre Woda z Szczenkocina 1454.

Grands Thrésoriers

André z Lubienia 1436.

André z Br[z]ezia⁸⁶ 1440.

Jacques z Lubienia 1448.

Maréchal de la Cour

Nicolas z Zakrzowa 1444.

[p. 83, col. c] Guerriers.

Sandivogius d'Ostrorog, Palatin de Posnanie, et Jean de Tenczin, Palatin de Sendomir, commandoient l'armée polonoise qui devoit maintenir le Prince Casimir sur le trône de Bohême, en 1438.

[p. 83, col. d] [Princes contemporains]⁸⁷

Pape

Eugene IV 1447.

⁸⁶ *ms.* Brezia.

⁸⁷ *ms.* Savans et Illustres.

Empereur d'Orient

Jean Paléologue 1440.

Empereurs d'Occident

Sigismond 1437.

Albert d'Autriche 1439.

Frédéric III 1493.

Maison Othomane

Amurat II 1451.

Roi de France

Charles VII 1461.

Roi d'Espagne

Jean II 1459.

Rois de Portugal

Edouard 1438.

Alphonse V 1481.

Roi d'Angleterre

Henri VI 1461.

Rois de Danemarck et de Suède

Eric IX 1438.

Christophe III 1448.

[p. 84] Evenemens remarquables sous Ladislas III

Cette paix étoit conclüe pour dix ans. L'Empereur de l'Orient, le Cardinal Julien Césarini et Jean Corvin persuadent au Roi de la rompre. Ladislas ressentit des scrupules de commettre un parjure : le Cardinal les leva, en lui donnant l'absolution du serment qu'il avoit fait. Alors le Roi, se voyant autorisé par un pilier d'Eglise de manquer de foi, cède à sa passion pour la guerre et la porte aux Turcs qui ne s'y attendoient nullement et qui réunissent toutes leurs forces pour lui faire tête. La bataille de Varne se donne. Les Chrétiens sont défaits, le Roi est tué en combattant et le Cardinal dans la fuite. Par les conseils pernicieux de ce Prélat la Pologne se vit ainsi privé d'un jeune Prince dont elle avoit raison de concevoir les plus belles espérances et qui n'avoit autre défaut que celui des Héros, de ne ménager pas assez sa personne et de faire quelques fois plus le métier de soldat que de Capitain[e]⁸⁸.

Parmi les dépouilles les Turcs trouverent les archives du Roi /Metricam/, qu'ils envoyèrent à Constantinople.

[p. 86, col. a] 1444. Avénement à la Couronne.

Casimir III, fils de Ladislas Jagellon, parvient à la couronne, âgé de 17 ans.

[p. 86, col. b] Evenemens remarquables sous Casimir III

1444-1446.

Grande consternation à la nouvelle de la mort inopinée du Roi Ladislas III. On reconnoit unanimement à Siradie les droits de Casimir, grand Duc de Lithuanie, à la Couronne. Ce Prince se laissoit aller si entièrement aux conseils des Lithuaniens, qu'il mit en question, s'il accepteroit le trône ou non. Il différa sous plusieurs prétextes de se déclarer là dessus et ne se rendit que jusqu'à ce que les Polonois eussent conclû à Petricovie, qu'à son refus ils iroient imposer la couronne à Boleslas, Duc de Masovie.

⁸⁸ *ms.* Capitain.

1447-1449.

Casimir est couronné Roi de Pologne et gouverne en même tems la Lithuanie, pour la quelle il montrait toujours une grande prédilection. Il refuse de confirmer les droits et les privilèges des Polonois parce que, disoit-il, un tel engagement seroit contraire à celui qu'il avoit pris antérieurement avec les Lithuaniens. Ceux-ci ne manquent point de mettre à profit la bonne volonté que le Roi leur temoignoit si préféablement. Il[s]⁸⁹ l'avoient voulû induire de joindre à la Lithuanie quelques provinces appartenantes à la Pologne et ils songeoient même rompre⁹⁰ entièrement après sa mort l'union avec ce Royaume établie du tems de Ladislas Jagellon.

[p. 87, col. a] Femmes. Elisabeth, fille de l'Empereur Albert, mariée en 1434, morte 1505.

[p. 87, col. b] Enfants. Ladislas, né en 1456, Roi d'Hongrie, Protecteur du Royaume de Bohême, mort 1516.

Hedvige, née en 1457, mariée en 1475 à George, Duc de Baviere, morte 1502.

Casimir, né en 1458, mort en 1480, surnommé le Saint.

Jean Albert, né en 1460, qui regna.

Alexandre, né en 1461, qui regna.

Sophie, née en 1464, mariée en 1479, à Frédéric, Margrave de Brandebourg.

Elisabeth, née en 1465, morte en 1466.

Sigismond, né en 1466, qui regna.

Frédéric, né en 1468, Evêque de Cracovie, archevêque de Gnesne et Cardinal 1493, mort 1503.

Une fille, morte en bas âge.

⁸⁹ *ms.* Il.

⁹⁰ *ms.* même la rompre.

Elisabeth, née en 1472, mariée en 1492, à Frédéric, Duc de Lignitz et Brieg, et remariée, selon quelques au[p. 87, col. a]teurs, à Bogdan, Palatin de Moldavie, en 1506.

Anne, née en 1476, mariée à Boguslas, Duc de Stettin, en 1491, morte 1503.

Barbe, née en 1478, mariée en 1496, [à] George⁹¹ le Riche, fils d'Albert, Duc de Saxe, morte 1534.

[p. 87, col. c] 1492. mort.

Casimir III mourut à Grodno en 1492 et fut enterré à Cracovie.

[p. 87, col. d] Princes contemporains

Papes

Eugene IV 1447.

Nicolas V 1455.

Calixte III 1458.

Pie II 1464.

Paul II 1471.

Sixte II 1484.

Innocent VIII 1492.

Empereur d'Orient

Constantin Paléologue 1453.

Empereurs d'Occident

Frédéric III 1493.

⁹¹ *ms.* 1496. George.

Maison Othomane

Amurat II 1451.

Mahomet II 1481.

Bajazet 1512.

Rois de France

Charles VII 1461.

Louis XI 1483.

Charles VIII 1498.

Rois d'Espagne

Henri IV 1474.

Isabelle 1504.

Ferdinand 1516.

Rois de Portugal

Alphonse V 1481.

Jean II 1495.

Rois d'Angleterre

Henri VI 1461.

Edouard IV 1483.

Richard III 1485.

Henri VII 1509.

Rois de Danemarc et de Suède

Christophe III	1448.
Charles Knutson	1471.
Interregne jusqu'en	1483.
Jean	1513.

[p. 87, col. c] Czar

Iwan Basilowicz	1505.
-----------------------	-------

[p. 88] Evenemens remarquables sous Casimir III

Constitution, touchant les monnayes fourrées.

1451.

Sbigné Olesnicki, créé Cardinal par trois Papes, conteste la préseance à l'Archevêque de Gnesne. Le Roi ordonna que le Cardinal et l'Archevêque se trouvoient alternativement au Senat et qu'aucun Prélat de Pologne ne devoit dorénavant demander ni accepter le chapeau rouge sans le constentement du Roi.

1453.

Casimir III est enfin obligé, malgré qu'il en eut, de confirmer les privilèges de la nation et de promettre de recouvrer les provinces allienées illicitement. Jean Capistran vient à Cracovie et y est reçu avec des grandes demonstrations de joie.

1454-55.

Grande revolution en Prusse. Les Etats sécouent le joug tyrannique des Chevaliers Teutoniques et se donnent au Roi à de certaines conditions. Casimir III les accepte, confirme leurs droits, les affranchit du tribut maritime /nommé Tuntcol/ qu'ils avoient payé ci devant, et divise la Prusse en quatre palatinats.*⁹² Les Chevaliers s'arment pour le reprendre et résistent avec assez de succès aux forces superieures des Polonois dont l'armée étoit sans discipline, les generaux sans expérience et le Roi sans résolution. Constitution par laquelle le consentement de la noblesse est déclaré de nécessité pour la publication de nouvelles loix et pour l'indiction d'une expédition generale.

[p. 89, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Vincent II Doliwa 1448.

Ladislav Oporowski 1453.

Jean V Sprawy 1464.

Jean VI Gruszczynski 1473.

Jacques III Sieninski 1480.

Sbigné Olesnicki 1493.

de Léopol

Jean II Odrowonz 1450.

Grégoire de Sanoc 1479.

Jean III Dlugosz 1480.

Jean IV Strzelecki Wontrobka 1493.

Evêques de Cracovie

⁹² * Savoir celui de Thorn, d'Elbingen, de Konigsberg et de Dantzic /v. Dlug. L. XIII/

Sbigné Olesnicki	1455.
Thomas Strempiński	1460.
Jean V Gruszczynski	1464.
Jean VI Lutko	1471.
Jean VII Rzeszowski	1488.
Frédéric, Prin[c]e ⁹³ et Cardinal	1503.

[p. 89, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux

Nicolas z Br[z]ezia ⁹⁴	1458.
Jean z Rythwiani	1477.
Raphael Jaroslowski	1493.

Grands Chancéliers

Jean z Koniecpola	1455.
Jean Gruszczynski	1467.
Jacques Denbiński	1472.
Uriel Gorka	1474.
Kreslaw z Kurozwenk	1503.

Chancéliers

Pierre Woda z Szczekocina	1454.
Thomas Strzempinski	1455.

⁹³ *ms.* Prine.

⁹⁴ *ms.* Brezia.

Jean Lutko z Br[z]ezia ⁹⁵	1464.
Albert Zychlinski	1472.
Sbigné Olesnicki	1475.
Stanislas z Kurozwenk	1479.
André Oporowski	1481.
Gregoire Deitarius	1493.

Grands Thrésoriers

Jacques z Lubienia	1448.
Hincza z Rogowa	1459.
Jacques z Szczekocina	1467.
Raphael Jaroslowski	1469.
Thomas Trompczynski	1471.
Paul Jasienski	1478.
Stanislas z Szydlowia	1480.
Pierre z Kurozwenk	1485.
Jacques z Szydlowia	1510.

[p. 89, col. c] Guerriers

Jean Oleski de Sienne commandoit l'armée qu'on envoyoit en Moldavie en 1450, contre un usurpateur de ce païs, apellé Bohdan.

Pierre Odrowonz, Palatin de Léopol, et Przedborius de Konicpole, Castelan de Sendomir, furent les generaux dans la seconde expédition contre⁹⁶ la Moldavie en 1450.

⁹⁵ *ms.* Brezia.

⁹⁶ *ms.* contra (?)

Lucas de Gorka, Palatin de Posnanie, Stanislas d'Ostroróg, Palatin de Kalisch, Nicolas Sarliey, Palatin d'Inowladislaw et Derslaus de Rythwiani, Castellan de Rosprza, commando[en]t⁹⁷ l'armée contre l'ordre Teutonique en 1454.

[p. 89, col. d] Savans et Illustres

Jean Dlugosz /ou Longinus/ de Niedzielsko, Chanoine de Cracovie, Précepteur des fils du Roi, Historien célèbre, mort en 1480. Dans la division du chapitre en 1458, il tenoit pour Jaques de Sienne et fut enveloppé dans les malheurs de ce Prélat.

Jaques de Clusa, ou Carthusiensis, ou le Polonois ou Justerbuk, ou de Gruitrode, mort 1465 ou 1472, Théologien.

Jaques le Polonois, vivant en 1490, Religieux de Citeaux.

Martin de Ilkus, Matématicien.

Jean Kanty, Théologien, mort en 1473, Professeur de l'université de Cracovie. Il est Patron de Pologne et nommement de l'université de Cracovie.

Jean Plastwig, en 1464, Historien.

Jean de Sommerfeld, en 1484.

[p. 90] Evenemens remarquables sous Casimir III

1456.

Les Lithuaniens exigent avec impétuosité la restitution de la Podolie, ils menacent de se séparer de la Pologne, tiennent une diète à Vilna pour élire un Grand Duc, et sont apaisés avec peine par les promesses et les espérances que le Roi leur fit.

1457.

Jean, Duc d'Oswiecim, vend son duché au Roi Venceslas, Duc de Zator, reconnoit la directe de la Pologne.

⁹⁷ *ms.* commandoit.

1458-1460.

La guerre continue dans la Prusse. Traité entre Casimir III et George Podiebrad⁹⁸, Roi de Bohême, portant que les deux rois n'aideroient en aucune manière leurs ennemis respectifs et s'enverroient mutuellement des secours en cas d'une guerre avec les Turcs.

Etrange division parmi trois concurrens à l'Evêché de Cracovie, dont chacun prétendoit avoir le seul titre legitime pour y parvenir. Jaques de Sienne alléguoit la provision du pape, l'Evêque de Uladislaw la nomination du Roi, et le Chancelier Luthko l'élection du chapitre. L'élú fut bientôt obligé⁹⁹ de céder au nominataire, mais le Candidat du Pape fit encore des efforts pour se maintenir. Le Roi mit fin à la querelle, en exilant Jaques de Sienne et ses adhérens, en faisant défense au chapitre de reconnoitre un autre Evêque que celui qu'il avoit nommé, et en forçant le Pape de revoquer la provision, quoique Jaques de Sienne eut été déjà sacré.

1461-1466.

Continuation de la guerre avec les Chevaliers. L'armée

[p. 91, col. a] Archevêques et évêques de Cracovie

[p. 91, col. b] Ministres d'état

Maréchaux de la Cour

Jean Biesiad 1455.

Pierre Dunin z Brawkowie 1460.

Michel Lasocki 1466.

Pierre z Kurozwenk 1475.

Stanislas z Brzezia 1485.

Raphael Leszczynski 1501.

⁹⁸ *ms.* Podiebard.

⁹⁹ *ms.* obliger.

[p. 91, col. c] Guerriers.

Jean de Rytwianc, Grand Maréchal et Castellan de Sendomir, commandoit l'armée en 1474, contre les Hongrois.

[p. 91, col. d] Savans et Illustres

Stanislas, Franciscain, en 1483.

Pierre de Zathor, Matématicien.

[p. 92] Evenemens remarquables sous Casimir III

se mutine, puisqu'on avoit fait Grand Juge de la Grande Pologne Pierre de Szamotuli qui étoit déjà Castellan de Posnanie : exemple des plus anciens de l'incompatibilité des charges.

Les districts de Belz et de Plocko sont unis à la Pologne après la mort de Siemovite, Duc de Masovie.

1466.

Paix célèbre de Thorn, qui finissoit enfin les longs différends avec les Chevaliers Teutoniques. Les articles en étoient que la partie de la Prusse, qu'on nomme aujourd'hui la Prusse polonoise, seroit cédée au Roi, que la Prusse orientale demeureroit aux Chevaliers en qualité de fief de la Pologne ; que le grand maitre en prêteroit hommage, qu'il seroit admis, lui et quelques uns des principaux Commandeurs, au Sénat de Pologne, et que l'ordre jouiroit de la protection de la Couronne. Rodolphe, Nonce du Pape et évêque de St. André en Corinthie, avoit beaucoup contribué à la conclusion de cette paix, est créé Cardinal à la recommandation du Roi ; depuis, les Rois de Pologne se sont servis, comme les autres Rois Catholiques, du droit de donner des nominations au cardinalat.

1468.

Diète à Korczin où la noblesse consent par ses nonces à une nouvelle levée d'impôts ; dès lors les nobles se sont mis en possession du droit d'envoyer des nonces à toutes les diètes et de donner leurs voix non seulement dans les affaires qui concernoient les impôts, mais aussi dans toutes les autres qui exigeoient le consentement des Senateurs.

1471.

Casimir est à la veille de voir passer deux Royaumes dans sa maison. Son fils aîné, Ladislas, devient Roi [p. 93] de Bohême, après la mort de George Podiebrat, en vertu d'un traité, conclû deux ans auparavant. Son second fils, Casimir, est proclamé Roi d'Hongrie par les Hongrois mécontents, mais obligé bientôt après par Mathieu Corvin de se désister de ses prétensions.

1472-1479.

Les Polonois marchent au secours de Ladislas dans la guerre qu'il fit au Roi d'Hongrie et qui fut terminée par la paix d'Ollmütz. Le Roi conféra le palatinat de Cracovie à Jean de Rythwiani qui étoit déjà Grand Maréchal et Castellan de Sendomir. Les fortes oppositions que cette promotion ess[u]ya¹⁰⁰ de la part des Etats, fournissent une nouvelle preuve que l'incompatibilité des charges est d'une date très ancienne.

1480-1489.

Invasion des Moscovites dans la Lithuanie. Etienne, Palatin de Moldavie et de Valachie, ayant prêté hommage une seconde fois, le Roi lui envoya des secours contre les Turcs. Jean Albert, troisième fils du Roi, bat deux fois les Tartares qui ravageoient la Podolie et la Russie. Nicolas Firley conclût la paix au nom du Roi avec Bajazet, Empereur Othoman.

1492.

Après la mort de Mathie[u]¹⁰¹ Corvin, les suffrages des Hongrois sont partagés entre deux fils du Roi : Ladislas, Roi de Bohême, et Jean Albert. Guerre entre les deux frères, terminée par un traité où le cadet céda à son aîné ce Royaume et obtint de celui-ci la

¹⁰⁰ *ms. essaya.*

¹⁰¹ *ms. Mathie.*

po[sse]ssion¹⁰² de quelques terres en Silesie, jusqu'à la mort de Casimir III, qui arriva peu après.

Ce regne fut un des plus longs, sous un Prince plus brave et plus éclairé il eut été un de plus glorieux.

[p. 94, col. a] 1492. Avénement à la Couronne.

Jean Albert, fils de Casimir III, parvient à la couronne, âgé de 32 ans.

[p. 94, col. b] Evenemens remarquables sous Jean Albert

1492-1499.

Le Prince Alexandre est déclaré Grand Duc de Lithuanie à la diète de Vilna et Jean Albert – Roi de Pologne à celle de Petricovie. Alliance entre les Rois de Pologne et de Bohême, pour se secourir mutuellement au cas d'une rébellion de leurs sujets.

Jean Albert crût en avoir besoin. Son humeur altière, peu propre à lui concilier les coeurs de la nation, et il n'avoit point succédé à son père, sans avoir trouvé des obstacles et des oppositions. Les Venitiens sollicitent inutilement le Roi de rompre avec Bajazet.

Le Roi achète le duché de Zator.

Les Tartares font impunément des incursions dans la Pologne. Malheureuse expédition du Roi contre Etienne, Palatin de Valachie. Les Polonois sont obligé[s]¹⁰³ de lever le siège de Soczowa, surpris au retour par les Valaques et défaits totalement.

1499.

L'union entre les deux frères, qui sembloit un peu altérée, est rétablie d'un côté par la confirmation des anciens traités, conclus à la diète de Hrodlo, entre les Polonois et les

¹⁰² *ms.* possession.

¹⁰³ *ms.* obligé.

Lithuaniens, touchant le concours réciproque des deux nations, à l'élection de leurs souverains, et de l'autre – par le traité d'alliance, passé entre les Rois de Pologne et de Bohême, et le grand Duc, par laquelle ils s'engag[e]oient¹⁰⁴ mutuellement de s'assister en cas d'une guerre avec les Turcs,

[p. 95, col. a] Femmes.

[p. 95, col. b] Enfants.

[p. 95, col. c] 1501. mort.

Jean Albert mourut à Thorn, d'apoplexie, en 1501, âgé de 41 ans. Il en avoit regné 9. Il fut enterré à Cracovie.

[p. 95, col. d] Princes contemporains

Pape

Alexandre VI 1503.

Empereurs

Frédéric III 1493.

Maximilien 1519.

Maison Othomane

Bajazet II 1512.

Rois de France

Charles VIII 1498.

Louis XII 1515.

¹⁰⁴ *ms.* s'engagoient.

Rois d'Espagne

Ferdinand 1516.

Isabelle 1504.

Rois de Portugal

Jean II 1495.

Emanuel 1521.

Roi d'Angleterre

Henri VII¹⁰⁵ 1509.

Roi de Danemarck et de Suède

Jean 1513.

Czar

Iwan Basilowicz 1508.

[p. 96] Evenemens remarquables sous Jean Albert

et de ne la leur déclarer, ni conclurre avec eux la paix que du consentement unanime des trois parties. Le Roi de Boheme donne à son frère Sigismond le gouvernement de la Silesie et de la basse Lusace. Les Moscovites envahissent la Lithuanie, battent l'armée du grand Duc, s'emparent de la Severie, font trois fois sans succès le siège de Smolensko et concluent une trêve pour six ans.

¹⁰⁵ *ms.* VIII.

Frédéric, fils d'Albert, Duc de Saxe, grand maitre de l'ordre Teutonique, élude de prêter hommage au Roi et travaille sous mains de s'assurer de l'Empereur Maximilien et d'autres Princes d'Allemagne pour se soustraire à la directe de la Pologne.

[p. 97, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Sbigné Olesnicki 1493.

Frédéric, frère du Roi, Cardinal et evêque de Cracovie 1503.

Archevêques de Léopol

Jean IV Strzelecki 1493.

André Borzyszewski 1510.

Evêque de Cracovie

Frédéric, frère du Roi 1503.

[p. 97, col. b] Ministres d'état

Grands Maréchaux

Raphael Jaroslowski 1493.

Pierre Kmita 1505.

Grand Chancelier

Krzyszlaw z Kurozwenk 1503.

Chanceliers

Grégoire Deitarus 1493.

Venceslas Przerzenbski 1503.

Grand Thrésorier

Jaques z Szydłowca 1510.

Maréchal de la Cour

Raphael Leszczynski 1501.

On trouve sous l'a. 1499 que Nicolas Radzivil, Palatin de Vilna, fut grand Chancelier de Lithuanie ; ce qui est la première mention d'une charge de Ministre d'état en Lithuanie.

[p. 97, col. c] Guerriers.

Le Roi commandoit ordinairement l'armée en personne.

Pierre Bialy mourut en 1498, grand Général de Lithuanie, et Constantin, Prince d'Ostrog, lui succéda dans cette fonction. Ce Pierre Bialy a été le premier grand Général de Lithuanie à vie, les autres précédens n'ayant cette charge qu'en tems de guerre par commission.

[p. 97, col. d] Savans et Illustres.

Philippus Calimachus mort en 1496. Quoique Italien, il mérite bien une place ici, tant à cause de sa charge de précepteur des Princes de Pologne, qu'en égard de ses oeuvres concernans l'histoire [du]¹⁰⁶ Royaume. Peut-être mériteroit-il aussi une place entre les Ministres. Il est certain que son crédit auprès le Roi Jean Albert étoit sans bornes et que sa mort ne fut guères désagréable aux Polonois.

Jean de Stobnicza, Philosophe en 1500.

Jean Ursinus, Rhéteur.

[p. 98, col. a] 1501. Avénement à la Couronne.

¹⁰⁶ *ms.* de la.

Alexandre, quatrième fils de Casimir III, parvient à la couronne, âgé de 40 ans. Il fut sacré par son frère Frédéric.

[p. 98, col. b] Evenemens remarquables

1501-1504.

Le grand Duc est élu Roi à Petricovie, et couronné à Cracovie. Nouvelle incursion des Tartares qui étoient soutenus sous mains par Etienne, Palatin de Moldavie. Les Polonois envahissent la Moldavie. Le Roi fait appeller le grand Maitre à Marienbourg pour y prêter hommage, celui-ci pour s'en dispenser entreprend un voyage en Allemagne.

1505-1506.

La Lithuanie est de nouveau ravagée par les Tartares qui sont défaits totalement par Michel Glinski. Le Roi reçut la nouvelle de cette victoire, comme il étoit presque à l'agonie. Il mourut à Vilna beaucoup plus par l'ignorance de ses médecins, que de sa maladie. Le grand Chancelier Laski exigeoit, qu'il fut enterré à Cracovie, mais les Lithuaniens remontroient que s'ils étoient obligés d'y aller pour assister aux funérailles du Roi, Michel Glinski, homme de grande autorité, principalement dans la Russie, sa patrie, et dont le pouvoir s'étoit encore accru par la victoire éclatante qu'il venoit de remporter, pourroit profiter de leur absence pour s'emparer du grand Duché. Ces raisons firent impression et le Roi fut enterré à Vilna.

[p. 99, col. a] Femmes.

Hélène, fille de Jean Basilowicz, Czar des Moscovites, mariée en 1493. Elle ne fut pas couronnée Reine de Pologne, puisqu'elle étoit de la religion grecque ; mais on lui permit d'avoir la chapelle selon son rit, dans le chateau Royal de Cracovie.

[p. 99, col. b] Enfants.

[p. 99, col. c] 1506. mort.

Alexandre mourut en 1506, à Vilna, et y fut enterré. Il avoit vecu 45 ans et en avoit regné 5.

[p. 99, col. d] Princes contemporains

Papes

Alexandre VI 1503.

Pie III 1503.

Jules II 1513.

Empereur

Maximilien 1519.

Maison Othomane

Bajazet II 1512.

Roi de France

Louis XII 1515.

Rois d'Espagne

Isabelle 1504.

Ferdinand 1516.

Philippe I 1506.

Roi d'Angleterre

Henri VII 1509.

Roi de Danemarck et de Suède

Jean 1517.

Czar

Iwan Basilowicz 1505.

Basile Iwanowicz 1533.

[p. 100] Remarques particulières

La charge que les Rois de Pologne s'étoient imposée de demander le consentement de la nation pour la levée de nouveaux impôts, mit les premiers fondemens de l'autorité des états : la Constitution de Casimir III, qui le déclara nécessaire pour la législation et pour les déclarations de guerre, servit à l'agrandir : la loi fondamentale du Roi Alexandre /en 1505/ portant que les Rois ne decideroient rien dans les matières d'Etat sans le consentement unanime des Senateurs et des Nonces, les rendit entièrement participans du pouvoir suprême. On peut aisément juger qu'ils ne manquèrent point dans la suite, et surtout pendant les interregnes, d'étendre les droits auxquels ils étoient parvenus imperceptiblement et d'y ajouter de nouveaux. Voici ceux dont ils jouissoient à la mort du Roi Alexandre :

de consentir ou de s'opposer à la levée des impôts ;

de consentir ou de s'opposer à l'indiction d'une expédition générale ;

de consentir ou de s'opposer à l'aliénation des domaines ;

de publier de nouvelles loix ;

de battre monnoye ;

de régler l'administration de la justice.

Le besoin que les Rois eurent d'argent qui avoit été la source du pouvoir des états, fut aussi l'occasion per-

[p. 101, col. a] Archévêques et Evêques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne.

Frédéric, frère du Roi 1503.

André Boryszewski 1510.

de Léopol

André Boryszewski 1510.

Bernard II Wilczek 1540.

Evêques de Cracovie

Frédéric, frère du Roi 1503.

Jean VIII Konarski 1523.

[p. 101, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux de la Couronne

Pierre Kmita 1505.

Pierre Myszkowski 1507.

Grands Chancéliers

Kreslau de Kurozwenk 1503.

Jean Laski 1510.

Chancéliers

Venceslas Przerenbski 1503.

Mathieu Drzewicki 1510.

On peut remarquer la Constitution de l'a. 1504, en vertu de la quelle les Chancéliers sont obligés de rendre les sceaux, quand ils obtiennent l'Archevêché de Gnesne ou les évêchés de Cracovie, de Vladislaw, de Posnanie, de Plocko et de Varmie.

La même constitution porta aussi création de la charge des grands Secrétaires.

Grand Thrésorier

Jacques de Szydlowia 1510.

Grand Chancelier de Lithuanie

Nicolas Radziwil, Palatin de Vilna 1508.

Maréchaux de la Cour

Jean de Rabsztyn Tenczynski 1503.

Jean Jarocki 1515.

[p. 101, col. c] Guerriers.

Michel Glinski battit les Tartares près de Kleczko, en 1506.

Grand Général de Lithuanie

Constantin, Duc d'Ostrog

Général de Camp de Lithuanie

Stanislas Kyszka en 1505.

[p. 101, col. d] Savans et Illustres.

Jean de Glogovie, Philosophe, étoit le premier des professeurs de Cracovie, qui par son érudition excita l'attention des sçavans et attira à l'Accad[é]mie¹⁰⁷ les Allemands.

Jean Haller, le premier Imprimeur en Pologne, inconnu à Maittaire qui dans ses annales n'en fait aucune mention.

Caspar Hochfeder étoit aide de Haller.

Michel de Breslau, le premier Professeur de Théologie à Cracovie. Eobanus Hessus, Rudolphus Agricola Junior et Valentinus Ecchius étoient ses disciples.

[p. 102] Remarques particulieres

-petuelle de son accroissement. Cette occasion se rencontra d'autant plus souvent et pouvoit être mise d'autant plus à profit, que les Rois avoient prodigué leurs domaines qui étoient assez considerables autrefois. Les guerres ruineuses qu'ils avoient de tems en tems à soutenir pour leurs propres interêts ou pour ceux de leur famille, et aux quelles la nation ne prit de part qu'autant que le Roi defrayoit les troupes, les mettoient d'un autre coté dans la nécessité de prendre recours à l'assistance des états qui s'accordoient très rarement sans une clause qui portoit coup à l'autorité roiale.

Qu'on se garde donc de juger des progrès de l'autorité des états sur la description fleurie et enjolivée qu'en donne Mr. l'Abbé Coyer dans son histoire du *Roi* Sobieski. Il fait sans doute trop d'honneur aux anciens polonois dont le partage fut plutôt une fierté septentrionale qu'une ruse italienne, que de leur attribuer un systeme suivi de la politique la plus déliée, au moien du quel ils étoient parvenus, dit-il, à donner à un Royaume une forme républicquaine.

Cette forme fut moins le fruit des intrigues des Seigneurs que l'effet d'une complication singulière des circonstances, ou plutôt, comme nous l'avons démontré, de la prodigalité excessive des Rois.

[p. 104, col. a] 1506. Avénement à la Couronne.

Sigismond I, cinquième fils du Roi Casimir III, parvient à la couronne, âgé de 40 ans.

¹⁰⁷ ms. accadamie.

1506.

Sigismond est déclaré Duc par les Lithuaniens, reconnu Roi à Petricovie par les Polonois, et couronné à Cracovie.

1507-1508.

Les traités qu'il entamoit avec les Moscovites qui continuoient de ravager la Lithuanie, sont interrompus par la rebellion de Michel Glinski, homme factieux et inquiet qui s'etoit retiré auprès du Czar. Glinski fait le siège de Minsk, le lève, à l'arrivée du Roi et se retire vers le Borystène. Soixante mille Moscovites qui étoient venus le secourir, prennent la fuite. On appaisa ces troubles, moyennant la reddition que les Moscovites firent de quelques chateaux pris sur les Polonois, et Glinski fut condamné à perdre ses possessions en Lithuanie et exilé, lui et ses adhérens, en Moscovie.

1509-1512.

Bogdan, Palatin de Moldavie et de Valachie, envahit la Pologne, ravage la Podolie et la Russie, et fait en vain le siège de Kamieniec, d'Halicz et de Léopol. Les Polonois ravagent à leur tour les terres du Palatin et battent ses troupes. Paix par la médiation du Roi de Bohême, dans laquelle le noeud vasallitique de la Moldavie et de la Valachie est confirmé.

Concordat, en vertu du quel à la vacance du siège épiscopal de Varmie dont le Prélat seul en Pologne ne reconnoit point l'Archevêque de Gnesne pour son metropolitain, le Roi nomme quatre capitulaires, nés Prussiens, parmi lesquels le chapitre choisit le nouvel évêque.

[p. 105, col. a] Femmes.

1. Barbe, fille d'Etienne, Palatin de Transilvanie, mariée en 1512, morte en 1515.

2. Bonna Sforzia, fille de Jean Galeau Sforce, Duc de Milan, et d'Isabelle d'Aragon, nièce d'Alphonse II, Roi de Naples, mariée en 1518, morte en 1559, à Barri, en Naples. Le sentiment des Polonois à l'égard de cette Reine s'exprime dans ce distique :

ut Parcae parcunt ; ut luci lumine lucent ;

ut bellum bellum ; sic Bona bona fuit.

Voyez le portrait des moeurs et du caractere de cette Reine de Mr. de Thou ad a. 1555.

Maitresse.

Catherine de Silesie, mariée depuis à Koscielecki, Castellan de Woyniec.

[p. 105, col. b] Enfans.

1. Hedvige, mariée à Joachim, électeur de Brandebourg en 1535, † 1573.

1. Anne, née 1515, morte 1520.

2. Sigismond Auguste qui regna.

2. Isabelle, née en 1519, mariée en 1538, à Jean de Zapole, Roi d'Hongrie, morte en 1560.

2. Sophie, mariée à Henri, Duc de Brunswik, morte 1575.

2. Anne qui regna.

2. Catherine, mariée à Jean, Duc de Finlande, qui fut depuis Jean III, Roi de Suède 1562, morte en 1583, mère du Roi Sigismond III.

Enfans naturels.

Jean, évêque de Posnanie.

Une fille, mariée à Elie, Prince d'Ostrog.

[p. 105, col. c] 1548. mort.

Sigismond I mourut en 1548, âgé de 82 ans. Il en avoit régné 42. Il fut enterré à Cracovie.

[p. 105, col. d] Princes contemporains

Papes

Jules II	1513.
Léon X	1521.
Adrien VI	1523.
Clement VII	1534.
Paul III	1549.

Empereurs

Maximilien I	1519.
Charles V	1555.

Maison Othomane

Bajazet II	1512.
Selim I	1520.
Soliman II	1566.

Rois de France

Louis XII	1515.
François I	1547.
Henri II	1559.

Rois d'Espagne

Ferdinand	1516.
Charles V	1558.

Rois de Portugal

Emmanuel le Grand 1521.

Jean III 1557.

Rois d'Angleterre

Henri VII 1509.

Henri VIII 1547.

Edouard VI 1553.

Rois de Danemarck

Jean 1517.

Christiern II 1523.

Frédéric I 1534.

Christiern III 1559.

[p. 106] Evenemens remarquables sous Sigismond I

1513.

Albert de Brandebourg, dernier grand Maître de l'ordre Teutonique, remet l'hommage à Gauthier de Plettenberg, grand baillif de la Livonie, qui bientôt après est déclaré Prince de l'Empire par l'Empereur Charles V.

1514.

Les Moscovites recommencent la guerre et prennent Smolensko. Victoire éclatante gagnée sur eux par Constantin, Duc d'Ostrog, suivie d'une trêve, pendant laquelle Smolensko leur demeura.

1515.

Entrevue à Vienne entre l'Empereur Maximilien, le Roi Sigismond et Ladislas, Roi de Bohême. Alliance du Roi avec l'Empereur, en vertu de la quelle celui-ci promet ses bons offices pour lui procurer une paix convenable avec les Moscovites et pour obliger le grand maitre de l'ordre Teutonique de se conformer aux anciens traités, si ces bons offices ne produisoient point l'effet désiré. Maximilien s'engagea d'envoyer au Roi des troupes auxiliaires que le Roi lui promet réciproquement en cas d'une guerre contre les Turcs. Non obstant cette alliance, le grand maitre Albert, Margrave de Brandebourg, loin de prêter hommage, commit des hostilités contre la Pologne.

Jean Lasko, archevêque de Gnesne, obtient pour lui et pous ses successeurs, au second concile de Latran, du Pape Leon X, la dignité de Légat né au St. Siège. Cette dignité autorise les Primats d'exercer pendant l'absence des Nonces, la jurisdiction ecclesiastique competente aux noncia-

[p. 107, col. a] Archevêques et Eveques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne.

André Borzyszewski 1510.

Jean VII Laski 1531.

Mathieu Drzewicki 1535.

André II Krzycki 1537.

Jean VIII Latałski 1540.

Pierre IV Gansrat 1545.

fameux par ses dérèglement[s]¹⁰⁸, par son crédit auprès de la Reine Bone et par sa conversion. Il fut aussi Evêque de Cracovie.

Nicolas II Dzierzowski 1559.

de Léopol

Bernard II 1540.

Pierre II Starzechowski 1554.

¹⁰⁸ *ms.* dérèglement.

Evêques de Cracovie

Jean VIII Konarski 1523.

Pierre Tomicki 1535.

Jean IX Latański 1537.

[p. 107, col. b] Ministres d'Etat.

Grands Maréchaux de la Couronne.

Pierre Myszkowski, Palatin de Lencicz 1507.

Stanislas de Chodcza 1529.

Pierre Kmita, Palatin de Cracovie 1551.

Grands Chancéliers de la Couronne.

Jean Laski 1510.

Mathieu Drzewicki 1513.

Christophe Szydłowiecki, Castellan de Cracovie 1532.

Jean Choiński – Evêque de Cracovie 1537.

Paul Wolski 1544.

Thomas Sobocki 1547.

Samuel Maciejowski, Evêque de Cracovie 1550.

Grands Chancéliers de Lithuanie.

Nicolas Radziwiłł 1508.

[p. 107, col. c] Guerriers.

Grands Généraux de la Couronne.

Nicolas Kamienecki, Palatin de Cracovie 1515.

Nicolas Firley de Donbrowicza, Castellan de Cracovie 1526.

Ils furent nommés campiductores generales, et dès lors le commandement des armées fut conféré à un seul, qui l'exerçoit dans toutes les guerres qui se faisoient, au lieu qu'auparavant on créa de nouveau^[x]¹⁰⁹ Generaux pour chaque expedition.

Jean Tarnowski, Castellan de Cracovie 1561.

Son autorité surpassa de beaucoup celle de ses prédecesseurs et devint enfin préjudiciable à celle du Roi.

[p. 107, col. d] Savans et Illustres.

Stanislas Byliński, Théologien en 1531.

Jean Choienski, mort en 1538, Evêque de Cracovie, Théologien.

Erasme Ciolek, Evêque de Plocko, vivant en 1518, orateur.

Jean Flachs binder, Dantzigeois, ou à Curiis, Evêque de Varmie, mort en 1548. Grand ami des savans. Eobanus Hesus et Georgius Sabinus se ressentirent de sa protection. Msgr. Zaluski, Evêque de Kiovie, possède beaucoup de poésies latines de cet Evêque, que S. E. va faire imprimer.

Nicolas Hussovianus, en 1523, poète.

Nicolas Jasker, en 1535, juriste.

Clement Janicius dont les poésies ont été récemment publiées.

[p. 108] Evenemens remarquables sous Sigismond I

-tures, et les différentes démarches des Nonces pour affoiblir ce droit ont demeurées toujours infructueuses par la vigueur avec laquelle les Archevêques l'ont soutenu et par la défense que les Rois ont faite à tous les avocat[s]¹¹⁰ de plaider devant les internonces. Depuis, les nonces,

¹⁰⁹ *ms.* nouveau.

¹¹⁰ *ms.* avocat.

pour ne pas se dédire entièrement de leurs prétentions, ont l'attention de ne quitter point la Pologne, avant que leur successeur n'y soit arrivé.

1518.

Nicolas Radzivil, Palatin de Vilna, revêtu de la dignité de Prince de l'Empire par l'empereur Maximilien I, obtient de la République la permission d'user de ce titre en pleine liberté.

1519. 20. 21.

Diète à Thorn, où la guerre est déclarée contre l'ordre Teutonique. Elle fut faite par des ravages et de[s]¹¹¹ pillages mutuels. Les troupes que les Chevaliers avoient levée[s]¹¹² en Allemagne, s'emparent de la plus grande partie de Pomerelle, mais étant bientôt obligées de la quitter, manque de subsistance, celles du Roi la reprennent. Trêve¹¹³ pour quatre ans. Institution du subsidie charitable de la contribution generale, ou de la capitation, à la diète de Bydgosc.

1525.

Paix de Cracovie, par la quelle le Margrave Albert de Brandebourg devient de grand maitre de l'ordre Teut[o]nique¹¹⁴ Duc héréditaire de la Prusse orientale, la quelle en qualité de fief mouvant du Roi et du Royaume fut donnée

[p. 109, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Jean X Choienski 1538.

Pierre IV Gamrat

qui fut en même tems Archevêque de Gnesne 1545.

Samuel Maciejowski 1550.

¹¹¹ *ms.* de.

¹¹² *ms.* levée.

¹¹³ *ms.* Treuve.

¹¹⁴ *ms.* Teustenique (?)

[p. 109, col. b] Ministres d'Etat.

Nicolas Radzivil 1522.

Albert Gastold.

Chancéliers de la Couronne.

Mathieu Drzewicki 1510.

Christophe Szydlowiecki 1513.

[p. 109, col. c] Guerriers.

Grands Généraux de Lithuanie.

Constantin, Duc d'Ostrog 1532.

George Radzivil 1541.

Jean Radzivil 1542.

Jerôme Chodkiewicz 1562.

[p. 109, col. d] Savans et Illustres.

sur les exemplaires de la Bibliothèque Zaluskienne par M^r Bohême.

Nicolas Kielczewski, vivant en 1507, Historien.

[p. 110] Evenemens remarquables sous Sigismond I

à lui et à ses descendans mâles et, à leur défaut, à ses frères, et à leur postérité masculine, à l'extinction de la quelle elle retourneroit au Roi. On convint aussi que dans toutes les diètes et autres assemblées et cérémonies publiques, les ducs auroient la place immédiatement après le Roi et qu'ils lui enverroient des secours en cas de guerre.

1526.

Troubles à Dantzic entre les citoyens de différentes religions. Le Roi y va pour y mettre ordre et y confère aux Ducs de Pomeranie, ses neveux, les districts de Lauenbourg et de Butow, comme fiefs masculins de la Couronne. Trêve avec les Moscovites pour six ans.

1529. 1530.

La Masovie est réunie au Royaume, à l'extinction de la famille ducale.

Le Prince Royal¹¹⁵ est prononcé éventuellement grand Duc de Lithuanie et, ensuite, Roi de Pologne : preuve éclatante de l'autorité du Roi, son père.

1534. 1537.

Nouvelle guerre avec les Moscovites, terminée par une trêve. Invasion des Moldaves.

Le Roi convoque la noblesse à Léopol pour une expédition générale. Elle y parait, beaucoup moins pour marcher contre les ennemis, que pour obliger le Roi de rémédier aux atteintes qu'elle prétendit qu'il avoit donné à ses droits, et de révoquer l'acte par lequel il avoit assigné la Masovie à la Reine en douaire. Le Roi accorda quelques demandes, en différa d'autres à la diète prochaine et prit tous les moyens, qu'il crût propres

[p. 111, col. a] Ministres d'Etat

Pierre Tomicki, Evêque de Cracovie 1535.

Il aima la pureté de la langue latine et s'acquit le surnom de pater et norma Cancellariorum.

Jean Choienski 1537.

Paul Wolski 1538.

Samuel Maciejowski 1547.

Nicolas Grabia 1548.

¹¹⁵ *ms. Royale.*

Grands Thrésoriers de la Couronne.

Jacques Szydlowiecki 1510.

André Koscielecki 1515.

Nicolas Szydlowiecki 1532.

Sbigné Tarnowski 1549.

Grands Thrésoriers de Lithuanie.

Jean Hornostay 1547.

Jean Nicolas Naruszewicz 1573.

[p. 111, col. b] Guerriers.

Généraux de Camp de Lithuanie.

George Radzivil 1533.

Jean Radzivil 1541.

Pierre Stanislas Kiszka 1544.

Grégoire Chodkiewicz 1562.

[p. 111, col. c] Savans et Illustres.

André Krzycki, arch[e]vêque¹¹⁶ de Gnesne, mort en 1537, Poète. Msgr Zaluski, Evêque de Kiovie, possède trois exemplaires des poésies de cet Ovide Polonois, prêts à être imprimés.

Jean Laski, Archevêque de Gnesne, mort en 1531. Le premier Compilateur des loix de Pologne, ami intime d'Erasmus.

Mathieu Lanczki, Juriste.

Stanislas de Lowicz, Philologue, vivant en 1512.

¹¹⁶ ms. archvêque.

Valentin de Lublin, médecin.

George Myszkowski de Przecziszów, Théologien.

Mathieu du Miechoro, docteur [en]¹¹⁷ médecine et médecin du Roi, mort en 1523, historien.

[p. 111, col. d] Pierre Tomicki, Evêque de Cracovie, mort en 1535. Juriste et Philologue.

Les efforts de ce¹¹⁸ Prélat pour que la langue hébraïque et grecque fussent traitées avec plus de soin à l'Académie de Cracovie, méritent notre souvenir et nos éloges. Il accorda sa protection particulière à George Libanus, né Silesien, qui à l'abri d'elle et par l'appui de François Boner, Bourguemaitre de Cracovie, contribua beaucoup à faire goûter aux Polonois les sciences et la littérature.

Stanislas Rapagellan, mort en 1545.

Jean Thurzo, né à Cracovie, Evêque de Breslau, mort en 1520, grand mécène.

Nicolas Szamotuli, vivant en 1522, mathématicien.

[p. 112] Evenemens remarquables sous Sigismond I

à remener les esprits des nobles, emportés contre lui au point qu'occupés uniquement du soin de faire valoir leurs prétentions, ils abandonnèrent leur patrie aux ravages des Moldaves et s'en retournèrent chez eux pleins d'aigreur et de mécontentement. La famille de Kmita, les Zborowski et quelques autres Seigneurs, chagrins de n'avoir pas obtenu [les]¹¹⁹ charges qu'ils avoient briqués, furent les auteurs de ces troubles et avoient excités la noblesse à se soulever contre le meilleur des Rois. Il y en a qui ont appelé cette mutinerie une diète à cheval /Seym Konny/ mais on parlera plus proprement en l'appellant un Rokosz, mot emprunté d'un village près de Pest, ville en Hongrie, où ces Rois furent élus autrefois tumultuairement en diète armée. Le Rokosz de Léopol fut le premier exemple d'une convulsion si violente dans l'état, et l'effet en fut la perte de la Valachie que les Turcs se soumirent. Le Prince devenu majeur, prête serment à Cracovie d'observer les loix fondamentales du Royaume et de ne s'arroger aucune part au Gouvernement, du vivant de son père.

¹¹⁷ *ms. et.*

¹¹⁸ *ms. cet.*

¹¹⁹ *ms. ches.*

1544.

Le Roi cède à son fils le gouvernement de la Lithuanie.

1548.

Mort de Sigismond I. Prince accompli. Sous aucun regne l'autorité Royale ne s'avilit moins que sous le sien. Ses grandes qualités, l'attachement des Lithuaniens envers lui et ses liaison[s]¹²⁰ avec l'Empereur lui facilitèrent les moiens de la maintenir avec dignité. Aussi Paulus Jovius avoit-il raison de dire que Charles V, François I et Sigismond I eussent été chacun le premier Prince de son tems, s'ils n'avoient pas été contemporains ?

[p. 113, col. a] Ministres d'Etat.

Maréchaux de la Cour de la Couronne.

Jean Jarocki en 1506.

Pierre Kmita, Castellan de Woyniec 1530.

Jean Tenczynski, Palatin de Sendomir 1553.

Maréchal de la Cour de Lithuanie.

Hormostay en 1547.

en même tems grand Thrésorier de Lithuanie.

[p. 113, col. b] Guerriers.

[p. 113, col. c] Savans et Illustres.

¹²⁰ ms. liaison.

Barthelemi Pangroda, en 1547, Théologien.

Jaques Przyluski, vivant en 1533, jurisconsulte dont nous avons la collection des statuts.

[p. 113, col. d] Bernard Wapowski, Chanoine chefcier de Cracovie en 1535, historien.

Stanislas Zaborowski, Juriste et politique, vivant en 1507.

[p. 114, col. a] 1548. Avénement à la Couronne.

Sigismond Auguste, fils de Sigismond I, parvient à la couronne, âgé de 28 ans. Il fut surnommé Auguste, à cause qu'il étoit venu au monde le premier jour du mois d'Août.

[p. 114, col. b] Remarques particulieres sous Sigismond Auguste.

1548.

Diète infructueuse à Petricovie. La Noblesse y consume le tems en disputer sur le mariage du Roi avec la Princesse de Radzivil, conclû secrettement en Lithuanie, et en demande la dissolution. Sigismond II répond qu'un parjure fait à sa femme feroit mal augurer de l'observation des sermens qu'il avoit faits à ses sujets. On exigea aussi que le Roi unit si étroitement la Lithuanie, la Prusse et le district de Zator au Royaume, que toutes ces provinces n'eussent désormais que la même forme de gouvernement et le[s] même[s] loix¹²¹. Proposition qui fut fort peu goutée des Prussiens auxquels une telle union parût préjudiciable à leurs privilèges et contraire au concordat qu'ils avoient passé avec le Roi Ladislas.

1549.

Les étudiants à Cracovie quittent cette ville et l'Accademie, puisqu'on n'avoit pas assez vengé, prétendoient-ils, la mort de quelques uns de leurs camarades. Ils se disperserent ensuite en Allemagne, en Prusse et en Bohême, plusieurs d'eux embrassèrent la doctrine de Lut[h]er¹²² et la répandirent à leur retour en Pologne.

¹²¹ *ms.* le même loix.

¹²² *ms.* Lutner.

Incendie du chateau de Cracovie. Incursion des Tartares dans la Russie. Ils sont défaits par Jean Tarnowski, Castellan de Cracovie.

1550.

Autre diète à Petricovie. On y demande l'exécution des loix anciennement établies et la restrainte

[p. 115, col. a] Femmes.

1. Elisabeth d'Autriche, fille de Ferdinand, alors Roi de Hongrie et de Bohême, du depuis Roi des Romains et Empereur, née en 1526, mariée en 1543, morte en 1545.

2. Barbe, fille du Duc de Radzivil, veuve de Gastolde, Palatin de Trocko, née en 1523, mariée secrettement en 1545, couronnée en 1550 et morte quelques mois après.

3. Catherine d'Autriche, soeur d'Elisabeth, sa premiere femme et veuve de François de Gonzague, Duc de Mantoue, mariée en 1553, morte en 1572.

[p. 115, col. b] Enfants.

[p. 115, col. c] 1572. mort.

Sigismond Auguste mourut à Krzyczyn, petite ville dans la Podlachie, l'a. 1572, âgé de 52 ans. Il en avoit regné à Cracovie 42. Gratiani dans la vie de Commendon avance que le Roi aiant fait venir peu avant sa mort une jeune dame, l'ardeur avec la quelle il s'étoit abandonné à sa passion, malgré ses infirmités, avoit abrégé sa vie.

[p. 115, col. d] Princes contemporains

Papes

Paul III 1549.

Jules III 1555.

Marcel II 1555.

Paul IV 1559.

Pie IV 1565.

Pie V 1572.

Empereurs

Charles V abdique en 1556.

Ferdinand 1564.

Maximilien II 1576.

Maison Othomane

Soliman II 1566.

Selim II 1574.

Rois de France

Henri II 1559.

François II 1560.

Charles IX 1574.

Rois d'Espagne

Charles V 1558.

Philippe II 1598.

Rois de Portugal

Jean III 1557.

Sebastien 1578.

Rois d'Angleterre

Edouard VI 155[3]¹²³

Marie 1558.

Elisabeth 1603.

Rois de Danemarck

Christiern III 1559.

Frédéric II 1588.

[p. 115, col. c] Rois de Suède

Gustave 1560.

Eric, déposé 1568.

Jean, frère d'Eric 1592.

Czar

Iwan Basilowicz 1584.

[p. 116] Evenemens remarquables sous Sigismond Auguste

du pouvoir judiciaire des ecclésiastiques. Le Roi confirme, suivant la coutume, les droits et les privilèges de la nation.

Le couronnement de la Reine Barbe à Cracovie ne trouve aucunes oppositions ; son mariage en avoit trouvé tant.

1552.

¹²³ *ms.* 155.

Nouvelles contestations au sujet du pouvoir des Evêques de juger les nobles en cause de la religion. Les Evêques promettent de n'user point de ce pouvoir pour l'espace d'un an, pendant la quelle on eseroit de composer ces différends à l'amiable. Accroissement considérable de la religion luthérienne en Pologne. On exige de tous les prélats à leur consécration, outre le serment usité, encore un autre, par lequel ils assuroient de croire l'autorité du pape, l'eau benite, l'invocation des saints, le purgatoire, la messe, l'efficace de la confirmation des enfans, des voeux et des jeûnes, et l'obligation des prêtres au celibat. Précaution fort nécessaire dans un tems où des Evêques même, comme celui de Kuiavie, Droïowski, Pierre Pac de Kiovie, Leonhard de Kamieniec, Tidermann Gise et Joannes Dantiscus, Evêque de Varmie, favorisoient ouvertement la religion protestante. Les familles les plus illustres d'aujourd'hui, les Branicki, les Lubomirski, les Opalinski, les Radzivil, les Chodkiewicz, les Sapiecha, les Pac l'avoient déjà embrassé, et Martinus Glossa, Joannes Seclutianus, Joannes Casiminius, Martinus Prasnicius et Abraham Culva apportoient tous leurs soins pour la persuader aux autres.

[p. 117, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne.

Nicolas III Dzierzowski 1559.

Jean IX Przerenbski 1562.

Jacques IV Uchański 1581.

de Léopol

Pierre II Starzechowski 1554.

Felix Ligenza 1560.

Paul Tarlo 1565.

Le Synode de Léopol se tint sous lui.

Stanislas Slomowski 1575.

Evêques de Cracovie

Samuel Maciejowski 1550.

André Zebrzydowski 1560.

Philippe Padniewski 1572.

[p. 117, col. b] Ministres d'Etat.

Grands Maréchaux de la Couronne.

Pierre Kmita 1551.

Jean Mielecki 1561.

Jean Firley 1574.

Grand Maréchal de Lithuanie

Jean Chodkiewicz, Castellan de Vilna 1579.

Grands Chancéliers de la Couronne

Samuel Maciejowski 1550.

Jean Ocieski 1563.

Valentin Denbiński 1576.

Grands Chancéliers de la Lithuanie

Jean Chlebowicz 1551.

Nicolas Radzivil 1567.

Nicolas Radziwil 1579.

Chancéliers de la Couronne.

Jean Ocieski 1550.
Jean Przerenbski 1559.
Philippe Padniewski 1561.
Pierre Myszkowski 1566.
François Krasinski 1572.

Grands Thrésoriers de la Couronne

Spytek de Zakliczyna

Jordan 1566.
Stanislas Tarnowski 1563.
Valentin Denbiński 1563.

[p. 117, col. c] Guerriers.

Grands Generaux de la Couronne

Jean Tarnowski 1561.
Nicolas Sieniawski 1569.

Après la mort de Sieniawski, le Roi ne créa point de grand General, mais il donna à George Jazlowiecki le commandement d'un corps destiné pour veiller à la sureté des frontières, ce qui est l'origine de la dignité du Général des camps.

Grands Généraux de Lithuanie

Jerôme Chodkiewicz 1562.
Grégoire Chodkiewicz 1569.
Nicolas Radzivil 1588.

Généraux de camp de Lithuanie

Grégoire Chodkiewicz 1562.

Romain, Prince Sanguszko 1571.

[p. 117, col. d] Savans et Illustres.

Lazare Andrysowic mit le fondement, en l'a. 1553, à la belle imprimerie connue sous le nom d'imprimerie de Lazare.

Martin Bialobrzieski, Evêque de Camieniec, Théologien.

Pierre Cassovius, Chancelier de la Republique de Babine, dont Pszonka, mort en 1546, étoit le fondateur ; v. Sarnic Annal. VII. Chevalerie sociale qu'on a vû imiter en France par le regiment de la Calotte, de M. Aymon.

Stanislas Grodecus, vivant en 1561, Théologien.

Stanislas Grzepski, docteur de Cracovie et professeur, mort en 1572, philologue.

Clement Janicki, vivant en 1560, historien et poëte, dont les poésies ont été récemment imprimées sur les exemplaires de la Bibliothèque Zaluskienne par M. Bohme.

[p. 118] Evenemens remarquables sous Sigismond Auguste

Il est fort vraisemblable que cette religion, qui avoit déjà fait des progrès si grands et si rapides, fut devenue la dominante en Pologne, si le Roi avoit laissé des héritiers, et elle y auroit réussi d'autant plus qu'elle flattoit cet amour de la liberté et de l'indépendance, qui en Pologne fait l'esprit de la nation et le principe du gouvernement.

Le Roi va dans la Prusse Royale et tient des tournois à Dantzic. De là il se rend à Konigsberg, pour s'y aboucher avec Albert, Duc de Prusse. Sa vie fut en danger, près de cette ville, par la négligence d'un cannonier qui, ayant mis trop de poudre dans un mortier, le fit tourner vers le Roi et vers le Duc, dont le Prince Wiszniowieski eut la tête emportée, de sorte que la cervelle sauta sur le Roi.

Sigismond II constitue sous sa direct[e]¹²⁴ Palatin de la Valachie le grand Général Szaniawski, à la prière des Valaques, mais d'ailleurs fort à regret, parce qu'il craignoit de s'attirer des affaires avec les Turcs dont alors la puissance étoit assez formidable.

1555.

Rénouveaulement de la trêve avec les Moscovites pour six ans.

Dispute sur la préséance aux noces du Duc de Maklebourg-Sverin entre l'envoyé de Pologne et celui de Danemarc, décidée en faveur du premier /v. Bielski, p. 600/.

Synode général tenu à Kosmin, près de Kalisz, où la confession de foi¹²⁵ des Hussites fut approuvée et où l'on établit l'union entre eux et les Reformés, dont ensuite Calvin

[p. 119, col. a] Ministres d'Etat.

Stanislas Sobek 1569.

Jerôme Buzenski 1578.

Grand Thrésorier de Lithuanie

Jean Nicolas Naruszewicz 1573.

Maréchaux de la Cour de la Couronne

Jean Tenczynski 1553.

Stanislas Macieiowski 1563.

Stanislas Wolski 1566.

Stanislas Barzi 1570.

André Opaliński 1575.

¹²⁴ *ms. direct.*

¹²⁵ *ms. fois.*

Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Eustache Wolkowicz obtint la charge de Chancelier en 1570.

Nicolas Radzivil 1579.

[p. 119, col. b] Savans et Illustres.

Valentin Kutborscius, mort en 1573, Théologien.

Martin Kwiatkowski, historien, vivant en 1560.

Jean Lasicki, historien.

Jean Latos, vivant en 1566, mathématicien.

Jean Léopolitain, auteur de la premier[e]¹²⁶ version catholique de la Bible, qui fut imprimée en 1561, 1574 et 1577.

François Lismanin, natif de Corfon, confesseur de la Reine Bonne, reçut ordre du Roi, environ l'a. 1534, pour prendre langue avec les réformateurs et pour s'instruire des meilleurs moiens de reformer la Pologne. Il se maria à Genève et y resta, dont le Roi fut si faché qu'il abandonna son projet de réformation. Lismanin retourna pourtant en Pologne et y mourut l'a. 1563.

Simon Maricki, vivant en 1551, philologue.

[p. 119, col. c] André Modrzewski, vivant en 1550, politique.

Morawski, Théologien.

Nicolas Rey de Naglowice, protestant, poète.

Stanislas Niger, vivant en 1563, médecin.

Albertus Novicampianus, mort en 1558, Théologien.

Stanislas Orzechowski, autrement Oksza, historien, le Démosthene polonois. Il avoit étudié à Vitenberg sous Luther et florissoit en 1561. Il se maria, étant prêtre et Chanoine de Prémislie, et quitta l'état ecclésiastique, communiant comme laïque. On l'appelloit malleus haereticorum.

Barthélemi Paprocki de Glogol, Généalogiste.

¹²⁶ *ms.* premier.

Vigilantin de Sambor, poète.

[p. 119, col. d] Caspar Sawicki, Jesuite, vivant en 1561. Il s'est caché sous le nom de Caspar Cichovius ; auteur d'un livre très rare : *Alloquia osiecensia*.

Frédéric Staphylus, mort en 1564, Théologien.

Paul Stempowski, Secetaire du Roi, mort en 1584, politique.

Joseph Struth, mort en 1568, médecin.

Venceslas Szamotuli, maitre de la chapelle du Roi, mort en 1572, grand musicien et juriste.

Thomas de Szyczów, Dominicain.

Jean Trzeczieski, disciple du grand Erasme, homme docte et de qualité, répandit à Cracovie les semences de la reformation.

[p. 120] Evenemens remarquables sous Sigismond Auguste

félicite les Polonois dans une lettre écrite à Krasiniski /v. Calvin epist. p. 106 edit. Amstelod 1667/.

Premier Synode des reformés tenu à Pinczovie.

1556. 1557.

La Reine-mère part pour l'Italie et y meurt peu de tems après. Elle y avoit prêté à Philippe II, Roi d'Espagne et de Naples, la somme de 430,000 ducats, à condition que la douane de Foggia en acquiteroit les interêts. Cette Somme, de la quelle aussi bien que des interêts le Roi Sigismond Auguste et ses soeurs héritoient, est comprise communement sous le nom des sommes napolitaines. Le Roi Sigismond III en céda sa part à la République qui depuis s'est donnée des peines inutiles pour l'obtenir.

Guerre entre l'Archevêque de Riga et le grand maitre des chevaliers porte-glaives. Le Roi va secourir l'archevêque, le fait élargir de sa prison où le grand maitre le tenoit, et met fin à ces troubles.

Sigismond II permet secrettement aux habitans de Dantzic et de Thorn la communion sous deux espèces ; il n'osa point la leur permettre publiquement, parce que, disoit le grand

Chancelier, il craignoit, s'il rompoit avec le pape, que celui-ci ne persuadât l'Empereur d'Allemagne d'accorder au Czar la couronne Impériale de la Russie blanche, que ces Souverains avoient désiré depuis long tems, et dont il[s]¹²⁷ ne manqueroient point d'augmenter l'éclat en redemandant la Kiovie et d'autres terres qui avoient appartenu autrefois à la Russie, et qu'ils reprendroient aisément

[p. 121, col. a] Ministre d'Etat.

Il fut arrêté à la diète de l'a. 1565, suivant les demandes des Nonces, que les dignités de grand Maréchal, de Maréchal de la Cour et de grand Thrésorier ne seroient point conférées à des Senateurs.

[p. 121, col. b] Savans et Illustres.

Jean Tarnowski, grand Général de la Couronne, historien.

André Trzecieski, vivant en 1556, poète célèbre.

Bernard Woiewodka, imprimeur à Cracovie. Il vécut en 1564 et imprima la Bible en polonois, à Brzesc, en Lithuanie, aux dépens de Nicolas Radzivil, grand maréchal de Lithuanie, l'homme le plus illustre alors de la Pologne. Cette traduction avoit été faite à Pinczovie, ville où Nicolas Olesnicki avoit établi la religion reformée et que plusieurs savans rendoient si florissante qu'elle passoit pour l'Athènes de la Pologne.

On peut remarquer que plusieurs réformateurs, comme Gesner, Bullinger, Calvin écrivirent au Roi. Calvin lui dédia son commentaire sur l'épître de St. Paul [p. 121, col. c] aux Hebreux, et Luther – la Bible qu'il mit au jour. Il y avoit un exemplaire de cette Bible au collège des Jésuites de Vilna, qui se perdit avec plusieurs autres livres, la bibliothèque de ces pères aiant été transportée à Konigsberg, pendant la guerre de Jean Casimir avec les Suédois et les Russes.

Le regne de Sigismond II fut le siècle d'or des Juifs en Pologne. Jamais il[s]¹²⁸ n'y avoient joui de tant de privilèges que sous ce prince qui ne crût point que la tyrannie sur les consciences fut un attribut de la Royauté. Ils eurent non seulement leurs sinagogues, mais encore leurs justices où ils décidoient des causes [p. 121, col. d] de leur nation.

¹²⁷ ms. il.
¹²⁸ ms. il.

R. Simon de Gintzbourg, géometre et architecte habile et auteur de plusieurs livres, fut en meme tems recteur de l'école et président de la justice à Posen. Si le sort de cette nation fut doux en Pologne, il fut heureux en Ukraine.

Le Cardinal Commendon en passant par ce païs en 1561, fut bien étonné de voir des Juifs cultiver et affermer des terres, étudier l'astronomie, exercer la médecine et parvenir à plusieurs emplois. Ce fut peut-être le seul coin de la Terre où ce peuple malheureux fut exempt du mépris qui le couvre par tout ailleurs.

[p. 122] Evenemens remarquables sous Sigismond Auguste

moiennant l'assistance du Pape.

Alliance perpetuelle conclu entre la Lithuanie et la Livonie contre les Moscovites.

1558.

Ceux-ci s'en offensent, envahissent la Livonie et la ravagent.

1559.

Les Livoniens font un traité à Vilna avec les Lithuaniens, portant qu'en cas qu'ils ne püssent pas parvenir à faire une paix honnête avec les Moscovites, les Lithuaniens leur feroient la guerre conjointement avec eux ; ils leur engagerent en même tems quelques terres dans la Livonie pour une somme d'argent, qu'ils promirent de leur payer à la fin de la guerre.

Les affaires des chevaliers porte-glaives empirent de jour en jour, tant par leurs dissensions que par les succès des Moscovites.

1561.

Jean de Mönnichhausen, Evêque d'Oesel, aiant vendû son evêché au duc Magnus d'Holstein, frère de Frédéric II, Roi de Danemarc ; Eric XIV, Roi de Suède, s'étant emparé de Reval et d'autres villes en Esthonie ; et les Moscovites étant en possession de presque tout le

reste de la Livonie, les chevaliers furent enfin réduits à se soumettre, eux et leur province, au Roi, comme grand Duc de Lithuanie. Il fut arrêté¹²⁹ que les Rois de Pologne posséderaient la partie de la Livonie située au delà de la Dune, en pleine souveraineté, avec réserve toutes fois de [p. 123] tous les droits, coutumes et privilèges de la noblesse et de villes, et que l'autre partie à la main droite de la dite rivière seroit conférée à Gothard Kettler, grand maître des chevaliers port[e]-glaives¹³⁰, et à ses descendants mâles, sous le nom du duché de Courlande et de Semgalle, et sous la mouvance et la directe de la Pologne. L'abolition des chevaliers port[e]-glaives¹³¹ donna donc l'origine à l'institution du nouveau Duc de Courland[e]¹³², vassal d'abord de la Lithuanie.

1562. 1563.

Ce traité irrita tant le Czar qu'il déclara la guerre au Roi et fit marcher ses armées en Lithuanie. Cette guerre fut faite avec de grandes vicissitudes.

Institution¹³³ des soldats stipendiaires, à la diète à Petricovie, pour défendre le Royaume contre les incursions des Tartares. On les nomme Quartiens, parce que la quatrième partie des revenus des biens Royaux fut destinée à leur paie. Alors, tous les revenus de ces biens appartenoient au Roi qui en paioit des certaines pensions aux Starostes et aux tenutaires, et l'on ignoroit encore la distinction entre les biens Royaux /dont ensuite les revenus demeurèrent à ceux, à qui le Roi les conféra/ et entre les biens économiques.

Eric, Duc de Brunswik, amène dans la Prusse une armée de quatorze mille hommes, pour secourir, disoit-il, le Roi contre les Moscovites. Sigismond Auguste qui ne l'en avoit requis en aucune manière, est étrangement surpris de l'arrivée d'un allié si inattendu, qui sem[p. 124]bloit venir beaucoup plus augmenter les troubles, que pour les appaiser. Eric s'en retour[n]e¹³⁴ chez lui, moiennant la somme de 12,000 écus, que les Dantzigeois paierent à ce prétendu défenseur. Le Concile de Trente est reçu en Pologne, par les soins du Cardinal Commendon, contre la volonté du Primat Uchanski, lequel continuant d'entretenir des liaisons avec les protestans, malgré les clameurs de son chapitre et les reproches des Papes, avoit

¹²⁹ *ms.* arrêté.

¹³⁰ *ms.* port glaives.

¹³¹ *ms.* portglaives.

¹³² *ms.* Courland.

¹³³ *ms.* Institutions.

¹³⁴ *ms.* rétour.

formé le projet de sécouer leur autorité, d'assembler un concile national et de se faire déclarer chef de l'Eglise de Pologne.

1565. 1567.

Trois victoires remportées sur les Moscovites ne les empêchent point de continuer à ravager la Séverie. On arrange le Gouvernement dans la Livonie. Les états prient instamment le Roi de rappeler la Reine qui étoit sortie du Royaume. Sigismond II leur déclare qu'il aimeroit mieux perdre la vie, que de reprendre sa femme.

1569.

Union de la Pologne et de Lithuanie, à la diète de Lublin. Voici le contenu de ce traité qui fait une des premières loix fondamentales du Royaume. La Pologne et la Lithuanie ne feront désormais qu'une seule République sous le même Prince, lequel sera élu par ses deux nations en Pologne ; on tiendra des diètes communes à Varsovie ; la chambre de sénateurs et celle des nonces seront composées des Polonois et des Lithuaniens ; la monnoie, les alliances, la guerre, tous les engagements quelconques seront communs aux deux nations ; [p. 125] la Volhinie, la Podolie, la Podlachie et la Kiovie seront regardées toujours comme provinces appartenantes à la Pologne. La Livonie qui faisoit alors partie de la Lithuanie, fut unie aussi au Royaume. Les ducs de Courlande devoient vassaux de la Couronne, comme ils l'étoient de la Lithuanie. Les Prussiens prirent séance dans le Sénat. Enfin, le rang de tous les Sénateurs et de tous les nonces fut déterminé¹³⁵.

À la même diète, Albert Frédéric, Duc de Prusse, reçut l'investiture solennelle de son Duché. La bannière fut touchée par les envoyés de l'électeur de Brandebourg et du Margrave d'Anspac, en signe de l'investiture simultanée eventuelle.

1570.

Prorogation de la trêve avec les Moscovites pour trois ans. Le Czar Iwan déclare le Duc Magnus d'Holstein, auquel son frère Frederic II, Roi de Danemarck, avoit cédé ce qu'il possédoit en Livonie, Roi de cette province, et lui fait épouser, peu après, une de ses parentes.

¹³⁵ *ms.* déterminée.

Synode célèbre à Sendomir, où l'on établit l'union entre les Luthériens, les Réformés et les Hussites en Pologne /v. Jablonski/.

1572.

Le Roi accorde aux dissidens l'exercice libre de leur religion et la permission de bâtir un temple à Cracovie.

Sigismond II fut sage et clement, mais entier dans ses opinions et jaloux à l'excès de son autorité. Celle-ci n'étoit pas plus bornée sous lui, qu'elle le fut à la mort du [p. 126] roi Alexandre, depuis la quelle les états ne s'étoient acquis que le droit de donner leur consentement aux levées des soldats. Ils touchoient au point d'en acquerir bien d'autres. La mort de Sigismond Auguste, dernier Roi de la Maison Jagellon, qui comme ses prédécesseurs avoit toujours usé du droit et du titre de souverain héréditaire de la Pologne et des provinces y appartenantes, fut le terme de l'ordre successif et redonna aux états la faculté de se choisir un souverain et de constituer à peu près en Pologne la forme de gouvernement, qu'on y voit à présent. Sans être dans la discussion des différends critiques, qu'elle a ess[u]yé¹³⁶, et sans répéter et relever l'objection si rébattue, que parmi cette foule nombreuse, qui prend part au gouvernement et à l'élection des Rois, il seroit étrange de croire qu'il n'y eut beaucoup, qui préféreroient au bien public leurs interêts particuliers, nous nous conte[n]te[r]ons¹³⁷ de mettre le lecteur en état, par une sincere énumération des faits et des événemens, de juger par lui même des inconveniens et des avantages que cette forme peut avoir.

Nul Prince en Pologne ne poussa la tolerance si loin, que Sigismond II. Il n'y eut presqu'aucune secte en Europe, dont il ne permit le culte. Elles s'étendirent au point que bientôt les Catholiques se trouvoient les moins puissans et les moins nombreux. Les rémontra[n]ces¹³⁸ même qu'on lui fit à la diète de l'a. 1566, pour qu'il arretât au moins la propagation de ces dogmes pernicieux, qui dérogeoient à la divinité de notre Sauveur, demeurèrent infructueuses, parce que la plupart des nonces etoient Sociniens. [p. 127] Cependant le bruit, qu'on avoit repandu, qu'il vouloit changer sa religion contre la protestante, etoit sans fondement. Sigismond II aimoit trop les plaisirs et l'oisiveté pour s'exposer aux suites dangereuses, qu'un tel changement auroit pû avoir. Le Roi trouva à son avènement à la couronne ses révenus si affoiblis, qu'ils ne paroisoient pas suffisans à

¹³⁶ *ms.* essayé.

¹³⁷ *ms.* conterons.

¹³⁸ *ms.* rémontraces.

s'entretenir de sa cour et qu'il falloit de nouveaux impôts pour subvenir aux dépenses ordinaires. L'exécution du Statut Alexandrin, appuyé par le Roi et par la petite noblesse, et abhorré des grands seigneurs, par le quel les bien[s]¹³⁹ roiaux alienés ou engagés à des particuliers, furent réunis aux domaines, forma donc un des premiers objets de l'attention des états sous ce régime. Ceux-ci augmentèrent encore ces domaines en y joignant tou[te]s¹⁴⁰ les possessions du Roi Sigismond II, par la cassation du Testament de ce Prince, où il en avoit institué héritières ses soeurs et leurs descendans.

[p. 128, col. a] 1573. Avénement à la Couronne.

Henri, fils d'Henri II, Roi de France, et de Catherine de Medicis, fût élu Roi de Pologne, âgé d'environ 22 ans, en 1573. Il quitta le Royaume en 1574, et les états le déclarèrent vacant en 1575.

[p. 128, col. b] Evenemens remarquables sous Henri de Valois

1572.

Sous la race des Piastes, les Rois de Pologne obtenoient la Royauté par une succession héréditaire ; sous celle des Jagellons – par une élection successive ; après la mort de Sigismond II – par une élection libre. Ce fut alors que la nation n'étant plus restreinte à la famille regnante, alloit décider la première fois entre les compétiteurs à son trône ; et cet interregne mérite d'autant plus une description exacte et détaillée, que l'ordre qu'on y avoit établi, est devenu depuis la loi et la règle des élections suivantes.

Les états prennent les précautions nécessaires pour conserver la paix dans le Royaume et pour le mettre à couvert des insultes des voisins. Les nobles de la Grande et de la Petite Pologne, de la Russie, de la Prusse et de la Lithuanie tiennent, chacun à part, leurs diétines.

¹³⁹ *ms.* bien.

¹⁴⁰ *ms.* tous.

Ceux de la Petite Pologne, parmi lesquels Jean Firley, Palatin de Cracovie, regardé comme le Chef des dissidens, et Pierre Zborowski, Palatin de Sendomir, avoient le plus d'autorité, les tenoient les premiers. Après de longs débats sur le jour au quel la diète générale dût être assemblée, et après que celle, qu'avoit convoquée le Primat, eut été infructueuse par le petit nombre des senateurs qui s'y trouvèrent, on convint enfin de la tenir le 6 Janvier de l'année suivante, à Varsovie, qui depuis a toujours été le lieu des diètes de convocation.

1573.

A cette assemblée on discuta plusieurs points relatifs à la nouvelle forme du gouvernement, qu'on alloit établir. Le grand Zamoyski décida l[a]¹⁴¹ question, si les nobles

[p. 129, col. a] Femmes. Louise de Lorraine, fille de Nicolas, Comte de Vaudemont, frère puiné du Duc de Lorraine, mariée en 1575, morte en 1601.

[p. 129, col. b] Enfants.

[p. 129, col. c] mort.

Henri de Valois fut assassiné à St. Cloud, en France, où il régnoit, par Jacques Clement, Jacobin, en 1589.

[p. 129, col. d] Princes contemporains

Pape

Gregoire XIII 1585.

Empereur

Maximilien II 1576.

¹⁴¹ *ms. le.*

Maison Othomane

Selim II 1574.

Roi de France

Charles IX 1574.

Roi d'Espagne

Philippe II 1598.

Roi de Portugal

Sebastien 1578.

Reine d'Angleterre

Elisabeth 1603.

Roi de Danemarc

Frédéric II 1588.

Roi de Suède

Jean 1592.

Czar

Iwan Basilowicz 1584.

donneroient leurs suffrages chacun personnellement ou par des nonces en faveur des nobles par la raison qu'il étoit juste qu'ils prissent tous part à l'élection de leur Roi, comme ils la prenoient tous à la défense de leur patrie. Cette opinion qui fut appuïée par une constitution du Roi Sigismond I, fut approuvée généralement et pratiquée toujours dès lors. Les differends touchant l'autorité du Primat furent composés de sorte que les Archevêques de Gnesne pourroient indiquer les diètes et les diétines, après la mort d'un Roi, et renoncer le nouvel élu en conformité des suffrages des états ; les grands maréchaux auroient le droit de le proclamer. Ceux qu'excitoit la diversité des religions, parurent beaucoup plus importants. Les Catholiques avoient tout sujet de craindre pour la leur. Les plus puissans seigneurs du Royaume et la plus grande partie des nobles et des habitans suivoient les dogmes luthériens, le Primat même étoit encore soupçonné de les favoriser. Stanislas Karnkowski, Evêque de Cujavie, dressa la minute d'une paix religieuse, conforme à celle qu'on avoit conclu, depuis peu, en Allemagne. L'archevêque de Gnesne, revenu d'une longue irresolution et gagné enfin par la cour de Rome, s'y opposa, mais il ne put empêcher que les principaux articles ne devinrent après une loi fondamentale. Les Seigneurs de la cour ancienne formoient une autre cabale, aiant projeté de constituer la Princesse Anne protectrice du Royaume et de le gouverner eux même[s]¹⁴² sous son nom. Enfin, tout présageoit le trouble et la confusion

[p. 131, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Archevêque de Gnesne

Jacques IV Uchański 1581.

de Léopol

Stanislas Stomowski 1575.

Evêque de Cracovie

François Krasinski 1577.

[p. 131, col. b] Ministres d'Etat.

¹⁴² *ms.* même.

Grands Maréchaux de la Couronne

Jean Firley 1574.

Grand Marécha[l]¹⁴³ de Lithuanie

Jean Chodkiewicz 1579.

Grand Chancelier de la Couronne

Valentin Denbiński 1576.

Grand Chancelier de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1579.

Chanceliers de la Couronne

Pierre Wolski 1574.

Jean Zamoyski 1578.

Grand Thrésorier de la Couronne

Jerôme Buzenski 1578.

Grands Thrésoriers de Lithuanie.

Jean Narus[z]ewicz¹⁴⁴ 1573.

Laurent Woyna 1580.

Maréchal de la Cour de la Couronne

André Opaliński 1575.

¹⁴³ *ms.* Maréchaux.

¹⁴⁴ *ms.* Narusiewicz.

Maréchal de la Cour de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1579.

[p. 131, col. c] Guerriers.

Grand Général de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1588.

General de Camp de la Couronne

George Jazlowiecki 1575.

General de Camp de Lithuanie

Christophe Radzivil 1588.

[p. 131, col. d] Savans et Illustres.

Leonhard Gorecki, historien.

Jean Herburt, Castellan de Sanok, versé dans les loix.

Mathieu Strykowski, historien et poëte.

Chr. Warszawicius, politique.

Pierre Wolski, Evêque de Plocko, Orateur.

[p. 132] Evenemens remarquables sous Henri de Valois

pour la diète d'élection, à la quelle les ducs de Prusse et de Courlande demandèrent inutilement d'être admis, et dont on fixa la tenue au 5ème d'Août. On la commença en donnant audience aux envoyés étrangers. Le Cardinal Commendon exposoit aux états le desir du Pape de voir monter au trône un Roi catholique et assez zelé pour retablir cette religion

dans la Pologne où elle avoit reçut jusqu'alors tant d'atteintes. Guillaum[e]¹⁴⁵ de Rosenberg et Vladislas de Perstein parloient en faveur d'Ernest, Archiduc d'Autriche et fils de Maximilien II ; ils promirent que leur maitre appaiseroit les diff[é]rends¹⁴⁶ touchant la Prusse et la Livonie, qu'il s'efforceroit d'empêcher la navigation de Narva, et qui plus est, qu'il obtiendrait de son frère Rudolph l'entrée libre des vins d'Hongrie en Pologne. Henri¹⁴⁷ de Valois, Duc d'Anjou, appuyé de son frère Charles IX, qui avoit des raisons pour se deb[a]rasser¹⁴⁸ de lui, est recommandé fortement par Jean de Montluc, Evêque de Valence. L'ambassadeur de France obtient audience après celui de l'Empereur et celui d'Espagne la refuse, puisqu'il ne l'avoit pas eue avant Montluc. Jean Lorch proposoit à la nation d'élire Jean III, Roi de Suède, ou Sigismond, son fils. Le czar fit avertir la diète que sans être étonné, en voyant des petits et modernes souverains, comme l'Empereur et le Roi de France, rechercher le trône de Pologne, il eseroit cependant que les Polonois ne confondroient point avec eux des monarques anciens et respectables, dont il n'y avoit que lui et Empereur Othoman, et que s'ils aspireroient au bonheur d'être gouvernés par lui ou par son fils, ils lui sa[u]veroient¹⁴⁹ l'humiliante demarche de mandier leur trône par l'offre volontaire qu'ils [p. 133] lui en feroient, et par la cession de la Livonie et de la Kiovie à son Empire. Non obstant cette déclaration, digne des tems antérieurs au siècle de Pierre le Grand, la nation se trouve d'abord partagée entre les Moscovites, les Autrichiens et les François. Il y en eut même, qui proposoient un Piaste, mais on fit tomber ce projet en le tournant en raillerie. Enfin, il ne resta que deux partis, celui d'Autriche, appuyé par le grand maréchal, et celui de France, composé de Pierre Zborowski et des Lithuaniens. Ceux-ci, à la tête desquels se trouvoient les Radzivil et les Chodkiewicz, se déclarèrent les premiers en faveur d'Henri de Valois, sous la condition qu'il épouseroit la Princesse Anne. L'evêque de Valence fit paroître le parti de la France sous les armes à Kamien /le même lieu où fut élu, depuis, le Roi Auguste III/, n'epargna point les présens et encore moins les promesses pour gagner les suffrages du parti contraire et réussit, enfin, à les réunir en faveur de son maitre qui fut déclaré Roi par le Primat.

Dès lors, les ambassadeurs de France se hâterent de jurer au nom de Henri les conditions mises à son election. L'abbé de Noailles les lisoit rapidement à Montluc qui les signoit incontinent, sans y avoir fait ni reflexion ni rémontrance. Ces Articles en étoient pourtant fort susceptibles : ils portoient une alliance perpetuelle entre la France et la Pologne,

¹⁴⁵ *ms.* Guillaum.

¹⁴⁶ *ms.* diffrends.

¹⁴⁷ *ms.* Henris.

¹⁴⁸ *ms.* debrasser.

¹⁴⁹ *ms.* saverioient.

et des secours mutuels de troupes et d'argent. Les François s'engageoient de lever et d'entretenir à leurs dépens 4000 Gascons contre les Moscovites, d'équiper¹⁵⁰ une flotte pour conserver aux Polonois l'Empire de la Mer Baltique et leur redonner [p. 134] le port et la ville de Narva ; et d'accorder aux marchands polonois une liberté de commerce égale à celle dont jouissoient les marchands françois. Le Roi promit de païer à la Republique 4,50,000 florins par an, d'acquitter les dettes du Roi Sigismond et de confirmer par un acte separé les droits et les privilèges de la nation.

Après cette assurance, Henri de Valois fut proclamé Roi de Pologne et grand Duc de Lithuanie par Jean Firley qui n'en demeura pas moins attaché à l'Autriche, comme beaucoup d'autres senateurs, que les princes allemands de la religion luthérienne avoient eu d'autant moins de peine d'aigrir contre Henri de Valois, que le coup d'essai donné par ce prince à la St. Barthélemi ne fit pas extraordinairement bien augurer de son regne.

La proclamation du Roi fut suivie immédiatement par la constitution des loix, selon lesquelles ce Prince et ses successeurs seroient tenus de gouverner la République. On appelle ces loix *pacta conventa* ou capitulations. Leur contenu étoit que les Rois ne designeroient, leur vie durant, un successeur, ni indiqueroient des diètes d'élection, ni aideroient quelqu'un, en quelque maniere que ce fut, pour parvenir au Royaume, mais qu'après le décès du Roi, l'élection seroit toujours libre aux états ; que les dignités et les charges vacantes seroient dignes et jamais à des étrangers ; que les Rois ne pourroient se marier ni faire divorce sans l'autorité du Sénat, que les privilèges [p. 135] des dissidens seroient conservés ; que les Rois s'abstiendroient pour toujours du titre de Souverains héréditaires ; que dans les conseils du Sénat, au cas que les opinions ne pourroient être réunies, le Roi suivroit la plus conforme aux droits et la plus convenable aux interêts de la Republique ; qu'on tiendroit des diètes chaque deuxième année et qu'on pourroit même les tenir dans un espace plus court, la nécessité l'exigeant /de là, l'origine de la division des diètes en ordinaires et extraordinaires/, qu'elles dureroient six semaines ; qu'enfin le Roi ne déclareroit la guerre, n'indiqueroit une expedition générale, ne leveroit de nouveaux impôts sans le consentement des états assemblés. A cette capitulation on ajouta la clause commissoire, qu'en cas que le Roi dût y contrevenir, ses sujets seroient dégagés de toute fidelité et obéissance. Cette clause fut pourtant expliquée de maniere qu'elle ne pouvoit avoir lieu, que quand le Roi opprimoit violemment les droits et la liberté de la nation, et après qu'il eut rejetté toutes les remontrances que le sénat lui auroit

¹⁵⁰ *ms.* épuiquer.

faites. Adam Konarski, Evêque de Posnanie¹⁵¹, alla en France, comme Chef d'ambassade, pour inviter Henri de venir occuper le trône. A l'occasion de cette ambassade on peut remarquer un endroit du célèbre de Thou /L. 56/ qui prouve l'état florissant où se trouvoient alors les belles lettres en Pologne. Ces envoiés, dit cet historien, sçavoient tous la langue latin[e]¹⁵², plusieurs entre eux parloient italien et allemand, et quelques uns prononçoient si bien le françois, qu'on les auroit pris pour des Parisiens.

[p. 136] Le Duc d'Anjou se conforma aux demandes des Polonois, en ratifiant par serment les articles que l'Evêque de Valence avoit signé ; et Konarski en protestant contre lui, qui établissoit la paix avec les dissidens, tâcha de reserver à l'ordre ecclésiastique ses prétensions. L'instruction¹⁵³ des ambassadeurs portoit d'exiger du Duc la promesse d'épouser Anne, fille de Sigismond I, mais Henri de Valois se prévalut de leur inadvertance à n'avoir point apporté par écrit le consentement de la princesse à ce mariage, et remit cet article jusqu'à son arrivée en Pologne. Il confirma la capitulation, on lui rendit, en présence du Roi de France et en cour plénière du parlement, l'acte de l'élection et on le salua Roi. Il part de la France où la Reine lui fit esperer un prompt retour.

1574.

Entrée magnifique et couronnement du Roi à Cracovie. Diète de couronnement où Agrippa, Nonce Lithuanien, étoit Maréchal de la noblesse, homme si peu éloquent que Stanislas Czarnkowski en faisoit la fonction. Jean Tenczyn, Castellan de Woynie, est appelé en duel par Samuel Zborowski. Le Castellan de Przemysl, s'efforçant de séparer les parties, est blessé à mort par Zborowski et meurt peu après. L'exil dicté par le Roi au coupable parût une peine trop légère au sénat. On accusa Henri de favoriser les Zborowski au préjudice des loix du Royaume. Mécontentement mutuel entre le Roi et les etats. Ceux-ci blamèrent sa prodigalité, sa grand familiarité avec ses favoris, son inclination à la table, à la chasse et aux plaisirs. Le Roi, de son coté, se plaignit de¹⁵⁴ [p. 137] l'esprit turbulent et de l'avidité des Polonois qui l'importunoient¹⁵⁵ au point qu'à une seule Starostie ils se trouvoient plus de trente competeurs. On peut croire que dans ces circonstances, la nouvelle de la mort du Roi

¹⁵¹ *ms.* de la Posnanie.

¹⁵² *ms.* latins (?)

¹⁵³ *ms.* L'instructions.

¹⁵⁴ *ms.* de de *sur deux pages.*

¹⁵⁵ *ms.* l'importurnoient.

de France ne fut guères affligeante ni à lui, ni aux Polonois. L'ayant apprise, il¹⁵⁶ écouta les avis des Senateurs qui opinoient qu'il devoit obtenir le consentement des états en diète pour aller en France, et il jugea que le parti le plus sûr étoit de s'évader. Il l'exécute lui quatorzieme, laisse des lettres aux sénateurs pour excuser son depart clandestin et pour leur proposer d'envoyer des députés en France, avec lesquels il prendroit conseil touchant les affaires de la Republique et part en diligence pour la Silesie. Jean Tencin, Castellan de Woyniec, le suit et l'atteint à Pilsen, mais toutes ses instances pour qu'il retournat, sont infructueuses. Le Roi arrive en France. Le Primat tient une diète à Varsovie où l'on conclut que si le Roi ne se rendoit pas en personne en Pologne, le 12 mai de l'année suivante, on déclareroit le Royaume vacant et on procéderoit à une nouvelle élection. On notifia cette déclaration au Roi par deux envoiés et par un acte signé des états. Henri promet qu'il seroit de retour en Pologne, sitôt qu'il auroit réglé ses affaires en France.

1575.

Diète à Stensyce, le 12 mai, où l'on déclara le trône vacant¹⁵⁷. Elle fut moins terminée par le consentement des etats, que rompue par leurs dissensions et par la [p. 138] contradiction de ceux qui s'opposoient à cette déclaration.

Les Tartares envahissent la Russie, la Volhinie et la Podolie, portent la terreur à Cracovie et même jusqu'en Silesie où l'on jugea nécessaire de mettre Breslau en état de soutenir son siège.

La religion protestante se repand de plus en plus, et tellement qu'il ne se trouve que six prêtre[s]¹⁵⁸ en Samogitie et à peine la millième partie des Catholiques dans toute la Lithuanie /v. Naramowski fac. rer. Sarm. p. 282/.

Peut-être la Pologne devoit-elle regarder comme un bienfait du ciel, l'évasion de son Roi. Il s'y étoit déjà rendu méprisable par sa légéreté et par ses debauches, comme il le devint depuis en France, et à en juger par la vie, qu'il y mena, les Polonois devoient se féliciter d'être débarassés d'un tel Prince.

[p. 140, col. a] 1575. Avénement à la Couronne.

¹⁵⁶ *ms.* ils.

¹⁵⁷ *ms.* vacante.

¹⁵⁸ *ms.* prêtre.

Etienne Bathori, fils d'Etienne, Palatin de Transilvanie, et de Catherine Thélegdée, parvient à la couronne, âgé de 44 ans.

[p. 140, col. b] Evenemens remarquables sous Etienne Batori

1575.

Les partisans de la France commencent à apprehender les suites funestes d'une anarchie et à convenir de la nécessité d'une nouvelle élection. Erneste, Archiduc d'Autriche, fils de Maximilien II, Ferdinand, frère de cet empereur, Jean, Roi de Suède, et son fils Sigismond ; Alphonse, Duc de Fer[r]are¹⁵⁹ et de Modène, et Etienne Bathori, Palatin de Transilvanie, briguent le trône. Les sénateurs ecclésiastiques donnent leurs voix à l'empereur, sans qu'il ait fait aucune démarche pour les obtenir. Celles de séculiers se partagèrent entre Maximilien II et son fils. Il n'y en avoit eu que très peu en faveur d'un Piaste, et le maréchal de la Cour seul avoit nommé Etienne Bathori. La noblesse se trouvoit divisée en deux partis, dont l'un demandoit un Prince autrichien et l'autre un Piaste. Le grand Zamoyski, l'oracle des nobles, étoit¹⁶⁰ à la tête du dernier et faisoit lui seul pancher la balance de ce côté. Les adhérens de l'Empereur, aiant perdu toute espérance d'amener à leurs vues les nobles qui tenoient pour un Piaste, s'en séparèrent et firent proclamer par le Primat et par le grand maréchal Maximilien II Roi de Pologne.

Ce coup ne deconcerta nullement le parti de Zamoyski et n'apporta autre changement à ses desseins, que celui qu'au lieu de mettre sur le trône un Piaste, la Princesse Anne, fille de Sigismond I, fut déclarée

[p. 141, col. a] Femmes.

Anne, fille de Sigismond I, Roi de Pologne, mariée en 1576, dans l'âge de 52 ans, morte en 1596. Les états en 1581 lui donnèrent en dot l'usufruit du Duché de Masovie, dont sa mère Bonne avoit joui auparavant.

[p. 141, col. b] Enfants.

[p. 141, col. c] 1586. mort.

¹⁵⁹ *ms.* Ferare.

¹⁶⁰ *ms.* étoient.

Etienne Bathori mourut à Grodno, en 1586, âgé de 54 ans. Il en avoit regné 10. Il fut enterré à Cracovie.

[p. 141, col. d] Princes contemporains

Papes

Gregoire XIII 1[5]85¹⁶¹.

Sixte V 1590.

Empereurs

Maximilien II 1576.

Rodolphe 1612.

Maison Othomane

Amurat III 1595.

Roi de France

Henri III 1589.

Roi d'Espagne

Philippe II 1598.

Rois de Portugal

Sebastien 1578.

Dom Henri Cardinal 1580.

Philippe II 1598.

¹⁶¹ *ms.* 1485.

Reine d'Angleterre

Elisabeth 1603.

Roi de Danemarck

Frédéric II 1588.

Roi de Suède

Jean 1592.

Czars

Iwan Basilowicz 1584.

Féodor Iwanowicz 1594.

[p. 142] Evenemens remarquables sous Etienne Bathori

Reine, et Etienne Bathori Roi de Pologne et son époux. Cette proclamation se fit par un simple prêtre, puisque tous les Evêques étoient dans le parti contraire. Les envoiés du Palatin promirent d'abord au nom de leur maitre, qu'il confirmeroit tous les droits et privilèges de la nation, nommement ceux qui étoient contenues dans la capitulation prescrite par les états à Henri de Valois, qu'il païeroit toutes les dettes publiques, la rançon pour les Polonois emmenés prisonniers par les Tartares et la somme de 200000 florins ; qu'il tâcheroit d'entretenir la paix avec les Turcs et les Tartares, et de reprendre les conquêtes faites par les Moscovites sur les Polonois ; qu'il feroit les dispositions nécessaires pour mettre à couvert les frontières du Royaume, et qu'enfin il confirmeroit ces articles par serment ou en personne, ou par des envoiés à la diète prochaine, dont on fixa la tenue à Andrzejów.

Alors, les adherens de Bathori le firent inviter de prendre pos[s]ession¹⁶² du trône. Ceux de l'empereur envoiérent à leur tour à celui-ci la minute d'une capitulation et le Primat convoqua une assemblée à Lowicz pour soutenir ses interêts.

¹⁶² *ms.* possession.

Celle d'Andrzejów devenoit de jour en jour si nombreuse, qu'il sembloit que les Polonois, comme dit un de leurs auteurs, alloient plutôt conquérir un Royaume étranger, que donner le leur. Quelques Senateurs séculiers et l'Evêque de Cujavie Stanislas Karnkowski s'étoient joints à la

[p. 143, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne

Jaques IV Uchanski 1581.

Stanislas Karnkowski 1606.

de Léopol

Jean V Sieninski 1585.

Jean VI Demetrius Solikowski 1603.

Evêques de Cracovie

François Krasinski 1577.

Pierre V Myszkowski 1591.

[p. 143, col. b] Ministres d'Etat.

Grand Maréchal de la Couronne

André Opaliński 1593.

Grands Maréchaux de Lithuanie

Jean Chodkiewicz 1579.

Nicolas Christophe Radzivil 1586.

Grands Chanceliers de la Couronne

Valentin Denbinski 1570.

Pierre Wolski 1577.

Jean Zamoyski, grand Général 1605.

Le Roi lui donna en mariage sa nièce Griselde Bathori, fille de Christophe, Prince de Transilvanie.

Grands Chancéliers de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1579.

Eustache Wolkowicz 1584.

Christophe Radzivil 1588.

[p. 143, col. c] Guerriers.

Grand[s]¹⁶³ Généraux de la Couronne

Nicolas Mielecki se demet en 1580

Jean Zamoyski, déclaré grand Général, en 1581, avec la même autorité qu'avoit eue autrefois Jean Tarnowski 1605.

Grand Général de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1588.

Général du Camp de la Couronne

Nicolas Sieniawski 1582.

Le Roi ne le remplaça point.

¹⁶³ *ms.* Grand.

Général de Camp de Lithuanie

Christophe Radzivil,

grand Chancelier de Lithuanie 1588.

[p. 143, col. d] Savans et Illustres.

Martin Broniewski, Géographe.

Jaques Brzeznicki, vivant en 1585, historien.

Adam Bursius, vivant en 1580, Rhéteur.

Martin Cromer, Evêque de Varmie, mort en 1589, le Livius polonois.

Jaques Gorski, mort en 1585, Orateur.

Felix Herbortus, Orateur.

Stanislas Hosius, Cardinal et Evêque de Varmie, mort en 1579, Théologien. Il étoit grand penitencier de l'Eglise et président au concile de Trente. Ses ouvrages latins ont été traduits en françois, anglois, allemand et polonois.

Jean Kochanowski, mort en 1584, le Virgile polonois.

Pierre Kochanowski, poète.

Jean de Léopol, Théologien.

Lucas de Léopol, Théologien, vivant en 1580.

[p. 144] Evenemens remarquables sous Etienne Bathori

noblesse, dont la plus grande partie étoit présente. On y confirma l'élection d'Anne et de Bathori /de là, ces sortes d'assemblées se nomment poparcie, assemblées de confirmation/, on déclara ennemis de la patrie ceux qui s'y opposeroient ; on détermina le jour du couronnement du nouveau Roi et on prit des mesures contre ceux qui oseroient troubler la tranquillité publique.

Etienne vient en Pologne, épouse à Cracovie la Princesse Anne et est couronné avec elle, la veille de ses noces, par l'Evêque de Cujavie. Le Roi tâche de persuader à ceux qui s'étoient opposés à son élection, d'y accéder. Les états nomment seize sénateurs qui le

suivroient par tout pour l'assister de leurs conseils : c'est l'origine des sénateurs résidens. Zamoyski est fait Chancelier au grand mécontentement de la famille Zborowski, qui prétendit avoir mérité cette grace du Roi par les soins qu'elle s'étoit¹⁶⁴ donnée pour son élévation. Cette préférence jetta la semence de l'inimitié entre cette famille et le Chancelier, qui a éclaté depuis avec tant de violence.

Le Roi forme un regiment des gardes de la Couronne et le donne à Jean Zborowski, Castellan de Gnesne ; Christophe Radzivil commandoit alors les gardes lithuaniennes.

Le Primat avoit indiqué, après l'issue infructueuse du congrés de Lowicz, un autre à Varsovie. Le Roi s'y rend ; les Lithuaniens et ensuite le Primat et la plûpart des Senateurs l'ayant reconnu, les Prussiens se soumettent aussi à lui, à l'exception de la ville de Dantzig où Constantin Ferber

[p. 145, col. a] Ministres d'Etat.

Chanceliers de la Couronne.

Jean Zamoyski 1578.

Jean Borukowski 1585.

Albert Baranowski 1590.

Chancelier de Lithuanie

Eustache Wollowicz 1579.

Grands Thrésoriers de la Couronne

Jerôme Buzenski 1578.

Jaques Rokossowski 1580.

Jean Dulski 1589.

Grands Thrésoriers de Lithuanie

¹⁶⁴ *ms.* étoient.

Laurent Woyna 1580.
Jean Chlebowicz 1583.
Théodore Tyszkiewicz 1587.

Maréchal de la Cour de la Couronne

André Zborowski 1589.

Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1579.

Albert Radzivil 1586.

[p. 145, col. b] Savans et Illustres.

Jean Monczynski, auteur d'un dictionnaire polonois-latin.

Pierre Myszkowski, Evêque de Cracovie, savant et Mécène.

Martin Nervicius, Théologien, mort en 1582.

André Patricius Nidescius, le premier Evêque à Venden, après le recouvrement de la Livonie, mort en 1583, Théologien et Orateur.

Albertus Novicampianus, Médecin.

Seb. Petricius, vivant en 1583, Médecin.

Math. Piscorecius, Orateur.

Stanislas Sarnicius, historien.

Martin Smiglecki, Jésuite, vivant en 1581, fameux controversiste.

Fauste Socin arriva en Pologne l'a. 1579, fut obligé¹⁶⁵ d'en sortir [p. 145, col. c], aiant publié son livre de magistratu, y retourna et mourut en 1604, dans un village à neuf lieues de Cracovie, chez un gentil-homme, nommé Adam Blonski, qui le protegeoit.

¹⁶⁵ *ms.* obliger.

Ses disciples resterent dans la Pologne jusqu'en 1660, où le Roi Jean Casimir les en chassa.

Paul Stempowski, mort en 1584, Théologien.

Stanislas Thaszycki.

[p. 146] Evenemens remarquables sous Etienne Bathori

abusa du pouvoir, qu'il y avoit sur le magistrat et sur le peuple, en les excitant à soutenir l'élection qu'ils avoient faite de l'Empereur. Les etats permettent au Roi d'indiquer une expédition générale pour réduire cette ville.

Les remontrances faites par Demetrius Solikowski et Jean Krotowski, envoyés de la République à la diète de Ratisbonne, à fin que Maximilien II se désistat de ses prétensions sur la Pologne, ne font aucune impression sur l'esprit de l'empereur ; mais ce Prince mourût peu après, fort à propos pour la tranquillité de ce Royaume. Le Roi réduit les Cosaques à de certaines règles et en forme une espèce de Milice perpetuelle. Les Cosaques tiroient leur origine des habitans des frontières de Russie, de Volhinie, de Podolie et d'autres provinces de la Pologne. Ils s'étoient attroupé souvent pour aller pirater sur la Mer Noire, et avoient fait, dès le neuvième siècle, des courses jusqu'à Constantinople. Etienne les ramassa, leur accorda des privilèges et la liberté de s'élire un chef, auquel¹⁶⁶ il fixa la ville de Terechtemirów pour résidence et leur assigna une certaine étendue de païs, sur les frontières du Royaume, que d'institution ils devoient couvrir contre les incursions des peuples voisins et surtout des Tartares, aussi adonnés à butiner qu'eux.

1577.

Les Dantzigeois sont déclarés ennemi[s]¹⁶⁷ de la patrie. Ils prennent les armes et battent un corps de troupes Royales. [p. 147] Dantzig est assiégué par le Roi qui en presse vivement, mais sans succès, la citadelle. Ces troubles sont terminés par la deprecation publique des Dantzigeois et par la confirmation de leurs droits et le pardon que le Roi leur accorda.

¹⁶⁶ *ms.* auquel.

¹⁶⁷ *ms.* ennemi.

1578.

Le Roi donne à la diète de Varsovie l'administration de la Prusse, durant la vie du Duc Albert Frédéric, inhabile par ses maladies, à George Frédéric, Margrave d'Anspac. A cette cérémonie, les envoyés de l'Electeur de Brandebourg touchoient la bannière féodale, prétendans conserver à leur maitre les droits de la coinvestiture. Mais toute la noblesse protestoit unanime[me]nt¹⁶⁸ contre cet acte, elle démontroit que si les Electeurs par la connivence des Rois en avoient usurpé quelques uns contraires aux premiers traités, où il n'étoit point dit que la Prusse pourroit passer à la branche électorale, il y avait toujours manqué l'autorité et l'approbation des états indispensablement nécessaire pour les rendre valables.

Institution du grand Tribunal de la Couronne. Les causes de la noblesse de la Grande Pologne se jugent à Petricovie ; celles des nobles de la Petite Pologne à Lublin. Les procès des nobles lithuaniens sont du ressort du tribunal institué trois ans après et siégeant six mois à Vilna, et les autres six mois alternativement à Novogrodek ou à Minsk.

Loi perpetuelle qu'aucun roturier ne peut être annobli, sans le consentement de la diète.

Déclaration de guerre contre les Moscovites qui avoient envahi la Livonie. André Sapiecha les bat près [p. 148] de Venden, dont ils faisoient le siège. Pour continuer cette guerre avec succès, on s'assure de la paix avec les Tartares par la promesse qu'on leur fit d'un donatif, et avec les Cosaques par la terreur qu'on leur donna en faisant décapiter un de leurs chef[s]¹⁶⁹ qu'on avoit pris.

1579.

Le Roi se met à la tête de l'armée, fait le siège de Polock, ville en Lithuanie, conquise sous le regne de Sigismond II par les Moscovites, et la prend. Les Polonois se virent frustrés de l'espérance qu'ils avoient d'y trouver un butin immense ; les Moscovites aiant tout emporté, hormis une bibliothèque qui, pourtant, étoit une trouvaille assez précieuse pour les savans polonois. Elle renfermoit des annales et plusieurs pères d'Eglise grecs, traduits dans la langue esclavonne par Méthodius, Apôtre des Slaves, et son frère Cyrille, nommé aussi Constantin.

¹⁶⁸ *ms.* unanimement.

¹⁶⁹ *ms.* chef.

Gotthard Kettler prête hommage au Roi et reçoit l'investiture solennelle du Duché de Courlande.

L'armée polonoise, après avoir pris trois forteresses aux environs de Polock, va dans les quartiers d'hiver. Le Roi se rend à Varsovie pour assister à la diète, où l'on conclut la levée de nouveaux impôts pour la continuation de la guerre.

Fondation de l'Accademie de Vilna, confirmée par le Pape Gregoire XIII – v. le diplome in Bullario magno romano Cherubini T. II.

[p. 149] 1580.

Etienne va en Lithuanie et cherche des moïens pour trouver de l'argent pour la campagne de cette année. Zamoyski en cherchoit pour lever des troupes. La Cavallerie polonoise, composée des nobles seuls, se trouvoit en beaucoup meilleur état que l'infanterie, où il n'y avoit que la lie du peuple sans discipline, sans habileté et sans expérience. Le Roi pour rémédier à ces inconveniens, fit venir des recrues de l'Allemagne et de l'Hongrie, et ordonna qu'on levât, dans les biens Royaux, des gens robustes et capables de soutenir la fatigue. On les appella Piechota lanowa. Cette milice ne fut pourtant pas perpetuelle alors, ni levée qu'en cas de guerre. La Cavallerie des Sarmates, dit Tacite /Hist. L. 1 c. 79/, est invi[n]cible¹⁷⁰, mais rien de plus misérable, lorsqu'il faut combattre à pied. On ne voit pas qu'il s'y soit fait un changement notable, après tant de siècles.

Un nommé Ulan commande un corps des Tartares dans l'armée polonoise. Il est probable que Ulan fut plutôt un nom de dignité que de famille. Les historiens font déjà mention, sous l'a. 1410, des compagnies tartares qui servoient dans l'armée d'Alexandre, grand Duc de Lithuanie. Les Ulans sont une milice et non pas une nation, et leur origine a cela de commun avec les Cosaques. Ils furent exemptés, en l'a. 1673, des tailles et impôts de la roture ; c'est peut-être sur ce fondement qu'ils [p. 150] prétendent tous être gentils-hommes.

Le Roi refuse de donner la paix aux Moscovites et reçoit du Pape une épée et un c[h]apeau¹⁷¹ benit¹⁷². Il prend d'assaut Welikie Luki et se rend Maitre de Nevel, Jeserisz et Zavalok.

Prise de Vielisz par Zamoyski et d'Uswiat par Radzivil, grand général de Lithuanie.

¹⁷⁰ *ms.* invincible.

¹⁷¹ *ms.* capeau.

¹⁷² *ms.* benite (?)

1581.

Les Polonois se rébutent de la guerre à cause de ses fatigues malgré leurs succès. Ils demandent, à la diète de Varsovie, au Roi de la finir pendant cette année. Etienne y consent au cas que les Moscovites l[ui]¹⁷³ cedassent toute la Livonie. Zamoyski, Chancelier de la Couronne, prend Ostrów, aiant été déclaré grand Général avec le même pouvoir, qu'avoit eu auparavant Jean Tarnowski. Le Roi fait le siège de Plesków, continué après son depart pour la Lithuanie, par Zamoyski. Le Pape Grégoire III, sollicité par le Czar de donner sa mediation, la donne dans l'espérance que ce bon office attireroit ce Prince à la communion avec l'Eglise latine, et envoie Antoine Possevin pour rétablir la paix entre les deux puissances.

1582.

Elle fut conclue à Kizirova, signée à Zapole, et porta que le Roi rendroit toutes ses conquêtes dans la Moscovie, le Czar toutes celles dans la Livonie, et que Polock et les autres places reprises sur les Moscovites dans la Lithuanie, demeureroient aux Lithuaniens. Zamoyski lève le [p. 151] siège de Plesków.

Etienne redemanda au Roi de Suède l'Esthonie, ancienne partie de la Livonie. Reglement touchant l'administration de cette province. On y constitua un Evêque dont le siège seroit à Venden, et trois Palatinats à Venden, à Derpt et à Pernau, avec trois Castellans, trois Chambellans et trois porte-enseignes. Les nobles après avoir prié le Roi d'établir un ordre certain et stable par les élections futures, s'y opposent dans la persuasion qu'une election restreinte à des loix ne sauroit être libre, et dans la crainte que le Roi sous le pretexte d'affermir la liberté de leurs suffrages n'y portat atteinte.

1583.

Différends entre Etienne et Frédéric II, Roi de Dannemarc, après la mort du frère de c[e]lui-ci¹⁷⁴, touchant le territoire de Pitten en Courlande, qui étoit anciennement Evêché.

1584.

¹⁷³ *Le u incomplet.*

¹⁷⁴ *ms. cului-ci.*

Ils furent terminés moyennant une somme d'argent, que le Roi payoit à Frédéric II et qu'il avoit empruntée du Duc de Prusse en lui engageant ce territoire.

André Batori, neveu du Roi, obtint la coadjutorie de l'évêché de Varmie. Son oncle en le demandant, s'étoit fondé sur les transactions avec cet évêché, en vertu desquelles les frères et les fils du Roi doivent être préférés à tous les autres candidats. Heidenstein, p. 216.

[p. 152] Le Pape crée cardinaux George Radzivil, Evêque de Vilna, et Albert Balognette, nonce en Pologne, à la nomination du Roi ; mais André¹⁷⁵ Batori seul et extra ordinem de son propre mouvement. Samuel Zborowski exilé en Transilvanie à cause du me[r]tre¹⁷⁶ qu'il avoit commis, étoit revenu en Pologne avec le Roi. Fier du crédit de sa famille, de l'indulgence du Roi et du nombreux cortège, dont il paroissoit toujours accompagné, il se soucia peu du décret émané contre lui.

Peut-être auroit-il bravé ses juges impunément, si son animosité contre Zamoyski ne l'eut aveuglé au point de harceler les Turcs, avec lesquels la Pologne vivoit en paix, et de conspirer contre la vie du Roi conjointement avec deux de ses frères.

Alors Zamoyski, qui étoit aussi Staroste de Cracovie, ne menageant plus rien, le fit arrêter près de cette ville et l'y fit décapiter. Interrogé avant son supplice, touchant la conspiration contre son souverain, il s'en déchargea sur ses deux frères qui furent ajournés à la diète de Lublin pour s'y justifier.

1585.

A cette diète, Christophe Zborowski est atteint du crime de léze-majesté et condamné malgré les intercessions de ses parens, et son ainé, Jean Zborowski, Castellan de Gnesne, ami intime de Zamoyski et n'ayant nulle part à la perfidie de ses frères à perdre son honneur et sa vie. La cause d'André, son [p. 153] frère, fut sursise jusqu'à la diète suivante.

Les Zborowski font mutiner les nobles qui prétendoient que cette sentence étoit contraire à leurs privilèges. La plûpart d'eux s'y opposèrent et la diète fut rompue.

Emeute dans la Livonie, causée par l'introduction du Calend[ri]er¹⁷⁷ grégorien. Elle fut d'abord apaisée à Parnau, mais elle éclata en revolte à Riga où le peuple ne put jamais comprendre que des découvertes astronomiques n'étoient point des dogmes de religion. Rien

¹⁷⁵ *ms.* Andrée.

¹⁷⁶ *ms.* meutre.

¹⁷⁷ *ms.* Calender.

de plus bizarre que les suites de ces préjugés. Les ministres par ordre du Magistrat célébroient les fêtes, suivant le calendrier nouveau, et ils prêchoient aux murailles. Le peuple de son côté ne discontinuant point, pendant ces jours, ses travaux ordinaires, les abandonna, lorsque suivant le calendrier ancien il tomboit un dimanche ou une fête, et assemblé aux temples, il chantoit des hymnes sans les ministres.

1586.

Le Roi va à Grodno. Aiant formé le projet de profiter de l'occasion de la mort du Czar Jean B[a]silowicz¹⁷⁸ pour joindre la Moscovie à la Pologne, il avoit indiqué une diète pour y exiger le consentement des états qui pour la plûpart paroisoient y incliner ; mais sa mort inopinée sauve la Moscovie.

[p. 154] Etienne Bathori devoit à l'adversité, qui a formé tant de grands hommes, ses vertus et ses connaissances. Attaché à Ferdinand, alors Roi d'Hongrie, il accompagnoit la Princesse Catherine, mariée au Duc de Mantoue, en Italie. Degouté par l'ingratitude de ce Roi, qui ne songea point à lui procurer la liberté, qu'il avoit perdue en combattant pour lui, il passa au service de Jean, Prince de Transilvanie. Celui-ci l'envoia à l'empereur Maximilien qui de nouveau le fit arrêter sous prétexte d'avoir contrevenu à la trêve. Il employa les trois ans, qu'il passa dans la solitude, à se former l'esprit par la lecture des livres instructifs et surtout des bons historiens, et par la conversation avec les savans. Après la mort du Palatin Jean, il fut élu unanimement son successeur par les états de Transilvanie, et peu après il monta au trône de Pologne.

Il avoit la taille et l'air majestueux, il s'exprimoit aisément et avec décence. Ses révers l'avoient rendu affable, humain et compatissant aux misères de ses sujets ; il n'en étoit pourtant pas moins redoutable à ses ennemis et jamais la Pologne ne fit tant craindre que sous ce Prince. De même que le grand Condé, il ne se laissoit jamais de lire les mémoires de Jules César ; aussi s'en servit-il aussi avantageusement que lui.

[p. 155] Sa mort alluma une guerre littéraire entre ses médecins, dont chacun prétendoit prouver que son adversaire avoit ignoré la vraie maladie du Roi et les rémèdes pour la guerir. Les plus instruits soupçonnoient qu'il étoit mort empoisonné, independamment de ce que ses medecins auroient pû contribuer. Du moins les ennemis de Zamoyski espéroient fort que l'autorité de ce ministre baisseroit, aiant perdu son protecteur.

¹⁷⁸ *ms.* Bisilowicz.

[p. 156, col. a] 1587. Avènement à la Couronne.

Sigismond III, fils de Jean, Roi de Suède, et de Catherine, fille de Sigismond I, Roi de Pologne, petit¹⁷⁹ fils de Gustave Vasa, né en 1566, élu Roi de Pologne en 1587 et Roi de Suède en 1594¹⁸⁰.

[p. 156, col. b] Evenemens remarquables sous Sigismond III

1587.

Les troubles ordinaires d'un interregne s'accroissent considerablement par la discorde des grands. A la diète de convocation, les Zborowski et leurs adherens, dont Gorka, Palatin de Posnanie, et Czarnkowski, homme fort consideré de la noblesse, etoient les principaux, tâchent en vain de rendre Zamoyski odieux à la nation, de tirer vengeance de la mort de Samuel Zborowski et de faire revoquer la sentence prononcée contre son frère. A [celle]¹⁸¹ d'élection, Zamoyski se présente à la tête d'une petite armée, et dix mille hommes y parurent aux ordres de ses adversaires. Ceux-ci prétendoient vuidier leurs démêlés avant que de donner leurs suffrages. La noblesse indignée de voir le bien public sacrifié aux vues de quelques particuliers, alloit faire un Rokosz pour s'opposer aux entreprises des grands et n'en fut retenue qu'avec peine par le Primat et par quelques autres¹⁸² sénateurs.

Audience donnée aux ambassadeurs. Ceux de l'Empereur, du Roi d'Espagne, des électeurs, des archiducs d'Autriche et du Duc de Prusse proposoient tous aux etats d'élire un des frères de l'empereur Rodolphe II. Ceux du Czar Feodor et de Sigismond, prince héréditaire de Suède, parloient pour leurs maitres ; le nonce du Pape se bornoit à recommander un sujet qui fut catholique.

¹⁷⁹ *ms.* petite.

¹⁸⁰ *ms.* 1549.

¹⁸¹ *ms.* cette.

¹⁸² *ms.* auters.

Les Lithuaniens se séparent des Polonois et vont attendre le choix qu'ils feront. Ceux-ci sont partagés

[p. 157, col. a] Femmes.

1. Anne, fille de Charles, Archiduc d'Autriche, et petite fille de l'empereur Ferdinand I, mariée en 1598. On lui assigne en douaire par la constitution de l'a. 1593, certains biens roiaux dispersés dans la Pologne, la Lithuanie et la Prusse, malgré que jusqu'alors les reines avoient tiré leurs revenus¹⁸³ d'un district entier, et on ajouta la clause que la Reine ne jouiroit point de son douaire, si le Roi, son époux, n'auroit gouverné le royaume jusqu'à sa mort.

2. Constance, soeur d'Anne, mariée en 1605, morte en 1631. On ajouta aux revenus que sa soeur avoit eu, deux mille ducats de pension annuelle sur les salines dans le Palatinat de Cracovie, en vertu de la constitution de l'a. 1609.

[p. 157, col. b] Enfants.

1. Anne Marie, née en 1593, † 1600.

1. Cath[e]rine¹⁸⁴, née en 1594, mort[e]¹⁸⁵ en bas âge.

1. Ladislas Sigismond, qui régna, né en 1595.

1. Catherine, née en 1596, morte en 1597.

2. Jean, né 1607, mort en 1608.

2. Jean Casimir, né en 1609, qui régna.

2. Jean Albert, né en 1612, Evêque de Cracovie et Cardinal en 1633, mort en 1634.

2. Charles Ferdinand, né en 1613, Evêque de Breslau en Silesie, en 1625, et de Plocko en 1640, mort en 1655.

2. Alexandre Charles, né en 1614, mort en 1635.

2. Anne Catherine, mariée en 1642, à Philippe Guillaume, Prince Palatin du Rhin, de la branche de Neubourg, morte en 1651.

¹⁸³ *ms.* révenues.

¹⁸⁴ *ms.* Catharine.

¹⁸⁵ *ms.* mort.

[p. 157, col. c] 1632. mort.

Sigismond III meurt d'apoplexie, âgé de 66 ans. Il en avoit régné 45. Il fut enterré à Cracovie.

[p. 157, col. d] Princes contemporains

Papes

Sixte V 1590.

Urbain VII 1590.

Gregoire XIV 1591.

Innocent IX 1591.

Clement VIII 1605.

Léon XI 1605.

Paul V 1621.

Grégoire XV 1623.

Urbain VIII 1644.

Empereurs

Rodolphe 1612.

Matthias 1619.

Ferdinand II 1631.

Maison Othomane

Mahomet III 1604.

Achmet 1617.

Mustapha 1617.

Osman 1622.

Amurat IV 1640.

Rois de France

Henri III 1589.

Henri IV 1610.

Louis XIII 1643.

Rois d'Espagne

Philippe II 1598.

Philippe III 1621.

Philippe IV 1665.

Rois de Portugal

Philippe II 1598.

Philippe III 1621.

Jean, Duc de Bragance 1656.

[p. 157, col. c] Rois d'Angleterre

Elisabeth 1603.

Jacques I 1625.

Charles I 1649.

Rois de Danemarc

Frédéric II 1588.

Christiern IV 1648.

Rois de Suède

Jean	1592.
Sigismond, Roi de Pologne	1599.
Charles	1611.

Czars

Feodor Iwanowicz	1594.
Boris G[o]d[u]now ¹⁸⁶	1605.
Féodor Borisowicz	1605.
Demetrius dit le faux	1606.
Basile Zuski	1610.
Demetrius 2 ^d imposteur	1614.
Demetrius, 3 ^{me} imposteur	1610.
Ladislas de Pologne	1613.
Demetrius 4 ^{me} imposteur	1613.
Michel Feodorowicz	1648.

[p. 158] Evenemens remarquables sous Sigismond III

entre Maximilien, archiduc d'Autriche, appuié par la famille Zborowski, et entre Sigismond, prince de Suède, soutenu par la Reine douairière et par Zamoyski et ses adhérens.

Ce Prince étoit neveu du Roi Sigismond I et descendoit de la maison Jagellon, du chef de sa mère. Elevé dans l'esperance de monter, un jour, au trône de Pologne, il avoit appris la langue de ce païs et embrassé la religion catholique.

Les deux partis consultent séparément. Le Primat nomme Roi Sigismond, les Zborowski inferieurs en nombre à leurs antagonistes font proclamer Maximilien. Tous les

¹⁸⁶ *ms.* Gudenow.

deux partis envoient la capitulation à leurs élus respectifs et les invitent à venir dans le Royaume. Les Plenipotentiaires de Sigismond signèrent un traité où il fut établi une alliance perpétuelle entre la Suède et la Pologne contre leurs ennemis réciproques et où le nouvel élu s'obligea de céder l'Esthonie et sa part aux sommes napolitaines à la Pologne, d'entretenir une flotte et de fournir des munitions de guerre à ce Royaume, de s'acquitter de certaines dettes publiques et de conserver et confirmer les droits et les privilèges de la nation.

La diète d'élection aiant été rompue par la dissension des deux partis, Zamoyski s'empare de Cracovie et les Zborowski de Vislice. Près de cette ville, le parti de Sigismond, que les troupes du grand général mettoient à l'abri, tenoit une assemblée où l'on confirma l'élection de ce Prince, et où l'on envoya à Maximilien pour le dissua-

[p. 159, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne

Stanislas Karnkowski, mort 1603.

Jean X Tarnawski, mort 1606.

Bernard Macieiewski, Cardinal et en même temps Evêque de Cracovie,
mort 1608.

Albert III Baranowski, mort 1615.

Laurent Genbicki, mort 1624.

Henri III Firley, mort 1626.

Jean II Wenzyk, mort 1638.

de Léopol

Jean VI Demetrius Solikowski, mort 1603.

Jean VII Zamoyski, mort 1614.

Jean VIII André Prochnicki, mort 1633.

Evêques de Cracovie

Pierre V Myszkowski, mort 1591.

[p. 159, col. b] Ministres d'Etat.

Grands Maréchaux de la Couronne.

André Opalinski 1593.

Stanislas Przyemski 1595.

Procopie Sieniawski 1596.

Nicolas Zebrzydowski 1601.

Sigismond Myszkowski 1615.

Nicolas Wolski 1630.

Lucas Opalinski 1649.

Grands Maréchaux de Lithuanie

Albert Radzivil 1593.

Stanislas Radzivil 1595.

André Zawisza 1603.

Christophe Dorohostayski 1609.

Pierre Wiesiolowski

Jean Sapiecha 1635.

Grands Chancéliers de la Couronne

Jean Zamoyski, grand général 1605.

Mathieu Pstrokonski 1609.

Laurent Genbicki 1613.

Felix Kryski 1617.

Stanislas Zolkiewski 1620.

[p. 159, col. c] Guerriers.

Grands Generaux de la Couronne

Jean Zamoyski 1608

en même tems grand Chancelier.

Stanislas Zolkiewski 1632

grand Chancelier

Stanislas Koniecpolski 1646.

Grands Généraux de Lithuanie

Nicolas Radzivil 1588.

Christophe Radzivil 1603.

Jean Chodkiewicz 1621.

Leon Sapiecha 1633.

Generaux de Camp de la Couronne

Stanislas Zołkiewski 1608.

Stanislas Koniecpolski 1624.

Martin Kazanowski 1636.

[p. 159, col. d] Savans et Illustres.

Sebastien Acernus ou Klonowicz, mort en 1608, l'Ovide polonois.

Pierre Artomius, Ministre protestant, mort 1609.

Frederic Bartschius, mort 1609, Théologien.

Math. Bembus, Théologien.

Simon Birkowski, Philologue en 1602.

Martin Bielski, le père, historien.

Joachim Bielski, le fils, historien.

Jo. Brantus, mort 1601, philologue.

Adam Bursius, professeur à Zamosc.

David Chilchenius, mort 1608, politique.

Martin Chmielecki, mort 1632.

Christ. Chramscius, mort 1618, Théologien.

Jo. Clobutius, mort 1609, orateur.

Martin Czechowicki, mort 1608.

[p. 160] Evenemens remarquables sous Sigismond III

-der de venir en Pologne, on commit à Zamoyski la défense du Royaume, et on le chargea d'indiquer, en cas de nécessité, une expédition générale. Maximilien entre en Pologne avec six mille hommes et est renforcé par les troupes polonoises de ses adhérens. Il fait le siège de Cracovie, défendue par Zamoyski et est obligé de s'en retirer.

Cependant Sigismond étoit parti aussi de la Suède, au regret de son père, qui n'avoit jamais fort¹⁸⁷ goûté sa concurrence au trône de Pologne, et qui ne s'étoit prêté qu'avec répugnance aux persuasions de Lesznowski, lequel lui avoit fait craindre que les Polonois pourroient augmenter par l'élection du Czar Féodor la puissance du plus redoutable de ses ennemis. Malgré ces raisons, le Roi Jean avoit fortement recommandé à son fils de ne consentir jamais à la cession de l'Esthonie, s'imaginant que, comme les Polonois ne manqueroient pas d'insister là-dessus, une condition aussi dure fourniroit à son fils un prétexte assez plausible pour se dépêtrer d'une affaire, où il avoit peine de le voir engagé.

Sigismond arrive à Dantzic et ratifie sa capitulation, à l'exception de l'article concernant la cession de l'Esthonie, dont la discussion après des longs débats fut différée jusqu'à la mort du Roi, son père. Il est sacré à Cracovie par l'Archevêque de Gnesne et Zamoyski est chargé, à la diète de convocation, de prendre les armes contre Maximilien.

¹⁸⁷ *ms. forte.*

[p. 161, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

George Radzivil, Cardinal, mort 1600.

Barnard Maciejowski, cardinal, en même tems Archevêque de Gnesne,
mort 1608.

[p. 161, col. b] Ministre[s]¹⁸⁸ d'Etat.

André Lipski 1624.

Venceslas Leszczynski 1628.

Jaques Zadzik 1635.

[p. 161, col. c] Guerriers.

Generaux de Camp de Lithuanie.

Christophe Radzivil 1588.

Jean Chodkiewicz 1603.

Christophe Radzivil 1633.

[p. 161, col. d] Savans et Illustres.

Samuel Dambrowski, mort 1625, ministre protestant.

Thomas Dresner, jurisconsulte.

Jean Fox, Jurisconsulte, mort 1636.

[p. 162] Evenemens remarquables sous Sigismond III

1588.

Le grand Général se met en marche incontinent et au milieu de l'hiver, atteint Maximilien qui s'étoit retiré à Pitschen, ville sur les frontières de la Silesie, bat son armée,

¹⁸⁸ *ms.* Ministre.

force l'archiduc de se jeter dans la ville et enfin s'en rend maître. Tous ceux qui s'y étoient réfugiés, sont faits prisonniers. On convint que l'Archiduc avec tous les agrémens de la liberté n'en auroit point l'usage, jusqu'à ce que differends fussent terminés.

Parmi les troupes, qu'il avoit amené avec lui de l'Allemagne, les gens de condition furent relachés, après avoir païé leur rançon, les autres gratis. Les Polonois, qui s'y étoient joints, furent renvoyés, après avoir prêté serment à Sigismond et à la Republique, à l'exception des principaux, parmi lesquels étoient Gorka, Palatin de Posnanie, et Zborowski, Maréchal de la Cour, qui furent réservés à la décision du Roi et du Sénat.

La nouvelle de cette victoire, qui assura le Roi sur le trône, détruisit d'un seul coup l[e]¹⁸⁹ parti de son concurrent et lui concilia ceux qui jusques là avoient resté neutres, arriva à Cracovie avant la fin de la diète et y fut reçue avec toutes les démo[n]strations¹⁹⁰ de joie qu'elle meritoit. On donna à Zamoyski la possession héréditaire des deux Starosties et aux neveux du Roi Etienne, André et Balthasar Battori, l'indigenat. Ce fut le premier exemple d'une naturalisa-

[p. 163, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Evêques de Cracovie.

Pierre VI Tylicki, mort 1616.

Martin Szyszkowski, mort 1630.

André II Lipski, mort 1631.

Jean Albert, prince Royal et Cardinal, mort 1634.

[p. 163, col. b] Ministres d'Etat.

Grands Chanceliers de Lithuanie

Christoph[e]¹⁹¹ Radzivil 1588.

Leon Sapiecha 1623.

Stanislas Radzivil 1656.

¹⁸⁹ *ms.* la.

¹⁹⁰ *ms.* démonstrations.

¹⁹¹ *ms.* Christoph.

Chancéliers de la Couronne.

Albert Baranowski	1590.
Jean Tarnowski	1598.
Pierre Tylicki	1603.
Mathieu Pstrokonski	1605.
Stanislas Minski	1607.
Laurent Genbicki	1609.
Felix Kryski	1613.
Henri Firley	1618.
André Lipski	1620.
Venceslas Leszczynski	1624.
Stanislas Lubieński	1627.
Jaques Zadzik	1629.
Thomas Zamoyski	1635.

Chancéliers de Lithuanie

Leon Sapiecha	1589.
Gabriel Woyna	1615.
Jerôme Wollowicz	1620.
Albert Radzivil	1623.
Paul Sapiecha	1635.

[p. 163, col. c] Grands Thrésoriers de la Couronne.

Jean Dulski	1589.
Jean Firley	1607.

Ba. Stanislawski 1610.
Stanislas Warszycki 1616.
Nicolas Danielowicz 1624.
Hermolaus Ligenza 1632.

Grands Thrésoriers de Lithuanie

Théodore Tyszkiewicz 1587.
Demetrius Chalecki 1598.
André Zawisza 1603.
Jérôme Wollowicz 1618.
Christophe Naruszewicz 1631.
Etienne Pac 1635.

Maréchaux de la Cour de la Couronne

André Zborowski 1589.
Stanislas Przyemski 1593.
Procope Sieniawski 1593.
Nicolas Wolski 1615.
André Przyemski 1618.
Lucas Opalinski 1630.
Stanislas Przyemski 1642.

[p. 163, col. d] Savans et Illustres.

Erasmus Gliczner, ministre protestant, mort 1603, historien.

Lucas Gornicki, philologue.

Laurent Goslicki, Evêque de Posnanie, mort 1607, politique.

Stanislas Grochowski, en 1611, poète.

Stanislas Grodzicki, mort 1613, Théologien.

Alexandre Guagninus, Italien, naturalisé en 1614. Commandant de Polock, plagiaire.
Il s'est attribué la chronique de Strykowski.

Simon Gurski, mort 1616, Théologien.

Reinhold Heidenstein, Castellan de Dantzig, vivant en 1602, historien.

Valerius Herberger, Ministre protestant, mort 1627.

Daniel Herman en 1601, historien.

Jac. Janidlovius, mort 1620, professeur de Cracovie.

Jean Januszovius, mort 1613, étoit un imprimeur annobli, historien et jurisconsulte.

[p. 164] Evenemens remarquables sous Sigismond III

-tion en Pologne ; auparavant tous les étrangers, sitôt qu'ils s'y étoient établis, jouissoient de mêmes privilèges, comme les Polonois natifs, sans avoir besoin d'être naturalisés.

1589.

Les envoiés de l'empereur s'étant engagé à ce que l'archiduc se désisteroit de ses prétentions au Royaume et au titre de Roi de Pologne, et que lui, l'empereur, toute la maison d'Autriche et les états de la Bohême et de la Hongrie confirmeroient ces traités ; Maximilien est mis en liberté et conduit jusqu'aux frontières de la Silesie.

Le Roi donne la grace à tous les adhérens de ce prince, et il n'y eut que Zborowski, dont la fonction de Maréchal de la Cour fut conférée à Stanislas Przyiemski.

Confirmation du majorat d'Olyka, dans la maison des Princes de Radzivil, qui fut le premier en Pologne, et de celui de Zamoscie en faveur du grand Général Zamoyski. Bulle du Pape Sixte V, portant confirmation du droit de l'archevêque de Gnesne de nommer le Roi suivant les suffrages des états à l'exclusion de tous les autres évêques, et constituant que le Roi de Pologne seroit toujours de la religion catholique, ce qui fut établi ensuite en 1669, dans les pacta conventa du Roi Michel.

Les Tartares qui avoient faits des ravages dans la Russie et la Podolie, sont battus. Les Cosaques qui en avoient faits dans le territoire du grand Seigneur, attirent à la Pologne des affaires avec les Turcs, apaisées par

[p. 165, col. a] Ministres d'Etat.

Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Stanislas Radzivil 1593.

Christophe Dorohostayski 1595.

Pierre Wiesiolowski 1609.

Jean Sapieha 1619.

Christophe Wiesiolowski 1635.

[p. 165, col. b] Savans et Illustres.

Jean Krasinski, mort 1612, historien, auteur d'une description de la Pologne.

Stanislas Karnkowski, Archevêque de Gnesne, mort 1603, historien.

Stan. Krystanovicus, mort 1617, historien.

Martin Laski, mort 1615, Jésuite.

Martin Lenski, imprimeur à l'accademie de Zamosc en 1597 ; il imprimoit fort bien les lettres grecques.

Pierre Lilia, mort 1606, professeur de Posnanie.

André Lipski, grand-Chancelier, mort 1624, historien [et] I[C]te¹⁹².

Severin Lubomlius, dominicain, mort 1612.

Bernard Macieiwski, Evêque de Cracovie, mort 1617.

Jean Makowski, Théologien.

Jérôme Malecki en 1617, protestant.

Nicolas Moscinensis, dominicain, Théologien.

¹⁹² *ms.* historien in Ilte.

Jérôme Moscorovius, mort 1625, Socinien.

Simon Nicovius, Jésuite, mort 1590.

Lucas Opalinski, grand Maréchal, mort 1649, philosophe.

Paul Palczow, politique.

Barth. Paprocki de Glogol, Généalogiste.

Jean Petricius, historien.

[p. 165, col. c] Sebast. Petricius, historien, mort 1620.

Jerôme Povodovius, mort 1613, Théologien.

Justus Rabus, mort 1612, Théologien.

Nicolas Rakowski, mort 1618, Théologien.

Chr. Duc de Radzivil, philologue.

Pierre Skarga Pawenski, mort 1612, prédicateur, le Bourdaloue polonois.

Christophe Przyiemski, politique.

Stanislas Reski, mort 1600, Théologien.

Adam Romer, né à Stenzyce, mort 1616, Orateur.

André Rudomina, meurt missionnaire à la Chine en 1633, traducteur.

Simon Simonides, Secrétaire du grand Zamoyski, poète.

François Sitanski, vivant en 1626, poète.

Jaques Skrobissewski en 1628, historien.

Martin Smiglecius 1618, Jésuite.

Demetrius Sulikowski, Archevêque de Léopol, historien et poète.

Michel Tasnodius, Théologien, protestant en 1620.

[p. 165, col. d] Thomas Treter, historien.

Valentin Vidavius, Théologien, mort 1601.

Jean Ursin, médecin, mort 1613.

Stanislas Varszevicius, mort 1591, philologue, traducteur d'une version de l'Héliodore.

Jaques Wujek, Jésuite, auteur d'une version de la Bible.

Simon Wysocki, Jésuite, mort 1622.

François Zaienski, Jurisconsulte, mort 1631.

Jean Sarius Zamoyski, grand Chancelier et grand Général, mort 1605, historien et philologue célèbre. On le dit auteur du traité : de Senatu romano.

Théodore Zawacki, historien en 1609.

[p. 166] Evenemens remarquables sous Sigismond III

la promesse que les Cosaques seroient contenus désormais dans le devoir, et qu'on enverroit des ambassadeurs à la Cour Othomane.

Le Roi pendant ces troubles se trouvoit à Revel où, du consentement des états, il s'abouchoit avec le Roi, son père, touchant les affaires en Suède. Les Polonois pressent le Roi de retourner dans le Royaume, et comme son père tâchoit de l'en dissuader, il se répandit un bruit qu'il étoit convenu avec lui de repasser en Suède et de transmettre le Royaume, sous de certaines conditions, à l'archiduc Erneste.

Le Roi détruit ces soupçons par son départ de Revel pour Varsovie.

Constitution portant qu'au défaut des descendans mâles de Gotthard Kettler, la Courlande seroit gouvernée immédiatement par le Roi, comme la Livonie. On y fait énumération des biens de la manse roiale en Pologne et en Lithuanie, que le Roi s'étoit réservé après qu'il se fut privé des Starosties. Voici la liste de ces biens : les salines de Cracovie, les mines d'Olkusz, les douanes de la Couronne, les douanes dans la Russie, les salines dans la Russie, les Starosties de Sendomir et de Sambor avec les districts d'Ozimin et de Medenic¹⁹³, les oeconomies de Mariebourg, de Rogozno et de Dirschau /Czczew/, la grande procuratie de Cracovie, les douanes de Dantzig, d'Elbing, de Plocko et de Riga ; en Lithuanie, les oeconomies de Grodno, de Szawle, de Brzesc, de Kobryn, de Mohilow et d'Olita ; enfin, les profits de la monnoie et des voitures /podwody/.

¹⁹³ *ms.* Medenice.

[p. 167] 1590.

Toute la Pologne prend les armes pour réprimer l'audace des Turcs qui avoient exigé un tribut. Cet orage est conjuré par l'envoïé d'Angleterre, qui menage à Constantinople une paix avec les Polonois.

1591.

Prorogation de la trêve entre la Pologne et la Moscovie pour onze ans. Mort du Duc de Stuczko, dernier mâle de la maison Jagellon. La fille unique retint la possession de ce duché, puis qu'on reconnut que son père ne l'avoit point tenu en fief de la Couronne, mais du droit héréditaire. Différends entre les Catholiques et les Protestans. Ceux-ci s'étoient fait accorder la liberté de conscience, qui auparavant n'étoit que tolérée. Les états forment de fortes plaintes sur ce que l'on disoit que le Roi alloit se marier, sans les en avoir consultés, et le soupçonnet de plus de vouloir transmettre le Royaume dans la maison d'Autriche.

1592.

Diète à Varsovie, dite d'inquisition, puisque l'on y prenoit à tâche d'examiner la conduite du Roi et de ceux qu'on appelloit partisans de l'Autriche. Le Roi assure par écrit qu'il n'avoit jamais pensé à quitter le Roiaume ou à enfreindre les privilèges, et quoique ses intérêts exigeassent la présence en Suède, qu'il n'étoit pourtant pas éloigné de les faire examiner par ses plénipotentiaires, et qu'au [p. 168] cas de la mort de son père il demanderoit à son départ pour la Suède le consentement de la diète. Celle-ci fut rompue malgré cette déclaration du Roi.

1593.

Mort du Roi de Suède. Les états donnent permission à son fils de partir pour son Royaume héréditaire, après qu'il leur eut promis de s'en retourner au bout d'un an. On confirma en même tems la liberté de l'élection. Le Roi en partant pour la Suède, court risque d'être tué à Dantzic dans un tumulte. Il arrive à Stokholm.

1594.

Il est couronné Roi de Suède à Upsal, après qu'il eut confirmé les privilèges de cette nation. Il en remet le gouvernement à son oncle, Charles, duc de Sudermanie, et revient en Pologne. Pendant son absence le primat en vertu d'une Constitution de l'année précédente, qui l'y autorisoit, avoit donné audience aux envoiés de l'empereur, qui demandoient qu'on ne permit point aux Tartares de passer par la Pologne et s'offroient d'entrer en alliance avec le Royaume contre les Turcs. Le Primat répondit qu'on ne pou[v]oit¹⁹⁴ faire aucun traité sans l'autorité du Roi, mais qu'on défendrait aux Tartares le passage par la Pologne dans la Hongrie. Ceux-ci emploient la force pour l'obtenir et ravagent tout le païs, par lequel ils passent.

Fondation de l'accademie de Zamosc par le grand Chancelier Zamoyski.

[p. 169] 1595.

Efforts réitérés de l'empereur pour porter le Roi à une alliance contre les Turcs. Zamoyski conquiert la Moldavie, usurpée par Sigismond Battori, Prince de Transilvanie, et en fait Palatin Jérémie Mohila, à la charge d'en reconnaître la mouvance de la Pologne.

Septante mille Tartares entrent dans la Moldavie pour appuyer les prétentions de Battori, ils sont battus par les Polonois et obligés de faire la paix, par laquelle la dignité de Palatin fut confirmée à Mohila. Les Transilvains qui bientôt après envahissoient aussi ce païs, ne furent pas plus heureux ; et l'Ukraine inondée des Cosaques en fut delivrée par Zolkiewski, général de camp de la Couronne.

Diète à Sudercoping où les états de Suède donnent à Charles, duc de Sudermannie, la régence non seulement de la part du Roi, mais aussi de la part de la nation, en établissant que le Roi ne seroit point maître de la lui ôter. Sigismond III s'en trouve offensé, mais il leur demande en vain la révocation de cette loi, les Suedois continuant à soutenir qu'elle étoit conforme et nécessaire au maintien de leur liberté et de leurs privilèges. Charles pour prévenir les soupçons du Roi, abdique la Régence et la reprend après qu'il s'en fut fait prier par les états.

Grande dissension entre les chrétiens et la religion grecque. Les Catholiques étoient parvenus à [p. 170] persuader au Métropolitain de Kiovie, à l'Archevêque de Polock et à quatre¹⁹⁵ évêques de cette religion d'embrasser la leur et d'envoier à Rome deux Evêques,

¹⁹⁴ *ms.* pouoit.

¹⁹⁵ *ms.* quatres.

celui de Vlodimir et celui de Lucéorie, pour témoigner au Pape leur obéissance. Cependant, une grande partie des Grecs demeura attachée à leur religion ancienne ; et on nommoit unis ceux qui suivoient les dogmes des Catholiques, et désunis ceux qui refusèrent de les recevoir. Cette scission fut la source d'une infinité de débats et de disputes que les Rois tâchoient en vain d'appaiser ; les désunis prétendant toujours que les unis empietoient sur leurs droits, et les unis se plaignant de leur coté fortement de l'opiniatreté de leurs frères au sujet du culte ancien.

1596. 1598.

Traité infructueux avec l'empereur touchant une alliance contre les Turcs. Diète à Arboga, où celle de Suderkoping¹⁹⁶ est confirmée et les Roiaux forcés de quitter la Suède. Sigismond part pour son Royaume héréditaire, prend Calmar et Stockholm, est battu par Charles à Stegebourg et les différends entre le Roi et le duc sont remis à la décision de la diète de Stockholm.

1599. 1600.

Les Suedois aiant demandé inutilement que le Roi vint en Suède, ou qu'il envoiât son fils pour y être élevé¹⁹⁷ dans la religion et les coutumes de la nation, ôtent le Royaume à lui et à sa posterité, désignent Roi le Duc Charles et font [p. 171] procès aux senateurs du parti de Sigismond. Le Roi se plaint amèrement à la diète de Varsovie de l'injustice de ce procedé, mais il tâche en vain de persuader aux Polonois de le ressentir. Ils regardoient toujours ces differens comme la cause privée du Roi et étrangère tout à fait à la Republique.

Cependant, George Farensbach, Palatin de Venden, par ordre secret du Roi faisoit irruption dans l'Esthonie, et Charles pour s'en venger occupoit Pernau et autres villes de la Livonie.

Jéremie, Palatin de Moldavie, chassé de ce païs par Michel, prince de Valachie, est restitué par Zamoyski, et son frère Siméon est fait Palatin de la Valachie et feudataire de la

¹⁹⁶ *ms.* Suderkioping.

¹⁹⁷ *ms.* élevée.

Pologne. Les efforts de Michel, pour recouvrer la Valachie, sont infructueux par la forte résistance des troupes polonoises, auxiliaires de Siméon.

1601. 1602.

Déclaration de guerre contre les Suédois, après qu'ils avoient occupé toute la Livonie. Les Lithuaniens les battent près de Kokenhausen et reprennent Venden et d'autres villes. Zamoyski prend d'assaut la ville de Volmar et par capitulation la citadelle. Siège de Felin, où Farensbach, Palatin de Venden, est tué, et Zamoyski, qui n'avoit pû refuser de se mettre à la tête de l'armée, malgré son âge de soixante ans, blessé dangereusement. Vesenberg et Veisenstein pris par les Polonois. [p. 172] Zamoyski s'en retourne dans la Pologne et Charles Chodkiewicz, Staroste de Samogitie, prend le commandement. Approbation d'ordination de Pinczów des marquis Myszkowski.

1603. 1604.

Chodkiewicz bat le duc Charles, proclamé Roi par les états de Suède, qui assiégea Veisenstein et prend Dörpt.

1605.

Le nouveau Roi de Suède fait le siège de Riga et se rend maître de Dunamunde. Chodkiewicz marche aux secours des assiégés. Bataille de Kirchholm où ce général, renforcé des troupes amenées par Frédéric, duc de Courlande, remporte sur le Roi Charles une victoire complète et fort glorieuse, dont les suites furent la levée du siège de Riga et la délivrance de la Livonie. Les Polonois négligent de profiter de leurs avantages, la plûpart entre eux étant aigris contre Sigismond. Ils trouvoient fort à redire que le Roi alloit de nouveau se marier à une princesse d'Autriche, et qu'il prenoit la soeur de sa première femme ; on lui conseilloit d'épouser plutôt la fille de l'électeur de Saxe. Zamoyski irrité de ce qu'un autre avoit été nommé grand maréchal, que celui qu'il avoit recommandé, étoit le chef de ceux qui s'opposoient au prétendu inceste, mais sa mort survenue peu après, leva toutes difficultés et Constance fut couronnée Reine de Pologne. Son époux fut soupçonné de vouloir faire désigner son fils Ladislas son successeur et d'augmenter l'autorité Royale [p. 173] au préjudice de la liberté de la nation.

1606.

Les Nobles du Palatinat de Cracovie commencent à se confédérer, s'assemblent à Stenzyce sous leur Palatin Nicolas Zebrzydowski et envoient à la diète de Varsovie l'énumération des griefs qu'ils prétendirent avoir. A ces nobles [se] joignent¹⁹⁸ ceux des autres Palatinats et demandent unanimem[en]t¹⁹⁹ justice au Roi. Celui-ci s'excusoit sur quelques points, dont on l'accusoit, en nioit d'autres et exigeoit que les délibérations se fissent à la diète.

Assemblée à Sendomir, où après avoir ajourné le Roi pour se disculper de la mauvaise administration de la République, les nobles s'unissent pour l'obliger à reformer les abus et déclarent ennemis de la patrie tous ceux qui ne seroient point du Rokosz. Sigismond III, après qu'il eut taché inutilement d'appaiser ces troubles par l'entremise des Senateurs et des nobles de son parti, marche contre les Ligueurs, commandés par Zebrzydowski et par l'échanson de Lithuanie, animé contre le Roi, puisqu'après la mort de son père, il n'avoit point obtenu une Starostie que celui-ci avoit possédé. Les armées étoient déjà en ordre de bataille, quand les senateurs s'abouchant avec les chefs des Ligueurs, les persuadèrent de ne tenir plus d'assemblées privées, mais d'attendre tranquillement la décision de la diète.

1607.

Les Rocossiens déclarent nul ce traité et se deter[mi]nent²⁰⁰ à prendre les armes contre ceux qui s'opposeroient à la ligue. Le Roi les appelle à la diète de Varsovie, et comme [174] ils n'y venoient point, il déclare que pour qu'elle soit entièrement libre, il n'y seroit point présent, et si quelqu'un pouvoit prouver qu'il avoit eu dessein de quitter le Royaume, de le transmettre à quelqu'un ou d'enfreindre les privilèges, qu'il se présentat à la diète, où l'on feroit connoître sur cette accusation par des juges choisis des senateurs et de la noblesse. Il n'y parut aucun accusateur et le Roi confirma la liberté de l'élection et quelques articles de sa capitulation. L'indulgence du Roi ne fit qu'augmenter l'obstination des Ligueurs qui déclarèrent le trône vacant et les adhérens du Roi ennemis de la patrie. Il n'y eut entre les Senateurs que les Palatins de Cracovie²⁰¹ et de Rava, et le Castellan de Pernau, qui eurent part

¹⁹⁸ *ms.* nobles joignent.

¹⁹⁹ *ms.* unanimemet.

²⁰⁰ *ms.* deternent.

²⁰¹ *ms.* de la Cracovie.

à la revolte. Après un éclat si criminel, le Roi resolut d'attaquer les rebelles à main armée. On donna déjà le signal de la bataille, quand les troupes Royales, composées des quartiens, qui estoient pour la plûpart gentils hommes, refusant de combattre, fournirent occasion au Palatin de Cracovie et aux Rocossiens à ses ordres, de se sauver par la fuite. Combat près de Radom, où les Royaux eurent tout l'avantage. Radzivil, Echanson de Lithuanie, ose convoquer les états à Varsovie pour l'élection d'un nouveau Roi. Le Palatin de Cracovie rassemble ses troupes près de cette ville.

1608.

Zebrzydowski se soumet au Roi qui lui accorde son pardon et les Ligueurs suivent l'exemple de leur chef. Continuation de la guerre avec les Suédois dans la Livonie.

1609.

Chodkiewicz lève le siège de Riga, reprend Dunamunde et se rend maitre de Pernau. Commencement de la guerre avec la Moscovie. Basile Zuski monté sur le trône par le me[r]tre²⁰² commis dans la person[ne]²⁰³ de Demetrius, y est troublé par des imposteurs qui se donnoient pour ce Prince assassiné et obligé de demander du secours au Roi de Suède. Sigismond lui déclare la guerre dans l'espérance de compenser la perte du Royaume de Suède par la conquête de la Moscovie.

Diète à Varsovie, où l'on accorde une amnestie aux Ligueurs, on explique la clause commissoire du refus de l'obéissance au Roi, et Jean Sigismond, Electeur de Brandebourg, obtient après la mort de son père la curatelle du Duc de Prusse et la Régence de ce duché.

Fondation de l'ordinatie d'Ostrog. Le Roi commence le blocus de Smolensko, qui dura deux ans.

1610.

Le Roi par le rappel des Polonois, adhérens du faux Demétrius, en affoiblit le parti et fortifie celui de Basile Zuski. Le grand General Zołkiewski bat le Czar qui ten[t]oit²⁰⁴ le secours de Smolensko et marche à Moscou, dont il commence le siège. Le faux Demétrius,

²⁰² *ms.* meutre.

²⁰³ *ms.* person.

²⁰⁴ *ms.* tenoit.

qui y étoit arrivé aussi, le faisoit d'un autre coté. Dans l'impossibilité de resister à la fois à deux ennemis puissans, les Moscovites prennent le parti de les diviser, et ils reussissent. La déposition de Basile fut suivie d'une élection peu sincère de Ladislas, fils du Roi, et de l'entrée de Zolkiewski dans la ville. Alors Demétrius fut obligé de se [p. 176] retirer, Basile et ses deux frères furent livrés au général Polonois, et les Moscovites préterent hommage à Ladislas et demandèrent au Roi, son père, d'envoier au plutôt ce Prince pour être couronné, à condition néanmoins qu'il embrasseroit la religion grecque. Le Roi refuse cette condition, et la mort du faux Demetrius massacré par ses gardes, fait tou[r]ner²⁰⁵ toute l'attention des Moscovites à trouver des moïens de se débarasser aussi de Ladislas.

1611.

Le Roi néglige de secourir les Polonois assiegés à Moscovie, malgré qu'il eut pris Smolensko. Le mauvais païement de leur solde les rendoit fort mécontens, et la jalousie de leurs generaux, Chodkiewicz et Potocki, les partageoient en deux factions. Zolkiewski, grand général de la Couronne, fait une entrée triomphante à Varsovie, suivi de ses prisonniers, Basile Zuski et ses deux frères. A la diète qu'on y tenoit, le prince Ladislas étoit assis à la gauche du Roi, son père, pour s'accoutumer aux affaires de la Republique.

Nouvelle procédure prescrite aux juges.

Determination du rang entre les officiers terrestres. Jean Sigismond, Electeur de Brandebourg, reçoit en personne devant l'église des cordeliers /dits vulgairement Bernardins/ de Varsovie, l'investiture solennelle du Duché de Prusse.

1612.

Les Polonois aiant attendu inutilement à Moscovie d'etre secourus, il en sort 7000 hommes qui, après s'être [p. 177] ligués sous un maréchal, contraignent le Roi de leur païer leur solde. Ceux qui y étoient restés, furent obligés de se rendre, et Sigismond s'étant donné peu de soins pour l'empêcher, s'en retourne dans la Pologne et abandonne toute pensée de conquerir la Moscovie, dont Michel Fédorowicz est élu souverain.

²⁰⁵ *ms.* touner.

Etienne Tomsza, créé Palatin de Moldavie par le grand seigneur, force Constantin Mohila, fils de Jérémie, feudataire de la Pologne, de quitter la Moldavie. Etienne Potocki, beau-frère de celui-ci, en s'efforçant de la maintenir, e[s]t²⁰⁶ fait prisonnier et emmené à Constantinople.

Constantin perit de misère, et les Tartares ravagent impunement la Podolie.

1613. 1615.

Confirmation des anciens traités entre la Pologne et la maison d'Autriche.

Les Lithuaniens qui jusqu'alors ne s'étoient pas encore obligés de paier la quarte, y consentent volontairement pour deux ans, c'est de là que la quarte en Lithuanie est appelée aussi donatif.

Création de la Chambre des comptes à Radom, en Pologne, dont en Lithuanie le Tribunal fait le[s]²⁰⁷ fonctions après la fin des assises de Vilna, de Novogrodek et de Minsk.

Trêve en Livonie, pendant la quelle on espéroit [p. 178] de se rapprocher à la paix par la médiation de la France, de la Grande Bretagne et des états generaux. Traités infructueux avec la Suède et la Moscovie.

1616. 1619.

Mort d'André Bobola, grand Chambellan du Roi, qui avoit employé son credit auprès du Roi pour les Jesuites, auxquels il devoit sa fortune. Les résolutions de Sigismond III se prenoient ordinairement suivant les conseils de son confesseur, de son prédicateur et de Bobola. Aussi les suites de ses mesures si uniques deplioient assez bien la rare prudence de ceux qui les avoient dictées.

La guerre est declarée contre les Moscovites. Le Prince Ladislas commandoit l'armée polonoise, sans pourtant que cela dérogeat au pouvoir des généraux. Chodkiewicz, grand général de Lithuanie, fit les dispositions nécessaires, mais la répugnance des troupes rendit cette campagne infructueuse. Siège de Moscou. Trêve pour quatorze ans avec les Moscovites, pendant la quelle les territoires de Smolensko, de Severie et de Czerniechow demeurèrent aux Polonois.

²⁰⁶ *ms. et.*

²⁰⁷ *ms. le.*

Malheureuse expédition contre les Turcs dans la Moldavie. Ils s'avancent vers les frontières de la Pologne. Le grand général Zolkiewski, chargé de s'opposer aux ennemis, fit la paix avec eux sans l'autorité du Roi et des états, pourtant que la Moldavie seroit sous la puissance des Turcs et s'en excusa sur les circonstances. Non obstant ce traité les Tartares ravageoient la Podolie et la Volhinie. [p. 179] Zolkiewski resta tranquille dans son camp, près de Kamieniec²⁰⁸ et ne fit aucuns mouvemens, ni pour venir aux mains avec les ennemis, ni pour en empêcher les incursions.

Le Comte d'Althan aiant fait espérer au Roi de lever en Allemagne une armée de 50000 hommes, qu'il s'engageoit de faire passer de la Prusse en Suède pour y soutenir les droits du Roi, celui-ci donne une confiance si entière à ce projet, qu'il excite les Suédois à une revolte contre Gustave Adolphe, et leur promet d'aller se mettre à leur tête. Gustave le prévient en faisant débarquer ses troupes près de Riga, s'empare de presque toute la Livonie, par la trahison de Volmar Farensbach, et la reprend, celui-ci étant rentré dans son devoir.

Trêve pour deux ans. On convint qu'on déclareroit la guerre, trois mois avant qu'on voudroit la recommencer.

1620.

Betlem Gabor, Prince de Transilvanie, irrité contre le Roi, par ce qu'il avoit envoieé contre lui à l'Empereur Ferdinand II huit mille Cosaques Lisoviens /Lisonczykowie/, lui suscitoit les Turcs et les Tartares. Gratien, Palatin de Moldavie, successeur de Tomsza et ami de[s]²⁰⁹ Polonois, avertissoit le Roi de ses menées, mais le Sultan Osman se doutant de l'intelligence de Gratien avec la Pologne, envoie des troupes pour le faire arrêter. Alors Zolkiewski marche à la réquisition du Palatin avec 8000 [p. 180] hommes dans la Moldavie contre les Turcs et les Tartares, qui formoient ensemble une armée de cent mille hommes. Bataille où Gratien est tué. Les Polonois aiant résisté fortement au nombre supérieur de leurs ennemis, succombent enfin à la disette et aux maladies, dont la plûpart d'entre eux étoient attaqués, et s'en retournent vers la Pologne, mais ils sont surpris par les ennemis près du Borysthène, et défaits totalement. Zolkiewski fut tué, et Koniecpolski, général du camp, emmené à Constantinople. Le grand seigneur déclare la guerre aux Polonois qui à la diète consultent sur les moiens de la pouvoir faire. On prit la résolution de lever un corps de 35,000

²⁰⁸ *ms.* Kamienice.

²⁰⁹ *ms.* des.

hommes, de le renforcer par 30000 Cosaques et d'en donner le commandement à Charles Chodkiewicz et à Stanislas Lubomirski, grand échanson de la Couronne. Le prince Ladislas devoit assister à cette expédition.

Un phrénétique nommé Michel Piekarski donne au Roi, à la porte de l'église de St. Jean à Varsovie, deux coups d'un marteau d'armes /czekan/. Les blessures furent légères, car le Prince Ladislas sauva le Roi son père en parant le coup assommant par son bras ; et le parricide fut puni d'un supplice proportionné à l'énormité de son crime.

1621. 1622.

Les Cosaques se joignent aux Polonois près de Chocim. Le Sultan Osman paroît à la tête de 300000 hommes [p. 181] et le Kan des Tartares de cent mille. Les Polonois quoiqu'extrêmement affoiblis par des maladies, dont Chodkiewicz même mourut, et destitués de toutes sortes de munitions, repoussent cependant avec beaucoup de valeur les attaques des ennemis qui se déterminent enfin à faire la paix à Chocim, dont les conditions principales étoient que les Tartares et les Cosaques Lisoviens s'abstiendroient réciproquement de toutes incursions, que le traité passé avec Zolkiewski seroit confirmé, qu'il résideroit perpétuellement un ministre de Pologne à la cour Othomane, et qu'on ferait Palatin de Moldavie un Prince de la Religion Chrétienne, pacifique et ami des Polonois.

La guerre recommence dans la Livonie. Gustave Adolphe, sans la déclarer, comme l'on en étoit convenu, se rend maître de Riga, après un siège de six semaines. Il prend Mietau et rend cette ville, comme toutes ses conquêtes au dessa de la Dune, en vertu d'une trêve conclue pour deux ans.

1623.

Le Roi pour prendre du relâche, fait un voiage dans la Prusse, accompagné de la Reine, du Prince Ladislas et de la Princesse Anne.

1624.

Fortes plaintes à la diète de ce que le Roi avoit donné l'évêché de Varmie à son fils Jean Albert, âgé de neuf ans, qu'il continuoit d'envoyer des Cosaques au secours de l'empereur, et que la Reine avoit acheté le territoire [p. 182] de Zywiec, situé sur les frontières de la Silesie et de la Hongrie, et propre à servir de moien à une augmentation illicite de la

puissance Royale, malgré la constitution qui défend au Roi et à sa famille d'acquérir des biens-fonds dans le Royaume. Sigismond III promet que son fils, parvenu à un âge plus mûr, prêteroit serment de fidélité à la République, et on déclara infames et rebelles les Polonois qui serviroient dans les armées étrangères.

Le Prince Ladislas voiage dans les païs étrangers sous le nom de Prince de Radzivil. Piasecki ad h. a. p. 441.

1625.

Gustave Adolphe, informé de l'aigreur de la noblesse contre le Roi, déclare de nouveau la guerre à la Pologne, s'empare de la partie de la Livonie au delà de la Dune, bat le maréchal Sapiecha et prend plusieurs villes en Courlande et en Lithuanie.

Incendie de Jaroslaw où il périt pour plus de dix millions de florins de Pologne. Cette ville étoit alors une de[s]²¹⁰ plus riches de la Pologne et célèbre par les grandes foires qui s'y tenoi[en]t²¹¹.

1626.

Le Roi de Suède porte la guerre dans la Prusse, parce que cette province aiant joui long tems d'une paix profonde, étoit pourvue de toutes sortes de vivres, déstituée avec cela de toute garnison, et située assez commodement pour les vues de Gustave. Il oblige la Prusse [p. 183] Ducale de garder la neutralité et s'empare de la plus grande partie de la polonoise. Le Roi Sigismond arrive à Thorn pour la secourir. Combat près de Meve. Traités de paix infructueux. Gustave Adolph[e]²¹² s'en retourne en Suède et donne l'administration de la Prusse au Chancelier Oxenstiern.

Diète à Thorn, où l'on conclut une augmentation de soldats, de munitions et d'impôts pour continuer la guerre. Les états se trouvent fort offensés par la proposition du chancelier de la Couronne de nommer un successeur au Roi, faite en faveur du Prince Jean Casimir, à l'instigation secrette de la reine sa mère.

²¹⁰ *ms. de.*

²¹¹ *ms. tenoit.*

²¹² *ms. Adolph.*

Après avoir assigné au Prince Ladislas de[s]²¹³ revenus à percevoir sur quelques terres reprises des Moscovites et sur deux tenues en Prusse, les états y ajoutent encore 15000 florins de Pologne par an. L'autorité de la diète y étoit nécessaire, parce que le Roi ne peut conférer des charges ou des biens, qu'à des personnes qui jouissent du droit commun des nobles.

Etienne Chmielnicki remporte une victoire complète à Bialaczerkiew sur les Tartares qui avoient fait incursion dans l'Ukraine.

1627.

L'électeur de Brandebourg, qui avoit pris le parti du Roi Sigismond, est contraint par Gustave de rester neutre. Reprise de Meve par les Polonois. Les bons offices des états généraux pour moiennner la paix [p. 184] sont sans succès, parce que les Polonois refusoient la condition que les plenipotentiaires du Roi de Suède mettoient à une trêve de 30 ans, que ceux-là païeroient les fraix de la guerre.

Le veritable motif de ce refus étoit l'espérance que le Roi fondoit sur les promesses de Gabriel Roi et du baron d'Auchi, qui lui avoient fait accroire que le Roi d'Espagne, leur maitre, lui enverroit, au bout de deux mois, une flotte de 24 voiles dans la Mer Baltique, équipée et entretenue aux depens de l'Espagne, pour transporter le Théâtre de la guerre dans la Suède et pour lui aider à reconquerir ce Royaume. Sigismond III, ébloui par ces promesses trop excessives pour qu'elles dussent lui paroître sincères, rompit brusquement un traité avantageux qu'il étoit sur le point de signer et fut la dûpe de la Maison d'Autriche, dont l'intérêt étoit d'empêcher le Roi de Suède par la continuation de la guerre en Pologne de se mêler dans les affaires de l'Allemagne. Gabriel Roi fit quelques démarches pour acheter des vaisseaux à Lubek et à Rostok, mais les villes anséatiques trouvant une flotte espagnole sur la Mer Baltique fort peu convenable à la liberté de leur commerce, s'y opposèrent unanimement.

1628.

Troisième congrés, où l'électeur de Brandebourg joignoit sa médiation à celle des états généraux et la continuoît, quoique ceux-ci l'abandonnèrent piqués, qu'on avoit remis le traité de nouveau, jusqu'après la diète prochaine. Koniecpolski bat l'arrière-garde des ennemis. Le

²¹³ *ms. de.*

General [p. 185] Wrangel ne réussit point dans le siège de Meve ; ses troupes souffrant trop des maladies. Gustave fait en personne cette campagne.

Neuf vaisseaux de guerre, que le Roi avoit équipés à ses dépens et envoyés à l'empereur, à la persuasion du Baron d'Auchi, sont coulés à fond par les Danois.

Imposition sur les marchands de la Pologne et de la Lithuanie, appelée après donatif.

1629.

Bataille près de Gorzno, gagnée par le général Wrangel qui tente en vain de prendre Thorn. Grandes inquiétudes à Varsovie où pour pouvoir s'opposer aux ennemis, on résolut de lever un nouvel impôt sur les maisons, appelé²¹⁴ podymne, différent du szos qu'on avoit levé auparavant. On fit venir des troupes auxiliaires de l'empereur pour renforcer celles de la nation. A cette diète le Roi qui avoit ajouté les starosties de Golub et de Strasbourg en Prusse, au douaire de la Reine, s'engagea de ne l'augmenter plus sans le consentement des états.

Le Colonel Arnheim amene 10000 hommes qui se joignent aux Polonois près de Graudentz. Gustave Adolph[e]²¹⁵ passant la forêt de Stume, pour marcher à Mariebourg, est attaqué à l'improvû par les Polonois et les Imperiaux. A cette rencontre, où ceux-ci eurent tout [p. 186] l'avantage, le Roi de Suède fut fait prisonnier deux fois, mais il eut assez de bonheur pour se dégager. Son armée [f]ut²¹⁶ battue.

Gustave se retranche près de Mariebourg et les Polonois lui présentent en vain la bataille. Arnheim soupçonné du Roi Sigismond, de desirer la prolongation de la guerre et de favoriser l'électeur dont il étoit vassal, est rappelé par Vallenstein et remplacé par Henri-Jules, duc de Saxe-Lauebourg. Gustave fait marcher son armée à Elbing et part pour la Suède.

Trêve entre la Suède et la Pologne pour six ans par la médiation des Rois de France et d'Angleterre et de l'électeur de Brandebourg, en vertu de laquelle les Suédois gardoient la partie de la Livonie jusqu'à la Dune et plusieurs villes dans la Prusse.

Etienne Chmielnicki et Stanislas Lubomirski, Palatin de Russie, battent les Tartares.

George Rakocy succède à Betlem Gabor, Prince de Transilvanie, au préjudice du frère de celui-ci, Isthuan Betlem.

²¹⁴ *ms.* appelée.

²¹⁵ *ms.* Adolph.

²¹⁶ *ms.* but.

1630.

Konieczpolski domte les Cosaques qui avoient tué leur commandant et insulté les troupes Royales.

Confédération des soldats prussiens, près [p. 187] de Gliniani, parce qu'on ne leur avait pas païé la solde.

1631.

Diète à Varsovie, où l'on conclut de lever des impôts pour païer les subsides à l'empereur, exigé avec importunité par Vallenstein. Le Roi confirme la liberté de l'élection. Il fut arrêté que les biens héréditaires des nobles ne seroient transferés qu'à leurs égaux ; que la République ou quelque noble particulier pourroit racheter de la Reine les territoires de Zywiec, et que le Roi ne donneroit les dignités vacantes qu'à des gentils-hommes polonois.

On confirma la possession des Starosties de Golub et de Brodnice à la Reine qui survécüt peu de mois à cette constitution.

Mort de Janusz Zbaraski, Castellan de Cracovie, dernier duc de Zbaraz.

1632.

Jaques Roussel, ministre de Suède en Pologne, sur le bruit de la mort du Roi écrit de Riga à quelques Sénateurs et aux nobles pour leur recommander Gustave Adolph[e]²¹⁷. Cette demarche offensa si fort le Roi et les états, que ces lettres furent brulées publiquement et Gustave en fit arrêter l'auteur.

[p. 188] Jean Casimir et Alexandre, fils du Roi, reçoivent à la diète chacun deux tenues du douaire assigné à la Reine. Jean Albert obtient l'évêché de Cracovie et la Princesse Anne Catherine – les Starosties de Strasbourg et de Golub. Le Roi témoigne sa reconnaissance pour ces avantages accordés à ses enfans au detriment de ses successeurs, en cédant à la République le profit du coin de la monnoie /quo sincerior in posterum nullo captato lucro cuderetur. Piasec./

²¹⁷ ms. Adolph.

Les pertes de la Suède, de la Moscovie, de la Livonie, des droits de la Pologne sur la Moldavie et la Valachie, qui font du regne de Sigismond III une époque assez malheureuse, ne doivent-elles pas être moins attribuées à la mauvaise fortune de ce Roi, qu'à ses fautes ? Rien de plus étrange que les mesures qu'il prit pour conserver la Suède et pour conquérir la Moscovie. Quand il se présentoit des occasions favorables à ses vues, il n'en profita nullement, on diroit même qu'il les rejetta ; quand tout paroissoit contraire à ses desseins, il s'obstina à les poursuivre. Une telle bizarrerie seroit inconcevable, si l'histoire ne nous apprenoit qu'avec un attachement inébranlable à son sentiment, défaut qui ne donne guères une grande opinion de son esprit, Sigismond III eut malheureusement des conseillers peu [p. 189] capables ou peu disposés de l'aider du leur. Du reste, c'étoit un Prince devot, juste, clement et d'une humeur égale dans son bonheur et dans ses révers. Il établit, le premier des Rois de Pologne, sa résidence à Varsovie. Cette ville y parut plus propre, parce qu'elle étoit moins éloignée de la Lithuanie et de la Prusse, que Cracovie, et que depuis Sigismond Auguste elle étoit le lieu de la tenue des diètes. Ladislas IV y fit eriger une colonne sur laquelle est placée la statue de son pér[e]²¹⁸, au quel Varsovie est rédevable de son état florissant.

[p. 190, col. a] 1632. Avénement à la Couronne.

Ladislas IV, fils de Sigismond III, parvient à la Couronne, âgé de 36 ans.

[p. 190, col. b] Evenemens remarquables sous Ladislas IV

1632.

Diète de convocation, où l'électeur de Brandebourg, comme Duc de Prusse, prétendit au droit de concourir à l'élection du Roi. Les états lui répondirent que ce droit ne sauroit être fondé par ce qu'il n'avoit jamais été pratiqué, et ils remirent au nouveau Roi à décider de cette prétention et de toutes les autres²¹⁹ que l'électeur formoit. Les quartiens et les Cosaques demanderent aussi à donner leurs suffrages, mais on refusa les premiers et on reprimanda ceux-ci sur ce qui étant gens de la lie du peuple, ils s'avisent de s'égalier aux nobles polonois. Christophe, Duc de Radzivil, général de camp de Lithuanie et maréchal de la

²¹⁸ *ms. pér.*

²¹⁹ *ms. auters.*

noblesse, apporta tous ses soins pour assurer les privilèges des dissidens, dont il suivoit lui-même la religion. Constitution touchant leurs temples, leurs ministres et les peines décernées contre eux qui oseroient les troubler.

Durant la diète d'élection, qui se tenoit entre le village de Vola et Varsovie, Ladislas, fils aîné du defunt Roi, entroit dans cette ville. Cette arrivée déplut fort aux Polonois zelés, qui souhaitoient qu'un candidat au Royaume fut absent, et donna occasion à une loi par laquelle on l'établit. Grandes protestations contre ce qui avoit été arrêté à la diète précédente en faveur des dissidens. Elles furent soutenues avec tant d'emportement qu'on appréhendoit déjà une guerre civile, quand les deux

[p. 191, col. a] Femmes.

Cecile Renée, fille de l'empereur Ferdinand II, mariée en 1637, morte en 1644.

Louise Marie, fille de Charles, Duc de Mantoue, Ferrare et Nevers, née en 1611, mariée par procuration en 1645, couronnée en 1646, conduite de Paris en Pologne par Renée du Bec, maréchalle de Guébriant, qui eut le titre d'ambassadrice.

[p. 191, col. b] Enfants.

Sigismond Casimir, né en 1640, mort en 1648.

Une fille, née en 1643, morte quelques jours après.

Fils naturel, Constantin de Vasa.

[p. 191, col. c] 1648. mort.

Ladislas IV meurt à Merez, petite ville en Lithuanie, l'a. 1648, âgé de 52 ans. Il en avoit regné 16. Il fut enterré à Cracovie.

[p. 191, col. d] Princes contemporains

Papes

Urbain VIII 1644.

Innocent X 1655.

Empereurs

Ferdinand II 1637.

Ferdinand III 1657.

Maison Othomane

Amurat IV 1640.

Ibrahim 1655.

Rois de France

Louis XIII 1643.

Louis XIV 1715.

Roi d'Espagne

Philippe IV 1665.

Roi de Portugal

Jean de Bragance 1656.

Roi d'Angleterre

Charles I 1649.

Roi de Danemarc

Christiern IV 1648.

Reine de Suède

Christine abdique 1654.

Czar

Michel Fèdorowicz 1648.

[p. 192] Evenemens remarquables sous Ladislas IV

partis se rapprochoient par l'entremise de Ladislas qui obtint que les constitutions en question seroient insérées dans la capitulation future. Ce Prince qui estoit le seul candidat qui se présentat au Royaume, le demanda par ses frères, par quelques senateurs et par quelques nobles, et fut recommandé par le nonce du Pape et par les envoiés de l'empereur. Ceux du Roi de Suède exigeoient²²⁰ qu'on n'élut aucun fils du Roi Sigismond, à moins qu'il ne rénonçat à ses pretentions à la Suède. Les ministres de l'électeur de Brandebourg ne furent presque point écoutés, la noblesse étant trop aigrie contre leur maitre qu'elle accusoit d'avoir appellé les Suédois en Pologne et de les avoir assisté.

On donne à la ville de Dantzig le droit de suffrage, comme l'ont celles de Cracovie, Vilna et Léopol. Ladislas est élu et nommé Roi, après que ses plenipotentiaires eurent preté serment sur la capitulation. Il s'y obligeoit de conserver les droits de la nation, d'instituer une Accademie militaire, de pourvoir aux m[u]nitions²²¹ de guerre, d'observer les traités avec les puissances étrangères, de ne faire point la paix avec les Suédois et les Moscovites sans l'aveu de la République, d'obliger ses frères qui tiroient des révenus du Royaume, à prêter le serment ordinaire et usité des autres senateurs, d'abandonner à la République le profit du coin de la monnoie et les sommes prêtées sur les starosties de Krzepice et de Solec, de ne lever des troupes, ni de faire la guerre sans le consentement des états, de faire reparer les forteresses de Kamieniec et de Pucko, de ne conférer point

[p. 193, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Archevêque[s]²²² de Gnesne

Jean XV Wenzyk 1638.

²²⁰ *ms.* exisgeoient.

²²¹ *ms.* minitions.

²²² *ms.* Archevêque.

Jean X[V]I²²³ Lipski 1641.

Matthie II Lubienski 1652.

de Léopol

Achatius Grochonski 1644.

Jean IX Tarnawski 1699.

Evêques de Cracovie

Jean Albert, frère du Roi, Cardinal 1634.

Jaques II Zadzik 1642.

Pierre VI Genbicki 1657.

[p. 193, col. b] Ministres d'Etat

Grand Maréchal de la Couronne

Lucas Opalinski 1649.

Grands Maréchaux de Lithuanie

Jean Sapiecha 1635.

Christophe Wiesiolowski 1638.

Alexandre Radzivil 1654.

Grands Chanceliers de la Couronne

Jaques Zadzik 1635.

Thomas Zamoyski 1638.

²²³ *ms.* XII.

Pierre Genbicki 1642.

George Ossoliński 1650.

Grand Chancelier²²⁴ de Lithuanie

Stanislas Radzivil 1656.

Chanceliers de la Couronne

Thomas Zamoyski 1635.

Pierre Genbicki 1638.

George Ossolinski 1643.

Alexandre Trzebinski 1644.

André Leszczynski 1651.

[p. 193, col. c] Guerriers.

Grands Generaux de la Couronne

Stanislas Koniecpolski 1646.

Nicolas Potocki 1651.

Grands Generaux de Lithuanie

Leon Sapiecha 1633.

Christophe Radzivil 1640.

Jean Kiszka 1653.

Généraux de Camp de la Couronne

²²⁴ *ms.* Grands Chanceliers.

Martin Kazanowski 1636.

Nicolas Potocki 1646.

Martin Kalinowski 1652.

Généraux de Camp de Lithuanie

Jean Kiszka 1640.

Jean Radzivil 1654.

[p. 193, col. d] Savans et Illustres

Laurent Bartilius, Théologien, mort 1635.

Fabien Bierkowski, Philologue, mort 1645.

Abraham Bzovius, mort 1637.

historien, continuateur des Annales de Baronius

Jean Chomentowski, mort 1641.

Philologue

Camille Jasinski, en 1644.

dominicain

Pierre Kaminski, dominicain, mort 1642.

George Knapski, mort 1638.

auteur d'un dictionnaire polonois latin-grec, qui est le Furetière de Pologne

Samuel Kuszewicz, en 1645.

historien

Jean Lipski, Archevêque de Gnesne en 1639.

Philologue et Poète

Christophe Lubieniecki, mort 1648.

Théologien

Raimond Madrowic, dominicain, mort 1641.

Jean Makowski, mort 1644.

Théologien.

Jean Markiewicz, Théologien en 1647.

Nicolas Moscicki, en 1640.

[p. 194] Evenemens remarquables sous Ladislas IV

de biens et de ne donner aucune place entre ses gardes à des étrangers, de ne se marier point sans avoir consulté les sénateurs, de mettre en délibération à la diète prochaine les moiens pour lever une flotte, et enfin de terminer l'affaire des sommes napolitaines.

Tout retendit alors des plaintes et des clameurs contre la mauvaise monnoie ; mais les paroles d'un auteur contemporain /Piasec. p. 536. edit. cracov. d'a. 1645/ sont d'autant plus remarquables qu'elles sont susceptibles d'une application très juste aux conjonctures présentes.

1633.

A la diète de couronnement on déclara la guerre aux Moscovites qui avoient rompû la trêve ; Jean Albert, Evêque de Cracovie, frère du Roi, est créé Cardinal. On établit que cette création ne porteroit aucun préjudice aux droits de l'Archevêque de Gnesne.

Les Moscovites avoient excité les Turcs et les Tartares à envahir la Pologne. Ceux-ci ravagent le païs, mais Koniecpolski les contraint de rendre le butin qu'ils avoient fait. Cinquante mille Turcs battus par le même général repassent le Dniester.

1634.

George Guillaume, Electeur de Brandebourg, en qualité de Duc de Prusse, et Bogislas XIV, Duc de Pomeranie, à l'égard des terres de Lauenbourg et de Butow prêtent hommage au Roi par leurs envoiés. Ladislas

[p. 195, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

[p. 195, col. b] Ministres d'Etat

Chanceliers de Lithuanie

Paul Sapiecha 1635.

Etienne Pac 1640.

Martien Tryzna 1643.

Leon Sapieha 1659.

Grand Thrésorier de la Couronne

Jean Danielowicz 1650.

Grands Thrésoriers de Lithuanie

Etienne Pac 1635.

Nicolas Tryzna 1639.

Paul Wolowicz 1641.

Nicolas Kiszka 1643.

Gédeon Tryzna 1648.

Maréchaux de la Cour de la Couronne

Stanislas Przyemski 1642.

Adam Kazanowski 1649.

Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Christophe Wiesiolowski 1635.

Alexandre Radzivil 1638.

Leon Sapiecha 1643.

Nicolas Sapiecha

Jean Tyszkiewicz 1649.

[p. 195, col. c] Guerriers.

[p. 195, col. d] Savans et Illustres

Nic. Oberski, évêque, suffragant de Cracovie,
mort 1646.

Jaques Olszewski, Jésuite,
mort 1634.

Simon Okolski, Généalogiste et historien.

Stanislas Phanicki, en 1643.

Théologien

Rutger zur Horst, en 1632.

Livonien, savant

Rywocki, en 1645.

Orateur

Matth. Cas. Sarbievius, mort 1640.

Philologue et Poète, l'Horace polonois. Mgr Zaluski, Evêque de Kiovie, nous promet
une edition complete de tous ses ouvrages.

Jaques Sobieski, père du Roi Jean III, mort 1646.

historien

Laurent Suslyga, mort 1640.

Jésuite

Frederic Szembek, Jésuite, mort 1644.

Simon Ugniewski, mort 1647.

Théologien.

[p. 196] Evenemens remarquables sous Ladislas IV

lève [le]²²⁵ siège de Smolensko et oblige les Moscovites de se retirer dans leur camp. Il les y assiége à son tour et les force à se rendre, après qu'ils s'étoient engagé de ne porter point les armes contre le Roi, pendant quatre mois. Le Roi prend plusieurs villes, marche vers Moscou et termine la guerre par une paix assez avantageuse à la Pologne, portant que le Roi renonceroit à ses droits sur la Moscovie et qu'il re[c]onnoitroit²²⁶ Czar Michel Féodorowicz ; que celui-ci céderoit à perpétuité à la Pologne les territoires de Smolensko, Biala, Roslaw, Starodus, de Severie, de Czerniechów, Drohobus, et d'autres villes ; qu'il s'abstiendrait du titre de Duc de Smolensko et de Czerniechów, et de ses prétentions sur la Livonie, l'Esthonie et la Courlande, et qu'il paieroit au Roi une somme d'argent pour les fraix de la guerre. Les deux puissances s'engagèrent mutuellement de relacher gratis les prisonniers qu'ils avoient faits et de n'aider en aucun[e]²²⁷ façon leurs ennemis respectifs.

Renouvellement des anciens traités avec le grand seigneur, qui fut un effet de la paix avec la Moscovie.

Mort de Stanislas, Comte de Tenczyn, dernier de cette maison /omnium nobiliorum in hoc regno vetustissimae. Piasec/. Ses titres ont passé dans la famille Ossoliński qui en étoit une branche. Le Pape Urbain VIII conféra aux Ossoliński la dignité de Duc, qui leur fut [p. 197] confirmée par l'empereur trois ans après.

1635.

²²⁵ ms. la.

²²⁶ ms. rénonnoitroit.

²²⁷ ms. aucun.

Prolongation de la trêve avec la Suède pour vingt six ans par la médiation des Rois de France, d'Angleterre, des états généraux et de l'électeur de Brandebourg, et par les soins du Comte d'Avaux. On convint que les Suédois rendroient leurs conquêtes en Prusse, qu'ils retiendroient celles dans la Livonie jusqu'à la Dune, et que pendant la trêve on tâcheroit de moienner une paix perpétuelle. Elle auroit pû se conclurre aussitôt, si Ladislas IV n'avoit refusé de se désister de ses prétentions à la Suède, quoiqu'à son élection il eut donné aux Polonois une assurance secrète par écrit, qu'il y renonceroit. Du reste, cette trêve n'étoit pas moins nécessaire aux Suédois qu'aux Polonois. Si ceux-ci gagnoient du tems pour prendre des mesures justes et sérieuses pour soutenir la guerre avec plus de succès que d'ordinaire, leurs ennemis en gagnoient de même pour réparer le mauvais état, où la bataille de Nortlingue avoit mis leurs affaires en Allemagne.

L'intention du Roi d'épouser la fille de Frédéric V, palatin du Rhin, éprouve les oppositions du Senat et excite des murmures parmi les Catholiques. Cependant l'interêt de Ladislas IV auquel le Roi d'Angleterre promettoit en faveur de ce mariage son secours pour le recouvrement de la Suède, l'espérance d'amener avec le [p. 198] tems la Princesse à embrasser la religion dominante, l'équité naturelle de laisser au coeur d'un Roi autant de liberté dans le choix d'une épouse, qu'à celui d'un particulier, et en fin l'exemple du Roi Alexandre dont la femme étoit de la religion grecque, parurent aux plus sages de la nation des raisons bien supérieures à celles qu'un zèle outré et mal entendu pour la religion catholique avoient suggerées.

L'empereur Ferdinand II fit traiter par un capucin du mariage avec sa fille. Le Roi pour s'en débarasser d'une manière point offensante pour l'empereur, lui proposoit des conditions assez dures, que Ferdinand II accepta et promit toutes sans delai, sauf pourtant à lui de n'en tenir rien.

Consitution sur le for des nobles dans les causes avec les ecclésiastiques.

1637.

Les duchés de Lauenbourg et de Butow devolus à la Pologne par la mort de Bogislas XV, dernier duc de Pomeranie, sont incorporés dans le palatinat de Pomerelle, dont anciennement ils avoient fait partie.

Le Roi conclut à la diète la levée de nouvelles douanes maritimes dans la Prusse et la Courlande, mais les puissances commerçantes les trouvant contraires à leur[s]²²⁸ intérêts, en empêchent l'établissement.

Création de la charge de grand maître d'artillerie en Pologne et en Lithuanie et institution de la nouvelle quarte pour su[b]venir²²⁹ aux fraix de l'artillerie.

[p. 199] Les Cosaques aiant ruiné une fort[e]resse²³⁰ nommée Hudak, batie pour les pouvoir mieux contenir dans le devoir, Nicolas Potocki, général de camp de la Couronne, les attaque dans leur camp retranché, et les force à se rendre et à lui livrer leur général et quatre autres officiers commandans, qui seroient relachés, à ce qu'il promit, après qu'ils auroient demandé pardon au Roi.

1638.

On fait mourir le général et les officiers, on déclar[e]²³¹ la guerre aux Cosaques et on leur ôte tous leurs privilèges. Assiégés dans leur camp, ils furent obligés de se rendre, après une résistance furieuse et de se soumettre aux nouveaux réglemens faits à leur sujet. On leur fit pourtant espérer qu'on leur rendroit leurs immunités à la diète suivante. Mais ils furent traités avec tant de rigueur et exposés à tant de violences, qu'il n'est pas étonnant, si les duretés des Polonois les firent écarter de l'obéissance qu'ils devoient à la Republique, et si elles jettèrent la semence de cette guerre si fatale au Royaume, qui ne sembloit attendre que la mort de Ladislas pour éclater.

Jean Casimir, frère du Roi, étant sur le chemin pour l'Espagne, est arrêté en Provence par Margonne, gouverneur de la tour de Bouc. Il y avoit débarqué pour voir Toulon, Marseille et d'autres ports. Les François justifioient leur procedé, parce qu'il étoit entré dans le Royaume sans passeport, malgré qu'il fut attaché aux [p. 200] Espagnols, leurs ennemis, et que l'attention trop curieuse, avec la quelle il avoit examiné les fortifications, avoit fourni un soupçon assez vraisemblable²³², qu'il eut pensé à profiter de ces connaissances, sitôt qu'il auroit le commandement de la flotte espagnole.

²²⁸ *ms.* leur.

²²⁹ *ms.* souvenir.

²³⁰ *ms.* forteresse.

²³¹ *ms.* déclara.

²³² *ms.* vraisemblable.

Le Roi part pour les bains de Baden en Autriche, à l'inçu des états qui constituent, trois ans après, qu'un Roi de Pologne ne pourroit sortir du Royaume sans le consentement de la diète.

Défense aux gentils-hommes polonois de briguer des titres d'honneur étrangers et d'user de ceux qu'ils pourroient avoir obtenu, excepté pourtant les dignités reconnues dans les actes d'union de l'a. 1564 et de l'a. 1569. Ce sont celles des Princes d'Ostrog, Czartoryski, Sanguszko, Visnowieski, Radzivil, Czetwertynski, de Zbaraż et de Lukomla, et des comtés de Tenczyn et d'Olesnice.

1639.

Le Roi donne à Vilna l'investiture solennelle à Jaques, Duc de Courlande.

1640.

Jean Casimir est mis en liberté, après qu'il se fut engagé de ne porter jamais les armes contre la France ou ses alliés, et après que le Roi et la Republique avoit promis de ne se point vanger de sa captivité. Le Prince que sa détention en France avoit rendu melancolique, part pour Rome et s'y fait Jésuite.

[p. 201] 1641.

Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg, reçoit l'investiture du Duché de Prusse, à Varsovie.

1644.

Défaite des Tartares par Koniecpolski.

1645.

Coloque de Thorn, indiqué par le Roi, pour réunir les religions différentes dans le Royaume. Le grand Chancelier y présidoit au nom du Roi. Les Catholiques, les Luthériens et

les Reformés y envoient leurs Théologiens, et George Tyszkiewicz, évêque de Samogitie, défendoit les dogmes des premiers, Sigismond Guldenstiern – ceux de Luther, et Sbigné Goraiski – ceux de Calvin. Les Catholiques faisoient les premiers exposition de leur doctrine. Les Reformés qui les suivoient, furent accusés par l'évêque de Samogitie, d'avoir injurié l'Église romaine, et le grand Chancelier défendit d'insérer dans les actes leur[s]²³³ thèses qui furent censées di[ff]amatoires²³⁴. Les Luthériens ne pouvoient pas même obtenir la permission de se faire écouter.

Ainsi ce colloque, qu'on avoit appelé charitable dans l'opinion assez mal fondée, qu'il se pas[s]eroit²³⁵ dans cette charité si digne des chrétiens, si conforme²³⁶ aux préceptes de leur maître, et cependant toujours si éloignée des disputes de religion, finit de la même ma[n]iére²³⁷ comme tous ceux qu'on a tenus à ce sujet et laissa les esprit[s]²³⁸, qu'on avoit espéré de concilier, [p. 202] beaucoup plus aigris et plus obstinés, que jamais.

1646.

Le Roi entré en alliance avec les Venitiens, fait lever des troupes et se stipule par le Comte de Magni des subsides pécuniaires du Pape et des Princes d'Italie pour faire la guerre contre les Turcs et les Tartares. Les ordres de la République nullement instruits de ces négociations, ont une forte appréhension que cette prétendue guerre contre les Turcs ne servit de prétexte pour opprimer la liberté de la nation. Vives plaintes à la diète à ce sujet. Les états y consultent le Roi absent et prennent la résolution de congédier les troupes, ce que le Roi confirme à la diète en promettant en son nom et au nom de ses successeurs, que sans le consentement des états il ne lèveroit des troupes, ne feroit la guerre, ni la paix, n'entreroit dans une nouvelle alliance, ni romproit une ancienne, n'enverroit des ambassadeurs, n'admettroit des étrangers dans son conseil et n'augmenteroit ses gardes au delà de 1200 hommes.

1647.

²³³ *ms.* leur.

²³⁴ *ms.* distamatoires.

²³⁵ *ms.* paseroit.

²³⁶ *ms.* conformes.

²³⁷ *ms.* matière.

²³⁸ *ms.* esprit.

Louis XIV envoie au Roi l'ordre de St. Esprit. Ladislas IV portoit déjà celui de la Toison. Au commencement de son regne, il avoit formé le projet d'un ordre militaire sous le titre de la Vierge Immaculée, lequel avoit eu l'approbation du Pape Urbain VIII, mais point celle des Polonois. Un colier, un ruban parurent des distinctions trop choquantes aux [y]eux²³⁹ des nobles, dont le plus pauvre [p. 203] se répaît de l'idée si glorieuse pour lui, qu'il est égal par sa naissance aux premières familles du Royaume. Aussi a-t-on vû depuis des Senateurs déposer, pendant un interregne, les marques de l'ordre, dont ils étoient chevaliers, afin de se rendre plus populaires et de captiver plus aisément l'affection des nobles, leurs frères.

Les Cosaques se rébutent enfin des injustices des Polonois et se determinent à secouer leur joug.

Etablissement des postes. Au lieu des voitures /podwoły/ fournies jusqu'alors, on exigea de l'argent, excepté pourtant le cas, quand il arrivoit des envoiés Moscovites, Turcs ou Tartares, auxquels ces voitures devoient être fournies.

Cette coutume ne se pratique point à présent, en égard aux ministres de la Russie, qui reçoivent de leur cour les fraix de leur voiage, mais elle subsiste à l'égard des autres.

Constitution portant que les revenus ordinaires de la Republique seroient employés à la paie des quartiens. Ces revenus consistoient alors dans la quarte, les douanes du Royaume, la douane maritime établie à Fordan, la capitation des Juifs, les péages, le quatrième dénier levé dans la Grande Pologne et la Russie rouge, les sommes païées par les Prussiens et les impôts²⁴⁰ sur les entrepôts du vin et sur les brasseries.

[p. 204] Un attachement pris de bonne heure pour la vie militaire et une connaissance des sciences necessaires, acquise par les instructions des generaux et par une présence continuelle à leurs expéditions, avoient fait de Ladislas IV un homme de guerre ; la jouissance d'une longue paix et le dégoût pour les affaires, conçu par les obstacles fréquens, mis à ses volontés, en faisoient un homme voluptueux et fainéant. Bon par temperament, il ne sçavoit pas être liberal, sans être prodigue, ni descendre de sa dignité avec ses confidens, sans s'abaisser au dessous d'elle. Cependant, la défaite des Moscovites et le respect imprimé aux Turcs, avoient rendu le nom de Ladislas IV assez glorieux, pour contenir les Cosaques dans le devoir, et sa mort prématurée fut un malheur pour la Pologne parce qu'elle étoit le signal de leur soulèvement.

²³⁹ *ms.* jeux.

²⁴⁰ *ms.* imopôts.

[p. 206, col. a] 1648. Avénement à la Couronne.

Jean Casimir, second fils de Sigismond III, né en 1609, parvient à la couronne 1648, abdique 1668. Il fut le dernier de la maison de Jagellon dans la branche féminine.

[p. 206, col. b] Evenemens remarquables sous Jean Casimir

1648.

Tandis que presque toute l'Europe voioit avec satisfaction approcher le terme de ses maux par la célèbre paix de Vestphalie, la Pologne exposée à la foix aux troubles ordinaires d'un interregne et aux incursions d'ennemis cruels et furieux, trembloit à l'aspect des malheurs prêts à fondre sur elle. Bogdan Chmielnicki, qui avoit à venger ses torts particuliers avec ceux de sa patrie, avoit porté les Cosaques Zaporoviens à se soulever. Ces Cosaques, qui habitoient les rives de Borysthene, s'étoient rendus assez formidables aux Turcs, aux Tartares et aux Moscovites. Commandés par un général que le Roi nomma, ils prenoient les armes pour la Pologne, sans en avoir d'autre récompense que les terres dans l'Ukraine, qu'ils habitoient, les privilèges qu'on leur avoit accordés et le butin qu'ils pouvoient faire. Ils devoient donc être regardés²⁴¹ comme des troupes auxiliaires et comme l'avant-mur de la Pologne. Ladislas IV, dans l'intention de faire la guerre aux Turcs, avoit fait armer ces brigands courageux, et leur avoit ordonné d'aller dans 600 bateaux droitement à Constantinople, tandis qu'il y feroit avancer lui-même ses armées par terre. Les états s'étant opposé à ce dessein, quelques auteurs prétendent que ce Roi fit rester exprès les Cosaques sous les armes, et les excita à harceler les Turcs pour forcer ceux-ci de rompre avec la République. Le grand Général Potocki, en marche contre les Cosaques, sur la nouvelle de la défaite de son fils, se retire vers Korsuń, où il se préparoit à

²⁴¹ *ms.* regardées.

[p. 207, col. a] Femmes. Louise Marie, douairiere du Roi Ladislas IV, mariée au Roi Jean Casimir en 1649, morte en 1667 et enterrée au couvent de la Visitation à Varsovie, qu'elle a fondé, ainsi que les prêtres de la mission. Son oraison funebre faite par M.^r de Bossuet, est un chef d'oeuvre, comme toutes les productions de ce grand homme.

Ce mariage, quoique fort goûté du Sénat, qu'il dispensa des fraix à entretenir deux reines à la fois, ne fut pourtant pas généralement approuvé.

[p. 207, col. b] Enfants.

Marie Anne Thérèse, née en 1650, morte 1651.

Charles Louis, né 1652 et mort quelques mois après.

[p. 207, col. c] 1672. mort.

Jean Casimir meurt dans son Abbaye de St. Martin de Nevers, le 16 Décembre 1672, à son retour des bains de Bourbon, qu'il étoit allé prendre pour recouvrer sa santé. Son coeur fut porté dans l'église abbatiale de S^t Germain des Prez, et il fut mis dans un superbe mausolée où l'on voit son effigie en marbre blanc, avec une épitaphe latine, très bien écrite, qu'on peut lire dans la nouvelle réscription de Paris, de Germain Brice. Son corps fut transporté en Pologne et y arriva peu après la mort du Roi Michel. Ces deux princes furent enterrés à la fois en 1676 et André Trzebicki, évêque de Cracovie, qui devoit toute sa fortune à Jean Casimir, lui fit élever à ses dépens un tombeau magnifique dans l'église cathédrale de Cracovie.

[p. 207, col. d] Princes contemporains

Papes

Innocent X 1655.

Alexandre VII 1667.

Clement IX 1669.

Empereurs

Ferdinand III 1657.

Leopold I 1705.

Maison Othomane

Ibrahim 1655.

Mahomet IV 1687.

Roi de France

Louis XIV [1715]²⁴².

[Rois d'Espagne]

[Philippe IV 1665]²⁴³

Charles II 1700.

Rois de Portugal

Jean, Duc de Bragance 1656.

Alphonse Henri 1667.

Pierre II 1706.

Rois d'Angleterre

Charles I 1649.

Charles II 1684.

Roi de Danemarc

Frederic III 1670.

²⁴² *ms.* 1665.

²⁴³ *Lacune.*

Rois de Suède

Christine abdique 1654.

Charles Gustave 1660.

Charles XI 1697.

Czar

Alexis Michalowicz 1676.

[p. 208] Evenemens remarquables sous Jean Casimir

soutenir les attaques des ennemis dans un camp retranché. La disette des vivres l'ayant bientôt forcé de le quitter, les ennemis attaquent l'armée polonoise dans sa marche et la défont totalement. Ceux qui échappèrent au carnage, dont étoient les deux généraux de la Couronne, furent faits prisonniers et fort peu de Polonois se sauvèrent par la fuite.

Grande consternation à Varsovie à cette nouvelle, où l'on craignoit déjà l'approche des Cosaques qui étoient entré dans la Lithuanie et dans la Podolie. On conclut aux diétines de lever une nouvelle armée et d'en donner le commandement à Ladislas Ostrorog, Palatin de Sendomir, Alexandre Koniecpolski, grand enseigne de la Couronne, et Nicolas Ostrorog, grand échanson de la Couronne, dont les pouvoirs seroient en tout parfaitement égaux.

Les Cosaques, malgré leurs succès, temoignoient du désir de renouer leurs anciennes liaison[s]²⁴⁴ avec la Pologne, ils s'excusoient sur ce que les injustices, qu'ils avoient essuiées, et le dépouillement de leurs privilèges, les avoient nécessité à prendre les armes contre leurs oppresseurs. Les Polonois leur firent espérer qu'ils pourroient rentrer dans leurs droits, s'ils vouloient rentrer dans leur devoir.

Cependant, Wiszniowiecki, Palatin de la Russie, voulant entrer dans sa ville Niemierów, en fut empêché par ses propres sujets, y entra par force et les fit passer tous au fil de l'épée.

²⁴⁴ *ms.* liaison.

[p. 209, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Matthie II Lubienski 1652.

André²⁴⁵ III Leszczynski 1658.

Venceslas Leszczynski 1666.

Nicolas IV Prazmowski 1673.

de Léopol

Nicolas II Krosnowski 1654.

Jean IX Tarnowski 1669.

Evêques de Cracovie

Pierre VI Genbicki 1657.

André²⁴⁶ III Trzebicki 1679.

[p. 209, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux de la Couronne

Lucas Opaliński 1649.

George Lubomirski. Il fut en même tems général de Camp de la Couronne,
déposé 1663.

Il avoit obtenu la dignité de Prince de l'empereur Ferdinand III, mais il soutenoit qu'il
devoit aussi être reconnu duc en Pologne, parce qu'il étoit successeur et héritier par sa mère
des ducs d'Ostrog.

Jean Sobieski, devint Roi 1674.

Grands Maréchaux de Lithuanie

²⁴⁵ *ms.* Andrée.

²⁴⁶ *ms.* Andrée.

Alexandre Radzivil 1654.

Christophe Zawisza 1669.

Grands Chanceliers de la Couronne

George Osoliński 1650.

[p. 209, col. c] Guerriers.

Grands Généraux de la Couronne

Nicolas Potocki 1651.

Stanislas Potocki 1667.

Jean Sobieski, en même tems grand maréchal de la Couronne,
devint Roi 1674

Grands Généraux de Lithuanie

Jean Kiszka 1653.

Jean Radzivil 1655.

Paul Sapiecha 1667.

Michel Pac 1682.

Généraux de Camp de la Couronne

Martin Kalinowski 1652.

Stanislas Potocki 1654.

Stanislas Lanckoronski 1657.

George Lubomirski 1663.

Etienne Czarnecki 1665.

Jean Sobieski 1667.

Demetrius, Prince Wisniowiecki 1676.

[p. 209, col. d] Savans et Illustres

Laurent Jean Rudawski, vivant en 1660, auteur jadis inconnu, dont l'histoire de Pologne vient de paroître, sur le manuscrit original de Msgr. Zaluski, évêque de Kiovie.

Thomas Rywocki, Théologien, mort 1666.

Simon Starowolski, mort 1658.

historien et jurisconsulte, polygraphe

Stanislas Szczygielski, historien, vivant en 1663.

Jean Stoienski ou Statorius, mort 1654.

Socinien

André Wengierski, historien, mort 1649.

Il s'est caché sous l'anagramme d'Adrien Regenvolscius.

André Wissewatus, Socinien, petit fils par sa mère de Faust Socin, mort 1668.

Severin Wokiciewicz, Jésuite, mort 1658.

Nicolas Zarowski, célèbre matématicien, mort 1665.

Pierre Hyacinthe Pruszcz, historien, vivant en 1650.

Paul Piasecki, évêque de Prémislie, mort en 1649.

historien et jurisconsulte

[p. 210] Evenemens remarquables sous Jean Casimir

Alors les Cosaques se plaignent de la rupture de la trêve ; les Polonois en rejettent la faute sur leur général ; Chmielnicki exige qu'il lui fut livré, et au refus des Polonois il avance à la tête de dix mille hommes vers Bialacerkiew, et y attend les secours des Tartares. Wiszniowiecki et les trois généraux polonois y font marcher aussi leur armée forte de 30 mille hommes, et prennent la resolution d'attaquer les Cosaques, avant qu'ils pussent se joindre à leurs alliés.

Chmielnicki reprend deux fort[e]resses²⁴⁷ occupée[s]²⁴⁸ la veille par les Polonois. Ce petit²⁴⁹ avantage les intimida si fort qu'ils se retirèrent vers Constantinow, et la nuit suivante une terreur panique s'empara de toute l'armée polonoise qui tout d'un coup prit la fuite, sans qu'il y eut de combat, et laissa Chmielnicki maître du camp, du bagage et de l'artillerie. Le butin fut d'autant plus considérable que les équipages des Polonois à cette campagne étoient fort magnifiques. Il y en eut qui prétendirent qu'Ostrog, palatin de Sendomir, avait causé cette deroute, parce que suivant les conseils du Chancelier Ossoliński, il s'étoit hâté pour partir à Varsovie, afin d'y appuyer l'élection du prince Casimir, et de s'opposer à Wiszniowiecki qui étoit à la tête du parti du prince Charles. Les Cosaques emmenèrent avec eux cent mille chariots pleins du bagage et firent prisonniers deux cent mille goujats qui suivoient l'armée polonoise. Est-il étonnant, si avec une foule des gens si inutiles les armées manquoient de provisions et étoient si souvent obligées d'abandonner leurs conquêtes pour chercher du pain, et de se retirer de devant leurs ennemis pour s'approcher de leurs magasins ?

[p. 211, col. a] Ministres d'Etat

André Leszczyński 1652.

Etienne Korycinski 1658.

Nicolas Prazmowski 1666.

Jean Leszczyński 1677.

Grands Chanceliers de Lithuanie

Stanislas Radzivil 1656.

Christophe Pac 1684.

Chanceliers de la Couronne

André Leszczyński 1651.

Jerome Radzieiowski, déposé 1652.

²⁴⁷ *ms.* fortresses.

²⁴⁸ *ms.* occupée.

²⁴⁹ *ms.* petite.

Etienne Korycinski 1652.

André Trzebicki 1658.

Boguslas Leszczyński 1660.

Jean Leszczynski 1666.

André Olszowski 1676.

Chanceliers de Lithuanie

Leon Sapiecha 1659.

Alexandre Naruszewicz 1669.

[p. 211, col. b] Ministres d'Etat

Grands Thrésoriers de la Couronne

Jean Danilowicz 1650.

Boguslas Leszczynski 1658.

Jean Casimir Krasinski 1668.

Grands Thrésoriers de Lithuanie

Vincent Gonsiewski,

en même tems général de camp 1662.

Christophe Zawisza 1667.

Jerôme Krzyszpín 1676.

Maréchaux de la Cour de la Couronne

André Lubomirski 1649.

Lucas Opaliński 1662.

Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Jean Tyszkiewicz 1649.
Christophe Zawisza 1654.
Theodore Locki 1676.

[p. 211, col. c] Guerriers.

Généraux de Camp de Lithuanie

Janusz Radzivil ! 1654.
Vincent Gonsiewski 1662.
Michel Pac 1667.
Ladislas Wolowicz 1669.

[p. 211, col. d] Savans et Illustres

Lucas Paprocki, mort 1657.
historien
Bartholomée Paprocki, mort 1650.
Théologien
Martin Olszewski, Théologien, mort 1667.
Simon Okolski, dominicain, mort 1654.
généalogiste et historien célèbre
Samuel Nakielski, chanoine du S. Sépulcre, historien
mort 1657.
Nicolas Lancicius, mort 1652.
Théologien.
Albert Kwiatkowski, Théologien.
Stanislas Kosinski, Théologien, mort 1657.

Jean Jaknowicz, mort 1668.

Théologien.

Martin Hincza, mort 1667.

Théologien.

Caspar Druzicki, mort 1660.

Théologien.

Etienne Damalewicz, historien.

Samuel Bogislas Chylinski, mort 1668.

Il a traduit la Bible dans la langue lithuanienne.

[p. 212] Evenemens remarquables sous Jean Casimir

Les ennemis passent dans la Russie rouge, mettent Léopol et Zamość à contribution et s'en retournent dans l'Ukraine, après avoir emmené un grand nombre d'hommes, dont la plupart furent emportés par la faim, la misère, le froid et les maladies.

Diète d'élection. Jean Casimir qui, après la mort de son frère, avoit pris le titre de Roi de Suède, brigue le trône, appuyé par la recommandation de l'empereur, du Roi de France, de la Reine de Suède, et très vivement par celle de l'électeur de Brandebourg. Son frère²⁵⁰ Charles Ferdinand, évêque de Breslau et de Plocko, soutenu par les plus puissans et les plus riches seigneurs polonois, devient son concurrent à la persuasion de Stanislas Zarenba, évêque de Kiovie, homme intrigant et ambitieux, qui par la faveur d'un Roi qui lui devoit tout, espéroit de parvenir à la dignité primatiale, laquelle vû l'âge avancé du prélat, qui la possédoit, étoit près de vaquer. Jean Casimir par un traité conclu avec son frère /où il lui céda les revenus des duchés de Ratibor et d'Oppeln en Silesie, engagés à Ladislas IV en 1647/ écarta son émule à la couronne, prévint l'élection double, qu'on appréhendoit, et fut proclamé unanimement Roi.

²⁵⁰ *ms.* frères.

L'électeur de Brandebourg, comme duc de Prusse, avoit envoyé son suffrage en faveur de Casimir par écrit au primat. Mais ce suffrage ne fut point inséré dans les actes de l'interregne, malgré les plaint[e]s²⁵¹ de l'électeur.

[p. 213] La capitulation du nouvel élu contenoit les mêmes articles, que celle de son prédécesseur. On prit la résolution à la diète de lever de nouveaux impôts et de[s]²⁵² troupes. On convoqua l'arriere ban et on tenta encore de persuader Chmielnicki, qui depuis peu avoit ruiné la forteresse de Kudak, de mettre fin à tous ces troubles.

1649.

Nouveaux réglemens pour la continuation de la guerre à la diète de couronnement, où André Firley, Castellan de Belz, Stanislas Lanckoronski, Castellan de Kamieniec, et Nicolas Ostorog, grand échanson de la Couronne, reçoivent le commandement de l'armée. L'électeur de Brandebourg obtient permission du Roi de lui prêter hommage par des plénipotentiaires, moyennant la somme de 90000 florins, dont il l[u]i²⁵³ fit présent. Les Polonois députés à Chmielnicki le déclarent au nom du Roi général /Hetman/ des Cosaques, [et]²⁵⁴ lui présentent le baton de commandement /Bulawa/, la queue de cheval /buntschuk/ et l'étendart. Chmielnicki leur témoigna sa reconnoissance en leur accordant une trêve pour quelques mois, et en les renvoyant avec la minute des articles de composition, dont les principaux portoient que le Palatin, le castellan et le Staroste de Kiovie seroient de la religion grecque, le métropolitain prendroit place entre les sénateurs ecclesiastiques, et l'armée des Cosaques seroit toujours forte de 40000 hommes, et ne dependroit plus de la République, mais du Roi seul. Ce dernier point [p. 214] parut trop dangereux aux Polonois, pour qu'ils dussent y consentir. La trêve est bientôt rompue, les Polonois aiant pris revanche sur les Cosaques qui l'avoient troublée et la guerre recommence.

Chmielnicki à la tête d'une armée forte, après la conjonction des Tartares, de deux cens mille hommes, assiége neuf mille polonois retranchés dans leur camp à Zbaraz. Ceux-ci repoussent avec valeur les attaques des ennemis, supportent fermement l'extrémité, où la faim les avoit réduits, et attendent avec patience les secours que le Roi leur amenoit. Chmielnicki

²⁵¹ *ms.* plaints.

²⁵² *ms.* de.

²⁵³ *Le u inachevé.*

²⁵⁴ *ms.* en.

marche à sa rencontre et laisse devant le camp des troupes assez nombreuses pour en pouvoir continuer le siège.

Bataille chaude durant deux jours près de Zborów, ville dans la Russie, où les Tartares et les Cosaques sont obligés de prendre la fuite. Le fruit de cette victoire fut une paix conclue à ces conditions que les Tartares recevoient leur donatif ordinaire de 90000 florins polonois par an, que loin de troubler la Pologne, ils lui préteroient secours en cas de nécessité, et que le siège du camp polonois à Zbaraz seroit levé.

Chmielnicki, aiant prêté serment au Roi, celui-ci lui accorda son pardon, et aux Cosaques une amnésie parfaite, ainsi que la confirmation de leurs [p. 215] privilèges et immunités. Le Hetman obtint le district de Czehrin pour lui et pour les successeurs dans sa dignité, sous la directe et mouvance de la Pologne.

A la seconde diète de cette année on ratifia ce traité avec les Cosaques. En conformité de celui, le métropolitain de Kiovie dans la religion grecque devoit prendre seance dans le senat entre l'évêque de Chelm et celui de Kiovie, mais tous les sénateurs ecclésiastiques s'y opposèrent unanimement, et menacèrent de quitter leurs places.

Imposition sur les bien royaux, suivant laquelle les possesseurs de ces biens paient 60 florins pour chaque soldat, que jusqu'alors ils avoient contribué, et une autre somme pour le fourrage, ce qui est l'origine des hivernes. Auparavant, les armées menoient les qua[r]tiers²⁵⁵ d'hiver dans les biens royaux et ecclésiastiques, et les habitans étoient obligés de leur fournir les vivres nécessaires.

Charles Ferdinand, frère du Roi, obtient l'abbaye de Mogile.

1650.

Le Roi informé que Chmielnicki parti pour l'Ukraine, songeoit à des nouveaux troubles et [p. 216] sollicitoit les Moscovites et les Turcs contre la Pologne, donne ordre au grand Général Potocki, retourné depuis peu avec Kalinowski de sa captivité, de camper près de Kamieniec. Cette précaution parut un outrage aux Cosaques et la peine de mort donnée à quelques-uns de leurs marodeurs par le général polonois, leur parut selon les persuasions de Chmielnicki, une violation de la paix. Dans ces circonstances qui présageoient peu de durée à celle qu'on venoit de conclurre, on arrêta à la diète de convoquer de nouveau l'arrière-ban, de

²⁵⁵ *ms.* quartiers.

chercher de l'argent pour lever de[s]²⁵⁶ troupes et de tâcher de persuader aux Cosaques d'observer le traité de Zborów.

Le Roi demande au Pape un secours d'argent contre les Cosaques. Innocent X lui envoie des indulgences et des bénédictions. Jean, Comte de Craft, envoyé de Charles II, Roi d'Angleterre, fait instance à la diète de subvenir aux besoins de son maître malheureux ; la diète établit un impôt, par lequel les marchands anglois et écossois en Pologne étoient obligés de paier le dixième denier de leurs biens au profit du dit Roi.

1651.

Chmielnicki n'ayant pas même admis les Polonois chargés de composer ces nouveaux différends par voie d'accommodement, il ne resta d'autre parti que celui des armes.

Les Cosaques commencent les hostilités. Kali[p. 217]nowski, après quelques avantages remportés sur eux, est contraint de céder au nombre supérieur des ennemis et se sauver dans le camp de Potocki. Les ennemis font en vain le siège de Kamieniec. Cependant, les troupes nouvellement levées, une grande partie de la noblesse et le Roi lui même arrivèrent dans le camp du grand général, et l'armée polonoise composée de cent mille hommes, vint à la rencontre de celle de Chmielnicki et du Kan des Tartares qui étoient trois fois plus fortes.

Après plusieurs escarmouches il se donne une bataille à Beresteczko, où le Roi commandoit le corps de l'armée, le grand général l'aile droite, et Kalinowski la gauche. A celle-ci Jérémie Wiszniowiecki, Palatin de Russie, commença l'attaque et battit l'aile droite des ennemis, après une forte résistance ; les Tartares se retirèrent d'abord aux hauteurs d'alentour, et les Cosaques dans la barricade qu'ils avoient faite de leurs chariots. Alors le Roi enfonça l'ennemi et le mit en fuite. Deux cens mille Cosaques qui défendoient la barricade, après avoir tenu pendant quelque tems, sont réduits à l'abandonner et à laisser les Polonois maîtres du camp, de 18 canons et d'un butin considérable. Le Roi s'en retourne en Lithuanie et les nobles chacun à ses foyers, ce qui annulla les suites que cette victoire auroit pû avoir. Le reste de l'armée demeura sous les ordres des généraux. Radzivil, grand général de Lithuanie, prend Kiow et se joint aux Polonois près de Bialacerkiew.

²⁵⁶ *ms. de.*

Paix conclue avec Chmielnicki, portant qu'une armée des Cosaques, composée de 20000 hommes aux ordres du Roi, seroit campée dans le palatinat de Kiovie, que le libre exercice de la religion grecque seroit conservé, et que les Cosaques renonçant à leur alliance avec les Tartares, n'en contracteroient à l'avenir aucune ni avec eux, ni avec qui que ce soit contre la Pologne, mais qu'ils se joindroient à l'armée du Roi en cas d'une guerre avec les Tartares.

Mort de Charles Samuel Duc Korecki, dernier de sa maison.

Traités à Lubek avec la Reine de Suède, rendus infructueux par les prétentions des Polonois, qu'elle leur cédat la Livonie, et qu'elle donnat au Roi un équivalent pour ses droits à la Suède. Plus de condescendance de la part de Jean Casimir, à cette occasion auroit pû prévenir la guerre fatale qui s'ensuivit.

1652.

On reprend ces traités sous la médiation du Roi de France, des etats generaux, de la République de Venise et de l'électeur de Brandebourg, mais le succès de cette négociation²⁵⁷ est encore empêché par les protestations des Ministres suédois contre le sceau apposé aux pleins-pouvoirs des Polonois, où le titre de Roi de Suède et les [p. 219] armes de ce Royaume étoient gravés.

Les Cosaques se laissant aller aux persuasions des Turcs, demeurent fermes dans leur alliance avec les Tartares, contre les engagemens qu'ils venoient de prendre avec la Pologne.

Diète convoquée pour délibérer sur le moien de les réduire, et rompue pour la première fois par la contradiction d'un seul nonce, nommé Siczynski, député du district d'Upita en Lithuanie. Cette nouveauté parut alors aussi détestable aux états, qu'elle paroît depuis glorieuse à la noblesse qui tire vanité du pouvoir d'un simple gentil-homme, d'arrêter tout d'un coup les délibérations d'une diète assemblée et d'annuler les résolutions les mieux concertées, qu'elle pourroit avoir prises. Cependant les plus sages des Polonois gémissent de cet abus, qui pour être l'idole de la nation /la confédération generale de l'a. 1696 l'appelle unicum et specialissimum jus cardinale/ n'en est pas moins la ruine de l'état. Un homme respectable, qui fait honneur à sa patrie par son esprit et par son coeur, vient de publier un titre : des moiens de faire subsister les diètes /o utrzymaniu Seymów/. On peut croire que les

²⁵⁷ ms. négociations.

conseils sensés de l'auteur seront suivis, quand il y aura en Pologne beaucoup de gens si éclairés et si vertueux comme lui.

Timothée Chmielnicki, fils du Hetman des Cosaques, après s'être joint aux Tartares, attaque inopinément le général de camp de la Couronne, qui campoit près de Batoh, dans le palatinat de Braclaw, et defait toute son armée. [p. 220] Kalinowski fut tué.

Seconde diète où l'on pourvoit à la sureté du Royaume et où Jérôme Radziejowski, vice chancelier de la Couronne, aiant été convaincu par ses lettres interceptées, d'avoir confirmé les Cosaques dans leur²⁵⁸ rébellion, et de leur avoir procuré la protection de la Reine de Suède, est condamné par le tribunal des maréchaux à perdre son honneur et sa vie. Radziejowski prévint l'exécution du décret, en se sauvant hors de la Pologne, et ses juges se conte[n]tèrent²⁵⁹ de l'en bannir pour toujours. Aiant imploré en vain la grace du Roi, il partit pour Vienne et de là en Suède où il se préparoit à venger les injures faites à sa personne par des calamités attirées à sa patrie, en excitant la Reine Christine et son successeur à une guerre contre les Polonois. Quelques auteurs prétendent que la beauté de la femme du chancelier et la jalousie du mari avoi[en]t²⁶⁰ fait le malheur de celui-ci, parce que le Roi avoit cherché ailleurs les plaisirs qu'il ne trouvoit plus avec sa femme qui étoit déjà sur son retour.

Cependant la Reine eut la generosité de prendre soin des enfans de Radziejowski et de les faire élever en France à ses dépens. Un d'eux fut le fameux cardinal primat qui troubla les premières années du règne d'Auguste II, comme son père avoit troublé celui de Jean Casimir.

François Erdmann, prince de Saxe-Lauenbourg, frère du dernier duc de cette maison, reçoit l'indigenat en Pologne, ainsi que les comtes de Schafgotsch.

[p. 221] On régla la taxe des hibernes pour 20 florins par arpent. Le clergé païa pour les biens qu'il possédoit, la somme de 120000 florins, sous le titre de subside charitable.

Le hetman Chmielnicki pour s'excuser sur la défaite des Polonois, prétexte à la diète que Kalinowski avoit provoqué son fils au combat. Mais ces démonstrations pacifiques furent bientôt démenties par le siège de Kamieniec, entrepris par le hetman, dont cependant la forte résistance des assiégés et la peste qui avoit gagné son armée, empêchent le succès. Le Roi l'exhorte à la paix et exige qu'il rompit ses liaisons avec les Tartares et qu'il donnât pour ôtage son fils cadet. Il refuse l'un et l'autre.

²⁵⁸ *ms.* leurs.

²⁵⁹ *ms.* conterèrent.

²⁶⁰ *ms.* avoit.

1653.

Le Roi fait marcher son armée à Zwaniecz, ville entre Kamieniec et le Borysthéne, au secours de Rakocy, prince de Transilvanie. Les Tartares promettoient de se ranger à leur devoir, moyennant un donnatif qu'on leur fit de cent mille ducats. Le traité de Zborów fut confirmé, on donna aux Tartares pour ôtages Olesnicki, fils du Castellan de Vislice, et Lanckoroński, fils du palatin de Russie, et on les assura que les Cosaques jouiroient de même du traité de Zborów, s'ils rentroient dans l'obéissance. Ceux-ci fiers de la protection du Czar, préférèrent la guerre. André Trzebicki, chancelier de la Couronne, tâcha inutilement de persuader à la diète de Ratisbonne, de secourir la Pologne contre les Tartares et les Cosaques.

1654.

Deux armées russes se mettent en marche. L'une entre en Lithuanie, l'autre dans l'Ukraine. Chmielnicki alla à la rencontre de celle-ci, reçut l'Ukraine en fief du Czar et fut confirmé dans le commandement de l'armée des Cosaques. Depuis cette soumission, qui se fit à Pereaslawl, les Cosaques ont toujours resté sous la protection de la Russie, et figurent dans les armées de cette puissance sous le nom de troupes irrégulières.

Le corps des Moscovites, qui étoit entré en Lithuanie, fit tant de progrès que Drohobus, Mevel, Mohilow, Polock et d'autres villes furent prises en peu de tems. Radzivil, grand général de Lithuanie, s'oppose à l'ennemi près de Sklow, dans le palatinat de Mscislaw, et se hâta de lui livrer la bataille avant l'arrivée de Gonsiewski, général de camp de Lithuanie, pour avoir seul l'honneur de la victoire qu'il espérait de remporter. Mais après avoir perdu beaucoup de monde, il fut mis en fuite, et le Czar faisant le siège de Smolensko avec la plus grande partie de son armée, réduisit cette ville à capituler. Elle étoit regardée dans ces tems comme une fort[e]resse²⁶¹ importante, et Obuchowicz, Palatin de Smolensko, qui y commandoit à la tête de 6000 hommes, fut soupçonné d'en avoir facilité la prise. Les Moscovites prennent Vitepsk et lèvent le siège de Sklów. Dans l'Ukraine, les deux généraux de la Couronne prenoient sur les Cosaques Bussa, Braclaw et d'autres villes. Dix huit mille

²⁶¹ *ms.* fortesse.

Tartares vont [p. 223] combattre contre les Cosaques qu'ils venoient de protéger, et se joignent à l'armée du Roi.

Jaques Kettler, duc de Courlande, embrasse la neutralité.

1655.

Combat près de Human entre les Moscovites joints aux Cosaques et les troupes du Roi, où l'avantage fut du côté de celles-ci. Mais elles négligent d'en profiter, les ennemis commandés par Chmielnicki se retirent en bon ordre dans leur barricade, et en sortent pendant la nuit, n'abandonnant que quelques canons et quelques étendarts. Radzivil assiège en vain Mohilów. Les Polonois prennent quelques villes, battent un corps des Cosaques et vont dans les quartiers d'hiver. Alors, mais trop tard, soixante mille Tartares vinrent pour les renforcer.

Diète, où le palatin de Smolensk est condamné à perdre la place dans le Sénat.

Nouvelle guerre avec la Suède. A l'abdication de la Reine Christine en faveur de son cousin Charles Gustave, comte palatin du Rhin, de la maison de Deux Ponts, petit fils par sa mère du Roi Charles IX, Henri Canasil, envoyé du Roi Jean Casimir, avoit prétendu soutenir les droits de son maître par une protestation formelle contre cette cession.

[p. 224] Cette protestation, l'état turbulent de la Pologne accablée alors de tous côtés de ses ennemis, les persuasions de Radziejowski, le désir de signaler le commencement de son règne et de tirer ses sujets de l'inaction, où ils avoient été pendant celui de Christine, portèrent Charles Gustave à la guerre contre les Polonois.

Casimir II envoya André Morsztin en Suède pour conjurer cet orage, mais il n'obtint pas même audience, parce que le sceau apposé à ces pouvoirs portoit les armes de la Suède. Deux autres plénipotentiaires munis de pouvoirs plus amples arrivèrent trop tard à Stockholm ; les troupes suédoises entrant déjà dans la Pologne et Charles étant sur le point de partir.

Le feldmaréchal suédois Vitemberg entre dans la Grande Pologne avec 17000 hommes. Les nobles des palatinats de Posnanie et de Kalisz assemblés près d'Husce, au nombre de 15000 se soumettent aux Suédois à la persuasion de Radziejowski et à condition qu'on conservera leurs privilèges, leurs biens et leur liberté. Le Roi de Suède à la tête d'une autre armée se joint à son maréchal près de Colo. Casimir y envoie Christophe Przyemski pour persuader à Charles Gustave d'y attendre les plénipotentiaires polonois pour traiter de la paix ; Charles répond qu'il en traiteroit à Varsovie. Cette ville se rendit peu de jours après et

Casimir II aiant marché à Opozno, où Vitemberg s'étoit retranché, Charles vint au [p. 225] secours de son général et les deux armées se présentèrent la bataille à Czarnkowa, empêchée par une grosse pluie qui tomba subitement, après laquelle le Roi de Pologne abandonnant le bagage à l'ennemi, se retira par la forêt prochaine à Cracovie et de là à Klein Glogau dans la Silesie.

Dans la Lithuanie la dissension entre le duc de Radzivil et Gonsiewski nuisoit extrêmement aux intérêts du Roi. Le premier contribua beaucoup pour que tout ce qui n'étoit pas soumis aux Moscovites, reconnut le Roi Charles.

Ce prince prend par capitulation Cracovie défendue pendant trois semaines par Czarnecki, Castellan de Kiovie, bat les quartiers commandés par Lanckoronski, petit général de la Couronne, et les force de donner par leur soumission l'exemple à toute l'armée polonoise, laquelle avec ses généraux prêta serment au Roi de Suède. Celui-ci assure les états de sa protection et convoque une diète à Varsovie où personne ne parut, quoique quantité de palatinats avoit pris son parti. On accorde au duc de Courlande la neutralité.

Les Suédois eurent les mêmes succès dans la Prusse qu'ils occupèrent malgré l'alliance qu'elle avoit faite avec l'électeur de Brandebourg, à l'exception de Dantzic. Les Moscovites ravagent toute la Lithuanie et prennent Vilna, Minsk et d'autres villes. Les Cosaques qui s'étoient joints à eux, envahissent la Russie rouge et, après avoir battu un petit corps polonois, ils forment [p. 226] le siège de Leopold, défendue par Grodzicki. Ils sont obligés de le lever, font le dégât jusqu'à la Vistule et mettent le feu à la ville de Lublin. Sur le retour, Chmielnicki tomba sur un corps des Tartares, dont il se débarassa, en faisant une paix avec eux, dans la quelle il renonçoit à son alliance avec les Moscovites, reconnut le Roi Jean Casimir et s'obligea de se joindre pour lui et à sa réquisition avec les Tartares contre la Suède. Cependant Chmielnicki hésitoit encore, s'il observeroit ce traité ou s'il prendroit le parti des Suédois.

La résistance de Czenstochow que les ennemis ne purent point prendre, rallume tout d'un coup le courage des Polonois, abatu par tant de malheurs, et donne l'origine à la confédération de Tyszowice, où quelques palatinats et une partie de l'armée s'unissent pour défendre leur Roi et leur liberté contre les Suédois.

Jean Casimir retourne de la Silesie en Pologne, fait publier des edicts à Léopol pour encourager la nation de s'opposer aux oppressions des étrangers, et remet son Royaume par un diplôme sous la tutelle et la protection de la Ste Vierge.

Acte de piété, dont Louis XIII, Roi de France, avait donné l'exemple en 1638.

L'électeur de Brandebourg passe cependant [p. 227] avec le Roi de Suède un traité à Konigsberg, par lequel il s'engage de reconnoitre la Prusse électorale de la directe dudit Roi et reçoit de lui en fief la Varmie /nommée dans les actes Prusse épiscopale/, excepté le district de Frauembourg, que Charles X se réserva. Prise de Marienbourg par les Suédois. Le Roi Charles voyant que la guerre, qu'il avoit cru terminée, all[oit]²⁶² recommencer, parce que toute la noblesse et l'armée polonoise s'étoit rangée sous Casimir II, part pour la Petite Pologne, bat à Golomb Czarnecki et le poursuit jusqu'à Zamosc. Trompé dans l'attente que cette ville se rendroit volontairement, il retourne à Jaroslaw dans la Russie, pour rafraichir ses troupes fatiguées par les combats et les marches fréquentes. Czarnecki les harceloit pendant le chemin de façon qu'elles n'arrivèrent qu'après beaucoup de difficultés à l'endroit où la Jane et la Vistule se joignent. Les Suédois s'y arrêtent, la rive opposée étant occupée par les Polonois et les Lithuaniens.

Charles s'apprête à passer la Jane et les Suédois occupent une batterie des Lithuaniens. Alors, ceux-ci au nombre de 8000 hommes, commandés par Sapiecha, Palatin de Vilna, prirent la fuite, abandonèrent le camp et tout le bagage aux Suédois, et leur laisserent libre le chemin à Varsovie.

Défaite totale de l'armée de Frédéric, Margrave de Baden, par Czarnecki qui est battu à son tour par Adolphe Jean, frère du Roi de Suède. Charles tente en vain de prendre [p. 228] Dantzic et fait une nouvelle alliance avec l'électeur de Brandebourg, portant qu'on se secourroit mutuellement et que l'électeur de Brandebourg auroit de la dépouille du Roi Casimir II les palatinats de Posnanie, de Kalisz, de Lencicz, de Siradie et le district de Vielun en plein[e]²⁶³ souverain[e]té²⁶⁴.

Jean Casimir fait le siège de sa résidence avec soixante mille combattans. Il y avoit une fort petite garnison suédoise, mais un grand butin ramassé par toute la Pologne et destiné à être transporté par eau en Suède. Le feldmaréchal Vitemberg et les ministres du cabinet suédois se trouvoient aussi à Varsovie qui fut obligée de se rendre par capitulation, dont les

²⁶² *ms.* aller.

²⁶³ *ms.* plein.

²⁶⁴ *ms.* souveraineté.

conditions furent que les Suédois en y laissant le butin des Polonois, sortiroient pour Thorn. Mais la noblesse polonoise force le Roi de retenir Vitemberg et dix autres seigneurs suédois, parce que, disoit-elle, les Suédois avoient violé les premiers la capitulation de Cracovie. Les Roi fit emmener ces seigneurs à Zamosc pour les²⁶⁵ mettre en sureté contre la fureur des nobles. Charles n'avoit pas pû secourir les assiégés, mai[s]²⁶⁶ il arriva après la prise de Varsovie à la tête de son armée, à la quelle l'électeur de Brandebourg avoit joint la sienne. La polonoise étoit fort diminuée, plusieurs nobles étant retournés chez eux. Casimir passe avec ce qui lui restoit, la Vistule et s'oppose à l'ennemi près de Prag. Bataille sanglante, [p. 229] qui dura trois jours et qui se termina par la défaite des Polonois, sans avoir pourtant d'autres suites que la reprise de Varsovie. Petricovie se rend aux Polonois.

L'électeur de Brandebourg retourne dans la Prusse électorale et donne le tems à Casimir II de rassembler à Lublin les débris de ses troupes. Le Roi Charles va dans²⁶⁷ la Prusse polonoise. Gonsiewski renforcé par les Tartares envahit l'électorale, bat les Suédois et les Brandebourgeois commandés par le comte de Valdek, près de la ville de Prostki, et fait prisonnier le duc de Radzivil et plusieurs généraux suédois, mais il termine ces exploits par une trêve qu'il conclut avec l'électeur sans le consentement du Roi et du Sénat pour trois mois, et qui donna du tems à celui-ci à se refaire. Les Moscovites entrent dans la Livonie et assiègent en vain Riga.

Casimir II recouvre la Samogitie.

Nouvelle alliance entre le Roi de Suède et l'électeur de Brandebourg à Labiau, par laquelle le Roi confère à l'électeur la souveraineté sur la Prusse et la Varmie, à l'exception de Frauenbourg, à condition qu'à l'extinction des descendans mâles de l'électeur, la Varmie retourneroit au Roi de Suède et la Prusse seroit donnée en fief aux margraves de Brandebourg en Franconie. On ajouta à ce traité quelques articles secrets relatifs à la guerre avec la Pologne.

Cependant Jean Casimir apportoit tous ses soins [p. 230] de la finir avec les Moscovites et de les exciter contre les Suédois par l'entremise de l'Empereur dont les envoiés avoient obtenu d'eux une trêve. On l'avoit prolongée au congrès de Vilna et on étoit convenu de prendre les armes contre les Suédois et l'électeur.

²⁶⁵ *ms.* les les *sur deux lignes.*

²⁶⁶ *ms.* mail.

²⁶⁷ *ms.* dans dans.

Les états généraux envoient à Dantzic des troupes pour y renforcer la garnison et font croiser une flotte pour la sûreté du port. Les envoyés du Roi de France et des états généraux offrent leur médiation pour la paix, mais sans succès, puisque le Roi de Suède demandoit une compensation considérable des fraix de la guerre et que les Polonois n'en vo[u]loient²⁶⁸ accorder aucune.

1657.

George Rackocy, prince de Transilvanie, éblouï par les promesses séduisantes de Charles Gustave, qui lui fait envisager la Petite Pologne, la Masovie, la Russie rouge et une partie de la Lithuanie comme une conquête assurée, et qui pouvroit former un royaume dont il put s'imposer la couronne, entre dans la Pologne [avec une armée] de²⁶⁹ 50,000 hommes. Les Polonois tentent en vain de l'appaiser, en lui faisant espérer la succession à leur Roi. Rakocy sçavoit déjà l'art pratiqué tant de fois du depuis, de se donner pour protecteur du païs dont il étoit le fleau, de lui temoigner son affection par des ravages et des contributions, et de corriger les vices du gouvernement en le renversant. Il entre dans Cracovie, occupe Brest en Lithuanie et va avec Charles à Varsovie.

Celui-ci, dont la guerre portée par les Danois dans la Suède y exigeoit la présence, donne l'administration [p. 231] de la Pologne à Rakocy, et celle de la Prusse – à Adolph[e]²⁷⁰ Jean, son frère, et part pour son Royaume. Alors le Prince de Transilvanie, païs que sur ces entrefaites les Polonois avoient envahi, tâcha de sortir de la mauvaise affaire où il s'étoit engagé. Les Cosaques et les Valaques l'ayant quitté, et lui même aiant eu l'imprudence de ne s'assurer aucune retraite, il fit une paix peu honorable avec le grand général Potocki, dans laquelle il achêta la permission de s'en retourner chez lui par une somme d'argent, s'obligea à païer un donatif au Kan des Tartares et à demander excuse par ses envoyés au Roi et à la République. Rakocy s'étoit à peine debarassé des Polonois, qu'il tomba dans un corps des Tartares. Ils l'attaquèrent sous prétexte qu'il avoit entrepris cette guerre sans le consentement du grand seigneur. Cependant il n'étoit pas encore sorti du Royaume, quand les secours de l'empereur, commandés par le Comte de Hatzfeld, y entrèrent. Ils avoient été stipulés par un traité conclu avec Ferdinand III et confirmé par Léopold, son fils, dans lequel les Polonois avoient promis d'elire, après la mort de Jean Casimir, un Roi de la maison d'Autriche.

²⁶⁸ *ms.* voloient.

²⁶⁹ *ms.* Pologne de.

²⁷⁰ *ms.* Adolph.

Hatzfeld prend Cracovie dont Wirtz, colonel suédois, étoit gouverneur. Dissension entre les Polonois et les Allemands, touchant la prise de cette ville. Posnanie se rend par les intrigues de l'électeur de Brandebourg qui déjà s'efforçoit de se concilier par là les Polonois.

[p. 232] Alliance défensive entre la Pologne et le Danemarc contre la Suède, conclue à Copenhague, qui devoit durer aussi après la fin de la guerre. Ce traité fut une des raisons qui portoient le Roi Aguste à la guerre contre le Roi de Suède, quand celui-ci l'avoit fait à celui de Danemarc.

Paix célèbre de Velau, désavantageuse à la Pologne, mais nécessaire dans ces conjonctures, conclue sous la médiation du baron de Lisola²⁷¹, envoyé de l'empereur, portant que l'électeur de Brandebourg, libre du noeud vassallitique, mais allié perpétuel de la Pologne, posséderoit, lui et tous ses descendans mâles, la Prusse orientale, sauf les privilèges de la nation, en plein[e]²⁷² souveraineté ; qu'à l'extinction de sa postérité masculine, elle seroit conféré en fief aux margraves de Brandebourg, Culmbach et Anspach, et que l'électeur seroit obligé d'assister la Pologne en cas de guerre avec 1500 hommes de pied et 500 chevaux. En même tems on conclut une alliance pour dix ans contre les Suédois et leurs alliés, où l'empereur s'engagea de fournir un corps de 600 hommes et l'électeur Frédéric Guillaume – un conti[n]gent²⁷³ de 35000 hommes.

Autre traité à Bromberg, en vertu du quel le Roi conféra pour compensation des fraix de la guerre à l'électeur et à ses descendans mâles les districts de Lauembourg et de Butow, à titre de fief et aux mêmes conditions auxquelles les ducs de Pomeranie les avoient tenu. Il lui assura en même tems la possession d'Elbing, quand cette ville seroit reprise [p. 233] des ennemis, jusqu'à l'effectif paiement d'une somme de 400000 écus d'Allemagne.

Le Roi engage à l'électeur la Starostie de Draheim, pour nantissement d'une somme de 120000 écus.

L'électeur retourne à Berlin et donne à Boguslas, Duc Radzivil, l'administration de la Prusse ducale.

Mort de Bogdan Chmielnicki et du feldmaréchal Vitemberg à Zamosc.

1658.

²⁷¹ *ms.* Lisolda.

²⁷² *ms.* plein.

²⁷³ *ms.* contingent.

La Reine persuade au Roi d'accepter la médiation de la France. Elle étoit si amie de cette Couronne, qu'après que ses ministres n'avoient point réussi à détacher l'électeur de son alliance avec la maison d'Autriche, elle partit elle même à cet effet pour Berlin. Mais toutes ses instances, l'espérance même qu'elle fit, que le prince électoral pourroit devenir Roi de Pologne, n'ébranlèrent point l'électeur. Il lui répondit sechement qu'un Royaume, dont les Rois n'avoient que le pouvoir de faire la fortune des autres, sans en jouir eux mêmes, ne lui paroissoit pas fort désirable /Rudawski/.

Alliance offensive et défensive entre l'empereur Léopold et l'électeur de Brandebourg pour la Pologne contre la Suède, en conformité des traités antérieurs.

Diète à Varsovie où les traités avec le Roi [p. 234] de Hongrie et de Danemarck et avec l'Electeur de Brandebourg furent confirmés, et où l'on établit des impôts pour pouvoir continuer la guerre, en cas que la paix ne pourroit être obtenue.

Les Sociniens et les Ariens sont condamnés en vertu d'un ancien statut de Ladislas Jagellon contre les hérétiques, à perdre leurs biens, leur vie et leur honneur, si dans l'espace de trois ans ils ne renonceroient point à leurs erreurs, ou sortiroient du Royaume.

Institution de l'accise en Pologne et en Lithuanie.

Constitution que les forteresses seroient toujours entretenues en bon état et munies d'une garnison suffisante. On comprit alors sous les noms des forteresses les villes de Cracovie, Varsovie, Léopol, Kamieniec²⁷⁴ et Lubowla.

Naturalisation de Titus Livius Boratin.

Prise de Thorn par les imperiaux et les Polonois, après un siège de six mois. Douglas, général suédois, surprend Mietau, et le Duc de Courlande est emmené prisonnier avec sa famille à Riga et de là à Ivanogrod. Ce prince s'étoit trop confié à la neutralité et à un traité conclu récemment avec les Suédois, où il s'engageoit de leur fournir des vivres et de l'argent. Il ne comptoit que sur le droit des gens, mais il ignoroit qu'on en établit un autre, le droit [p. 235] de convenance.

1659.

Le Roi, comme tous les autres souverains de l'Europe, s'humilie devant les usurpateurs en Angleterre. Il fait faire ses excuses par Jérôme Pinoci, auprès Richard

²⁷⁴ ms. Kamienice.

Cromvel, de ce qu'il avoit donné des secours pécuniaires au Roi Charles II. Cependant, les conjonctures changent, Charles II monte sur le trône et Pinoci retourne de l'Angleterre sans réponse.

Les Suédois sont chassés de toute la Courlande, excepté Bauske.

Après la mort de Chmielnicki les Cosaques étoient partagés en deux factions : celle de Wychowski et celle des Moscovites. Wychowski, chagrin de la dureté du gouvernement moscovite, convoque une assemblée, se joint aux Tartares de Budziak et attaque Wdowiczenko. Ce général moscovite est tué et Wychowski rentre sous l'obéissance du Roi avec les Cosaques dans l'Ukraine, au deçà du Borysthéne, en conséquence d'un traité conclu à Hadziak, où parmi beaucoup de conditions avantageuses on leur fit esperer que le metropolitain de Kiovie et cinq évêques de la religion grecque prendroient séance dans le sénat. Cette paix se conclut cependant beaucoup moins par les Cosaques, que par Wychowski. Aussi celui-ci en retira le plus d'avantage, car elle lui valut la dignité de palatin de Kiovie. Deux starosties héréditaires et l'usufruit [p. 236] de quelques autres biens.

Les Suédois tentent vainement à rétablir leurs affaires en Prusse et Adolph[e]²⁷⁵ Jean en part pour la Pomeranie.

Diète où l'on prit la résolution de paier les troupes plus ponctuellement et où le terme de trois ans accordé aux Sociniens fut raccourci à deux.

Lubomirski, grand maréchal et général de camp de la Couronne, reprend sur les Suédois toute la Prusse, à l'exception d'Elbing, de Mariembourg et de Stum.

Le Czar irrité par la defection des Cosaques et par l'inexécution de la promesse qu'on lui avoit faite de lui assurer la succession après la mort de Jean Casimir, recommence la guerre. Il fait marcher trois armées dans la Lithuanie et dans l'Ukraine. Elles s'emparent de plusieurs villes en Lithuanie et battent le général de camp Gonsiewski. Dans l'Ukraine Wychowski, à l'armée du quel s'étoient joints les Polonois et les Tartares, bat les Cosaques au delà du Borysthéne, commandés par Trubecki qui meurt peu de jours après la bataille de ses blessures.

1660.

²⁷⁵ ms. Adolph.

Paix d'Oliva. Le Roi de France y entremet sa médiation que l'empereur seul refusa de reconnoître, dont les négociations avec les Suédois se faisoient [p. 237] sous celle de la Pologne. En vertu de cette paix Jean Casimir renonça à tous ses droits à la Suède et aux provinces y appartenantes, en ne se²⁷⁶ réservant que le titre et les armes d'un Roi de Suède, avec la restriction pourtant qu'il s'en abstiendrait toutes les fois qu'il auroit à traiter avec le Roi de Suède ou avec [ses]²⁷⁷ sujets, et que l'usage en²⁷⁸ seroit aboli entièrement après sa mort.

La Republique céda aux Suédois la Livonie, à l'exception d'une très petite partie /savoir les terres qui composent aujourd'hui le palatinat de ce nom/ et se désista de ses prétensions sur l'Esthonie et Oefel. Les Suédois élargissent le duc de Courlande, rendent Elbing, Mariembourg et Stum, qu'ils tenoient en Prusse, rétablissent leur ancienne amitié avec l'empereur et l'électeur de Brandebourg et annullent le traité conclu avec celui-ci pendant la guerre. Elbing fut promise à l'électeur, mais après être évacuée de Suédois, les Polonois en prirent incessamment possession, attendu que l'électeur ne s'étoit pas conformé au traité et n'avoit point envoyé des secours, ni contre les Moscovites, ni contre les Suédois.

Les Polonois délivrés de ceux-ci tournent toutes leurs forces contre les autres et les Cosaques [p. 238] de leur dépendance defont en Lithuanie Chovanski, général des Moscovites, qui par là fut obligé de lever le siège de Lachowycze. Dans l'Ukraine les Cosaques du parti des Moscovites se renforçoient de jour en jour, mais il[s]²⁷⁹ n'en furent pas moins battus par les Polonois.

1661.

Jean Casimir privé de postérité et le dernier de sa maison, par complaisance pour sa femme forme le projet de marier sa nièce au duc d'Enghien, fils du grand Condé, et de le faire désigner son successeur dès son vivant. Le Roi recommanda lui même ce projet aux sénateurs, et Wydzga, évêque de Varmie, aux nonces, mais cette proposition fut désapprouvée universellement et essuia des fortes rémonstrances dans le Sénat du Castellan de Léopol Fredro, et dans la chambre des nonces de François Powalski. On voulut disputer au prince Radzivil le droit de donner sa voix, comme nonce terrestre, parce qu'il étoit de la religion

²⁷⁶ *ms.* se ne.

²⁷⁷ *ms.* les.

²⁷⁸ *ms.* ne.

²⁷⁹ *ms.* il.

réformée. Le Roi et plusieurs membres de la diète décidèrent cependant pour lui ; il se servit de la voix active qu'on venoit de lui adjuger, en empêchant l'activité de la diète, et ne la rendit qu'après qu'on eut satisfait à sa demande.

Reglement touchant la capitulation des Juifs, qui fut fixée à 100000 florins de Pologne, et touchant [p. 239] les douanes pour l'importation des marchandises.

Institution d'un impôt sur le tabac en Lithuanie.

Les troupes refusent l'obéissance puisqu'on ne leur paie pas la solde. On lève des nouveaux impôts pour les satisfaire. L'armée impatiente d'un délai plus long fait une confédération pour accélérer la justice. Le Roi pour dissoudre cette ligue, indique une expédition contre les Moscovites et se met lui même à la tête de l'armée. Mais celle-ci songe beaucoup moins à combattre les ennemis qu'à se faire paier.

Les Sociniens sortent de la Pologne ; en récompense le Pape Alexandre VII accorde à Jean Casimir le titre de Roi orthodoxe.

1662.

Le Roi confirme la forme et la liberté de l'élection et abolit tout ce qui avoit été traité touchant un successeur. Jérôme Radzieiowski est restitué à la diète et entre fort en grace auprès du Roi.

Les états se donnent beaucoup de soins pour pourvoir à la paie des troupes et établissent une capitation extraordinaire, sous le nom de subside général. Les confédérés leur avoient envoyé des députés qui exigeoient le paiement des troupes et le supplice des auteurs du projet d'élire un Roi, du vivant du Roi régnant. On examine ce qu'il étoit dû à l'armée, où il paroît que, non comptées [p. 240] les prétentions des Lithuaniens, celles des Polonois excèdent la somme de 26 millions florins de Pologne.

1663.

On s'accorde avec les Polonois pour huit millions et on conclut aussi les traités avec les Lithuaniens qui avoient été accrochés par les troubles survenus entre eux à l'occasion de la mort du General Gonsiewski et de Zyromski, maréchal des confédérés. Ceux-ci aiant

soupçonné l'un et l'autre d'avoir causé et fomenté la dissension qui s'étoit glissée entre les troupes, afin d'en rompre la confédération, avoient tué le marechal et fait arquebuser Gonsiewski à Vilna par le décret d'un conseil de guerre.

Pour subvenir à la dépense qu'exig[e]oit²⁸⁰ l'entretien de l'armée, on imagina l'expédient de faire battre nouvelle monnoie, inferieure à l'ancienne en poids et en titre.

La République afferma ce droit à Boratin qui 5 ans auparavant avoit obtenu l'indigenat, et à Tymph dont le nom se perpétue dans la sorte de monnoie dont il est auteur. Ce fut lui qui fit battre la monnoie d'argent, et Boratin celle de cuivre. Tous les deux ne manquèrent point de profiter d'une occasion si belle à s'enrichir subitement et inondèrent toute la Pologne de mauvais argent.

Le Roi mène l'armée dans l'Ukraine pour soumettre les Cosaques qui s'étoient donnés aux Moscovites, mais il[s]²⁸¹ évitent la bataille.

[p. 241] Henri Jules d'Enghien épouse la princesse palatine Anne, nièce de la Reine, la quelle se donna depuis tous les soins imaginables de faire tomber la couronne de Pologne au duc d'Enghien, ou ce qui étoit une même chose, au prince de Condé, son père. Jean Casimir avoit cédé les duchés de Ratibor et d'Oppeln à sa femme, la quelle les rendit à l'empereur pour une somme d'argent, qui fit partie de la dot de sa nièce /Zaluski/.

1664.

Les Polonois prennent plusieurs villes, entrent dans Moscow, battent les Moscovites près de Bransk, en Séverie, obligent Czyn Kaszy, leur général, de se retirer, font une trêve pour trois mois et entament des traités de paix, qui sont sans succès.

Dans l'Ukraine une partie des Cosaques tramoit de nouveaux troubles, fomentés à ce qu'on prétendit par Wychowski, Palatin de Kiovie, le quel malgré sa dignité de sénateur fut tué à coup d'arquebuse à Korsun, suivant la sentence d'un autre conseil de guerre. Les Polonois battent les Cosaques rebelles, mais n'en détruisent point la ligue.

George Prince Lubomirski, grand maréchal et général de camp de la Couronne, devenu odieux à la cour par ses protestations contre l'élection d'un successeur du vivant du Roi et par ses efforts à inspirer ses sentimens à d'autres sénateurs, est regardé comme le chef

²⁸⁰ *ms.* exigeoit.

²⁸¹ *ms.* il.

des adversaires [p. 242] de la cour, laquelle dans l'espérance que sa ruine entraineroit celle de son parti, le fait citer à la diète, accuser d'avoir médité une guerre civile, et le condamner enfin de perdre ses biens, ses charges et sa vie. Jérôme Dunin, son accusateur, avoit juré avec six témoins sur les points de l'accusation. C'en fut un que le grand maréchal avoit voulu faire de la Pologne une république dans le gout de celle qui peu auparavant avoit été établie par Cromvel en Angleterre, à l'exemple du quel il avoit travaillé de s'acquérir le protectorat et de le faire passer ensuite dans sa famille.

Lubomirski part pour Breslau.

1665.

Le Roi confère la charge du grand maréchal à Jean Sobieski et celle de général de camp à Czarnecki, palatin de Kiovie.

Les auteurs de la mort de Gonsiewski sont exécutés.

A la diète extraordinaire la plupart des nobles refusent de commencer les consultations avant que Lubomirski n'eut reçu son pardon. Ceux du palatinat de Cracovie font au Roi des instances si pressantes là-dessus, qu'il leur promet enfin d'y penser. Mais le tems qu'il y donna, paroissant trop long aux adherens de Lubomirski, ce délai occasionna la rupture de la diète par Los, nonce de Dobrin. Vives plaintes et clameurs de part et d'autre. On reproche aux fauteurs de Lubomirski de sacrifier les [p. 243] interêts de la République à ceux d'un particulier. Ils se plainquirent de leur coté que la noblesse et la République étoit opprimée par les sénateurs et qu'un seigneur innocent étoit jugé, comme s'il étoit criminel.

Le Roi envoie des troupes de l'Ukraine et de Lithuanie contre Lubomirski qui étoit revenu en Pologne, accompagné de 8000 hommes. Polubinski à la tête des Lithuaniens est battu par Ostrzycki, maréchal des confédérés, et fait prisonnier lui-même avec quelques officiers et mille soldats, lesquels Lubomirski fit relâcher tous sans rançon. Celui-ci mène ses troupes dans la Grande Pologne où, malgré que le Roi l'y poursuivit, la plus grande part de la noblesse prenoit le parti de Lubomirski.

André Trzebicki, évêque de Cracovie, et Thomas Lezenski, évêque de Chelm, obtiennent au camp de Palczyn, où les deux armées étoient rangées en ordre de bataille, qu'elles poseroient les armes à des certaines conditions, parmi lesquelles on promet la restitution de Lubomirski, une amnestie aux confédérés et un dédommagement à ceux qui

avoient souffert des excès des soldats. Cependant Lubomirski devoit se tenir hors du Royaume jusqu'à la conclusion de la diète et les soldats, sans désunir la ligue, devoient être logés dans les quartiers d'hiver. Lubomirski fait sa soumission au Roi et part pour Breslau.

1666.

Diète attendue avec beaucoup d'impatience, parce qu'elle devoit être le terme des troubles. La persévérance du Roi dans sa haine contre Lubomirski, la collation de la charge de général de camp de la Couronne à Jean Sobieski, après la mort de Czarnecki, la froideur du maréchal des nonces pour les intérêts de Lubomirski font perdre toute espérance d'effectuer quelque chose en faveur de celui-ci, et font rompre la diète. La guerre recommence, Lubomirski remporte une victoire éclatante près d'Inovroclaw, suivie de près d'une paix conclue à Lengonice, portant que lui et ses adhérens feroient leurs soumissions au Roi, que lui, Lubomirski, congédiéroit les troupes confédérées, qu'il demeureroit jusqu'à la fin des troubles dans un lieu que le Roi lui assigneroit, que les soldats, après la dissolution de la ligue, obtiendroient la solde pour trois mois, et qu'enfin cette amnestie seroit confirmée à la diète prochaine.

Le Roi s'engagea par un diplôme particulier à n'aider personne à parvenir à la dignité royale de son vivant. Lubomirski et ses adhérens saluent le Roi. Mais Lubomirski ne se croiant pas en sûreté en Pologne, part pour Breslau où il mourut subitement au commencement de l'année suivante.

La diète où le traité conclu avec lui devoit être confirmé, est rompue par Lukomski, nonce du palatinat de Vitepsk. Une grande partie des Cosaques [p. 245] se soumet au grand seigneur qui pour les défendre contre les Polonois, leur envoie un corps de Tartares, lesquels joints aux Cosaques et supérieurs de beaucoup en nombre aux Polonois, commandés par le Régimentaire Machowski, battent ceux-ci et en font prisonnier le général qui s'étoit engagé trop imprudemment avec un ennemi dont il ignoroit les forces.

1667.

Traité d'Andruszów portant prolongation de la trêve avec les Moscovites pour treize ans, en vertu de laquelle le grand duc obtint Smolensko, les districts de Séverie et de Czerniechów, l'Ukraine au delà du Borysthène à perpétuité, et une partie du palatinat de

Kiovie avec la capitale pour deux ans, et restitua les palatinats de Potok et de Vitepsk, comme aussi la Livonie polonoise aux Polonois. On s'engagea mutuellement de se prêter des secours contre les Turcs et les Tartares, et de traiter pendant la trêve d'une paix perpétuelle.

Diète où le traité conclu près de Pilcza et la liberté de l'élection fut confirmée par le Roi. On s'étoit apperçu que la cour n'abandonnoit pas si entièrement son projet d'assurer le trône au duc d'Enghien et on soupçonnait même que les instructions de Morstin, référendaire de la Couronne et envoyé en France, portoient de conduire le prince en Pologne, pour qu'il put en personne [p. 246] se faire un parti et mettre l'armée dans ses intérêts. La noblesse reprocha publiquement ces menées au Roi et nomma même les Sénateurs qui y avoient consenti. Mais le coup le plus dangereux pour cette intrigue, ce fut la mort de la Reine qui en avoit été l'ame. Cette princesse possédoit beaucoup d'esprit et de talens, et elle ne manquoit pas de les faire valoir. Rudawski dit qu'elle gouvernoit son mari, ut paruus Æthiops elephantem. Comparaison²⁸² grossière, mais piquante au possible.

Le grand général Sobieski remporte plusieurs avantages sur les Tartares qui ravageoient la Podolie, la Volhinie et la Russie. Le Roi leur accorde sa grace et ils rentrent dans l'obéissance. Depuis, ils n'ont plus été employés comme des troupes auxiliaires. Cependant il arrive encore de nos jours des envoyés tartares pour porter au Roi et à la République les assurances du respect de leur nation, aussi bien que des petits présens qu'ils aiment à échanger contre d'autres d'une valeur plus considérable. C'est cette générosité qu'on leur fait ordinairement, qui est communément appellée donatif, mais qui est en effet beaucoup moins une obligation, qu'une politesse.

Jerôme Radziejowski est envoyé au grand seigneur pour prévenir la guerre que celui-ci méditoit. Mahomet IV mit la paix à ces conditions que le Roi feroit la guerre aux Moscovites et qu'il ne s'arrogeroit aucun pouvoir sur les Cosaques qui s'étoient donnés à la Porte.

1668.

Conditions que les Polonois ne purent mettre [p. 247] en délibération, attendu la rupture de la diète suivante et l'abdication du Roi.

Les intrigues de la France avoient enfin triomphé de la foiblesse de Jean Casimir et on étoit parvenu à lui persuader de quitter la couronne pour une abbaye et de descendre du trône

²⁸² *ms.* Comparaison.

pour y faire monter le prince de Condé. On essaya, à la vérité, de dérober ces vues à la pénétration de la noblesse, en publiant hautement que le prince de Neubourg avoit le plus d'esperance à la Couronne, mais il sembloit que le Roi n'avoit pas la force de s'écarter des vues d'une femme qui l'avoit gouverné si entièrement pendant qu'elle vecut, même après qu'elle fut morte. Ce fut en conséquence que le Roi aiant fait assembler le sénat, lui déclara que ses indispositions continuelles, contractées pour la plupart par son assiduité aux diètes, l'amour du repos naturel à son âge avancé, les chagrins qu'il avoit essuié si souvent par des fréquentes contradictions, l'ingratitude dont on avoit païé ses soins paternels et l'obstination enfin de quelques-uns de ses sujets, étoient autant de raisons importantes qui l'avoient déterminé à abdiquer la Roya[u]té²⁸³. Toutes les rémontrances des sénateurs aiant été inutiles, on indiqua une diète [pour] l'abdication²⁸⁴ du Roi. Elle s'y fit avec une tristesse universelle et sincère, et toute l'assemblée témoigna publiquement par ses larmes son regret de perdre un Roi dont pourtant elle n'avoit pas fort sujet d'être contente. Preuve sensible de l'attachement et de l'amour que la nation polonoise conserve toujours envers [p. 248] ses Rois.

Jean Casimir partit l'année suivante, après la diète de l'élection, et eut tout le tems de se repentir d'une démarche qui n'avoit point produit l'effet qu'il en avoit esperé. Il arriva en France, y fut l'objet des politesses des dames, à cause de ses pierreries /Lettres de Rabutin/ et fut soupçonné plusieurs fois du dessein de se remarier, tantôt avec Anne, veuve d'Edouard, Palatin du Rhin, et soeur de son épouse défunte /Lettres de Rabutin/, tantôt avec la maréchal[e]²⁸⁵ de l'Hospital, blanchisseuse parvenue /v. Curiosités historiques Par. 1759/. Il brigua après sous main par le Chancelier Olszowski l'évêché de Breslau /v. Lettres de Zaluski T. I p. 280/ et obtint du Roi Louis XIV les abbayes de St. Germain des Prez de Paris et de St. Martin de Nevers avec quelques autres bénéfices.

Prince roial, Jesuite, cardinal, Roi et abbé successivement, il changeoit aussi souvent d'état, qu'il changeoit de fortune. Il entendoit assez bien la guerre et il parloit plusieurs langues, mais il étoit bigot, dur envers Radziejowski et envers Lubomirski, et soumis à sa femme.

Jean Casimir rendit le Royaume à la nation fort différent de ce qu'il étoit, quand il l'en reçut, et si la Pologne a perdu de son ancien lustre, on doit fixer sous ce regne le commencement de sa décadence. Les Cosaques libres de l'obéissance qu'ils devoient

²⁸³ *ms.* Royaté.

²⁸⁴ *ms.* diète l'abdication.

²⁸⁵ *ms.* maréchal.

autrefois à la Pologne, la Prusse devenue souveraine, les districts de Lauebourg et de Butów conferés en fief à l'électeur, Elbing et la starostie [p. 249] de Draheim engagés au même prince, la plus grande partie de la Livonie, cette province si fertile, l'Esthonie, Oesel, les palatinats de Smolensk, de Séverie et de Czerniechow, démembrés du Royaume, l'altération enfin de la monnoie, ce fleau aussi funeste, que la guerre la plus sanglante, ce sont les sinistres événemens, au coin desquels le regne de Jean Casimir est marqué. Mais ce qui enchérit sur tout cela et ce qui pensa renverser toute la forme du gouvernement de la Pologne, ce fut la triste nécessité où les Polonois, si jaloux de la liberté aux entreprises de leurs rois contre elle, furent enfin réduits de promettre la succession à leur trône au Czar, à Rakocy, au Roi de Suède, à la maison d'Autriche. Situation humiliante d'une nation forcée de sacrifier ses plus beaux privilèges pour sauver les foibles restes d'une liberté, dont les fondemens ne peuvent déjà être que fort ébranlés, quand ils ont reçu des secours si violentes.

[p. 250, col. a] 1669. Avénement à la Couronne.

Michel Thomas Wiszniowiecki, né en 1638, file de Jeremie Wisniowiecki, palatin de Russie, et de Griselde Zamoyska, fille du grand Chancelier Thomas Zamoyski, petite fille du grand /Jean/ Zamoyski.

[p. 250, col. b] Evenemens remarquables sous Michel Wiszniowiecki

1668.

La Pologne revenue de l'étonnement où l'abdication de son Roi l'avoit mis, demande à l'électeur de Brandebourg qu'il rendit la starostie de Draheim, la quelle contre la teneur du traité passé à ce sujet il avoit occupé sans réquisition préalable du paiement, qu'il remit la discussion de ses pretentions au Roi futur, et qu'il s'abstint du titre de seigneur des terres de Lauenbourg et de Butów, parce qu'il n'en étoit que le possesseur feud[at]aire²⁸⁶. L'électeur répond que ses plenipotentiaires regleroient tous ces points à la diète d'élection.

²⁸⁶ *ms.* feudaire.

Négociations de la Reine Christine qui regrettant son abdication, qui lui avoit fait perdre le trône de Suède, souhaitoit de profiter de [celle]²⁸⁷ de Jean Casimir pour monter sur celui de Pologne. Arckenholtz. T. III.

1669.

A la dite diète on prit à tâche de corriger les exorbitances sous le Roi dernier, avant que d'élire un nouveau. Constitution qui déclare l'incompatibilité de deux ministères ensemble, d'un ministère avec le généralat de l'armée, de deux charges terrestres et d'une charge terrestre avec une charge aulique dans la même personne. Les états se proposent d'obliger le Roi futur, à la diète de couronnement, de déterminer le rang parmi les grands officiers de la Couronne ; mais elle est encore à venir, la publication d'un tel règlement, récommandé tant de fois à l'attention des diètes,

[p. 251, col. a] Femmes.

Eléonore, fille de l'empereur Ferdinand III, née en 1653, mariée au Roi Michel en 1670 et en secondes nœces à Charles V, duc de Lorraine, en 1678, morte en 1697.

[p. 251, col. b] Enfants.

[p. 251, col. c] 1673. mort.

Michel Wiszniowiecki meurt à Léopol, le 10 Novembre 1673, âgé de 35 ans. Il en avoit regné 5. Son corps est enterré dans l'église cathédrale de Cracovie et son coeur a été porté aux religieux éremites Camaldules, près de Varsovie.

[p. 251, col. d] Princes contemporains

Papes

Clement IX 1669.

²⁸⁷ *ms. cette.*

Clement X 1676.

Empereur

Léopold I 1705.

Maison Othomane

Mahomet IV 1687.

Roi de France

Louis XIV 1715.

Roi d'Espagne

Charles II 1700.

Regent en Portugal

Pierre II 1706.

Roi d'Angleterre

Charles II 1684.

Rois de Danemarc

Frédéric III 1670.

Christiern V 1699.

Roi de Suède

Charles XI 1697.

Czar

Alexis Michalowicz 1676.

[p. 252] Evenemens remarquables sous Michel Wisniowiecki

négligé toujours, et pourtant si nécessaire pour tarir la source de disputes continuelles, que l'incertitude du rang fait naître.

Loi qu'un Roi de Pologne seroit toujours de la religion catholique romaine, qu'il ne pourroit abdiquer le Royaume, ni proposer l'élection d'un successeur dès son vivant, et abrogation de la sentence de Jean Casimir, prononcée contre George Lubomirski pour crime de leze-majesté.

Philippe Guillaume, prince palatin du Rhin, de la maison de Neubourg, et Charles, duc de Lorraine, briguent le trône. Le prince de Condé fait des vains efforts pour y parvenir. Il fut appuyé par le primat et par beaucoup des sénateurs, mais réjetté absolument par la noblesse qui demanda avec véhémence son exclusion. Les Rois de la Grande Bretagne et de Suède, l'électeur de Brandebourg et même en apparence l'empereur, récommandoient le prince palatin qui avoit de son coté presque tout le sénat, comme le duc de Lorraine, soutenu secrettement et en effet par Léopold, avoit du sien presque toute la noblesse. Celle-ci indignée de voir le terme destiné à l'élection prêt d'expirer et soupçonnant les sénateurs de faire naître à dessein des difficultés pour la retarder, court en tumulte vers l'endroit où ils tiennent leurs sessions, tire des coups de pistolet sur les membres du premier²⁸⁸ ordre de la République, les empêche de se retirer et n'est appaisée qu'avec peine. Cette violence fit changer la forme de la Szopa. Ce batiment ouvert et soutenu seulement par

[p. 253, col. a] Archevêques et Evêques de Cracovie.

Archevêques de Gnesne

Nicolas IV Prazmowski, mort 1673.

de Léopol

²⁸⁸ *ms.* première.

Albert Korycinski, mort 1675.

Evêque de Cracovie

André III Trzebicki, mort 1679.

[p. 253, col. b] Ministres d'Etat

Grand Maréchal de la Couronne

Jean Sobieski, en même tems grand général, devint roi en 1674.

Grand Maréchal de Lithuanie

Alexandre Polubiński, mort 1679.

Grand Chancelier de la Couronne

Jean Leszczynski 1677.

Grand Chancelier de Lithuanie

Christophe Pac, mort 1684.

Chancelier de la Couronne

André Olszowski 1676.

Chancelier de Lithuanie

Michel Radzivil, en même temps général de camp
de Lithuanie 1680.

Grand Thrésorier de la Couronne

Jean André Morsztin 1684.

Grand Thrésorier de Lithuanie

Jerôme Krzyszpín 1676.

Maréchal de la cour de la Couronne

Jean Clement Branicki 1673.

Maréchal de la cour de Lithuanie

Théodore Lacki 1676.

[p. 253, col. c] Guerriers.

Grand général de la Couronne

Jean Sobieski, en même tems grand maréchal, fut élu Roi
en 1674.

Grand général de Lithuanie

Michel Pac 1682.

Général de camp de la Couronne

Demetrius Prince Wisniowiecki 1676.

Général de camp de Lithuanie

Michel Radzivil qui fut en même tems Chancelier 1680.

[p. 253, col. d] Savans et Illustres

Nicolas Cichovius, Théologien, mort 1669.

Daniel Pawlowski, Théologien, mort 1673.

Paul Potocki, vivant en 1670, historien, Castellan de Kamieniec, père du fameux primat de ce nom. Msgr l'Evêque de Kiovie Zaluski a publié dans un in folio tous ses ouvrages.

Samuel Przipskowski, mort 1670, politique.

Christophe Zawisza, mort 1669, poète.

Lucas Zaluski, mort 1673, Théologien.

Stanislas Zaluski, fameux prédicateur.

[p. 254] Evenemens remarquables sous Michel Wisniowiecki

des piliers, fut dès lors fermé.

Le primat commence l'élection. Tous les palatinats étant partagés entre deux candidats, le prince palatin et le duc de Lorraine, il parut que le seul moien de les accorder seroit de leur proposer un troisiême. Avant l'élection, André Olszowski, evêque de Culm et chancelier de la Couronne, avoit publié un livre où, après avoir examiné les merites des candidats, il soutenoit que l'élection la plus convenable seroit celle d'un Polonois, parmi lesquels il vantoit particulièrement le prince Wisniowiecki. L'auteur eut le plaisir de voir que son livre produisit l'effet qu'il en avoit attendu, mais aussi le chagrin d'être témoin, combien peu cet effet répondit aux belles idées qu'il s'en étoit faites.

La noblesse du palatinat de Kalisz étant en trouble et en confusion par la division des deux partis, dont chacun soutenoit avec chaleur son candidat, Stanislas Krycki, pour les accorder, propose le prince Wiszniowiecki. Le palatinat y consentit d'abord, sept autres de la Grande et de la Petite Pologne le suivirent, et les Lithuaniens y acedèrent à la persuasion des evêques de Culm et de Plocko, et du palatin de Sendomir, malgré les efforts des Radzivil et des Pac.

Alors le maréchal de la noblesse Felix Potocki, protestant contre l'élection d'un Piaste, quitte le champ d'élection, se retire dans la ville, et est suivi par le grand Maréchal Sobieski et par d'autres seigneurs. Mais Stanislas Lubomirski, Staroste de Zips, prit la place, entra dans

ses fonctions, et Michel Thomas Wiszniowiecki fut [p. 255] élu Roi avec une impétuosité telle qu'on n'eut pas le tems de se reconnaître.

Ce prince issu des anciens ducs de Lithuanie, mais privé de son patrimoine par les Cosaques, et élevé jusqu'alors par la Reine Louise et le prince-évêque de Plocko, s'étoit adonné à l'étude et à la science des langues, et sans être révetu d'aucune charge, il étoit venu donner son suffrage parmi les nobles du palatinat de Sendomir, quand par une espece de miracle, sans biens, sans parti, sans adherens, sans recommandation des puissances étrangères, il monta au trône malgré lui. Il employa tout, jusqu'aux larmes, pour s'en dispenser. Exemple /dit Joly ou l'auteur anonyme du premier tome de l'histoire de Pologne, continuée par Massuet/ d'une grande modération ou d'une grande bassesse de coeur dans un homme d'une naissance aussi illustre, que la sienne.

Diète de couronnement, orageuse par les prétentions de ceux qui, aiant perdu les biens roiaux, qu'ils possédoient dans les terres cédées aux Moscovites, demandoient d'en être dédommagés, et rompue par Olizar, sous-juge de Kiovie, en mauvais présage pour le nouveau régime. A cette diète le chancelier de la Couronne proposa que pour prévenir les inconveniens qui résulteroi[en]t²⁸⁹ de cette liberté immodérée des nonces de rompre la diète à leur gré, on devoit établir la loi qu'un nonce qui auroit rompu une diète sans des raisons importantes, en seroit [p. 256] responsable devant les tribunaux du Royaume ou devant la chambre des nonces. Mais cette proposition aussi bien que la peine, que le chancelier se donna pour rétablir la diète, en redonnant l'activité à la chambre des nonces, trouva une quantité d'oppositions et point de suffrages. Aussi faut-il avouer qu'une loi conçue dans les termes, comme Olszowski avoit projeté, auroit multiplié les troubles au lieu de les apaiser, et auroit eu les mêmes défauts, que la disposition du Cardinal Richelieu dans un cas à peu près pareil. Esprit des loix L. XXIX chap. 16. Telle chose pouvoit paroître importante à un nonce, qui paroissoit légère à un autre. Il est essentiel, dit Montesquieu, que les paroles des loix reveillent chez tous les hommes les même[s]²⁹⁰ idées.

La nation trouve mauvais que le Roi, suivant l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, eut accepté l'ordre de la toison et qu'il se fut hâté de conclurre un mariage avec une princesse d'Autriche. L'évêque de Culm envoyé à Vienne pour la demander, fut aussi chargé d'obtenir de l'empereur qu'il donnât dooresnavant aux rois de Pologne le titre de majesté auxquels, comme le Roi de France, il n'avoit donné jusqu'alors, que celui de serenité.

²⁸⁹ *ms.* résulteroit.

²⁹⁰ *ms.* même.

1670.

Autre diète rompue. La noblesse y avoit exigé que les ministres résidens des puissances étrangères fussent obligés de sortir du Royaume et qu'on n'y tolerat [p. 257] des envoiés, que pour quelque tems.

Traité avec le Czar, qui portoit une alliance défensive contre tous les ennemis réciproques et la confirmation de la trêve de l'a. 1667.

L'électeur de Brandebourg déclare par Stoverbek, son envoié, les territoires de Lauembourg et de Butów, fiefs de la Pologne, mais le Roi refuse de confirmer les traités de Velau et de Bydgosc, parce que les différends survenus à leur sujet n'étoient pas encore composées.

Le primat excite des troubles, soutient à la diète plusieurs chefs d'accusation contre le Roi, lesquels il avoit déjà répandu auparavant dans le Royaume, et qui furent réfutés aisément par Olszowski. Malgré cette impudence le Roi le pardonne à l'intercession du sénat, mais avec beaucoup de mécontentement de la noblesse, irritée de ce que le Roi avoit été repris impunement. Les états assurent le Roi de leur fidélité et déclarent criminels tous les attentats quelconques contre son élection. Le Roi de son coté confirme la capitulation.

Couronnement de la Reine à Varsovie ; la diète donne un certificat à la ville de Cracovie, que cet acte ne préjudicieroit point à ses privilèges.

Chrétien Louis de Kalkstein Stolinski, gentil-homme polonois et brandebourgeois, condamné par l'électeur pour les crimes qu'il avoit commis, d'abord à la mort, ensuite à une prison perpétuelle, et enfin [p. 258] mis en liberté, à condition de ne sortir point de ses terres, en part pour Varsovie et, par esprit de vengeance contre l'électeur, y rép[and]²⁹¹ des écrits où il représentoit les prussiens implorans le secours des Polonois contre la domination de l'électeur. Brand, résident de celui-ci, aiant demandé inutilement que Kalkstein fut livré à son maitre, le fait enlever secrettement de Varsovie et emmener en Prusse, et y part lui-même.

Cette entreprise, faite à la vue du Roi et dans sa résidence, l'offensa fortement, il se plaignit d'une lésion si outrageante du droit des gens, et exigea de l'électeur de renvoyer Kalkstein et de punir les auteurs de son enlèvement.

²⁹¹ *ms.* répond.

Frédéric Guillaume s'excusa que le tout s'étoit fait sans ses ordres, fit arrêter Brand en apparence, qui rentra dans la fonction trois ans après, sous le Roi Jean III, et Kalkstein n'en fut pas moins décapité à Memel, l'a. 1672. La République avoit trop grand besoin de l'assistance de l'électeur pour qu'elle n'eut pas du dissimuler l'affront qu'il lui avoit fait.

1674.

Confirmation des traités de Velau et de Bromberg. L'électeur envoie un secours de 1500 fantassins contre les Turcs, au quel en vertu de ces traités il étoit obligé.

Les Turcs tâchent de profiter de la mésintelligence qui regne entre les Polonois et de la foiblesse [p. 259] de leur Roi. Ils leur demandent la cession de tous leurs droits à l'Ukraine et sa souveraineté sur les Cosaques qui habitoient ce païs ; mais la valeur du grand général Sobieski retient ceux-ci dans l'obéissance.

Nerli, nonce du pape, aiant chargé un internonce de juger en [son]²⁹² absence les causes ecclésiastiques, le Roi défend à tous les avocats de plaider devant lui, comme il l'avoit déjà défendu après le depart du nonce Marescotti qui malgré les rémontrances du Roi avoit été nommé nonce en Espagne.

On travaille sous main à persuader au Roi d'abdiquer, sans égard à la loi contraire, qu'on venoit d'établir. Les mesures étoient prises pour le déposer et pour le démarier pour cause d'impuissance. La Reine même entroit dans ce projet et probablement le comte de St. Paul, duc de Longueville, en auroit recueilli tous les avantages, s'il n'avoit pas été tué au fameux passage du Rhin.

1672.

Mahomet IV entre dans l'Ukraine, prend Kamieniec par trahison, ainsi qu'on soupçonnoit du général de Podolie, et va à Léopol dont les habitans rachètent la continuation du siège par un[e]²⁹³ somme d'argent.

Paix ignominieuse par la quelle Kamieniec et la Podolie fut cedée aux Turcs et l'Ukraine aux Cosaques sous la souveraineté de la Porte, et où la République s'engage de païer 22 mille ducats par an au grand seigneur. [p. 260] Mais cette dernière condition n'a

²⁹² *ms.* sub / sob (?)

²⁹³ *ms.* un.

jamais été exécutée, les Turcs sentirent eux mêmes sa dureté et promirent de s'en relâcher, et enfin Sobieski vangea [1]a²⁹⁴ honte de traité par la bataille de Chocim.

Continuation du mécontentement du Primat et du grand général Sobieski. La noblesse assemblée à Golomb, pour le mouvement général, fait une confédération dont Czarnecki est élu maréchal, à l'effet de soutenir l'autorité du Roi et de rétablir la paix dans le Royaume. On dépose le Primat et ses deux frères, le palatin de Plocko et l'enseigne de la cour, de²⁹⁵ leurs dignités, et on déclare leurs biens dévolus à la Couronne. Le palais du primat à Uiazdów fut assigné au Roi. Les nonces qui avoient rompu les diètes pendant ce regne, sont déclarés coupables de haute trahison, et on projette de ne conférer les dignités de maréchal et de chancelier, que pour deux ans.

Sobieski instruit et intimidé par l'exemple du primat, persuade à l'armée de se confédérer non seulement pour la religion, le Roi et ses privilèges, mais aussi pour sa païe et pour l'autorité des généraux.

On peut remarquer que depuis ce tems il n'y a point eu de mouvement général ou d'arrière ban. On a reconnu sans doute les inconveniens d'une telle expédition où la discipline est inconnue et l'exercice militaire négligé, où la provision manque souvent et les armes nécessaires se trouvent ordinairement dans un état fort mauvais, et où il n'étoit pas moins aisé et ordinaire [p. 261] de troubler la patrie, que de la soutenir.

1673.

Composition avec le primat à Uiazdów où l'on convint de dissoudre les confédérations, de confirmer l'autorité du Roi, ainsi que les droits et les privilèges de la nation, et d'abroger tout ce qui avoit été arrêté au détriment du primat qui mourut peu après cette transaction. Sobieski et les autres²⁹⁶ adhérens du dit prélat se joignent aux ordres de la République pour consulter sur la guerre avec les Turcs et pour empêcher l'exécution de la paix honteuse qu'on avoit été forcé de faire.

Constitution que chaque troisième diète seroit tenue à Grodno, non comprises la diète de convocation, qui se tient à Varsovie, celle d'élection, qui se fait à Vola, près de cette ville, et la diète de couronnement, dont le lieu est Cracovie. Zaluski rapporte dans ses lettres /T. I.

²⁹⁴ *ms.* ha.

²⁹⁵ *ms.* des.

²⁹⁶ *ms.* auters.

p. 703/ une anecdote assez curieuse touchant l'origine de cette loi. Christophe Pac aiant affermé l'économie de Grodno, pour en tenir plus de profit, s'avisa d'y faire tenir de[s]²⁹⁷ diètes. Ce projet tout informe qu'il étoit, il fallut y consentir pour ménager les Pac qui s'étoient emparé de la confiance du Roi et pour conserver l'activité de la diète, qu'en cas de refus ils menaçoient de rompre. La loi passa donc, malgré les protestations qu'André Trzebicki, évêque de Cracovie, fit contre elle dans le Sénat et même dans le Grod de Radom. Ce prélat obligé de s'y conformer ne put pourtant jamais être persuadé de se rendre à Grodno pour assister [p. 262] à une diète qui s'y tenoit malgré lui.

Alexandre, Duc de Zaslav, possesseur de l'ordination d'Ostrog, meurt sans héritiers mâles. Conformément à la disposition du fondateur de l'a. 1609, elle devoit dans ce cas être érigée en commanderie de l'ordre de Malte et conferée à un chevalier, nommé par les palatinats. Celui de Cracovie nomma le prince Jérôme Lubomirski, les autres tarderent à se déclarer, la République fut indécise. Cependant les héritiers du prince Ostrogski soutenoient que cette ordination n'avoit été jamais approuvée par une diète et qu'elle leur appartenoit de droit commun. Le prince Joseph Lubomirski en prit donc possession du chef de sa femme Téofile Wisniowiecka, soeur d'Alexandre, duc de Zaslav, et la laissa après sa mort à son fils Alexandre, le quel étant décédé sans posterité, cet héritage échut à sa soeur qui étoit femme du prince Sanguszko. Son fils qui est le possesseur moderne, réveilla toutes les disputes anciennes en voulant aliéner, en 1754, differens biens qui font partie de ce majorat. Sa majesté fut obligée d'asseoir une commission pour l'administration de ces terres ; mais elle rendit le tout au dit prince en 1758, sous les droits et les charges primitives.

L'armée polonoise et lithuanienne va se camper près de Léopol. Le Roi s'y rend pour les animer par sa présence, mais la maladie l'oblige à se retirer dans la ville où il meurt. On lui sauva le chagrin de donner audience à [p. 263] un envoyé turc qui la demandoit avec instance, et dont on craignit que la commission ne fut humiliante pour la Pologne. Le lendemain de la mort du Roi, la bataille de Chocim se donne et l'Aga ne reparut plus.

Le Roi Michel fut foible de corps et d'esprit. Il avoit des connoissances sans avoir du génie et son esprit manquoit moins de culture, que de cette supériorité que les tems critiques, où il regnoit, auroient exigés. Les mépris, les humiliations, les désobeïssances, qu'il lui fallut essuier, sont une belle leçon pour tout Piaste qui aspire à la couronne. Sans biens et sans autorité, ce prince flottoit sur un trône mal assuré, dont on pensoit à le faire descendre aussi aisement, que l'on l'y avoit fait monter. Enfin, on peut dire de lui, ce que Tacite dit de

²⁹⁷ *ms. de.*

l'empereur Galba, Pallavicini du pape Adrien VI et le président Hénault d'Henri III, Roi de France et de Pologne : « Il parut digne de l'empire tant qu'il ne regna pas ».

[p. 264, col. a] 1674. Avénement à la Couronne.

Jean Sobieski, né à Olesko, en 1629, fils puisné de Jaques, Castellan de Cracovie, et de Teofile, fille de Danielowicz, Palatin de Russie, et petite fille de l'illustre grand général Zolkiewski, fut d'abord grand enseigne, ensuite grand maréchal, général de camp, et enfin grand général de la Couronne, fut élu Roi en 1674, âgé de 45 ans, v. Chruscinski, clypeus Serenissimi Jo. III, Brigae 1717.

[p. 264, col. b] Evenemens remarquables sous Jean Sobieski

1673.

La liberté polonoise panchant vers les ruines, où elle menaçoit de s'ensevelir, alla mériter l'épithète qu'on lui avoit mis /v. Zaluski, T. I. p. 415/, quand le grand général Sobieski vint la relever et la rétablir. Entré dans la Moldavie, il se détermina, après s'être assuré des palatinats de Moldavie et de Valachie, à attaquer 60 mille Turcs, retranchés près de Chocim, aux ordres du seraskier Hussein, homme fier, emporté, malhabile quoiqu'élevé du fameux Cuprogli. La bataille se donna le lendemain de la mort du Roi Michel. Les Turcs sont battus, mis en déroute, et leur camp, leur bagage et leur artillerie demeurent aux vainqueurs. La nouvelle de la mort du Roi et la séparation de Pac, général lithuanien de l'armée de la Couronne, arrêterent les progrès de cette expédition, et la prise de Chocim fut la seule suite d'une victoire si éclatante.

1674.

Jamais il n'y avoit eu tant de compétiteurs à la couronne de Pologne. Les ducs de Lorraine, de Mantoue, de Soissons, le fils aîné du duc de Neubourg, le fils du Czar, les ducs

de Bavière, de Jork et de Vendôme, le prince de Transilvanie, et D. Juan d'Austria, bâtard du Roi Philippe II, tâchèrent tous de marchander les suffrages de la nation. Charles Emile, fils de l'électeur de Brandebourg, malgré qu'il ne manquoit pas d'adhérens, et George, frère du Roi de Danemarck, furent exclus du nombre des candidats à cause de leur religion. Sobieski qui étoit l'oracle des états et le héros de l'armée, sous l'apparence de

[p. 265, col. a] Femmes.

Marie Casimir[e]²⁹⁸ de la Grange d'Arquien, fille de Henri de la Grange, capitaine des gardes suisses du duc d'Orléans, et de François de la Châtre qui avoit été gouvernante de la Reine Louise, mariée en premières nœces à Jean Zamoyski, palatin de Sendomir, et puis en 1667 à Jean Sobieski, par l'entremise de la reine qui souhaitoit de procurer ce riche parti au grand général. Benoit Odescalchi, alors nonce en Pologne, du depuis pape sous le nom d'Innocent XI avoit benit cette union.

Marie d'Arquien fut couronnée reine de Pologne en 1676, alla à Rome en 1698 et mourut à Blois, en France 1716. Elle a fondé les religieuses du Saint Sacrement à Varsovie.

[p. 265, col. b] Enfants.

Jacques Louis, né en 1667 et tenu sur les fonts par Louis XIV, mort en 1737. Il épousa, en 1691, Hedvige, fille de Philippe Gauillaume, électeur palatin, morte en 1722.

Thérèse Cunegonde, née en 1676, mariée à Maximilien Emanuel, Electeur de Bavière, en 1695, morte en 1730, à Venise. Le Roi lui assigna une dot de cinq cens mille écus, et l'évêque de Plocko, André Zaluski, la conduisit à Bruxelles.

Alexandre, né en 1677, à Dantzic, mort en 1714, à Rome, où l'on lui a mis cet[te]²⁹⁹ épitaphe : Vermis in vita, pulvis in morte.

Constantin, né en 1680, prisonnier à Leipsic depuis 1704 jusqu'en 1706, mourut en 1726. Son épouse étoit une comtesse de Wessel, morte en 1761.

Un fils et neuf filles morts jeunes.

²⁹⁸ *ms.* Casimir.

²⁹⁹ *ms.* cet.

[p. 265, col. c] 1696. mort.

Jean III meurt d'apoplexie le 17 Juin 1696, à Villanów, près de Varsovie, âgé de 67 ans, il en avoit régné 22. Il fut enterré à Cracovie où ses obseques et celles de sa femme se firent à la fois, en 1734.

[p. 265, col. d] Princes contemporains

Papes

Clement X 1676.
Innocent XI 1689.
Alexandre VIII 1691.
Innocent XII 1700.

Empereur

Léopold I 1705.

Maison Othomane

Mahomet IV 1687.
Soliman II 1691.
Achmet II 1695.
Mustaphe II 1703.

Roi de France

Louis XIV 1715.

Roi d'Espagne

Charles II 1700.

Roi de Portugal

Pierre II 1706.

Rois d'Angleterre

Charles II 1684.

Jacques II, detroné en 1688.

Guillaume III 1702.

Roi de Danemarck

Christiern V 1699.

Roi de Suède

Charles XI 1697.

Czars

Alexis Michalowicz 1676.

Féodor Alexiowicz 1682.

Iwan Alexiowicz 1688.

Pierre Alexiowicz 1715.

[p. 266] Evenemens remarquables sous Jean Sobieski

se servir de son autorité en faveur du prince de Condé, va se fraier à lui-même le chemin à la Royauté. Il avoit à combattre deux rivaux puissans, qui la lui disputèrent. Ce furent le prince de Neubourg et Charles, duc de Lorraine, soutenu par la reine douairière et ses partisans, à la tête desquels étoit le primat et les Pac avec l'armée lithuanienne. Le prince de Neubourg eut regné, si la reine avoit voulu se détacher de Charles de Lorraine, comme une députation du

Sénat l'en avoit priée. Ce Duc avoit encore des espérances, quand la mort du primat vint affoiblir son parti et changer toute la face de l'élection.

Dés lors la faction de Sobieski prit de nouvelles forces par les mouvemens que l'ambassadeur de France se donna pour s'opposer à celle du duc de Lorraine. André Trzebicki, évêque de Cracovie, prend la place du défunt primat et va recueillir les suffrages. Stanislas Jablonowski, palatin de Russie, commence à donner le sien au grand maréchal et est suivi de Maximilien Fredro, castellan de Léopol, et de tout son palatinat, excepté Sobieski qui nomme Condé. Dans peu, toute la Pologne se conforma à l'exemple du palatinat de Russie, les Lithuaniens, après avoir hésité quelque tems, y accédèrent, et Jean Sobieski d'un consentement unanime fut proclamé Roi. Il jura sa capitulation où il promit de paier le douaire

[p. 267, col. a] Archevêques et évêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Casimir Florien, Prince Czartoryski 1674.

André Olszowski 1677.

Jean XIII Wydzga 1686.

Etienne Wierzbowski meurt avant que de recevoir la bulle de confirmation.

Miche^[1]³⁰⁰ Radziejowski, Cardinal 1705.

de Léopol

Albert Korycinski 1675.

Constantin Lipski 1698.

Evêques de Cracovie

André III Trzebinski 1679.

Jean XII Malachowski 1699.

³⁰⁰ *ms.* Miche.

[p. 267, col. b] Ministres d'Etat

Grand Maréchal de la Couronne

Stanislas Lubomirski 1702.

Grands Maréchaux de Lithuanie

Alexandre Polubinski 1679.

Stanislas Radzivil 1690.

Jean Prince Dulski 1695.

Alexandre Sapiecha 1703.

Grands Chanceliers de la Couronne

Jean Leszczynski 1677.

Etienne Wydzga, évêque de Varmie 1678.

Jean Wielopolski 1688.

George Denhoff 1702.

Grands Chanceliers de Lithuanie

Christophe Pac 1684.

Martien Oginski 1690.

Dominique Radzivil 1699.

Chanceliers de la Couronne

André Olszowski 1676.

Etienne Wydzga 1677.

Jean Wielopolski 1678.

Jean Malachowski 1680.

Jean Gninski 1685.

[p. 267, col. c] Guerriers.

Grands généraux de la Couronne

Demetrius Princ[e]³⁰¹ Wisniowiecki 1682.

Stanislas Jablonowski 1702.

Grands Généraux de Lithuanie

Michel Pac 1682.

Casimir Sapiecha 1703.

Generaux de Camp de la Couronne

Demetrius Prince Wisniowiecki 1676.

Stanislas Jablonowski 1682.

Nicolas Sieniawski 1684.

André Potocki 1692.

Felix Potocki 1702.

Généraux de Camp de Lithuanie

Michel Radzivil 1680.

Casimir Sapiecha 1682.

Jean Oginski 1684.

Boguslas Stuszka 1701.

³⁰¹ *ms.* Princ.

[p. 267, col. d] Savans et Illustres

Nicolas Arnoldus, né à Leszno, Théologien protestant,

mort 1680.

Valentin Białowicz, mort 1678.

Théologien.

Chwalkowski, résident de Courlande en Pologne. Il a écrit le droit public de Pologne.

Jerôme Clodinius,

Théologien en 1670.

Christoph[e]³⁰² Hartknoch, mort 1637, historien célèbre. Il a osé percer le premier les ténèbres qui couvroient jusqu'alors l'histoire de Pologne. M. Lengnich a suivi et surpassé son devancier.

Jean Hewelcke, conseiller de la ville de Dantzic, mort 1687. Astronome célèbre.

Joachim Pastorius de Hirtenberg, mort 1681, docteur en médecine, historien. Mgr l'évêque de Kiovie Zaluski a envoyé à Mr. professeur Böhme, à Leipsic, son journal du traité d'Oliva, qui y a été imprimé.

Vespasien à Kochow Kochowski, historien. On a de lui l'histoire du regne de Jean Casimir en trois

[p. 268] Evenemens remarquables sous Jean Sobieski

assigné à la reine Eleonore des revenus de la manse roial[e]³⁰³, de se désister d'une prétention qu'il avoit à la République de 150000 florins sur la starostie de Mewe, de racheter de ses deniers les pierreries de la Couronne engagées pour 338000 florins, de fonder une école militaire à Varsovie, de fortifier deux places à ses depens, sçavoir la ville de Léopol et quelque autre endroit dans la Lithuanie au gré de la République.

Le Roi voulant justifier par quelque action d'éclat le choix qu'on avoit fait de lui, différa son couronnement pour se livrer tout entier à la guerre contre les Turcs. En

³⁰² ms. Christoph.

³⁰³ ms. roial.

reconnaissance la République lui permit de compter son règne du jour d'élection et de se servir du sceau du cabinet pour convoquer la Pospolite en cas de nécessité, pour indiquer des diètes et d'autres assemblées, pour écrire aux princes étrangers, excepté au Czar de Moscovie, envers lequel il useroit du sceau de Lithuanie, et pour nommer aux charges vacantes.

Chocim se rend au grand seigneur qui aux persuasions du Kan des Tartares, au lieu de marcher dans la Russie rouge, comme il s'étoit proposé, entre dans l'Ukraine pour s'assurer des Cosaques. Les Turcs se soumettent cette province, à l'exception de Bialaczerkiew, et retournent dans la Moldavie. Jean III et sous ses ordres le palatin de Russie Jablonowski, après s'être joints aux Lithuaniens, marchent dans l'Ukraine et reprennent tout de Doroszenko, général des Cosaques, attachés à la Porte, hor-

[p. 269, col. a] Ministres d'état

Michel Radziejowski

George Denhoff 1688.

Charles Tarlo 1703.

Chanceliers de Lithuanie

Michel Radzivil 1680.

Dominique Radzivil 1699.

Grands Thrésoriers de la Couronne

Jean André Morstin 1684.

Martin Zamoyski 1689.

Grands Thrésoriers de la Couronne

Marc. Marczynski 1692.

Jerôme Lubomirski 1702.

Grand Thrésorier de Lithuanie

Benoit Sapiecha 1702.

Maréchaux de la Cour de la Couronne

Nicolas Sieniawski 1680.

Jerôme Lubomirski 1692.

Joseph Lubomirski 1702.

[p. 269, col. b] Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Joseph Stuszka 1684.

Jean Prince Dulski 1691.

Alexandre Sapiecha 1697.

[p. 269, col. c] Savans et Illustres

volumes, qu'il appelle les trois climactères. Mgr Zaluski, évêque de Kiovie, possède le quatrième tome qu'il fera insérer dans la collection des historiens polonois, qui paroît actuellement.

Albert Wijuk Kojalowicz, mort 1677, historien.

Casimir Wijuk Kojalowicz, mort 1674.

Jean Kwiatkiewicz qui a continué en polonois les annales ecclésiastiques de Baronius.

Alexandre Loremowicz, mort 1675. Jésuite.

Stanislas Lubieniecki, un des plus célèbres ministres qu'aient eu les Sociniens, né en 1623, mort empoisonné à Hambourg 1675.

Michel Mazowiecki, vivant en 1674. Théologien.

André Mlodzianowski, mort 1686.

Thomas Mlodzianowski, Jésuite, fameux prédicateur.

André Olszowski, primat du Royaume, mort 1672, politique et écrivain [p. 269, col. d] célèbre. Il fonda une bibliothèque à Cracovie, et c'est à l'exemple de ce prélat, son ayeul, que Mgr Zaluski, évêque de Kiovie, vient de fonder celle de Varsovie.

Paul Szczerbic, vivant en 1694, jurisconsulte.

André Vincent Ustrzycki, en 1676, poète.

Nicolas Zalaszewski, jurisconsulte célèbre.

Benoit Zawadzki, des écoles pieuses, poète lyrique.

Casimir Zawadzki, mort 1692, historien.

André Zieniewicz, vivant en 1677. Jésuite.

Rebecca, fille de R. Meirs Tiktiner, la première Juive devenue auteur.

[p. 270] Evenemens remarquables sous Jean Sobieski

-mis Czechryn et Pawolok. Le Roi passe l'hiver à Braclaw où le Kan vint l'attaquer inutilement. Pac, dont la jalousie envers le Roi continuoit toujours, reprit avec son armée le chemin de Lithuanie.

1675.

Radzivil, général de camp de Lithuanie, prend Pawolok. La garnison de cette ville, qui consistoit en 800 Cosaques, s'étoit rangée sous l'obéissance de la Pologne et avoit donné l'exemple à nombre d'autres Cosaques. Le Roi en fit un corps, leur distribua des habits, les soudoia et leur donna un nommé Sirco pour général. Jean III retourne dans la Russie rouge.

Ibrahim Pacha prend le commandement de l'armée ottomane. Il entre dans l'Ukraine pour s'amuser au siège de Human. Les Tartares sont battus deux fois, l'une par le palatin de Russie à Zloczow, et l'autre par le Roi près de Léopol. Ibrahim assiège la ville de Podhaiec, la prend et la détruit, mais il est obligé de lever le siège de Trembowla. Le Roi le contraint de repasser le Borysthène avec le Kan et de s'en retourner en Moldavie.

La Perse envoie une ambassade au Roi pour le féliciter sur ses victoires et pour lui demander son amitié.

Couronnement du Roi et de la Reine. On projette d'établir que le généralat fut triennal et les généraux obligés à prêter serment au Roi, comme à la République. [p. 271] Le Roi appuioit sous main cette proposition ; la reine la traversoit en faveur de Jablonowski qu'elle voulut faire jouir de toute l'étendue de son pouvoir ; et le généralat demeura perpétuel. Les soins de la diète rouloient principalement sur les moiens de s'opposer aux Turcs. On consentit à des nouveaux impots sur la bière, le vin et l'eau de vie, la capitation fut triplée, et cent mille hommes devoient être mis sur pied. Mais un bruit qui s'étoit arrangé secrettement avec Mahomet IV et qu'il n'en vouloit qu'à [l']électeur³⁰⁴ de Brandebourg, anéantit l'execution du décret de la diète, et les levées d'hommes et d'argent furent très lentes et bien au dessous de ce qu'on venoit d'ordonner.

Malgré tout cela, le Roi se met en marche et passe le Borysthène et le Stry[j]³⁰⁵ avec 10000 hommes. Jérôme Lubomirski oblige les ennemis de lever le siège de Voynilow et les poursuit avec tant d'ardeur qu'il tombe dans le camp des Tartares dont il se dégage avec beaucoup de difficulté. Le Roi bat les Tartares et se retire dans son camp. Ibrahim Pacha, dit Shaitan ou diable, commandant l'armée turcque, auquel le Kan s'étoit joint, y assiége le Roi, l'y enferme et fait labourer le camp polonois par des pièces de 48 livres de balle, du matin au soir. Radzivil, général de camp de Lithuanie, empêché de percer, est obligé de faire halte près de Léopol. A la nouvelle que le Roi étoit enfermé, toute [p. 272] la Pologne trembloit, et le primat suivant le conseil de la Reine et des Senateurs, convoquoit la pospolité. Les choses étoient dans un état assez dese[s]perant³⁰⁶ pour excuser la nécessité de s'arroger le pouvoir d'y rémedier, néanmoins le Roi se plaignit après amerement de ce sénatusconsulte, comme d'un attentat à son autorité. En effet, il comptoit plus sur le courage de ses troupes, que sur les secours tardifs qu'on auroit pu lui envoyer. Il avoit refusé avec fermeté la proposition de paix, qu'on lui avoit fait, à condition que le traité de Budziak fut confirmé, quoique déjà les fourages, les vivres et les munitions commençoient à s'épuiser, et qu'il ne lui restoit plus de rations, que pour quatre jours.

Le mécontentement des Janissaires, chagrins de n'être commandés que par un seraskier, le refroidissement du Kan des Tartares, qui ne vouloit pas que la Pologne devint une provin[c]e³⁰⁷ turque, les instances menaçantes des puissances chrétiennes, l'armée moscovite

³⁰⁴ *ms.* qu'a électeur.

³⁰⁵ *ms.* Stry.

³⁰⁶ *ms.* déséperant.

³⁰⁷ *ms.* provine.

en marche pour délivrer la Pologne et la saison avancée déterminèrent enfin Ibrahim à se prêter à une paix plus équitable et tirèrent le Roi de ces extrémités.

Cette paix conclue à Zurawno portoit qu'on rendroit deux tiers de l'Ukraine à la Pologne et que le tro[i]sième³⁰⁸ resteroit aux Cosaques ; que les différends touchant la Podolie seroient terminés après l'arrivée de l'ambassadeur [p. 273] de Pologne à la Porte ottomane, qu'en attendant les meilleur[e]s³⁰⁹ places, Kamieniec sur tout, demeureroient aux Turcs, et qu'on relâcheroit gratis les ôtages et les captifs. Les autres³¹⁰ articles furent moins importants ; on convint que les Turcs et les Tartares enverroient du secours aux Polonois en cas de nécessité, et il fut permis aux Tartares établis en Lithuanie, nommés Lipki, de retourner sous la protection du grand seigneur pendant l'espace d'un an. Les ennemis quittent la Pologne et rendent 15000 prisonniers ; le Marquis de Bethune, beau frère de la Reine, ambassadeur de France, et Mylord Hyde, ambassadeur de la Grande Bretagne, saluent le Roi qui part pour Zolkiew où il reçoit l'ordre de St. Esprit.

1677.

Diète à la quelle la paix de Zurawno est ratifiée. Jean Gniński, palatin de Culm, est designé ambassadeur pour Constantinople. Un envoyé tartare vient cimenter l'amitié avec la République. Impôts sur le tabac en Pologne et sur le papier.

Le duc de Courlande prête hommage par son envoyé. Confirmation du noeud vassalétique des terres de Lauembourg et de Butow. Le Roi accompagné de la Reine part pour Dantzig pour y appaiser les troubles survenus entre le peuple et ses magistrats.

1678.

Prorogation de la trêve avec le Czar jusqu'en [p. 274] 1693, en vertu [de la] quelle³¹¹ il restitua les districts de Siebysz, Nevel et Wielisz, dont il s'étoit emparé pendant la guerre de la Pologne pour dédommagement.

Irruption des Suédois du coté de la Livonie dans la Prusse électorale. Le Roi écouta moins la demande de l'électeur de ne leur point permettre le passage par la Courlande et la

³⁰⁸ *ms.* troisième.

³⁰⁹ *ms.* meilleurs.

³¹⁰ *ms.* auters.

³¹¹ *ms.* vertu quelle.

Samogitie, que les promesses des envoiés françois et suédois, qu'une partie de la conquête resteroit à sa maison par droit héréditaire.

Henri Horn, général suédois, à la tête de 16000 hommes, entre dans la Prusse, s'empare de deux baillages Tilsit et Ragnitz et avance jusqu'à Velau.

Première diète tenue à Grodno, en conséquence de la constitution de 1673.

1679.

Le grand électeur arrive en Prusse avec des troupes tirées de ses provinces en Allemagne, chasse les Suédois de son duché, les poursuit jusqu'en Courlande, les attaque et les bat partout où il les rencontre, de sorte que de tous ces prétendus conquérans à peine rentra-t-il 2500 en Livonie.

1680. 81. 82.

Le marquis de Bethune ne fut pas rébuté des mauvais succès de cette expedition, aiant manqué de [p. 275] servir sa cour contre l'électeur, il entretenoit des intrigues pour elle contre la maison d'Autriche. La Hongrie s'étoit soulevée. Bethune y fomentoit les troubles et aidoit Tekeli et les rebelles des troupes et d'argent. Ce ministre avoit sçu engager le Roi à contribuer beaucoup à cet armement, mais un differend survenu entre la Reine et la Marquise de Bethune termine tout d'un coup les intrigues, l'armement, l'amitié avec la France et l'ambassade de Bethune. Jean III se tourna du coté d'Autriche.

L'électeur de Brandebourg fait épouser à son fils la fille unique et riche héritière du prince Bogislas Radzivil. Le Roi eut d'autant plus sujet de s'offenser de ce mariage, que non seulement il étoit le tuteur de cette princesse, mais l'avoit aussi destinée au prince Jaques, son fils aîné. L'électeur appaisa tout par la promesse que ce mariage ne préjudicieroit point aux droits et aux avantages de la famille roiale. La République devora cet affront de peur de s'exposer à des maux plus réels, et le Roi sacrifia sa douleur au repos public et la nécessité.

1683.

Le duc de Courlande prête hommage par son envoyé, mais on arrêta que dans la suite il viendrait prendre l'investiture en personne.

Diète où le Roi conclut une alliance contre [p. 276] les Turcs avec l'empereur Léopold, comme Roi d'Hongrie et de Bohême, et archiduc d'Autriche, sous la médiation du pape Innocent XI, portant que le Roi entretiendrait une armée de quarante mille hommes et l'empereur soixante mille ; que celui-ci se désisterait de ses prétensions pour avoir envoyé secours à la Pologne pendant la guerre avec la Suède, et qu'il rendrait le diplôme par lequel on s'étoit obligé d'élire un prince de la maison d'Autriche. Quant aux subsides, Léopold promit de paier 1200000 florins de Pologne et d'employer ses bon[s]³¹² offices auprès du Roi d'Espagne, afin d'obtenir les decimes dans le Royaume de Naples et le duché de Milan au profit de la République. Les deux souverains devoient joindre les deux armées et marcher au secours l'un de l'autre, en cas que l'ennemi dut faire le siège de Vienne ou de Cracovie. Un article séparé est encore remarquable, qui défendit [à ces]³¹³ deux parties contractantes de ne point demander au pape la permission de se parjurer.

Ce traité ne resta pas long tems sans exécution. Le grand vizir Kara Mustapha, à la tête de plus de trois cens mille hommes, entre dans la Hongrie, fait mine d'en vouloir à Raab, mais marche droit à Vienne. Léopold fuit avec sa famille de la capitale que les Turcs commencent à assiéger. Jean III vole à son secours. Il s'étoit fait dévancer par le général de camp Sieniawski [p. 277] et il passa lui-même, accompagné du prince Jaques, par la Silesie en Moravie et de là en Autriche où Charles V, duc de Lorraine, commandant les troupes imperiales, l'attendoit. L'électeur de Bavière et l'électeur de Saxe Jean Georges III se joignent aux deux armées et toutes ensemble pouvoient monter jusqu'à 68000 hommes dont le Roi eut le commandement général.

Après avoir passé des montagnes et des chemins presque impraticables, les alliés vinrent le 12 Sept en vue des ennemis. Tout étoit perdu, si le vizir eut occupé ces défilés ou s'il eut livré à tems un assaut général à Vienne qui étoit aux abois. Mais l'inconduite, la mollesse, l'avarice du général turc fut le salut des chrétiens. Les armées nombreuses ne résistèrent que foiblement à leurs efforts. La cavalerie polonoise commença l'attaque et enfonça le centre des ennemis où étoit le vizir couvert du grand étendart de Mahomet. Malgré cet étendart, les troupes font mal leur devoir, en partie par mépris pour leur chef, le vizir prend la fuite, la terreur s'étend vers les ailes et les chrétiens sont vainqueurs. Le lendemain,

³¹² *ms.* bon.

³¹³ *ms.* défendit ceux.

le camp ennemi fut ouvert au soldat qui y trouva un butin immense, dont la plus grande partie échut au Roi. On dit qu'il s'en empara avec une avidité qui flétrit ses lauriers.

Jean III entre dans Vienne, l'empereur y revient, reprend sa hauteur avec son empire et prescrit à son libérateur un ceremonial humiliant. Après bien [p. 278] des chicanes, il fut réglé qu'on se verroit en rase campagne. Le Roi poursuit la victoire. Il fut battu près de Barcan où son armée fut mise en deroute et sa vie fut fort en danger, mais il eut sa revanche, lorsque le duc de Lorraine l'eut joint avec les troupes impériales. Il retourne en Pologne.

André Potocki, castellan de Cracovie, prend quelques places dans la Podolie, bat la garnison de Kamieniec et un autre détachement des Tartares contraint le Hospodar de Moldavie de se soumettre à la Pologne, et met garnison dans Jassy.

1684.

Les Venitiens sont admis à l'alliance entre l'empereur et le Roi contre les Turcs.

L'armée polonoise aux ordres du grand général Jablonowski se joint à la lithuanienne, commandée par Casimir Sapiecha. Le Roi se met à la tête et prend Jazloviec. Un détachement de son armée bat les Tartares près de Chocim, qui retournent chez eux.

Le père Vota, Jésuite savoyard, est envoyé par l'empereur à Varsovie sous pretexte d'une mission envers les Russiens schismatiques, mais dans le fait pour retenir le Roi dans la ligue avec l'empereur. Vota gagna en peu de tems la faveur de Jean III et bientôt tout[e]³¹⁴ les affaires passèrent par ses mains, au grand mécontentement de la Pologne et au plus grand encore de la France. Le marquis de Bethune arrive pour contreminer les desseins du Jésuite.

[p. 279] 1685.

Dernière assemblée générale des Lithuaniens à Slonym. Ces assemblées de toute une nation étoient autrefois fort en usage. La noblesse de la Grande Pologne les tenoit à Kolo, et celle de la Petite Pologne à Korczyn, dit autrement Nowemiasto. Elles tendoient à réunir les differens resultats des diétines pour faciliter les resolutions des diètes.

Diète de Grodno tenue à Varsovie.

³¹⁴ *ms.* tous.

Le grand chancelier Wielopolski est envoyé à Louis XIV pour excuser l'insulte fait[e]³¹⁵ au marquis de Vitry, ministre de France, par des domestiques ivres, qui avoient tiré quelques coups de pistolet dans son hôtel à Varsovie. Les coupables qui s'étoient échappés, furent condamnés à la mort et leur maître fut arrêté pour n'avoir contenu ses gens dans le devoir.

L'armée se met en marche et entre dans la Bucovine, grande forêt où elle rencontre à son passage 140000 Turcs et Tartares. Les troupes soutiennent courageusement les attaques d'une armée si nombreuse, mais ne pouvant pas avancer parce que les défilés étoient occupés et que les vivres venoient à manquer, elles se retirent en bon ordre, suivies et harcelées des ennemis, mais point battues. Cette belle retraite se trouve décrite en un poème polonois du feu palatin de Rava, Stanislas Jablonowski.

La monnoierie est fermée : depuis on n'a plus frappé d'espèces au coin de la République.

[p. 280] L'archiduchesse promise par Léopold au prince Jaques épouse l'électeur de Bavière.

1686.

La trêve avec la Moscovie prolongée jusqu'en 1693 est convertie dans une paix perpétuelle par laquelle le Roi en se conformant au traité d'Andruszów céda Smolensko, tout le palatinat de Czerniechovic et une grande partie de celui de Kiovie, aussi bien que la Severie, et promi[t]³¹⁶ de n'insérer point dans son titre le nom de ces provinces, toutes fois qu'il écriroit au Czar. Les deux Czars s'engagerent à paier 200000 roubles et d'accéder à l'alliance entre l'empereur, Jean III et Venise contre les Turcs et les Tartares.

Le Roi désigne Archevêque de Gnesne, Etienne Wierzbowski, évêque de Posnanie, mais le pape refuse la bulle de confirmation parce que ce prélat avoit décidé que Lubomirski, profès de Malte, qui se disoit avoir été forcé à cet état célibataire par son pere, pouvoit se marier en bonne conscience.

Jean III commence à porter ses vues sur la Valaquie et la Moldavie, qui seroient tombées, dit Dalerac, sans effort sous sa puissance, s'il eut voulu ouvrir ses coffres et écouter

³¹⁵ *ms.* fait.

³¹⁶ *ms.* promis.

les propositions d'un armement sur le Danube, qu[e]³¹⁷ lui faisoit le marquis de Fleury, Corsaire de réputation. Mais il se contenta d'entrer à Jassy, sur les feintes promesses de l'Hospodar, et d'avancer vers Budziak, [p. 281] lieu capital des Tartares qu'en ont le nom. Ceux-ci laissent les Polonois s'enfoncer dans le païs, ruinent ensuite tout ce dont ils pourroient subsister et les obligent par³¹⁸ là à reprendre leur marche vers la Pologne. Cette marche fut traversée continuellement par les ennemis. Luzecki, palatin de Podolie, qui s'étoit trop éloigné avec ses troupes, fut enveloppé par eux et périt.

Malgré le zèle du Roi pour le salut de la Chrétienté, il eut le désagrement que le pape dans une grande promotion des cardinaux negligea l'évêque de Beauvais, [J]ansson³¹⁹ de Fourbin, que Jean III avoit nommé au cardinalat. Innocent XI en avoit décoré, à la verité, deux Polonois, l'évêque de Varmie, Radziejowski, qui fut depuis primat, et l'abbé Denhoff, envoyé extraordinaire de la Pologne à Rome, mais le tout s'étoit fait de son propre mouvement à l'insçu³²⁰ et sans la réquisition du Roi. L'élévation de l'envoïé, qui pendant son séjour à Rome avoit trouvé moien de devenir l'ami et le confident d'Innocent XI, donna après naissance à une constitution qui exclut les ecclésiastiques du ministère auprès du pape.

On commence à batir et embellir Villanów, maison de plaisance du Roi, qu'il avoit achetée en 1677. [p. 282] Après la mort le prince Jaques la vendit à Madame Sieniawska, castellane de Cracovie, qui la transmit à sa fille, Madame la princesse Czartoryska, palatine de Russie, laquelle en est actuellement la propriétaire. Jean III ména presque toujours une vie ambulante, mais son séjour favori fut Villanow, comme ceux de Jean Casimir avoient été Uiasdów et Nieporent.

1687.

Le Roi ratifie à Léopol la paix conclue avec les Czars, en présence de leurs ambassadeurs. A l'audience que le Roi leur donna, et au conseil du Sénat, où l'on fit relation du nouveau traité, le prince Jaques étoit assis à la gauche de son père. Sept mille Tartares envahissent les biens héréditaires du Roi à Zolkiew. Une autre troupe fait entrer des vivres dans Kamieniec. Le Roi donne le gouvernement au prince Jaques qui fait bombarder cette place, sans que rien se décida. Les généraux furent piqués au vif de voir ce prince prendre le

³¹⁷ *ms.* qui.

³¹⁸ *ms.* pra.

³¹⁹ *ms.* lansson.

³²⁰ *ms.* l'inçsu.

dessus d'eux, les loix du Royaume leur assurant le commandement des armées en l'absence du Roi.

1688.

Diète à Grodno, rompue pour la première fois avant l'élection d'un maréchal, par Donbrowski, enseigne et nonce de Vilna. D'un coté, l'on soupçonna la Reine de l'avoir suborné par esprit de vengeance de ce qu'on n'avoit pas voulu consentir que le prince Jaques s'assit à coté de son [p. 283] père, comme il l'avoit fait dans le conseil du sénat ; de l'autre, la cour attribua cette rupture aux présens de l'empereur et aux menées de la maison Sapiecha, v. Dalerac T. II p. 334.

Les Tartares ravagent la Volhinie ; le petit nombre des troupes, qu'on leur opposa, n'étant pas en état de l'empêcher.

Mort de Frederic Guillaume, électeur de Brandebourg, après la quelle son fils Frédéric III envoya au Roi le comte de Dohna, le quel conjointement avec Vichert, résident de l'électeur, confirme au nom de son maitre les traité[s]³²¹ de Velau et de Bromberg. Le Roi en chargea de son coté Falkersam, palatin de Czerniechovie, et Krasinski, référendaire de la Couronne.

La princesse de Radzivil, veuve de Louis, margrave de Brandebourg, épouse secrettement Charles Philippe, prince palatin de Neubourg, malgré la promesse qu'elle avoit donné, sous peine de la perte de ses biens, au prince Jaques qui avoit pris ses engagemens avec elle en personne, à Berlin, et les avoit publié à son retour. Ce fut la troisième fois que l'empereur, toujours allié au Roi, traversoit son fils dans ses projets de mariage ; il voulut bien l'en dédommager, en lui donnant une fille de l'électeur palatin, qu'il épousa en 1691.

La maison de Sapiecha reconnoit mal ses obligations envers le Roi qui l'avoit élevée pour l'opposer [p. 284] aux Pac, ses ennemis. Les Sapiecha ne se virent pas sitôt puissans et redoutés en Lithuanie, qu'il[s]³²² devinrent les adversaires de la cour et formerent des espérances à la couronne de Pologne après la mort du Roi, tout au moins au grand duché de Lithuanie, v. Dalerac T. II p. 316. Si le prince Jaques eut épousé la veuve du margrave Louis, il eut servi de contrepoids aux Sapiecha en Lithuanie ; ce fut la cause de l'empressement du Roi à faire réussir ce mariage, et de celui de ses ennemis à le faire échouer.

³²¹ *ms.* traité

³²² *ms.* il.

1689.

Diète où les esprits étoient si aigris et la discorde si générale, que sa rupture ne devoit pas étonner. Les intérêts du prince palatin divisoient alors la Pologne. On avoit intercepté des lettres où ce prince avoit voulu se procurer l'appui de la maison de Sapiecha par la somme de 60000 florins d'Allemagne. Il s'agissoit, s'il pouvoit posséder les biens de sa femme dans la Lithuanie. On alloit conclure négativement, quand la diète fut rompue. Le Roi reçut peu après son billet, que le Ministre de Brandebourg avoit perdu : ce billet portoit que les Sapiecha avoient bien fait.

Rien de plus outrageant que les discours qu'on tint alors au Roi, à la face de la nation. On osa lui dire que la conquête de Kamieniec seroit un objet beaucoup plus digne de son attention, que la confiscation des biens de la princesse de Neubourg ; le palatin de Posnanie exigea que la Reine voulut bien se dispenser d'une appli[p. 285]cation si grande aux affaires d'état ; et l'évêque de Culm dit au Roi : « Cessez de regner ou regnez plus justement » ; en lisant tous ces termes si peu mesurés, ne doit-on pas convenir M. de Mo[n]tesquieu³²³ que la liberté politique ne se trouve que dans les gouvernemens modérés, mais qu'elle n'est pas toujours dans les états modérés, parce que tout homme qui a du pouvoir, n'est que trop porté à en abuser. Si le Roi souffrit de l'animosité des sénateurs, un sénateur, l'évêque de Vilna, fut insulté d'un nonce qui se mit à le frapper. Alors le cardinal primat mit toutes les églises de Varsovie en interdit jusqu'à la réparation faite par le nonce à l'évêque.

Pendant cette diète, un nommé Lyszczynski, accusé d'athéisme, parce qu'il avoit ajouté des remarques à la marge d'un livre sur l'existence de Dieu, fut condamné à être brûlé vif, ce que le Roi mitigea en prononçant qu'il auroit la tête coupée.

Les remarques qu'on pourroit ajouter à cette procédure, sont : que cet athée étoit riche et que selon loix le fisc et le délateur, qui s'appeloit Brzoska, étoient ses héritiers ; que Brzoska, auquel le prétendu athée avoit prêté une somme d'argent, étoit devenu l'ennemi mortel de son créancier, dès ce que celui-ci avoit exigé le paiement ; que Lyszczynski avoit pratiqué constamment tous les actes de la religion ; que les évêques de Pologne ne pensoient depuis la promotion de l'a. 1686 qu'à [p. 286] se faire un mérite auprès de la cour de Rome ; qu'enfin le pape Innocent XI écrivit depuis au Roi que le St. Office même auroit laissé la vie à ce malheureux, v. Lengnich hist. pruss. tom. XVIII et Dalerac, tom. II p. 169 et 346.

³²³ *ms.* Motesquieu.

Le Kan des Tartares tâche en vain de persuader au Roi de faire une paix particulière avec les Turcs. Celui-ci envoie à Vienne le palatin de Pomeranie Ladislas Los pour traiter d'une paix générale avec le plénipotentiaire de la Porte. On ne peut pas convenir des conditions et la guerre recommence. Jablonowski avec une armée peu nombreuse et mal payée tente de surprendre Kamieniec, mais la vigilance des Turcs anéantit le projet du général polonois.

1690.

Incur[sion]³²⁴ réitérées des Tartares. Ils emmènent quarante compagnies dans l'esclavage et sans un espion le Roi courroit risque d'être pris.

La diète établit l'ordre qu'on devoit observer dorénavant dans les deliberations publiques. Louis de la Grange, marquis d'Arquien, frère de la Reine, reçoit l'indigenat.

Lubomirski, maréchal de la cour, et Szczuka, grand référendaire de la Couronne, vont en qualité de commissaires de la République à Konigsberg, pour y recevoir l'hommage éventuel des états de Prusse, attendu que cette province, suivant la teneur du traité de Velau, devoit [p. 287] rentrer, à l'extinction de la posterité masculine de Frédéric Guillaume, sous la mouvance directe et souveraineté de la Pologne.

1691.

Le comte de Thun, ambassadeur de l'empereur, promet que son maître enverroit un corps de six mille hommes des troupes auxiliaires au Roi, et fait entrevoir à celui-ci [la] Moldavie³²⁵ et la Valachie, comme une conquête assurée et un héritage qui resteroit dans sa maison. Bethune soutient que les belles promesses de la maison d'Autriche s'accomplissoient rarement. L'un et l'autre se font des reproches mutuels et s'appellent en duel. Léopold exigea que le marquis sortit incessamment de la Pologne, Louis XIV trancha la difficulté en le nommant ambassadeur en Suède, et Jean III se mit à la tête de son armée.

Dissensions dans la famille roiale. Le prince Jaques fut jaloux de la prédilection qu'on temoigna à son frère Alexandre, et son épouse n'eut pas toute la docilité et la déference que la Reine exigeoit d'elle.

³²⁴ *ms.* Incur[sion].

³²⁵ *ms.* celui-ci Moldavie.

Les Tartares ravagent la Russie et tous les lieux appartenans au Roi, à l'instigation, disoit-on, de la France qui vouloit par là l'engager à faire une paix particulière pour éviter la ruine totale de ses biens. Le Roi entre dans la Moldavie où il est plus incommodé par la difficulté des chemins et de la subsistance, que par [p. 288] les ennemis. L'empereur vérifia la prédiction de Bethune, les secours, qu'il avoit promis, n'arrivèrent point, les vivres comman[c]èrent³²⁶ à manquer, et l'armée polonoise lasse des fatigues et de la famine, qu'elle avoit essuïé, et diminuée extrêmement, regagne les frontières de la Pologne.

1692.

Les Tartares viennent querir leurs Etrennes. Le Kan se donne de nouveaux soins pour la paix et promet à son tour aux Polonois la Moldavie et la Valachie. Ceux-ci ne pouvant pas assiéger en forme la ville de Kamieniec, où il y avoit une garnison de dix mille hommes et dans le voisinage une armée supérieure de beaucoup à la leur, firent élever le fort de la Trinité pour contenir et pour incommoder cette place.

1693.

Continuation des incursions des Tartares dans la Russie.

La diète de Grodno, où l'on voulut prendre des mesures pour les empêcher, fut rompue par la contradiction des nonces du palatinat de Lencicz. Celle de Varsovie ne fut pas tenue, parce que le Roi étant tombé malade, avoit commis au primat la publication de cet incident, au lieu qu'il auroit du, à ce qu'on prétendit, le notifier aux ordres de la République.

1694.

Les Tartares font entrer un grand convoi à Ka[p. 289]mieniec, mais ils ne reussissent point en voulant envahir la Russie.

Grand différend entre Casimir Sapiecha, palatin de Vilna et grand général de Lithuanie, et Constantin Brzostowski, évêque de Vilna. Sapiecha voiant le trésor épuisé et l'impossibilité de faire observer la discipline à des troupes, qui n'étoient pas païées, leur avoit assigné des quartiers d'hiver dans les terres du clergé, comme dans celles de la noblesse, et en

³²⁶ *ms.* commanément.

avoit exigé des contributions proportionnelles. L'évêque cria qu'on violoit les immunités de l'Eglise ; le grand général soutint qu'il ne falloit pas laisser périr une armée de crainte de toucher aux richesses des ecclésiastiques. Mais Brzostowski fit bientôt succéder à ses clameurs une excommunication formelle lancée contre le palatin et ses adherens. Alors toute la République se trouva partagée entre les deux parties. Le Roi se déclara pour l'évêque afin d'affoiblir la puissance des Sapiecha. Le clergé regulier du diocèse de Vilna refusa de publier l'excommunication, l'évêque excommunia le clergé. Le primate, à son tour, déclara nul l'anathème fulminé et prononça l'interdit sur l'excommunicateur. Le nonce Santa Croce cassa la sentence du primate ; celui-ci écrivit au pape pour l'engager à rappeler son nonce et le punir pour avoir attenté à la juridiction d'un primate, archevêque et legat né du Saint Siège. Enfin, le pape suspendit l'effet de la censure pour une année, et l'évêque pour remettre la cause à la déci[p. 290]sion de la République, cita le palatin à la diète.

1695.

Cette diète fut pas commencée, les Lithuaniens ne voulant pas permettre que Krzyszpín, maréchal de la dernière diète à Grodno, présidât dans la chambre des nonces jusqu'à l'élection d'un nouveau maréchal, parce qu'il n'étoit pas élu nonce à cette diète-là, qualité essentielle, disoient-ils, pour faire la dite fonction. Ils recommandoient donc à sa place Dombrowski, chambellan de Vilna, mais les Polonois soutenoient toujours Krzyszpín. Entre ces disputes, le tems destiné aux deliberations s'écoula et rien n'y fut arrêté. Les Sapiecha craignoient qu'il en fut quelque chose au préjudice du palatin de Vilna, et on prétend que pour l'impêcher ils avoient suscité ces querelles.

Pendant ces démêlés à Varsovie, soixante mille Tartares s'avancent vers Léopol et mettent le feu aux fauxbourgs. Le grand général Jablonowski, et Mionczynski, trésorier de la cour, les obligent de se retirer vers le Borysthène.

Le marquis d'Arquien, père de la Reine, est créé cardinal.

1696.

Le sénat permit au Roi de prendre les eaux minérales hors du Royaume, pour recouvrer sa santé, mais son médecin juif lui aiant donné du mercure en trop grande quantité peut-être, le dispensa du voiage. Jean III mourut le 17 Juin.

C'étoit un prince beau et fort bien fait jus[p. 291]qu'à quelques années avant sa mort, qu'il devint extrêmement gros. A l'égard de ses moeurs on le compare communement à Vespasien dans ses défauts aussi bien que dans ses perfections. Parvenu comme lui au trône par ses services militaires, il parla plusieurs langues, aima les lettres, l'enjouement et les plaisirs, et fut le héros de son tems. Comme lui, il étoit un peu trop attaché à ses trésors. Comme lui, il eut un Titus pour successeur.

Deux Juifs firent fortune sous Jean III. L'un étoit son médecin et s'appelloit Jonas, natif de Casal, et homme assez habile dans sa profession. L'autre se nomma Bethsal, traitant rusé, qui prit à ferme les terres du Roi, bien au dessous de leur valeur, à la reserve de s'en dédommager par la vente de toutes les graces de son maitre. Jonas finit, comme nous avons rapporté, par empoisonner³²⁷ le Roi, et Bethsal par mourir insolvable.

Si l'on ajoute à ces deux personnes la Dame le Treux, première femme de chambre de la Reine, le Jésuite Vota et Alberti, résident de Venise, on aura à peu près le ministère, lequel sous la protection de la Reine et à l'aide de l'ambassadeur de France gouvernoit alors la Pologne. Dans ce conseil se traiterent les affaires publiques, et le cabinet de la Reine, dit Sapiecha, devint le tombeau des loix et de la liberté. /v. Zaluski T. II p. 1369/ Cette princesse fut la dispensatrice des graces et l'ame des négociations, le premier mobile des résultats des diètes, et le vainqueur des Ottomans fut l'esclave de sa femme.

[p. 292, col. a] 1697. Avénement à la Couronne.

Frédéric Auguste II, né le 12 Mai 1670, second fils de Jean George III, électeur de Saxe, et d'Anne Sophie, princesse de Danemarc, devint électeur de Saxe après la mort de Jean George IV, son frere aîné, en 1694, reçut après le commandement des troupes imperiales dans la guerre contre les Turcs, sur lesquels il remporta une victoire complete en 1696, près de Temesvar, et fut élu Roi de Pologne en 1697, âgé de 27 ans.

[p. 292, col. b] Evenemens remarquables sous Auguste II

1696.

³²⁷ *ms.* empoisonner.

Après que la Pologne fut déchue de son lustre [sous] le³²⁸ Roi Jean Casimir, humiliée sous le Roi Michel, épuisée sous Jean Sobieski, le ciel lui préparoit enfin un état plus heureux sous [le]³²⁹ regne d'Auguste II. Mais cet état fut précédé d'une infinité de malheurs et de traverses. La constance d'Auguste les vainquit toutes et ses adversités ne firent que mieux découvrir la grandeur de son ame.

La reine douairière et ses trois princes vont à Zolkiew pour partager la succession de Jean III. L'attachement aux richesses ne quitta pas la Reine dans cette occasion et elle eut des disputes si vives avec le prince Jaques, touchant cet héritage, qu'elle les finit par obliger publiquement les Polonois de n'élire aucun de ses fils et de se garder principalement de l'ainé. On ne laissa pas de goûter un avis qui indépendamment de l'animosité de la Reine parut fort sensé.

En Lithuanie, les ennemis de la maison Sapiecha s'efforcent d'en affaiblir le pouvoir. L'armée polonoise et la lithuanienne se liguent pour obtenir leur païe. Les Turcs et les Tartares menacent d'une invasion, et enfin tout devint troubles, désordres et confusions.

Ouverture de la diète de convocation. On contraint le primat de faire abattre le dais qu'il avoit placé³³⁰ au dessus de son fauteuil, parce qu'il étoit, disoit-on, un symbole de la roiauté. Humiecki, Stolnik de Podolie,

[p. 293, col. a] Femmes.

Christine Eberhardine, fille de Chrétien Ernest, margrave de Brandebourg-Bareith, et de Sophie Louise, princesse de Wurtemberg, née le 19 Decembre 1671, mariée le 20 Janvier 1693, morte le 5 Septembre 1727. Elle n'a jamais été couronnée reine à cause de la religion protestante qu'elle professoit.

[p. 293, col. b] Enfants.

Frédéric Auguste III, Roi regnant.

[p. 293, col. c] 1733. mort.

³²⁸ *ms.* lustre le.

³²⁹ *ms.* re.

³³⁰ *ms.* placer.

Frederic Auguste II meurt à Varsovie le 1 Fevrier l'a. 1733, d'une ga[n]gréne³³¹ qu'il avoit au pied, âgé de 63 ans. Il fut enterré à Cracovie le 14 Janvier 1734. Son coeur a été porté à Dresde et ses entrailles aux capucins de Varsovie.

[p. 293, col. d] Princes contemporains

Papes

Innocent XII 1700.
Clement XI 1721.
Innocent XIII 1724.
Benoit XIII 1730.
Clement XII 1740.

Empereurs

Léopold I 1705.
Joseph I 1711.
Charles VI 1740.

Maison Othomane

Mustapha II 1703.
Achmet III, déposé 1730.
Mahomet V 1754.

Rois de France

Louis XIV 1715.
Louis XV

³³¹ *ms.* gagrène.

Rois d'Espagne

Charles II 1700.

Philippe V 1746.

Rois de Portugal

Pierre II 1706.

Jean V 1750.

Rois d'Angleterre

Jacques II 1701.

Guillaume III 1702.

Anne Stuart 1714.

George I 1727.

George II 1760.

Rois de Danemarck

Christiern V 1699.

Frédéric IV 1730.

Christiern VI 1746.

Rois de Suède

Charles XII 1718.

Ulrique Eléonore 1720.

Frédéric 1751.

[p. 293, col. c] Czars

Pierre le grand 1725.

Catherine 1727.

Pierre II 1730.

Anna Iwanowna 1739.

[p. 294] Evenemens remarquables sous Auguste II

neveu du palatin de Kiovie, est élu maréchal. Dans son harangue, où il parloit quoiqu'indirectement contre les interêts de la Reine, il s'étoit servi d'expressions qui choquèrent le primat, lequel l'interrompit pour en demander l'explication.

Alors Humiecki se plaignit d'une insulte, que la loi défend, les nonces prirent son parti, et presque tous sortirent de l'assemblée. Ce différend fut appaisé par la médiation des évêques. La Reine part pour la Prusse roiale et le primat s'excuse de l'injure faite au maréchal des nonces. Cette condescendance rétablit la diète, mais le jour même où elle se rassamble, Horodenski, nonce du palatinat de Czerniechovie, la rompit pour six cens écus d'Allemagne. Par cette somme modique la Reine sauva ses trésors qui étoient fort en danger, parce qu'on alloit se déterminer à les employer au paiement de l'armée qui le fit demander par ses députés avec beaucoup d'impétuosité. Ce fut le premier exemple de la rupture d'une diète de convocation. Cependant on fit une confédération pour confirmer la liberté de l'élection et on convint de regarder comme ennemi de la patrie tout Polonois qui prétendroit à la couronne, et tous ceux qui voudroient proposer pour Roi un piaste.

Les confédérations des armées continuoient. Celle de la Couronne s'étoit liguée sous un nommé Boguslas Baranowski, homme hardi et téméraire, qui dans cette revolte chercha le moien de rétablir ses affaires et de se

[p. 295, col. a] Archevêques et évêques de Cracovie

Archevêques de Gnesne

Michel Radzieiowski, cardinal 1705.

Stanislas II Szembek 1721.

Théodore Potocki 1738.

de Léopol

Constantin Lipski 1698.

Constantin II Zielinski 1709.

Nicolas III Poplawski 1711.

Jean X Skarbek 1733.

Evêques de Cracovie

Jean XII Malachowski 1699.

Stanislas II Donbski 1700.

George Albert Denhoff 1702.

Casimir Lubinski 1720.

Felicien Szaniawski 1732.

Jean Lipski 1746.

[p. 295, col. b] Ministres d'Etat

Grands Maréchaux de la Couronne

Stanislas Lubomirski 1702.

Joseph Lubomirski 1703.

Casimir Bielinski 1713.

Joseph Mniszech, devint en 1742 castellan de Cracovie.

Grands Maréchaux de Lithuanie

Alexandre Sapiecha se demit en 1703.

Martien Wolowicz 1704.

Alexandre Sapiecha reprit cette charge en 1713 et l'exerça jusqu'en 1734.

Grands Chanceliers de la Couronne

George Albert Denhoff 1702.

André Zaluski, évêque de Varmie 1711.

Jean Szembek 1731.

Grands Chanceliers de Lithuanie

Dominique Radzivil 1699.

Charles Radzivil 1720.

Michel Prince Wisniowiecki 1736.

[p. 295, col. c] Generaux

Grands Généraux de la Couronne

Stanislas Jablonowski 1702.

Felix Potocki 1702.

Jerôme Lubomirski 1706.

Adam Sieniawski 1726.

Stanislas Rzewuski 1728.

Grands Généraux de Lithuanie

Casimir Sapiecha 1703.

Michel Prince Wisniowiecki 1707.

George Oginski 1709.

Louis Pociey 1730.

Generaux de camp de la Couronne

- Felix Potocki 1702.
Jerôme Lubomirski 1702.
Adam Sieniawski 1706.
Stanislas Rzewuski 1726.
Stanislas Chomentowski 1728.

Generaux de camp de Lithuanie

- Boguslas Stuszka 1701.
Michel Prince Wisniowiecki 1703.
George Oginski 1708.
Stanislas Denhoff 1728.

[p. 295, col. d] Savans et Illustres

- Jean Ekart, professeur à Cracovie, mort 1702.

jurisconsulte

- Louis Elbing, mort 1727.

historien

- Martin Ignace Frankowicz, mort 1720,

historien

- André Maximilien Fredro, Castellan de Léopol, puis palatin de Podolie,
mort 1699,

historien

- Dominique Frydrychowicz, mort 1716,

Théologien et historien

- George Gengell, mort 1728,

Théologien

Ignace Glowacki, mort 1728,

Théologien et canoniste

Aquilin Michel Gorczynski, mort 1716,

historien

François Gosiecki, mort 1727,

poète polonois

Jean Gryphius, né à Leszno, mort 1706,

poète et philologue

Geofroy Hannenberg, Jésuite, mort 1728,

Théologien

Il a écrit des ouvrages polémiques contre le célèbre Mr. Löscher, ministre à Dresde.

Etienne Jaworski, métropolitain³³² de Russie,

mort 1722.

[p. 296] Evenemens remarquables sous Auguste II

tirer de sa pauvreté. Oginski, grand enseigne de Lithuanie, se mit à la tête des confédérés du grand duché, dont le nombre augmenta par l'accession des ennemis de Sapiecha, palatin de Vilna, mais qui furent aussitôt dissipés après que Sapiecha leur eut païé la moitié des arrerages qui leur étoient dus.

1697.

On tente de même un accommodement avec l'armée de la Couronne, qui ruinoit toute la Russie et mettoit Léopol et Zolkiew à contribution, tandis que les Turcs et les Tartares se jetterent sur la Volhinie. Les rémontrances que le sénat fit faire aux confédérés produisirent moins d'effet, que la déclaration, qu'il publia, qu'ils seroient réputés rebelles et ennemis de la

³³² *ms.* métropolitaine.

patrie. Quarante compagnies renoncèrent d'abord à la confédération, et Baranowski intimidé par cet abandon fut contraint de se soumettre au grand général.

Entre les compétiteurs à la couronne un des premiers fut le prince Jaques. D'un côté, l'ancienne pratique de ne négliger point la famille royale, les alliances de ce prince avec les plus puissantes maisons de l'Europe par sa femme, sa valeur personnelle, dont il avoit donné des preuves à la levée du siège de Vienne, sembloient lui assurer la couronne. De l'autre, la mésintelligence entre lui et la Reine, les facheux souvenir[s]³³³ que le règne précédent avoit laissé, et les intrigues de l'abbé d[e]³³⁴ Polignac, ambassadeur de France, écartèrent la famille de Sobieski du trône.

Ce ministre cabala ouvertement à Varsovie pour le prince de Conti et mit tout en oeuvre pour fortifier

[p. 297, col. a] Ministres d'Etat

Chanceliers de la Couronne

Charles Tarlo 1702.

Jean Szembek 1711.

Jean Bokum 1721.

Jean Lipski depuis 1724, jusqu'en 1736.

Chanceliers de Lithuanie

Charles Radzivil 1699.

Stanislas Szczuka 1710.

Casimir Prince Czartoryski 1732.

Grands Thrésoriers de la Couronne

Jerôme Lubomirski 1702.

Raphael Leszczynski, père du roi Stanislas 1703.

³³³ *ms.* souvenir.

³³⁴ *ms.* du.

Jean Prebendowski 1729.
François Maximilien Ossolinski 1736.

Grands Thrésoriers de Lithuanie

Benoit Sapiecha 1702.
Louis Pociey 1709.
Michel Casimir Kociel 1722.
Stanislas Poniatowski devint palatin de Masovie en 1731.

[p. 297, col. b] Maréchaux de la Cour de la Couronne

Jerôme Lubomirski 1702.
Casimir Bielinski 1703.
Albert Dombiski 1725.
Stanislas Chomentowski 1726.
Etienne Potocki 1728.
François Bielinski 1742.

Maréchaux de la Cour de Lithuanie

Alexandre Sapiecha 1697
Jean Prince Wisniowiecki 1701.
Casimir Prince Sanguszko 1706.
Joseph Mniszech 1713.
Paul Princ[e]³³⁵ Sanguszko 1734.

³³⁵ *ms.* Princ.

[p. 297, col. c] Generaux.

[p. 297, col. d] Savans et Illustres.

George Casimir Ancuta, mort 1730, jurisconsulte.

Mathieu Valentin Arcemberski, mort 1717, orateur.

Tobie Arent, mort 1724, Théologien.

Jean Alanus Bardzinski, mort 1730, poète polonois célèbre.

Casimir Biernacki, mort 1725, historien.

Bernard Bogdanowicz, mort 1708, Théologien.

Constantin Casimir Brzostowski, évêque de Vilna, mort 1722, orateur et théologien.

André Buchowski, mort 1709, mathématicien.

Benoît Buchowski, mort 1720, poète latin.

Denis Chelstowski, mort 1719, historien.

Stanislas Adalbert Chruscinski, vivant en 1717, poète et historien.

Jean Cyprianus, né à Rawicz, mort 1723, ministre protestant fort célèbre.

Laurent Czepanski, mort 1704, Théologien.

Jean Drews, mort 1710, historien.

[p. 298] Evenemens remarquables sous Auguste II

son parti³³⁶. Les princes Charles de Neubourg, frère de l'électeur palatin, Léopold, duc de Lorraine, Louis, prince de Bade, étoient les autres candidats. Don Livio Odescalchi, neveu du pape Innocent XI, qui se présenta dans [le]³³⁷ même dessein, eut la mortification sensible d'essuyer à la fois le refus et les railleries des Polonois. Le parti du prince de Conti sembloit l'emporter, lorsque Jean Prebendowski, castellan de Culm, vint à proposer Frédéric Auguste, électeur de Saxe, prince dont la valeur, la naissance, les grandes qualités, les richesses étoient si connues, que son nom seul lui tenoit lieu de toute recommandation. Il n'y avoit que le culte

³³⁶ *ms.* partie.

³³⁷ *ms.* la.

qu'il professoit, qui parut un obstacle. Cet obstacle est levé, l'électeur reconnu catholique romain devient éligible et va faire les delices de la Pologne, comme il faisoit celles de la Saxe.

La diète d'élection commence. Contestations sur l'élection d'un maréchal qui aiant été trainée un mois entier se fait par la pluralité des suffrages dans la personne de Casimir Bielinski, grand chambellan de la Couronne, seigneur dévoué entièrement au parti de la France. Ce parti³³⁸ s'affoiblit beaucoup à cause de l'inexécution des promesses de l'abbé de Polignac, de l'absence du prince de Conti et du manque de l'argent. On procède à l'élection, après avoir perdu trois semaines en disputes. Le nonce Davia recommanda un roi catholique. Le comte de Lamberg, évêque de Passau, ambassadeur

[p. 299, col. a] Savans et Illustres.

Albert Joseph Jodlowski, mort 1722, jurisconsulte.

Jean Damascenus Kaliński, mort 1730, poète latin.

Augustin Koludzki, mort vers l'a. 1720, jurisconsulte et historien.

Malachie Kramski, mort 1730, théologien.

Antoine André Krzesimowski, mort 1706, théologien.

Jean Casimir Kuszewicz, mort 1719 – théologien.

Felix Simplex Lacki, mort 1700, théologien.

Samuel Frédéric Lauterbach, né à Leszno, ministre protestant.

Christophore Losiewski, mort 1711, orateur.

Jean Damascenus Lubieniecki, mort 1716, théologien.

Stanislas Lubomirski, grand maréchal, mort 1702, philosophe.

Barthelemi Casimir Malicki, mort 1706, grammairien.

[p. 299, col. b] Mathieu Milunski, mort 1720, canoniste.

Soentoslas Sigismond Niwicki, mort 1700, théologien.

Sebastien Piskorski, mort 1702, jurisconsulte et historien.

³³⁸ *ms.* partie.

Antoine Povinski devint célèbre par ses poèmes latins sous le règne d'Auguste II. Il mourut sous celui de S. M. regnante, qui l'avoit fait palatin de Posnanie.

Etienne Poninski, Jésuite, mort 1732, théologien.

Venceslas Potocki, mort 1716, poète polonois célèbre.

Martin Rzechowski, mort 1701, mathématicien.

Lucas Stanislas Slowicki, mort 1722, orateur et poète latin.

Martin Casimir Slowikowski, mort 1705, jurisconsulte.

Thomas Szulc, mort 1714, Théologien.

Antoine Szyrma, mort 1730, orateur.

Ignace Szyszkowski, mort 1720, poète polonois très célèbre.

[p. 299, col. c] Jaques Thomson, mort 1732, théologien protestant.

Joseph Trzebiński, mort 1732, poète polonois.

Vladislas Turlay, mort 1712, historien.

André Vincent Ustrzycki, excellent poète latin et polonois, mort 1720.

Stanislas Witwicki, évêque de Posnanie, mort 1697, historien.

André Chrysostome Zaluski, évêque de Varmie et grand chancelier, mort 1711, homme d'état.

Les lettres qu'il nous a laissées sont des monumens précieux de l'histoire moderne de Pologne. Il fut aussi le plus grand Théologien et le meilleur orateur du royaume.

Joseph André Zaluski, grand référendaire de la Couronne, aujourd'hui évêque de Kiovie, se fit connaître sous [p. 299, col. d] le règne d'Auguste II, comme excellent théologien, grand orateur et très savant historien. Il ajouta depuis à ses mérites éclatans celui de devenir le Mécène de Pologne, par la fondation dont j'ai parlé dans la préface.

Benoit Zawadzki, mort 1706, orateur et poète latin.

Etienne Zuchowski, mort 1726, théologien.

de l'empereur, parla pour le prince Jacques Sobieski, mais l'audience de ce ministre fut accompagnée de plusieurs disgraces. La lettre qu'il présentat au primat, ne fut pas acceptée parce que la souscription ne portoit qu'Inclytæ et qu'elle devoit être Serenissimæ reipublicæ, et sa harangue fut interrompue plusieurs fois, puisqu'il se servit du terme de vos, au lieu de ces expressions qui paroissent en Pologne plus convenables à une république couronnée, que la familiarité du stile des anciens Romains.

Les autres³³⁹ ambassadeurs ne furent point admis, peut être à cause du peu de tems qui restoit ou parce que l'abbé de Polignac ne trouva pas à propos de demander audience, ses adversaires s'étant proposés de l'interrompre pour se vanger de ce qui étoit arrivé à l'ambassadeur de l'empereur. Ils se contentèrent donc de faire imprimer leurs offres et de les distribuer dans chaque palatinat. Ceux de l'électeur étoient sans doute les plus avantageux. Il promit de paier dix millions à la République, de reprendre Kamieniec à ses dépens, de recouvrer la Podolie, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie et toutes les autres provinces démembrées de la Pologne, et d'entretenir six mille hommes pour le service de la République.

Le primat commence l'élection par un discours où il nomme les candidats, fait l'éloge de [p. 301] chacun d'eux, et ajoute que l'électeur de Saxe n'étoit pas éligible parce qu'il étoit protestant. Après cette harangue il fit serment de ne nommer le Roi que d'un consentement unanime. Immédiatement après il alla d'un escadron de la noblesse à l'autre et leur recommanda encore en les benissant le prince de Conti. Jusqu'alors la faction de ce prince étoit supérieure à tous les autres³⁴⁰, mais un certificat de l'évêque de Raab autorisé par le nonce, que l'électeur avoit embrassé la religion catholique, ramena tout d'un coup les esprits, le fortifia le parti de Saxe. La confusion de voix empêchant de compter les suffrages, le cardinal proposa que ceux qui étoient pour Conti, passassent d'un côté, et que les partisans des autres candidats se rangeassent de l'autre. Alors les premiers, qui se fioient à la supériorité³⁴¹ de leur nombre, pressoient le primat de proclamer, mais celui-ci différa jusqu'au lendemain. Dans cet intervalle, les adhérens de l'électeur augmentèrent considérablement. On tenta en vain de réunir les deux partis, et le primat malgré les contradictions de celui de Saxe, oubliant son devoir et son serment de ne nommer un Roi, que d'un consentement unanime, proclame le prince de Conti. Il se retira ensuite subitement à la faveur de la brune et se rendit à l'église de St. Jean à Varsovie où il fit chanter le Te Deum,

³³⁹ *ms.* auteres.

³⁴⁰ *ms.* auters.

³⁴¹ *ms.* supérioté.

les portes fermé[e]s³⁴² et sans aucune des cérémonies usitées. Dès qu'il [p. 302] fut parti, le grand maréchal de la Couronne protesta contre cet attentat contraire aux loix et à la liberté de l'élection, et Stanislas Dombiski, évêque de Kuiavie, fit proclamer au camp l'électeur de Saxe et chanter après le Te Deum à la même église de Varsovie, avec toutes les solennités requises.

Le 28 Juin on envoya prier le cardinal de se rendre au camp, ce qu'il refusa, et on y fit venir le comte de Flemming, envoyé extraordinaire de l'électeur, qui remercia les palatinats de leurs suffrages et prêta serment au nom de son maître sur les *pacta conventa*, dans lesquels après la confirmation des anciens privilèges accordés par les rois précédens et des conditions proposées par l'électeur, on avoit établi qu'il ne pourroit point entrer deux ministères dans la même famille, que les droits des Polonois et des Lithuaniens seroient conservés dans une parfaite égalité, qu'on accorderoit l'amnestie à l'armée ci-devant confédérée, qu'il seroit permis au Roi de racheter les biens roiaux engagés, mais qu'il ne lui seroit point libre d'affermir des biens ou des douanes aux Juifs.

L'électeur trouva à Tarnowitz les députés de la République, qui l'invitèrent à prendre posses[s]ion³⁴³ du trône. Il s'étoit mis à la tête d'une armée de huit mille hommes, que les états lui avoient conseillé d'amener pour réprimer le parti contraire. A Piekary il jura [p. 303] les *pacta conventa*, communia des mains de Kryszipin, évêque de Samogitie, et reçut de celles de l'évêque de Cuiavie et du Castellan de Cracovie le diplôme de l'élection. Il entre à Cracovie. Cependant les partisans de Conti, dirigés par le primate, continuent à soutenir leur³⁴⁴ candidat, et rejettent les offres que le Roi leur fait par Prebendowski, castellan de Culm, et par le grand maréchal Lubomirski, sous la médiation d'Overbek, envoyé de l'électeur de Brandebourg.

Ils s'assemblent à Varsovie, conviennent de faire valoir l'élection du prince, et finissent par un *rokosz* dont Etienne Humiecki est déclaré maréchal. Les ligueurs pour donner du tems au prince d'arriver en Pologne, proposent au Roi que s'il vouloit différer son couronnement, on pourroit se déclarer en sa faveur. Auguste II est couronné à Cracovie, le 15 Juillet, par l'évêque de Cujavie. La diète de couronnement fut troublée par des disputes touchant les *pacta conventa*, dont plusieurs nonces demandoient l'original, tandis qu'il étoit à Varsovie, entre les mains de la faction contraire. On donna au Roi le pouvoir de convoquer l'arrière ban de la noblesse, on confirma l'égalité des droits des Polonois et des Lithuaniens,

³⁴² *ms.* fermés.

³⁴³ *ms.* possession.

³⁴⁴ *ms.* de leur.

et on remit le reste jusqu'à la diète suivante, dans l'esperance que les ligueurs rentreroient dans leur devoir. Ceux-ci s'armoient de toutes leurs forces et avec d'autant plus de vigueur, que l'escadre du chevalier Bart, qui amenoit le prince [p. 304] de Conti, vint mouiller devant Olive. Le magistrat de Dantzic ne fait pas complimenter ce prince, un des statuts de la ville portant qu'en cas de scission elle se déclareroit pour le premier, qui seroit couronné. Conti commençoit à désespérer de la réussite de son projet, quand les troupes que les Sapiecha avoient promis de lui amener pour l'escorter, n'arrivoient point de crainte de rencontrer 3000 hommes que le Roi avoit envoyé de Cracovie pour leur couper chemin. Le chevalier Bart arrête par l'ordre du prince quatre vaisseaux marchands de Dantzic, qui étoient à la rade chargés et prêts de faire voile. D'abord, le magistrat de cette ville fit arrêter tous les effets des François et saisir même la plus grande partie des meubles de l'ambassadeur.

Le Roi de Dannemarc en conformité du traité de commerce, par lequel il s'étoit engagé de conserver libre le passage du Sond, ne fit point passer les quatre vaisseaux de Dantzic ; et le Magistrat aiant relâché tous les effets des François, et aiant fait ses soumissions à Louis XIV, reprit ses vaisseaux trois ans après. Cependant le général Brand étant arrivé près de Dantzic avec un corps considérable de troupes saxonnes, peu s'en fallut que l'abbé de Polignac ne fut surpris lui-même.

Le prince de Conti repart le 9 Novembre pour la France, chagrin de l'affront auquel on l'avoit exposé³⁴⁵.

[p. 305] 1698.

Le Roi part de Cracovie pour Varsovie afin de s'approcher de Lowicz, où les Rocossiens tenoient conseil, et fait une entrée magnifique dans sa résidence. Peu affermi encore sur le trône, ce prince rejetta les conseils violens, qu'on lui donna, d'employer contre les ligueurs la voie des armes : il préféra sagement celle de la négociation. Ses commissaires l'entamèrent à Lowicz, et le ministre de Brandebourg y entremet sa médiation avec tel succès, que les députés de la Petite Pologne et une partie de ceux de la Grande se retirèrent à Blonie, y reconnurent Auguste II pour Roi, et vi[n]rent³⁴⁶ à Varsovie lui faire leurs soumissions. Malgré cette révolution le primat, le maréchal de Rokosz et la noblesse des palatinats de

³⁴⁵ *ms.* exposer.

³⁴⁶ *ms.* virent.

Posnanie et de Kalisz, restèrent à Lowicz toujours dans la persuasion qu'ils représentoient la République.

Le Roi part pour la Prusse, fait son entrée à Dantzig et y reçoit les félicitations du ministre des provinces unies. Après son retour, on fit l'ouverture d'une diète qui s'étoit à peine assemblée, quand elle fut rompue par la protestation³⁴⁷ de six nonces. On fut plus heureux à l'égard de l'accommodement avec le primat qui se rendit enfin à son devoir, aux exhortations du pape qui avoit à ce sujet envoyé en Pologne un nonce extraordinaire, aux nouvelles positives qu'il venoit de recevoir, qu'on ne pensoit plus en France à maintenir l'élection du prince de [p. 306] Conti, aux propositions que le Roi lui avoit fait faire, et surtout aux sommes qu'il lui avoit fait païer. Depuis quelque tems, la dispute n'avoit roulé, que sur le plus ou moins d'argent, que ce prélat, dont l'avarice étoit insatiable, devoit avoir. Les traités s'étoient accrochés, quand une parente chérie du primat, qu'il appelloit *dominicam suam*, n'avoit reçu que des émeraudes : Madame Towianska eut des diamans, et les intérêts de la Pologne s'en trouverent mieux /Zaluski T. II p. 518 et 543/.

Entrevue du Roi avec l'électeur de Brandebourg à Johannisbourg. Peu après on confirma à Varsovie les traités de Velau et de Bydgosc, ainsi que les droits feudataires de l'électeur aux districts de Lauembourg et de Butow.

Tandis que la tranquillité sembloit se rétablir en Pologne, l'incendie étoit général en Lithuanie. Les divisions qu'on avoit vu éclore sous le règne de Jean III, n'avoient fait depuis qu'augmenter journellement. Le Roi apporta tous ses soins pour les étouffer. Il signa avec les députés de la maison Sapiecha, et de la noblesse de Lithuanie un accommodement qui établissoit l'égalité des privilèges de la noblesse de Lithuanie et de celle de la Pologne, le renvoi des Tartares lithuaniens et la réparation de plusieurs griefs et injures. Il fut arrêté que le grand maréchal, le grand Thrésorier et le grand general de Lithuanie, n'auroient dorènavant que les mêmes droits et prerogatives, dont jouissoient ceux de Pologne, non obstant les coutumes et les privilèges qui [p. 307] pourroient favoriser les premiers. Le jour même de la signature³⁴⁸ de ce traité à Varsovie, il y eut un combat entre le fils du grand général Sapiecha et Oginski, qui commandoit la noblesse, mais cette affaire n'empêcha point l'exécution de l'accommodement.

Auguste II ne vit pas sitôt sa couronne affermie, qu'il pensa à s'acquiter des obligations aux quelles la nation la lui avoit donné. Il commença par tenter la prise de

³⁴⁷ *ms.* protestations.

³⁴⁸ *ms.* signatures.

Kamieniec. Départ du Roi de Varsovie. Il s'abouche à Rava avec le Czar qui alloit de Vienne dans ses états pour y réprimer une rebellion. Ce fut alors que [se] serrèrent³⁴⁹ les noeuds de cette amitié qui devint depuis si avantageuse au Roi et qui fut confirmée et continuée par les successeurs respectifs des deux princes.

Le Roi va à Léopol pour s'y mettre à la tête de l'armée. Soixante mille Tartares sont repoussés et obligés de se retirer vers Kamieniec, mais la saison avancée, l'impossibilité de trouver des vivres, la dissension entre les troupes polonoises et lithuaniennes, le renouvellement des troubles en Lithuanie, qui y exigèrent la présence du Roi, ne permettent point d'attaquer cette place et les armées sont envoyées dans les quartiers d'hiver.

L'électeur de Brandebourg fait investir la ville d'Elbing, se fondant sur le traité de Bromberg, par lequel on l'avoit assuré à son père pour nantissement d'une somme de quatre cens mille écus. La ville tâchoit de gagner du tems pour recevoir du secours de la [p. 308] Pologne et ce ne fut qu'en voyant les préparatifs, que le général Brand faisoit³⁵⁰ pour l'assiéger, qu'elle capitula. Le Roi témoigna un vif ressentiment de cette entreprise fait[e]³⁵¹ sans dénonciation précédente. Il fut d'avis d'en tirer vengeance, les armes à la main ; mais son conseil ne prit point de résolutions conformes au courage de son maître. On convint que dans ces conjonctures, tout ce qu'on pouvoit faire, seroit de tenter la voie amiable, et de recourir à l'assistance des garants de la paix d'Olive.

Nouvel accommodement entre la maison Sapiecha et la noblesse lithuanienne, ménagé par le général Flemming, commissaire du Roi, et par l'évêque de Vilna. Le Roi gagna par ce traité les coeurs de la noblesse, dont les droits et privilèges furent confirmés.

1699.

Paix de Carlowitz conclue entre l'empire ottoman et le Roi et la République de Pologne sous la médiation du Roi de Grande Bretagne et des états généraux. En vertu d'icelle le grand seigneur restitua aux Polonois la fort[e]resse³⁵² de Kamieniec et toutes les places qu'il tenoit dans la Podolie et dans l'Ukraine. Il promit qu'il ne s'arrogeroit aucun pouvoir sur les Cosaques et qu'il defendroit à tous ses sujets, nommement aux Tartares, de commencer des hostilités contre la Pologne. Cependant, on étoit à peine convenu de ces articles, que les

³⁴⁹ *ms.* que serrèrent.

³⁵⁰ *ms.* faisoit.

³⁵¹ *ms.* fait.

³⁵² *ms.* forteresse.

Tartares commençoient à ravager la Russie, et les Turcs excusèrent cet attentat sur ce que le ministre de la [p. 309] Pologne avoit tardé de signer la paix ; ils relâchèrent pourtant les prisonniers polonois et punirent les auteurs de l'incursion. De cette manière Auguste II recouvra tout ce que le Roi Michel avoit perdu ignominieusement, et que Jean III malgré deux guerres sanglantes n'avoit pu reprendre, et se dégagea de sa promesse sans verser une goutte du sang de ses sujets.

Diète de pacification, dont le nom désigne l'objet. On y confirma l'élection légitime du Roi, ainsi que le maintien de la religion et des droits de la nation. Le Roi promit de renvoyer les troupes saxonnes, dont la présence dans le Royaume avoit donné occasion à des malintentionnés de débiter qu'il vouloit s'en servir pour opprimer la liberté. Le jour fut fixé, où le Roi paieroit les arrerages dus aux armées, et on défendit toutes confederations militaires.

La nation assura au Roi le droit de nommer aux abbaïes, comme aux évêchés. Depuis longtems ses prédecesseurs en avoient joui, et il n'avoit pas été libre aux moines d'élire un abbé qui ne fut pas agréé du Roi. Les nominations des abbés réguliers furent confirmées par l'ordinaire : celles des commendataires par le Pape /v. Zaluski epist. T. II p. 780/. Mais du tems du Roi Michel, ce prince foible, auquel on arrachoit un fleuron de la couronne après l'autre, les moines contestèrent la nomination roiale, les papes favorisèrent les moines. Auguste II soutint ses droits rigoureusement, et enfin Sa Majesté [p. 310] Regnante [pour] étouffer³⁵³ dorènavant toutes ces disputes, voulut bien se prêter en 1736 à un arrangement par lequel il est réservé aux rois le droit de nommer à douze abbaïes et à une prévoté generale, et permis dans toutes les autres aux moines d'élire leurs abbés. Voici celles qui sont à la nomination roiale : les abbaïes de Tynieck, Lubien, Plocko, Wonhocz, Claire, Tombe ou Mogile, Sulejów, Wongrowiec, Jendrzejów, Paradies, Czerwin, Trzemesno, Hebdów, et la prévoté de Miechow.

Après avoir disposé de quelques charges considérables, Auguste II partit pour la Saxe. Pendant son absence on finit enfin les différends avec l'électeur de Brandebourg, par un traité conclu le 12 Decembre à Varsovie, dont le précis renfermoit ces articles que l'électeur retireroit ses troupes d'Elbing le premier Fevrier de l'année suivante, et qu'il renonceroit à perpétuité à toutes les prétensions qu'il pourroit avoir sur cette place ; que le Roi et la République de Pologne païeroient, à Varsovie, à l'électeur, trois mois après la tenue de la prochaine diète, la somme de 300 mille écus, et remettroient, la veille de l'évacuation d'Elbing, à l'électeur ou à ses commissaires, de certains joiaux de la couronne, jusqu'au

³⁵³ *ms.* Regnante étouffer.

paiement effectif, au défaut duquel le Roi et la République consentoient que l'électeur retint non seulement les joiaux, mais qu'il put aussi se remettre en possession de la dite ville pour en jouir jusqu'à un dernier acquit.

[p. 311] 1700.

L'évacuation d'Elbing se fit au terme fixé et les joiaux furent remis aux commissaires de l'électeur.

Commencement de la guerre du Nord. Auguste II ne voulut pas remplir à demi les engagements qu'il avoit contracté. Kamieniec étoit repris, mais il resta tant d'autres démembrements considérables à réunir à la Couronne. Parmi les provinces qui en avoient été arrachées, une des plus belles étoit la Livonie, et alors ce fut précisément celle dont le recouvrement sembla le plus aisé. Jamais les conjonctures n'y parurent plus propres. Charles XII n'ayant pas dix huit ans accomplis, sans expérience dans l'art de gouverner et de défendre son Royaume, impliqué dans une guerre avec les Danois, et menacé d'une autre par les Moscovites, parut un ennemi si peu redoutable, que pour le faire succomber, on crut n'avoir qu'à l'attaquer. De plus, il ne manquoit pas des raisons à la Pologne pour justifier une guerre contre la Suède.

La paix d'Oliva avoit souffert plus d'une infraction ; on avoit machiné contre la liberté de l'élection des Rois de Pologne ; on avoit outragé le duc de Courlande, vassal de la Pologne, troublé le commerce maritime et étendu les limites au préjudice du duc ; on avoit privé les Livoniens de leurs privilèges et on les avoit traité durement ; on avoit empêché la navigation vers le port de Polangen ; Horn, général suédois, avoit pris le passage par la Samogitie dans la Prusse ducale, à l'insçu de la République, on avoit [p. 312] établi des nouveaux impôts, et enfin le Roi de Danemarck, allié de la Pologne, avoit été attaqué. Toutes ces insultes, la République les avoit dissimulé, quand elle ne put pas s'en faire raison ; mais si elle les ressentit, quand elle espéra les pouvoir³⁵⁴ venger. Le Roi ne crut point qu'une entreprise, dont le succès dependoit du secret, dut être communiquée en pleine diète, mais il consulta là-dessus le primat et quelques autres sénateurs qui approuvèrent fort son dessein, ne doutant point du consentement de la République, pourvu que les commencemens réussissent. En conformité de ces conseils le général Flemming, commandant des troupes saxonnes, entra dans la Livonie, emporta d'emblée le fort de Kober et se prépara à former le blocus de Riga. Il

³⁵⁴ *ms.* pouvoirs.

se rendit à Varsovie pour y demander plus de troupes et d'argent. Le Roi lui ammena en personne 12000 hommes, livra deux combats à Welling, général suédois, et le contraignit de se retirer. Riga fut investie, mais après y avoir fait jeter un certain nombre de bombes, le Roi ne voulant point ruiner cette ville, ni aigrir les Hollandois, qui y avoient pour plus de deux millions d'effets, en leva le siège. Steinau, général saxon, prend le fort de Kokenhausen. Le Roi part pour Varsovie et laisse le commandement général au Duc Ferdinand de Courlande.

Les divisions en Lithuanie recommencent. Les Sapiecha chagrins d'avoir été obligés de subir des conditions qui bernoient tant leur autorité, prirent les armes pour les rétablir. La noblesse se confédere de [p. 313] nouveau sous Michel Prince Wisniowiecki ; en vain le Roi envoie des commissaires pour inspirer la concorde. Le parti de la noblesse, qui s'appella républicain, est attaqué par les troupes de Sapiecha, mais celles-ci sont défaites totalement. Le grand écuyer, second fils du grand général, soutenoit encore à la tête de 1500 cavaliers les attaques des nobles, mais il fut obligé de se rendre, et malgré tout ce que l'évêque de Vilna et le prince Wisniowiecki firent pour sauver cet infortuné seigneur, il fut le sacrifice de la fureur des nobles qui le taillèrent en pièces. La noblesse fière de la victoire qu'elle venoit de remporter, prorogea le commandement au prince Wisniowiecki pour deux ans, fit des réglemens sur l'état et l'entretien de l'armée, et déclara enfin les Sapiecha et leurs adhérens ennemis de la patrie. Dans ces extremités cette famille ne voioit aucune ressource, que dans le soutien genereux du Roi. Auguste II le leur accorda et négocia toujours les deux années suivantes en leur faveur avec la noblesse.

La Czar déclare la guerre au Roi de Suède et s'allie contre lui avec Auguste II à qui il promet de puissans secours. Bataille de Narva gagné par les Suédois. L'indiscipline et la terreur firent tout dans cette journée. Les officiers russes s'étoient soulevés contre les officiers allemands, et le Czar étoit à Novogorod. Cependant cette défaite ne fut guères un malheur pour [p. 314] les Russes, à force d'être battus, ils apprirent à vaincre.

1701.

L'électeur de Brandebourg prend le titre de Roi de Prusse. La cérémonie du sacre se fit à Konigsberg, et on observa que Frédéric I se mit lui-même la couronne sur la tête. Ce prince avoit déjà déclaré, l'année précédente, par des lettres reversales, que la nouvelle dignité, dont il méditoit de se décorer, n'apporteroit aucun préjudice à la Pologne, ni aux traités de Velau et de Bydgosc conclus avec elle. Après son couronnement, le comte de Wallenrodt vint à

Varsovie pour le notifier au Roi, qui lui donna audience en présence des ministres saxons ; les Polonois ne trouvant pas convenable d'y assister. Auguste II envoya à Berlin le grand écha[n]son³⁵⁵ Towianski pour complimenter le nouveau Roi. Ce Towianski étoit allié au primat, lequel consentit aisement à cette démarche, parce qu'elle devoit valoir un beau présent à son parent.

Entrevue du Roi avec le Czar à Birzen, petite ville dans la Lithuanie. Les deux monarques restèrent plus de quinze jours ensemble et au milieu des plaisirs, auxquels ils s'abandonnèrent, ils formèrent une ligue offensive et défensive, tendante en même tems à combattre les Suédois et à aquerir les Russes.

Charles XII passe la Dune sur des bateaux, repousse les Saxons campés sur le bord opposé, reprend toutes les places, dont ceux-ci s'étoient emparés, accorde [p. 315] au Colonel de Canicz pour la belle défense, qu'il avoit faite du fort de Dunamunde, une capitulation honorable, et fait la conquête de la Courlande. Méprisant les instances du primat et de la République, il rejette absolument les propositions de paix, qu'on lui fait. Déjà il avoit formé les projets de bouleverser la Pologne, d'en détrôner le Roi et de lui en donner un autre de sa façon. C'étoient des projets informes, bizarres romanesque[s]³⁵⁶ et combattus par le sage chancelier Benoit Oxe[n]stierna³⁵⁷ même /v. Lamberti Tom. II p. 10/, mais le hazard, l'état turbulent où se trouvoit alors la Pologne, et l'intrépidité des troupes suédoises les firent réussir.

Auguste II renvoie les troupes saxonnes pour complaire aux Polonois, et se remet sur eux de la conservation de sa dignité et de sa personne. En consequence le primat renouvela ses représentations au Roi de Suède, parce que les Saxons, qu'il disoit poursuivre, étoient déjà sortis de la Pologne. Mais précisément par ce qu'ils en étoient sortis, les Sapiecha voiant qu'ils ne pouvoient plus être appuiés par le Roi, recherchèrent Charles XII, en même tems Oginski et ses adhérens se tournèrent du coté d'Auguste II. Les Suédois entrèrent dans la Samogitie, et à toutes les rémonstrances qu'on fit à leur Roi, il resta inflexible et ne put être satisfait que par l'opprobre de la nation même, qu'il prétendit de protéger.

[p. 316] 1702.

³⁵⁵ *ms.* échason.

³⁵⁶ *ms.* romanesque.

³⁵⁷ *ms.* Oxerstierna.

Diète de Varsovie où l'on moïenna un accommodement entre la noblesse confédérée et la maison Sapiecha, et dans laquelle on proposa d'envoyer une ambassade au Roi de Suède pour le prier de retirer ses troupes, pour lui demander satisfaction des dommages causés par elles, et pour l'assurer que la République bien déterminée de maintenir son Roi et ses loix, n'en souhaitoit pas moins une paix sincère et honnête. Cette diète fut rompue par Casimir Pac, mécontent de ce que la charge de maréchal de Lithuanie, à laquelle il aspirait, avoit été donnée au prince Sanguszko.

Après la rupture des deliberations, les Suédois se répandirent en Lithuanie, qu'ils ravagèrent assistés de la famille Sapiecha. Telle fut la reconnoissance que cette maison témoigna alors envers le Roi, qui l'avoit arraché à la fureur de la noblesse et envers la République qui venoit d'effectuer son rétablissement. Depuis ses descendans ont effacé entièrement cette tâche par les preuves convainquantes qu'ils ont donné de leur fidélité et attachement à leur Roi et à leur patrie.

Les ambassadeurs polonois rencontrent le Roi de Suède à quelques miles en deçà de Grodno. A l'audience le comte Piper leur repondit que les états pouvoient être assurés de l'amitié de son maitre, s'ils vouloient détrôner leur Roi, et qu'on tiendroit des conférences [p. 317] décisives là-dessus à Varsovie. Ces déclarations ôtèrent entièrement la petite lueur qui avoit paru de la paix. Auguste II suivant l'avis du sénat fit assembler les armées de la Couronne et de Lithuanie, donna ordre aux troupes saxonnes de s'y joindre, et alla lui-même à Cracovie. Son ennemi continua sa marche vers Varsovie et occupa sans difficulté cette ville dénuée de garnison. Le primat s'y rendit avec le consentement du Roi pour traiter de la paix. Ce prélat artificieux, qui depuis long tems couvoit des projets de trahison contre Auguste II, eut des conférences à Prag /faux bourg de Varsovie/ avec Charles XII qui les finit par ces mots : « Je ne donnerai point la paix aux Polonois, qu'ils n'aient élu un autre Roi. » Alors une bataille sembla devoir décider de tout. Auguste II alla chercher en personne le Roi de Suède, et les deux armées se rencontrèrent près de Clissów, entre Varsovie et Cracovie. Le Roi de Pologne avoit en tout quinze mille hommes. Charles XII en avoit douze mille. Dans cette bataille les deux Rois, tous les deux braves et guerriers, firent long tems balancer la victoire, mais enfin l'ascendant de Charles XII l'emporta. Les Polonois prirent la [f]uite³⁵⁸ dès le commencement, et les Saxons ramenés par Auguste trois fois à la charge furent obligés de suivre leur exemple. C'étoit moins la terreur ou la mauvaise volonté des Polonois, comme dit Mr. de Voltaire, qui firent perdre [p. 318] cette bataille qu'une defiance réciproque entre eux

³⁵⁸ *ms.* suite.

et les Saxons, les uns et les autres craignant que leurs adversaires ne se joignissent aux ennemis pour assoucir l'aversion, qu'ils se portoient mutuellement. Ce combat couta la vie à peu de Polonois, mais il y perit deux mille Saxons. Le duc de Holstein-Gottorp, qui commandoit la cavalerie suédoise, fut tué d'un coup de canon. Sa mort fit verser des larmes au Roi de Suède, les seules qu'il avoit versé dans tout le cours de sa vie.

Cracovie est occupée par les Suédois. Le Roi Auguste, après avoir rallié ses troupes auprès de cette ville, les mena à Sendomir, où les palatinats de la Petite Pologne et ceux de Siradie et de Lencicz se confédèrent pour le maintien de leur religion, de leur Roi et de leur liberté. Il fut arrêté qu'on inviteroit les palatinats absens de la Grande Pologne et les Lithuaniens à accéder à cette confédération, qu'on enverroit des députés au Roi de Suède pour lui proposer la paix, qu'on augmenteroit l'armée ; et tous ceux, qui persisteroient dans le parti suédois, furent déclarés ennemis de la République. La noblesse épousoit avec tant de chaleur les intérêts du Roi, que Felix Lipski, palatin de Kalisz, soupçonné qu'il étoit d'intelligence avec le Roi de Suède, fut chargé si violemment, qu'il mourut peu de jours après de ses blessures. En consequence des résolutions, qu'on venoit de prendre, une nouvelle ambassade de la part de la République, dont Stanislas Morstin, [p. 319] palatin de Masovie, étoit le chef, se rendit auprès du Roi de Suède. Celui-ci déclara qu'avant tout la République devoit faire sçavoir, par les ordres de qui l'armée du royaume avoit pris les armes contre lui à la bataille de Clissów. La République ne voulant pas décider directement, qu'elle étoit en guerre avec Charles XII, tâcha de biaiser, et les négociations se rompirent.

Le Roi se rend à Thorn et après avoir fait un court voiage en Saxe, il y revient pour assister au conseil du Sénat, où les résolutions qu'on venoit de prendre à Sendomir, furent confirmées.

Le seigneur de Heron, envoyé de France, qui avoit fomenté la guerre avec Charles XII, et lui avoit conseillé de la transporter dans la Saxe, reçoit deux ordres du Roi de sortir du Royaume, et n'en aiant tenu aucun compte, il est arrêté et enlevé à Varsovie, et conduit hors les frontières. C'étoit le procédé le plus modéré, dont on pouvoit user envers un homme qui avoit si entièrement oublié son caractère.

Adam Sieniawski, général de camp de la Couronne, réduit les Cosaques qui avoient troublé l'Ukraine.

Le Cardinal primat, qui entretient toujours ses liaisons avec la Suède, s'arrogea le pouvoir de convoquer une assemblée à Varsovie, où il ne se trouva qu'un très petit³⁵⁹ nombre des sénateurs, dont les intentions étoient [p. 320] conformes aux siennes. Le Roi ressentit vivement l'attentat du primat contre l'autorité royale, et assembla un conseil du sénat à Thorn, transporté depuis à Mariebourg, qui fut très nombreux, et qui confirma les résultats de celui de Sendomir. Le primat au lieu de se rendre à Mariebourg, continue à Varsovie ses intrigues avec la Suède.

Charles XII bat le général Steinau près de Pultowsk dans la Masovie, et tient Thorn bloquée.

Diète extraordinaire à Lublin, où l'on arrêta qu'on paieroit les armées, qu'on demanderoit au Roi de Suède une déclaration positive, s'il vouloit la guerre ou la paix, qu'on fixeroit aux Sapiecha un terme pour rentrer dans leur devoir, qu'on n'écouteroit jamais aucune proposition tendante au détronement du Roi, et qu'on tâcheroit de satisfaire l'électeur touchant ses prétentions sur Elbing, à laquelle fin on établit un impôt sur les moulins.

Le primat s'étoit rendu à cette diète, et malgré les malédictions et les reproches sanglans de l'assemblée, il alloit prêter serment, comme les autres³⁶⁰ sénateurs, de n'avoir point appelé les Suédois, ni entrepris rien contre son Roi. Auguste II lui sauva un parjure de plus, en le dispensant de cette clause, et se contenta du serment que le primat fit de ne vouloir dorénavant rien entreprendre contre lui /v. Mémoires sur les dernières révolutions par Prebendowski p. 41/.

Le Roi confère à la famille Sallaroli en [p. 321] Italie la dignité de marquis /v. le diplôme in Zaluski Ep. T. III, p. 500/. Thorn se rend au Roi de Suède qui fait paier à cette ville et à celle d'Elbing des contributions excessives. Dantzic fut assez heureuse d'en être quitte pour cent mille écus.

Ces succès enhardissoient les Suédois et ne laissoient au Roi autre ressource que les secours du Czar. Thomas Dzialynski, palatin de Culm, partit pour conclurre avec Pierre le grand une nouvelle alliance, portant confirmation des engagements pris antérieurement entre ces deux princes.

³⁵⁹ *ms.* petite.

³⁶⁰ *ms.* auters.

La noblesse de la Grande Pologne se confedere afin de prevenir la ruine du païs et de maintenir sa liberté.

Le Roi de Suède, attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, profita de cette circonstance pour inviter le reste de la Pologne d'entrer en cette confédération, en faveur, disoit-il, de la liberté de la République. Il jugea que le détrônement, qu'il méditoit, seroit plus aisé à faire, s'il venoit à bout de désunir les états d'avec leur chef. Bientôt les manifestes, les menaces et les contributions du Roi de Suède augmentèrent le nombre des confédérés, dont Pierre Bronisz fut élu maréchal. Le primat convoque les ligueurs à Varsovie et là il prit des mesures de séduire un³⁶¹ grand nombre de palatinats qui n'étoient entrés dans la confédération, [p. 322] que dans la vue de procurer la paix au Royaume et de defendre Auguste II. Des commissaires suédois arrivent et présentent à l'assemblée une lettre de Charles XII par la quelle il lui conseilloit de nommer le Roi de Pologne le prince Jaques Sobieski. Alors le primat leva le masque et fit tant valoir son autorité et la crainte de déplaire au Roi de Suède, qu'il vainquit enfin la répugnance des députés opposans, et que dans une séance tenue le 16 Février on s'émança au point de déclarer le Roi Auguste déchu de la couronne et ses adhérens traitres à la patrie.

Le Roi assembla un grand conseil à Cracovie, qui prononça d'une comune voix, que ceux du conventicule de Varsovie étoient parjures et rebelles. Il fit enlever les deux princes Jaques et Constantin Sobieski près de Breslau, et evita heureusement le danger qu'il courut, d'être pris lui-même près de Cracovie. Cependant le primat, qui avoit abandonné son maitre légitime et son devoir pour recevoir des loix du Roi de Suède, osa publier un interregne et indiquer l'élection d'un nouveau Roi, ou plutôt la proclamation de celui que Charles XII voudroit bien nommer. Ce n'étoit qu'une partie de la Pologne, qui alloit devenir coupable de cet attentat, la plus nombreuse et la plus sain[e]³⁶² convoquée par le Roi à Sendomir détesta le complot de Varsovie, le déclara infame et criminel, et donna au Roi la liberté de convoquer l'arrière ban. Le Roi confirma par serment sa capitulation, [p. 323] et les états la confédération.

Charles XII qui étoit encore auprès de Thorn, vint à Varsovie à la tête de son armée pour faire élire un Roi de Pologne. Son choix se fixa sur Stanislas Leszczyński, palatin de Posnanie, auquel il ne manquoit qu'un titre plus juste et plus légitime à la couronne, pour la mériter. Le primat auroit souhaité la faire tomber au grand général Lubomirski, mais il fallut

³⁶¹ *ms. une.*

³⁶² *ms. sains.*

obéir au Roi de Suède. Election tumultuaire, illégitime et nulle en toutes manières selon les loix de Pologne. Le champ destiné pour cet acte étoit environné des troupes suédoises, et malgré l'absence du primat et des autres sénateurs de ce parti, malgré les menaces et les excommunications du pape, et malgré les protestations du maréchal du rokosz et de presque tous les ligueurs, particulièrement des députés de Podlachie, qui demandoient unanimement que cette prétendue élection fut un peu moins précipitée, les persuasions armées du général Horn l'emportèrent. Bronikowski, député de Posnanie, nomma son palatin pour Roi, et l'évêque de Posnanie en fit la proclamation. Il ne seroit de rien au primat et à d'autres seigneurs de s'être absenté de l'élection, Charles XII les obligea bientôt de reconnaître Stanislas, lui rendit lui-même tous les honneurs dus aux Rois et le consola par ses promesses de le maintenir.

La confédération de Sendomir resta fidèle au Roi Auguste et déclara Stanislas Leszczyński [p. 324] et tous ses partisans rebelles. Le pape cita le primat et l'évêque de Posnanie à Rome, et exhorta la nation à maintenir son Roi légitime /v. Clement XI opp. T. II, p. 231/.

Tandis que Charles XII étoit parti pour Léopol, qu'il avoit pris, le Roi Auguste par une des plus belles marches, que jamais général ait faites, aiant donné le change au Roi de Suède, vint fondre dans Varsovie et enlever son rival. Stanislas Leszczyński et les principaux ligueurs se retirèrent, mais l'évêque de Posnanie fut retenu par sa maladie à Varsovie. Auguste II y entre, remet l'évêque entre les mains du nonce, afin d'être puni par le pape, pour avoir adhéré à un prince mis sur le trône par les armes d'un luthérien, emmene avec lui les deux fils du grand général, le général Horn et les ministres suédois Wachschlager et Palmberg, et impose des contributions à la ville. En la quittant, il divisa son armée en divers corps, aux quels il fit prendre différentes routes, et pri[t]³⁶³ lui-même celle de Cracovie, où le grand général Lubomirski et ses deux frères lui firent leurs soumissions. L'un des corps, qui prenoit sa marche dans la Grande Pologne, commandé par le général Schulembourg, fut poursuivi par le Roi de Suède, qui l'attaqua près de Punitz dans le palatinat de Posnanie. Schulembourg obligé de céder à une armée supérieure, après avoir soutenu long tems avec l'infanterie seule toute l'impétuosité de la cavallerie suédoise, passa l'Oder en bon ordre au milieu de la nuit, et sauva ses troupes [p. 325] par cette belle et glorieuse retraite, dont Charles XII ne put s'empêcher de dire : « Aujourd'hui Schulembourg nous a vaincu ».

³⁶³ *ms.* pris.

Le Roi de Suède prend son quartier d'hiver à Rawicz, aux frontières de la Silesie. Le Roi Auguste part pour ses états héréditaires et de là aux bains de Carlsbad.

1705.

Différentes négociations pour apaiser les troubles de la Pologne /v. Lamberti T. III, p. 638/.

Il se forme un tiers parti à Léopol sous le nom d'indifferens, et sous les ordres de Potocki, palatin de Kiovie ; mais il parut bientôt après, que ces indifferens étoient partisans de la Suède.

Charles XII avoit forcé les Polonois d'élire Stanislas Leszczyński ; il fallut encore les forcer de le couronner. Le primat publia des universaux pour une diète, qui devoit être convoquée à ce sujet à Varsovie, mais il s'excusa de faire la cérémonie. Un détachement suédois avance vers Varsovie pour effectuer le couronnement du palatin, comme un autre avoit fait exécuter son élection.

Le Roi de Suede arrive à Blonie, près de Varsovie. Stanislas Leszczyński est couronné avec son épouse Catherine Opalinska par Constantin Zielinski, archevêque de Léopol, quoi que Clement XI eut menacé d'excommunication les prélats qui assisteroient [p. 326] à son sacre. Immédiatement après Charles XII et Stanislas conclurent une alliance contre le Roi Auguste et le Czar.

Mort du primat le 13 Octobre, qui comme le remarque Mr. de Voltaire, n'avoit réussi par toutes ses intrigues, qu'à jeter son païs dans une confusion affreuse, et qu'à se brouiller à la fois avec les rois Charles et Auguste, avec Stanislas, avec la République et avec le pape. Auguste qui étoit parti secrettement de la Saxe, arrive à Tykoczyn et renouvelle l'ordre de aigle blanc, dont la devise est : pour la Foi, la Loi et le Roi. Il ne consistoit d'abord que dans une médaille, que les chevaliers portoient sur l'estomac attachée avec un petit ruban bleu /Lengnich T. IX, p. 205/ et ce ne fut qu'en 1713 qu'ils commencèrent à porter le grand cordon.

Le Roi s'aboucha à Tykoczyn avec le Czar, ces deux princes allèrent ensuite à Grodno, et y firent de nouveaux plans de guerre.

Le Roi fait arrêter à Dresde et conduire à Königstein, de là au chateau de Sonnenstein, Patkul, ambassadeur du Czar, pour avoir tramé des intrigues avec la Suède préjudic[i]ables³⁶⁴ à son maître et au Roi Auguste.

1706.

Auguste II donne le commandement de ses troupes au general Schulembourg, célèbre par son passage de l'Oder ; Charles XII lui opposa le maréchal Renschild, qu'on appelloit le Parmenion de l'Alexandre du Nord. Ces deux illustres généraux se rencontrèrent près de Fraustadt, sur les frontières [p. 327] de la Pologne. Le désordre d'un corps des Russes et l'infidélité d'un regiment françois, qui firent partie de l'armée de Schulembourg, causèrent la déroute des Saxons, malgré les belles dispositions, que leur général avoit faites, et qui enlevèrent même les suffrages de ses ennemis.

A cette chaine d'adversités Auguste auroit succombé sans sa constance et sans l'amitié du Czar. Ses revers furent au comble, quand Charles XII, après avoir ravagé la Lithuanie et la Volhinie, entra en Saxe le 1 Septembre et choisit son camp à Altranstadt. Alors le Roi, qui ne voulut pas faire succéder la ruine de la Saxe à celle de la Pologne, fit prévaloir sur les considérations de sa gloire, celles qu'il crut devoir à la tranquillité de ses états, et demanda à Charles XII des conditions de paix raisonnables et chrétienne[s]³⁶⁵. Le Roi de Suède abusa de son bonheur au point de lui proposer les suivantes : que le Roi Auguste abdiquat la couronne de Pologne, qu'il reconnut Stanislas, qu'il renonçât à l'alliance avec Pierre le grand, et qu'il remit à Charles XII l'ambassadeur du Czar, Patkul. Pendant qu'on négocioit en Saxe, le Roi Auguste et le prince Menzikoff, généralissime des armées russes, gagnoient une victoire complete contre les Suédois commandés par le général Mardefeld. Mais cette victoire, au lieu de rendre Charles XII plus traitable, le rendit plus dur ; et Auguste II ébranlé par les justes soupçons qu'il avoit, que le Czar cherchoit à faire son accommodement avec la Suède par la médiation du Roi de Prusse /v. Lamberti T. IV, p. 287/, résolut de se conformer aux traités de paix d'Altranstadt, que ses plenipotentiaires [p. 328] lui apportèrent, pour sauver au moins ses états héréditaires des fureurs d'un ennemi implacable. Il crut que sa présence pourroit le fléchir, et partit dans cette espérance pour la Saxe ; mais Charles XII ne sçut point mettre des bornes à ses cruautés. Auguste fut obligé d'écrire une lettre de felicitation à Stanislas et de livrer au Roi de Suède l'ambassadeur du Czar, Patkul, qui fut roué vif, l'année suivante, à

³⁶⁴ *ms.* préjudicables.

³⁶⁵ *ms.* chrétienne.

Casimir. Ce sont des traits de férocité, qui terniront à jamais la mémoire d[e]³⁶⁶ Charles XII et qui font disparaître le héros, et ne decelent que le barbare. Il ne lui couta rien de violer le droit des nations en ordonnant le supplice de l'ambassadeur du Czar ; dans le même tems le conseil de Stokholm par ses ordres exprès et réitérés et malgré les rémontrances de la reine, sa grand mère, condamna à mort un prisonnier de guerre Peykul, gentil-homme livonien, qui avoit servi sous le Roi Auguste.

1707.

La République ne crut point être tenue à une paix qui la déshonorait en toutes façons, en la rendant sujette dépendante de Charles XII, en la privant de son maître légitime, et en lui donnant un Roi intrus, qui ne devoit son élévation qu'aux voix de quelques malintentionnés. Ceux qui ne prirent aucune part à cet attentat, s'assemblèrent à Leopold et y conclurent en conformité de la confédération de Sendomir, de ne point reconnoître un autre Roi, que celui qui étoit élu par la République à la liberté des suffrages. On confirma ensuite l'alliance avec le Czar, dont les armées se vangèrent sur les partisans de la Suède et du roi Stanislas, [p. 329] et emmenèrent prisonnier l'archevêque Zielinski ; et on prononça à Lublin que le Roi Auguste n'avoit pas pu renoncer valablement à la couronne sans le consentement des états, dont il l'avoit reçu, et qu'il seroit autorisé à remonter sur un trône, dont les forces de ses ennemis l'avoient contraint de s'éloigner.

Pendant ces délibérations la Pologne étoit en proie aux factions domestiques et aux ravages des ennemis. Le Czar se retira en Lithuanie pour y établir des magasins, et laissa Stanislas qui étoit venu d'Altranstadt, maître de la Pologne.

Charles XII après avoir refait et enrichi son armée aux dépens de la Saxe, partit enfin de son quartier d'Altranstadt, et alla faire, en passant sous les murs de Dresde, au Roi Auguste cette étrange visite qui doit causer de l'admiration à la postérité pour la bonne foi et la générosité, avec lesquelles Auguste observa les droits d'hospitalité, et qui lui doit causer de l'étonnement, en égard à la témérité aveugle, avec laquelle Charles se livra entre les mains d'un prince, qu'il avoit outragé d'une manière si sanglante.

1708.

³⁶⁶ *ms. du.*

Le Roi de Suède s'avance vers la Masovie, et après y avoir commis de[s]³⁶⁷ cruautés horribles en obligeant les paisans de cette province de se pendre les uns les autres, il marcha vers Grodno au milieu des glaces, à la tête de 35000 hommes. Il en avoit laissé en Pologne au roi Stanislas sept mille. Il entre dans Grodno, poursuit le Czar, et après avoir surmonté [p. 330] les plus grands dangers et obstacles, il bat les Russes à Hollosin, et passe après eux le Borysthène à Mohilów, ébloui de l'idée qu'il feroit un Czar, comme il avoit fait un Roi de Pologne. Mais il prit assez mal ses mesures : au lieu d'aller droit à Moscou, il s'enfonça en Ukraine pour y recevoir les vivres et les munitions nécessaires à son armée et pour se joindre à Mazeppa, hetman des Cosaques, qui avoit trahi le Czar, son bienfaiteur. Il attendit aussi un secours de 12000 combattans, et une quantité des provisions de guerre et de bouche, que le général Lewenhaupt devoit lui ammener de la Livonie et de la Courlande, mais ce général, attaqué par les Moscovites à Leszno dans le palatinat de Mscislaw, et battu après un combat qui avoit duré trois jours consécutifs à cinq reprises, eut peine à joindre son Roi à la tête de 4000 cavaliers. Le convoi qu'il conduisit, fut brulé en partie, et le reste demeura au Czar. Menzikoff s'étoit rendu maître de l'Ukraine et de Bathurin, capitale des Cosaques, les quels avoient donné avis au Czar de la défection de leur chef. Mazeppa n'en avoit pu séduire que deux régimens, avec les quels il arrivoit auprès du Roi de Suède. Charles XII n'en espéroit pas moins de faire déclarer toute l'Ukraine. Bravant la rigueur excessive de la saison, malgré que dans une de ses marches près de deux mille hommes tombèrent morts à ses yeux, et rejettant les sages avis de son chancelier, le comte Piper, il n'écoula que son ressentiment contre le Czar et son indomptable opiniâtreté.

[p. 331] Le Roi Auguste part de la Saxe pour l'armée des alliés, et assiste au siège et à la reddition de Lille.

1709.

Le premier mois de cette année, les armées russes et suédoises restèrent dans l'inaction à cause du froid violent, qu'il faisoit cet hiver, mémorable par sa rigueur. Mais dès ce que le soldat put se servir de ses armes, on commença à se battre. Charles traverse l'Ukraine, met les Cosaques Zaporoviens dans ses intérêts et investit Pultawa. Pour refaire son armée délabrée et consumée de faim et de froid, il ne resta autre moien à Charles XII que de prendre cette ville. Il n'étoit pas moins important au Czar de la défendre. Il y parut à la tête de septante mille

³⁶⁷ *ms. de.*

hommes. Le 8 Juillet se donna cette bataille décisive, où le Roi de Suède combattit contre une armée trois fois plus forte que la sienne. Les Suédois furent les victimes de l'imprudente fierté de leur maître, et Charles XII perdit dans un jour le fruit de neuf années de travaux, de peines et de victoires. Son armée fut entièrement défaite, et lui-même se retira à Bender en Turquie avec 800 Suédois.

Alors Auguste II prit la résolution de remonter sur le trône, protestant contre la paix d'Altranstadt, à la conclusion de laquelle ses plénipotentiaires avoient surpassé leurs pouvoirs, et dont le Roi de Suède, toute dure qu'elle étoit, n'avoit pas même observé les conditions, [p. 332] aux quelles il s'étoit engagé.

Le général Crassau, que Charles avoit laissé en Pologne pour soutenir Stanislas, se retira accompagné de ce prince à Stettin.

Le Roi se rend à ses peuples, que le Pape avoit relevé du serment de fidélité, qu'ils avoient fait à Stanislas. Il va à Thorn, où le Czar vint le voir et conclure avec lui et les rois de Danemarck et de Prusse un traité contre la Suède. Dans ces conjonctures Stanislas fit la cérémonie inutile de publier des universaux pour renoncer à une couronne qu'il ne possédoit déjà plus.

1710.

Elbing, où il y avoit encore une garnison suédoise, est pris par les Russes. Cette place étoit un des grands magasins de Charles XII.

Auguste tient un grand conseil, où l'on cassa les résolutions prises dans le conventicule de Varsovie et le traité d'Altranstadt, on confirma la confédération de Sendomir, les pacta conventa du Roi et l'alliance avec le Czar ; on publia enfin une amnestie générale. Le Roi se rend à Mariebourg et de là à Dantzic, qui se soumit à son maître et païa ses écarts d'une somme de 600000 florins de Prusse.

1711.

Le Roi arrive de la Saxe le 2 Juin à Jaroslaw, accompagné du prince roial³⁶⁸. Il s'y aboucha de nouveau avec le Czar touchant la guerre contre les Turcs. Le République résolut de couvrir ses frontières pour empêcher les incursions des Tartares. Le Roi part pour la Saxe

³⁶⁸ *ms.* roiale.

le 26 Juin. Le grand seigneur déclare la guerre au Czar, le quel pour s'être livré à Cantemir, prince de Moldavie, avec autant de facilité, que Charles XII l'avoit fait à Mazeppa, fut exposé aux mêmes extrémités aux bords de la rivière Pruth, comme Charles avoit été à Pultawa. Mais la sagesse de Catherine, femme du Czar et depuis imperatrice, et l'avarice du visir sont le salut de la Russie.

Auguste II pour empêcher les Suédois d'envahir une autre fois la Pologne, porte la guerre dans la Pomeranie, et forme le siège de Stralsund. Ce siège fut suspendu et ensuite levé.

1712.

Le traité de Pruth fut ratifié³⁶⁹ à Constantinople, et il y fut stipulé concernant la Pologne, que les troupes russes devoient sortir de ce Royaume.

Diète à Varsovie, à la quelle les états recon[p. 333]noissent de nouveau le Roi Auguste pour seul Roi légitime de la Pologne, et où l'on arrêta que les troupes saxonnes employées pour la sureté de la nation continueroient à jouir de la subsistance et des quartiers, comme auparavant, mais qu'on enverroit une deputation au Czar pour l'engager à faire sortir ses armées du Roiaume. Cette diète fut limitée par un arrangement, dont il n'y avoit point eu encore d'exemple. On convint que les résolutions, qu'on avoit prises, auroient force de loix, et que la diète seroit continuée par le même maréchal et les mêmes nonces ; mais cette diète de limitation fut rompue ; les résultats de la précédente subsistèrent.

Grudzinski, staroste de Rawa, qui tenoit encore pour le Roi de Suède, attaqua plusieurs fois les troupes du Roi et du Czar, mais il fut bientôt défait avec celles qu'il commandoit, et se réfugia lui-même en Silesie.

1713.

Le Roi Stanislas après avoir tout fait pour les interêts de son bienfaiteur, se dérobe à l'armée suédoise, qu'il commandoit en Pomeranie, et va se rendre dans la Turquie pour s'aboucher avec Charles XII. Il fut arrêté à Jassy, conduit à Bender dans le même tems, qu'on en menoit Charles pour aller à Demotica, [p. 335] et rendu libre quelque[s]³⁷⁰ mois après.

³⁶⁹ *ms.* ratifiée.

³⁷⁰ *ms.* quelque.

1714.

Les Russes partent de la Pologne pour la Pomeranie suédoise.

La paix de Charlowitz est renouvelée. Le grand seigneur y stipula que Charles XII pouvoit passer librement par la Pologne et que les Russes en devoient sortir incessamment.

1715.

Charles, retourné de Demotica à Stralsund, médite une nouvelle guerre contre la Pologne. Auguste II instruit de ces menées et persuadé qu'on ne devoit pas se fier trop aux engagemens pris avec les Turcs et les Tartares, retint encore des troupes saxonnes pour veiller à la sureté du Royaume. Cette précaution nécessaire excita une guerre domestique. L'armée de la Couronne se confédéra sous Ladislas Gurzynski, et la Petite Pologne à Tarnograd sous Stanislas Leduchowski pour chasser les Saxons de la Pologne. Ceux-ci repoussent tantôt les Polonois, tantôt ils les attaquent, et l'orage grossit de tous cotés.

Les Saxons surprennent Zamosc. Suspension d'armes.

[p. 336] 1716.

Entrevue du Czar et du Roi à Dantzig. Ils y assistent au mariage du duc de Meklenbourg-Sverin avec la princesse Catherine, nièce du Czar.

On tente à Rava de moienner un accommodement avec les mécontents, en leur promettant que les troupes saxonnes quitteroient la Pologne avant la diète prochaine, à condition que les palatinats leur fournissent leur entretien jusqu'à ce tem[s]³⁷¹-là, ou qu'au défaut elles puissent tirer à cet usage par chaque cheminée dix sept tymfs. Les confédérés refusent de ratifier la convention faite par les médiateurs ; ils exigeoient qu'on fixa un jour pour le depart des Saxons, et ne vouloient point entendre à un nouvel impôt. Les hostilités recommencent, et la Grande Pologne et la Lithuanie accèdent à la confédération de Tarnograd. Le Roi pénétré de ces divisions ne chercha qu'à les étouffer. Il réitera l'assurance, qu'il avoit donnée, que toutes les troupes saxonnes sortiroient de la Pologne au terme fixé par la convention de Rawa ; Pierre I interposa sa médiation.

³⁷¹ *ms.* tem.

Congrès de pacification à Lublin le 3 Juin, où se rendirent le prince Dolgoruki, ambassadeur du Czar, l'évêque d[e]³⁷² Cujavie et le général Flemming, comme plénipotentiaires du Roi, et les députés des confédérés. On y convint d'une suspension d'armes, pendant la quelle les Saxons feroient cesser les contributions et évacueroient les [p. 337] villes de Léopol et de Zamosc. Ce traité n'est point exécuté, et les désordres continuent.

Les plénipotentiaires du Roi, auxquels Chomentowski, palatin de Masovie, avoit encore été ajouté, renouent à Varsovie les négociations avec les confédérés.

1717.

Ces conférences ramenèrent enfin la tranquillité publique. La signature et l'échange de la ratification du traité de Varsovie se fit le 30^{ème} Janvier ; immédiatement après on tint une assemblée qu'on voulut bien nommer diète de pacification. Cette diète fut finie en sept heures, parce qu'on n'y fit que lire le traité, qu'on vint de signer, et qui ne devoit plus essuier ni remontrances, ni oppositions. Ce traité donna une forme toute nouvelle à la milice de Pologne. Depuis long tems rien n'étoit si commun, que les confédérations des armées. Jusqu'alors les troupes étoient obligées d'attendre l'issue d'une diète, qui établit la levée de³⁷³ certains impôts pour subvenir à leur solde. Ces diètes ne subsistèrent souvent point, les impôts ne se levoient pas et le soldat dépourvu du nécessaire vivoit de concussion et de rapine. Il fallut donc cha[n]ger³⁷⁴ l'état des troupes et amortir un fonds suffisant à leur paie. Pour voir de quelle manière on parvint à l'établir, il vaudra bien la peine de rapporter les précis des articles d'un traité si mémorables.

[p. 338] Après que le Roi y eut assuré que les troupes saxonnes sortiroient incessamment de la Pologne le jour même de la ratification du traité, les confédérations faites contre elles, aussi bien que celle de Sendomir, quoi qu'elle devoit durer jusqu'à une paix formelle avec la Suède, furent dissoutes, et toutes les confédérations des armées furent défendues pour l'avenir et déclarées illicites.

L'armée entière fut cassée et on en forma une nouvelle, composée de deux sortes de troupes : de nationales et d'étrangères. Les nationales sont distribuées en pulks ou brigades. Elles comprennent en Pologne les hussars /ou gens d'armes, tous gentils-hommes/, les Pancernes /où il n'entre aussi que de la noblesse polonoise/ et les troupes légères dites

³⁷² *ms. du.*

³⁷³ *ms. des.*

³⁷⁴ *ms. chager.*

Petyhorskie : en Lithuanie les Hussars, les troupes légères et les escadrons de Tartares et de Cosaques. Les corps étrangers en Pologne et en Lithuanie consistent en quelques régimens d'infanterie et de Dragons sur le pied allemand et quelques compagnies d'Hongrois et de Janissaires /v. un détail plus ample dans les mémoires sur le gouvernement de la Pologne, p. 157/. On voit par cet état que presque toute l'armée polonoise est composée de cavallerie. Il est bien étonnant qu'on néglige de suivre l'exemple des Russes, dont l'infanterie a bientôt augmenté dès ce qu'on s'est aperçu de son utilité. La marque la plus évidente et la plus assurée de la décadence des armes dans un état, dit Mr. le chevalier Folard, « le grand [p. 339] nombre de cavallerie qu'il met en campagne. » Entre les fonds destinés au paiement de ces troupes, le premier est en Pologne la capitation qui doit être païée selon une certaine répartition, où l'on a établi de quel palatinat chaque brigade ou chaque régiment recevroient leur païe. Après la capitation ce sont les hibernes et la capitation des Juifs. En Lithuanie on lève pour cet usage les hibernes, l'impôt sur la boisson, la capitation des Juifs, la taxe des cheminées et les douanes /v. les mémoires cités/. La nouvelle quarte est, comme nous avons remarqué ci-dessus, affectée à l'artillerie.

La valeur numeraire des tymfs, qui jusqu'alors n'étoit que de trente gros, est rehaussée³⁷⁵ jusqu'à trente-huit gros polonois, et les ducats sont évalués à dix-huit florins de Pologne.

1718.

Diète de Grodno, dont les délibérations rouloient sur les moïens de faire sortir les Russes du Royaume. A cette diète on disputa à Piotrowski, nonce de Vielun, le droit de donner sa v[o]ix³⁷⁶, à cause qu'il étoit de la religion réformée, quoique la République avoit reconnu en 1661 qu'un protestant pouvoit être nonce. Après avoir privé les d[i]ssidens³⁷⁷ de l'activité de leurs voix, il étoit aise d'établir à leur préjudice toutes les loix qu'on voulut, parce qu'ils ne pouvoient plus s'y opposer. Aussi suivit-on ce plan, et il fut depuis arrêté à la diète de convocation de 1733 qu'à l'avenir tous les d[i]ssidens³⁷⁸ [p. 340] seroient exclus des charges et dignités de la Couronne, de nonciatures, deputations, commissions et starosties avec juridiction et la constitution de l'a. 1735 approuva et revêtit ce règlement du caractère de la loi fondamentale.

³⁷⁵ *ms.* rehaussée.

³⁷⁶ *ms.* vix.

³⁷⁷ *ms.* dessidens.

³⁷⁸ *ms.* dessidens.

Charles XII perit en Norvège le 11 Decembre comme un aventurier, aiant pu être l'arbitre de l'Europe /Henault/.

Négociations secretes entre la Russie et la Suède dans l'isle d'Aland, en consequence desquelles les Russes devoient abandonner le Roi Auguste et employer une armée de 80000 hommes pour remettre les affaires sur le pied de la paix d'Altranstadt /v. Nordberg T. II p. 732/. Mais la mort de Charles XII et une alliance conclue entre l'empereur, le Roi de Grande Bretagne et le Roi Auguste firent avorter tous ces projets, que le Baron de Görtz avoit enfanté.

1719.

Jean Baptiste Salerno est créé cardinal à la nomination du Roi /v. Clement, Opp. T. I, p. 167/ qui lui rémit l'année suivante le chapeau rouge en public à Varsovie.

1720.

La République témoigne au Roi sa satisfaction du mariage du prince roial avec l'archiduchesse Marie Josephe, princesse ainée de l'empereur Joseph.

Les Russes sortent de la Pologne et de ses [p. 341] dépendances.

Traité préliminaire entre la Pologne et la Suède, converti depuis en 1732 dans une paix perpétuelle.

Par ce traité Ulrique Eléonore, soeur de Charles XII, s'engage de reconnoitre le roi Auguste II pour seul Roi de Pologne, et après son décès celui qui auroit été légitimement élu par les états de la Republique, comme aussi de ne plus soutenir le Roi Stanislas.

Union de l'Eglise grecque en Pologne à l'Eglise latine, confirmée à Zamosc.

1721.

La Russie et la Suède conviennent de travailler unanimement à la conclusion finale de la paix entre la Suède et la Pologne sous la médiation du Czar /art. XV de la paix de Niestadt/.

Le Czar prend le titre de l'empereur de toutes les Russies.

1724.

Émeute à Thorn, qui eut des suites très fâcheuses. De ce qu'un étudiant des Jésuites avoit voulu contraindre quelques enfans de bourgeois protestans, qui regardoient passer le vénérable, à se mettre à genoux, il résulta une guerre entre les étudiants de[s]³⁷⁹ Jésuites et la populace, laquelle se jeta avec fureur dans le collège [p. 342] et y fit un dégât général, jusqu'à ce que les troupes et la bourgeoisie purent l'en chasser. Cette affaire fut portée à la diète générale et jugée par le Tribunal assessorial qui rendit une sentence très sévère contre la ville. Elle portoit que le président et le vice-président avec neuf autres coupables seroient décapités, que la ville paieroit aux Jésuites la somme de 22000 florins, et que les catholiques romains prendroient possession du temple de Notre Dame et du couvent qui avoit été converti en école. Le décret fut entièrement exécuté à la réserve du vice-president Zernicke, auquel à l'intercession de plusieurs catholiques même on accorda la vie. Le Roi n'eut aucune part à cette terrible procédure, son intention aiant été de punir les condamnés plus légèrement, mais on avoit lié les mains à sa clemence. Le tout fut ensuite approuvé par une constitution de la diète.

1725.

Le Comte de Flemming, grand écuyer de Lithuanie et feld-maréchal des arm[ées]³⁸⁰ du Roi, cédant aux vœux de la chambre des nonces, se démet du commandement des gardes de la Couronne en faveur de Stanislas Poniatowski, grand Trésorier de Lithuanie, dans la vue de procurer une issue heureuse aux diètes souvent rompues sur ce prétexte. Il retint cependant celui de la garde du corps saxonne.

La Pologne est allarmée de la crainte, que les puissances protestantes ne l'attaquassent à cause de [p. 343] l'affaire de Thorn, qu'on regardoit généralement comme une violation de la paix d'Oliva. La Russie, la Grande Bretagne, la Prusse, le Dannemarc, la Suède et les états généraux font au Roi de vives représentations en faveur des protestans.

Le prince roial arrive à Varsovie le 21 Decembre. Le Roi son père lui forma une cour³⁸¹ pendant son séjour en Pologne, et nomma pour son maréchal le palatin de Plocko, François Zaluski, et pour son chancelier le neveu du palatin, l'évêque de Kiovie, d'aujourd'hui Joseph Zaluski.

³⁷⁹ *ms. de.*

³⁸⁰ *ms. armes.*

³⁸¹ *ms. coeur.*

1726.

Le prince roial reçoit du pape une épée et un chapeau benis et part pour la Saxe le 24 d'Août.

Ferdinand, duc de Courlande, étoit le dernier mâle de la maison de Kettler, âgé de 71 ans, et se trouvoit à Dantzig, quand les états de Courlande s'assemblèrent à Mietau et élurent Maurice, comte de Saxe, fils naturel du Roi, pour son successeur. La République qui vouloit revendiquer ce duché après la mort du duc Ferdinand, et le réduire en palatinats, fut blessée d'une démarche si contraire à ses vues, et obligea le Roi de déclarer au commencement de la diète de Grodno l'élection du comte Maurice nulle et illégitime, et de lui ordonner qu'il eut à renoncer à ses prétensions et à rendre son diplôme d'élection.

[p. 344] Maurice n'obéissant pas à ces ordres, on prononça contre lui à la dite diète la sentence de proscription. Il fut réputé ennemi de la patrie et inuindicabile caput /c'est à dire mis au ban, v. les constitutions s. t. Xiemstiov Kurlandzkie/ et on établit une commission pour régler les affaires de Courlande.

Les autres principaux points de la diète de Grodno portoient qu'il ne seroit plus permis de limiter les diètes, que les dissidens seroient maintenus dans la paisible possession du libre exercice de la religion, et qu'on accorderoit au Roi et à ses successeurs de son sang à posséder en propre tous les fonds que Sa Majesté avoit acheté à Varsovie pour le bâtiment de son palais. Ce palais fut nommé communement le palais de Morsztin, il fut compris dans cette constitution, ainsi que celui de Mariemont.

Enfin on nomma des commissaires pour traiter avec les puissances étrangères autant que l'intérêt de la République le permettroit, savoir avec l'empereur, la Czarine de Russie, avec la Suède et avec la cour de Berlin.

Réforme des abus des tribunaux.

Le Roi en revenant de Grodno à Varsovie, tomba malade et fut obligé de rester à Bialostok. Le mal qu'il avoit au pied gauche, fut si violent, qu'il y eut beaucoup à craindre, et qu'il fit même son testament, mais après qu'on lui eut fait une operation très douloureuse, il fut [p. 345] rétabli heureusement.

1727.

Les Russes n'étoient pas plus contens de l'élection, que les Courlandois avoient faite. Ils renouvelèrent les prétensions, qu'il[s]³⁸² formoient à ce duché à cause d'un douaire assigné à la duchesse Anna Iwanowna, qui depuis monta sur le trône de Russie, et obligèrent bientôt le Comte de Saxe de sortir de la Courlande.

Le prince Menzikoff aspire à la dignité, qui avoit été destinée à Maurice. La Commission de la République se rendit à Grodno et concerta un règlement sur l'état de la Courlande à l'extinction de la maison ducale.

1728.

Le Roi est obligé de rester en Saxe à cause de la maladie qu'il avoit au pied, et la diète indiquée à Grodno est différée.

Les deux généraux de la Couronne étant morts, le Roi fait le trésorier de Lithuanie Poniatowski son lieutenant général ou regimentaire. Le même cas arriva deux ans après en Lithuanie, et le Roi y constitua régimentaire le grand chancelier prince Wisniowiecki.

Cette espèce d'anarchie étoit une suite naturelle de l'obligation, où les rois étoient, de ne disposer [p. 346] de ces charges, que dans une diète. Depuis 1726 jusqu'en 1736 il n'en subsista aucune. Les inconveniens d'une telle loi furent trop evidens pour n'engager pas les états d'y remédier, et on rendit en 1736 aux Rois la liberté de conférer ces charges à leur gré d'abord qu'elles seroient devenues vacantes. « Ne devrait-on pas, ai-je entendu dire plusieurs citoyens sages et zélés, leur accorder par parité de raison aussi celle de conférer les charges des chanceliers ? l'administration de la justice forme-t-elle un objet moins important que la discipline d'une armée ? »

1729.

Le Roi retourne en Pologne.

³⁸² *ms. il.*

Diète à Grodno rompue avant l'élection du maréchal par la protestation de quelques nonces lithuaniens. On eut sans fondement de la défiance des engagements qu'on prétendit que le Roi avoit contracté à la cour de Berlin.

1730.

Autre diète de Grodno sans succès.

1731.

Investiture du duc Ferdinand de Courlande. On dispensa ce prince à cause de son grand âge de la prendre en personne, quoique la constitution de l'a. 1683 l'avoit établi.

Les différends entre la maison de Radzivil et [p. 347] celle de Sapiecha touchant la succession aux biens de Slucko, qui étoient entrés dans la maison de Neubourg, sont terminés entièrement par un accommodement, en vertu duquel le prince Radzivil restoit en possession de ces terres.

1732.

Le Roi donne aux Polonois le spectacle d'un campement à Villanów près de Varsovie, composé de moins de troupes, que celui qu'il avoit donné l'a. 1730 à Muhlberg en Saxe, mais pas moins magnifique.

Diète de Varsovie sans succès.

Les traités passés entre la Pologne et la maison d'Autriche depuis le quinzième siècle, notamment celui de l'a. 1677, sont renouvelés et confirmés à l'exception de l'article portant qu'il seroit libre aux deux puissances de lever des soldats dans leurs territoires réciproques, auquel on trouva à propos de déroger /v. Chwalkowski Jus publ. Pol. II, 7, p. 26/.

Frédéric, Roi de Suède, conclut avec Auguste II comme Roi de Pologne, en conformité de la trêve de 1720, une paix perpétuelle /v. Lengnich hist. Pruss. T. IX in Doc. p. 77/. Il l'avoit conclue avec lui, comme électeur de Saxe en 1729.

1733.

Le Roi part le 16 Janvier de Dresde pour [p. 348] Varsovie malgré ses incommodités, et donne à ses sujets héréditaires allarmés d'un tel voiage entrepris dans une saison rude et dans la circonstance d'une santé foible, cette réponse si remarquable : « Je vois tout le danger que je cours, mais je dois plus à mes peuples qu'à moi-même. »

Diète extraordinaire qui donnoit de fort belles espérances, lors qu'une mort imprévue priva la Pologne du meilleur des Rois.

Frédéric Auguste II étoit un prince que les qualités du coeur, de l'esprit et du corps rendoient également digne du rang éminent, qu'il occupoit. Il avoit l'extérieur le plus majestueux, mais cette majesté étoit tempérée par un air si affable et si gracieux, qu'il inspiroit de l'attachement dans le tems même qu'il imposoit du respect. Une forme de corps incroyable le fit distinguer³⁸³ parmi toutes les personnes de sa naissance, autant que cette bravoure intrépide, qui lui étoit si naturelle, cette adresse admirable, cette connoissance exacte dans les beaux arts, principalement dans la peinture, la sculpture, l'architecture et les langues étrangères, et enfin cette galanterie d'esprit, comme l'appelle Mr. de Voltaire, ou ces manières si aimables, si libres, si aisées, qui ac[p. 349]compagnèrent toutes ses actions, et qui lui attachèrent par estime ceux qui lui étoient soumis par la destinée. Elevé dès sa plus tendre jeunesse dans le métier de la guerre, il donna de bon[ne] heure³⁸⁴ sur les bords du Rhin des marques si éclatantes de son courage, qu'elles lui méritèrent les éloges de l'empereur Léopold et le commandement de l'armée imperiale, qui lui fut confié peu après.

Engagé dans la guerre du Nord, il acquit de l'aveu de ses ennemis même la réputation d'un des plus grands capitaines de son tems et d'un héros digne d'être l'adversaire de Charles XII. Il est vrai qu'il lui manqua long tems ce bonheur si nécessaire à ceux qui commandent, et les progrès rapides des Suédois, les dissensions internes dans la Pologne et des soupçons injustes exposèrent Auguste II à des malheurs sans bornes, et mirent ses états à deux doigts de leur ruine. Mais la gloire des princes ne doit pas être subordonnée à l'incertitude des succès, et Auguste, qui opposa une grandeur d'ame toute extraordinaire aux insultes d'une fortune aveugle, et qui dans les revers les plus cruels conserva toujours cette fermeté et cette constance qui semblent être le caractère distinctif des princes de la maison de Saxe, doit paroître à jamais plus respectable que son ennemi, qui ne sçavoit [p. 350] pas faire usage de son bonheur même.

³⁸³ *ms.* dinstinguer.

³⁸⁴ *ms.* bonheur.

Auguste II ne se démentit point dans ses prospérités. Lorsqu'il fut remonté sur le trône, il n'accabla ses ennemis que par sa clémence et sa générosité. Prêt à pardonner à ceux même qui avoient conspiré pour le détrôner, il ne recommença de gouverner la Pologne que pour lui faire sentir, combien elle auroit perdue en lui. Attentif à tout ce qui pouvoit contribuer à la félicité de ses peuples, il tâchoit de réconcilier les différens partis et éteignit³⁸⁵ entièrement les désordres si fréquemment causés des confédérations de la milice, par ces sages ordonnances de l'a. 1717, qui seules pourroient illustrer la mémoire d'Auguste II, si tant d'autres faits glorieux et établissemens salutaires ne concouroient à l'immortaliser. Combien ne doit-on pas gémir sur la coutume pernicieuse de rompre les délibérations publiques ? Sans elle la Pologne seroit parvenue à l'éclat dont elle est susceptible. Jamais le Roi ne se lassa de recommander aux diètes de pourvoir à une prompte administration de la justice et à l'augmentation des habitans, d'encourager le commerce, d'introduire plus de manufactures et une meilleure police, d'ouvrir les hôtels des monnoies, de réparer les forteresses, de remplir [p. 351] les arsenaux de munitions de guerre, et de remettre en bon état les mines d'argent, qui avoient été négligées. Mais il n'étoit pas le maître de faire réussir toutes les mesures qu'il souhaitoit de prendre pour le salut de la nation : il fallut se contenter d'exécuter celles qui étoient dans son pouvoir. Il le fit en protégeant les arts et les sciences, en favorisant et récompensant ceux qui les cultivoient, et en s'annonçant partout par cette magnificence d'un goût délicat et raffiné, qui fit de sa cour la plus brillante de l'Europe, après celle de Louis XIV. Ces deux monarques eurent des rapports trop sensibles pour n'être pas remarqués. Tous les deux les plus beaux, les plus polis, les plus genereux hommes de leur cour, doués d'une présence d'esprit et d'une sagacité de jugement admirables, entraînés par leur sensibilité dans des foiblesses de l'homme sans ôter quelque chose aux qualités du héros, restaurateurs des lettres dans leurs états, ils se ressemblent encore par un endroit bien frappant, en ce que l'un et l'autre ont laissé des successeurs, auxquels les coeurs de leurs sujets respectifs donnent unanimement le plus glorieux des surnoms, celui de Bien-aimé.

³⁸⁵ *ms.* éteignit.